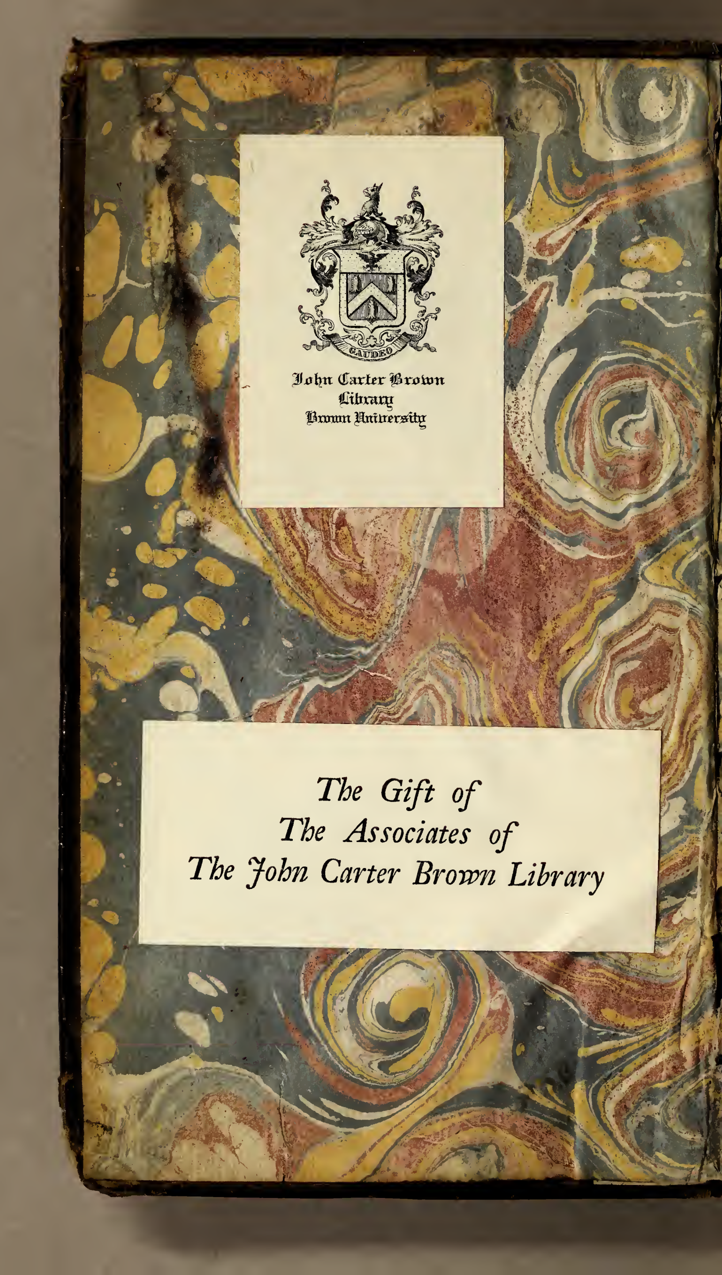



GAUDEO
John Carter Brown
Library
Brown University
The Gift of
The Associates of
The John Carter Brown Library



LETTRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES DES MISSIONS Etrangeres, par quelques Missionnaires de la Compagnie de JESUS.

XXVII. RECUEIL.

Colleg. Regii Flex. Soc. J.

A PARIS,
Chez les Freres GUERIN, rue S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à Saint Thomas d'Aquin.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



AUX JESUITES DE FRANCE.



Mes Révérends Peres,

Il y a plusieurs années que vous attendez le nouveau Recueil que j'ai l'honneur de vous

présenter. Deux causes ont produit le retardement qui vous faisoit peine : la mort du Pere du Halde, & l'interruption du commerce avec les régions éloignées d'où nous viennent les Lettres de nos Missionnaires.

Le Pere Jean-Baptiste du Halde, étoit depuis trente-deux ans chargé du soin de recueillir les Mémoires de nos Missions, & de vous les communiquer, lorsqu'il mourut en 1743 âgé de 70 ans.

Vous sçavez avec quel succès il a fourni cette longue carriere. Dix-huit Tomes qu'il a publiés, & qui sont également goûtés des Sçavans & des personnes

vertueuses, prouvent jusqu'où alloient ses soins, ses recherches & ses connoissances.

Il avoit acquis à cet égard des lumieres si sûres & si abondantes, qu'il se trouva en état de donner au Public en 1735 *une description générale de l'Empire de la Chine & de la Tartarie Chinoise, en quatre Volumes* in-folio; *grand & magnifique Ouvrage, dont le projet & l'exécution ne demandoient rien de moins qu'un esprit étendu, aisé, versé dans les Langues, actif & laborieux.*

Tel fut, en effet, le Pere du Halde. Il se distingua toute sa vie par un goût fin & délicat

pour les belles Lettres, par ſa penétration dans les hautes ſciences, & par le travail conſtant qu'il ajoûta aux heureuſes diſpoſitions qu'il avoit reçûes de la nature. Mais il ſe diſtingua encore plus par les qualités du cœur. C'étoit un homme doux, ſociable, obligeant, plein de probité & de droiture. Caractère ſolide, qui lui concilia une eſtime univerſelle, & qu'il ſçut rehauſſer par toutes les vertus qui font le Religieux régulier & parfait.

Ce zéle qu'il célébroit ſi bien dans les autres, il en étoit lui-même tout pénétré. Une Congrégation fervente étoit, pour ainſi dire, ſa chere Miſſion. Il

la cultiva pendant plus de trente ans ; & il le ſit avec cette ardeur vive & infatigable, qui caractériſe les ouvriers vraiment Apoſtoliques.

En ſuccédant à un Ecrivain ſi reſpectable, j'ai crû, MES RÉVÉRENDS PERES, *que mon premier ſoin devoit être de me rappeller le ſouvenir de ſes vertus. C'eſt par elles, beaucoup plus encore, que par la douceur & par l'élégance de ſon ſtyle, qu'il me ſeroit avantageux de lui reſſembler.*

Depuis ſa mort juſqu'à ce jour, il n'a guere été poſſible de continuer ſon travail. Les Mers étoient infeſtées de Vaiſſeaux en-

nemis, & les Lettres de nos Missionnaires étoient presque toujours surprises & interceptées. Enfin, une heureuse paix a rendu la sûreté à la navigation; & les premiers momens de la liberté des Mers, m'ont mis en état de publier ce Volume, & de le remplir de Relations intéressantes.

La premiere des Lettres qui le composent, est une Description curieuse de la Maison de Plaisance de l'Empereur de la Chine. On sent qu'elle est faite par un homme intelligent. Le Frere Attiret, *qui en est l'Auteur, est un Peintre habile, lequel n'est entré dans notre Compagnie,*

qu'après avoir parcouru l'Italie, & s'y être perfectionné dans la connoissance des beaux Arts.

La seconde Lettre est du feu Pere Margat. C'est une Histoire détaillée de nos Missions dans l'Isle de saint Domingue, avec les Eloges dûs au zéle & aux talens de plusieurs Missionnaires qui s'y sont distingués.

La troisiéme Piéce est un récit simple & naïf de la prise d'Oyapoc, *par les Anglois. Ce poste, qui est dans la Guyane, n'est point, à la vérité, par lui-même d'une grande importance; mais on voit avec édification la générosité Chrétienne & le zéle Apostolique d'un Missionnaire,*

qui ayant toutes les facilités pour échapper aux ennemis, s'expose tranquillement à la captivité & à la mort, dans l'espérance d'être utile à ceux de ses Paroissiens qu'il croit en danger.

Vous avez entendu parler de la violente persécution, qui afflige aujourd'hui la Mission de la Chine : vous en trouverez ici une Relation fidelle, qu'un Jésuite François*, qui attend à* Macao *l'occasion d'entrer dans l'intérieur de l'Empire, a composée sur des nouvelles sûres qu'il a recueillies avec soin.*

C'est, sans doute, dans l'Eglise du dix-huitiéme Siécle un grand & mémorable événement

que cette perſécution. Elle nous rappelle le ſouvenir de ces premiers âges de l'Egliſe, où les Fidéles, ſous les Empereurs Payens, ſcelloient de leur ſang les vérités de la Foi.

Vous verrez, en effet, MES RÉVÉRENDS PERES, *un Evêque, après avoir annoncé pendant environ trente ans l'Evangile dans ce vaſte Royaume, terminer ſa carriere par un glorieux martyre, & les illuſtres Compagnons de ſes travaux, enveloppés dans le même arrêt, ſubir auſſi le même ſort.*

Le courage de ces Héros Chrétiens pouvoit-il manquer d'ajoûter une nouvelle ardeur au

zéle des autres Miniſtres de Jeſus-Christ ? Je ſçais que les Miſſionnaires de notre Compagnie brûlent du deſir de marcher ſur leurs traces, & d'entrer après eux dans cette route ſanglante, & qu'ils s'y préparent par un martyre de tous les jours ; c'eſt-à-dire, par les fatigues continuelles d'un laborieux Apoſtolat. Leur nouveau Supérieur Général, (le Pere de Neuvialle) s'eſt vû, dit-il, obligé de leur faire une défenſe expreſſe de s'expoſer d'eux-mêmes à être pris. Ils auroient cherché, *ajoûte-t-il*, à répandre au-plûtôt leur ſang pour Jeſus-Chriſt ; & moi, je veux les

réſerver pour le ſalut de tant de milliers de Chrétiens, qui ſe trouvent dans la ſeule Miſſion Françoiſe.

Au reſte, ces mêmes Miſſionnaires ne parlent qu'avec admiration des précieux exemples de zéle & de force, que vient de leur donner l'Ordre de ſaint Dominique. Nos ennemis, qui aiment à nous ſuppoſer les vices qu'ils voudroient trouver en nous, s'imaginent, qu'uniquement occupés des intérêts de notre Compagnie, nous fermons les yeux ſur ce que les autres ont de talens & de vertus; reproche auſſi injuſte qu'il eſt odieux. Non, de ſi indignes ſentimens n'entrerent

jamais dans nos cœurs. Et que ſeroit-ce dans la vigne du pere de famille, que des hommes qui n'eſtimeroient que ce qu'ils ſont eux-mêmes, & qui verroient d'un œil jaloux les ſuccès des autres Ouvriers Evangéliques ? Loin de porter envie aux bénédictions que le Ciel répand ſur leurs travaux, nous nous en réjouiſſons ; nous en remercions le Seigneur, & nous faiſons gloire de les publier.

Quoique nous n'euſſions point de Miſſionnaires dans la Province de Fokien*, où étoient les Peres Dominicains, & où la tempête s'eſt élevée, nous n'avons pas laiſſé d'en reſſentir de*

violents effets. Quelques-uns de nos Freres ont eû aussi le bonheur de confesser Jesus-Christ devant les Juges Infidéles, & d'être battus & chargés d'opprobres, pour son saint Nom.

Le Pere Beuth, *est un de ceux qui ont le plus souffert pour une si belle cause. Ses travaux avoient déjà épuisé ses forces; les mauvais traitements l'ont achevé; ils ont évidemment précipité ses jours, & par-là ils ont rendu sa mort également précieuse devant* Dieu *& devant les hommes.*

Je ne doute pas, MES RÉVÉRENDS PERES, *que ce ne soit une véritable consola-*

tion pour vous, d'apprendre que ce généreux Confeſſeur de Jeſus-Chriſt, à l'article de la mort, a renouvellé les aſſûrances de ſon obéïſſance parfaite, & de ſon entiere ſoumiſſion au dernier Decret du Saint Siége ſur les Cérémonies de la Chine. Les Lettres de nos Miſſionnaires nous aſſûrent qu'il n'en eſt aucun parmi eux, qui ne ſe conforme ſcrupuleuſement aux intentions du Saint Pere. Enfans d'une Compagnie qui prêche par toute la terre l'obéïſſance à l'autorité légitime; ils ne tiennent point dans le nouveau monde un autre langage, ni une autre conduite que nous dans celui-ci.

On peut dire aussi, que le Pere Chalier *a été en quelque sorte une victime de la persécution, par la vive douleur qu'il en a ressentie, & qui l'a conduit au tombeau. Il étoit Supérieur Général de la Mission Françoise à la* Chine, *& avoit succédé dans cette qualité au* Pere Hervieux, *homme incomparable, qui pendant plusieurs années, a gouverné cette Mission avec grand succès, & qui est mort à* Macao, *le* 26 *Août* 1746.

Le Pere Chalier, par sa capacité & par son expérience, étoit en état de soutenir la Mission. Ses talens & ses manieres douces & obligeantes, l'avoient

rendu agréable au Prince & à plusieurs Grands de la Cour ; & sous un Empereur plus occupé du Gouvernement, moins obsédé, moins prévenu par ses favoris, qui sont ennemis jurés de la Religion Chrétienne, le Pere Chalier pouvoit renouveller les heureux tems de Cang-hi.

Depuis dix-neuf ans il travailloit à la Cour avec un zéle infatigable, & avec une adresse, qu'on admireroit dans les meilleurs Artistes de l'Europe. Il n'avoit pour but dans ses travaux que le progrès de notre sainte Religion ; mais il a servi un Prince peu reconnoissant, qui n'a ni connu, ni sçû récom-

penser le motif sublime de ses peines & de ses fatigues.

Ayant appris la persecution qui étoit allumée dans toutes les Provinces, il employa tout son zéle pour y apporter quelque reméde. Comme la Sentence de mort portée par les Mandarins du Fokien *contre les Confesseurs de Jesus-Christ, ne pouvoit être exécutée, selon le style de la Chine, qu'elle ne fût approuvée par le souverain Tribunal des crimes à* Pekin, *& ensuite confirmée par l'Empereur; le Pere Chalier mit tout en mouvement pour détourner le coup. Il offrit une grosse somme d'argent aux Agens des Tribunaux, qui pou-*

voient ménager un jugement plus favorable ; mais il eut le chagrin de voir ſes peines ſans ſuccès, & ce chagrin ne contribua pas peu à accélérer ſa mort.

L'incendie étoit trop grand pour le pouvoir éteindre : la Religion Chrétienne étoit repréſentée à l'Empereur avec des traits ſi odieux, que rien d'humain ne pouvoit calmer la tempête. Nos ennemis ont eû un crédit que le nôtre n'a pû contrebalancer. Ils ont gagné les principaux Mandarins du Tribunal des crimes, & par leur moyen ils ont fait entendre à l'Empereur tout ce qu'ils ont voulu. Ce Prince croit faire aſſez pour nous, de nous

garder à Pekin, *& d'empê-cher qu'on y maltraite les Chré-tiens ; mais pour les Provinces, il ne veut y ſouffrir, ni Chré-tiens, ni Miſſionnaires.*

Quelque général que fût ce déchaînement contre le Chriſtia-niſme, & quelque éloignement qu'ait l'Empereur pour cette ſainte Religion, il crut ſe devoir à lui-même de marquer ſon eſti-me & ſa reconnoiſſance au Pere Chalier. Il ſentoit ce qu'il alloit perdre, & ce qu'il ne pouvoit remplacer. Dès qu'il le ſçût ma-lade, il envoya ſes meilleurs Mé-decins pour le viſiter, avec or-dre de ne rien épargner pour le guérir. Pendant plus d'un mois

& demi, les Médecins y ont employé tout leur Art; mais le mal étoit à un point qu'il n'y avoit plus de reméde; l'Empereur a souvent demandé de ses nouvelles, & il a eu à cette occasion avec le Frere Castiglione *quelques entretiens, dont vous lirez avec plaisir le détail dans la Relation que je vous annonce.*

Rien de plus touchant que les sentiments de nos Missionnaires, sur les suites funestes qu'à eu la persécution à l'égard de plusieurs de leurs Chrétiens. Nous avons eu, *dit le Pere de Neuvialle dans une de ses Lettres,* le cruel chagrin de voir des Chrétiens, indignes de ce nom,

à qui la crainte des tourmens & de la pauvreté a fait renoncer Jesus-Christ. Quelque grande que soit la perte que nous avons faite de nos Maisons, de nos meubles, des ornemens de nos Eglises & des vases sacrés, nous la comptions pour rien : mais la perte des ames de nos Chrétiens, voilà ce qui met le comble à nos douleurs. Il sont sortis du bercail plûtôt par foiblesse ou par surprise, que par malignité. Nous allons à présent courir après eux, & nous ne perdons pas l'espérance d'en ramener plu-

ſieurs, & d'ajoûter même au troupeau de nouvelles brebis. Le ſang qui coule, va arroſer cette Miſſion, & y opérer les merveilles qu'il opéroit autrefois : s'il ne ſuffit pas encore pour la Chine, nous en avons de tout prêt dans nos veines : nous eſpérons que le Seigneur en agréera le ſacrifice pour fertiliſer la moiſſon.

L'occaſion, MES RÉVÉRENDS PERES, *s'eſt bien-tôt préſentée de mettre en pratique de ſi grands ſentimens. Nous apprenons par les dernieres Lettres de la Chine, que dans la Province de* Kiang-nan, *deux Jéſuites*

Jésuites ont été assés heureux pour rendre à Jesus-Christ ce noble témoignage que lui rendoient autrefois les Martyrs ; & qu'après avoir été pour son Nom adorable condamnés à la mort par les Mandarins, & ensuite par l'Empereur, ils ont été étranglés dans leur Prison.

Il ne me reste plus qu'à vous informer des différentes causes d'une Persécution si barbare, & pourquoi la Province de Fokien *a vû paroître les premieres étincelles, qui ont ensuite embrasé tout l'Empire.*

Outre la haine que le premier Ministre porte à la Religion Chrétienne, mille circons-

tances ont contribué à rendre le Gouvernement inquiet & ſoupçonneux, & ont attiré ſur le Fokien, *toute ſon attention.*

Cette Province n'eſt pas éloignée des Philippines. Ses Habitans ont un grand commerce à Manille & à Batavia, & ſont plus hardis, plus remuans & plus réſolus, que la plûpart des autres Chinois. Les Chrétientés qui ſont dans le Fokien *& que cultivent les Peres Dominicains, ſont près de la mer & dans des lieux importans. Toutes ces conſidérations ont favoriſé les bruits impoſteurs répandus contre les cinq Dominicains qui viennent d'en être la victime.*

On diſoit que ces Peres étoient venus des Philippines ; que ces Iſles ſont Chrétiennes & ſoumiſes au Roi d'Eſpagne ; que ce Prince en a fait la conquête par le moyen des Miſſionnaires, qu'il y avoit envoyés avec de grandes ſommes d'argent, pour y faire des Chrétiens ; & qu'ainſi, c'eſt en embraſſant le Chriſtianiſme, que ces peuples ſont devenus Sujets de la Monarchie eſpagnole. On ajoûtoit, que les Miſſionnaires ont des catalogues exacts des noms & du nombre des Chrétiens Chinois, & que ces catalogues ſont envoyés en Europe.

Sur ces accuſations vaines & frivoles, comme l'on voit, les

Chrétiens des Peres Dominicains ont été ſoupçonnés de révolte. On a voulu ſçavoir enſuite s'il n'y avoit point ailleurs des Miſ- ſionnaires cachés, qui euſſent des correſpondances avec les Chré- tiens du Fokien. *De-là, les recherches ordonnées dans tout l'Empire. Quant aux autres griefs qu'on oppoſe au Chriſtia- niſme, ce n'eſt qu'une ſuite de déclamations vagues, calomnieu- ſes, & ſans aucun fondement.*

Tant d'injuſtes préjugés ont été ſuivis d'une infinité de cir- conſtances funeſtes, qui tendent toutes à la ruine & à la deſtruc- tion totale de la Foi dans l'Em- pire de la Chine. La perte qu'a

ſait l'Empereur, du Prince héritier de ſa Couronne, fils unique de l'Impératrice, & de l'Impératrice elle-même, lui a cauſé un ſi violent chagrin, qu'il en eſt devenu preſque furieux. Tout lui déplaît, tout l'inquiéte. Dans les accès de ſa mélancolie, il donne les ordres les plus cruels.

D'ailleurs, l'Empire ſe trouve aujourd'hui dans une ſorte de criſe. Il n'y a de toutes parts que déſordres, révoltes, guerres, peſte & famine. Ces calamités publiques ont déterminé le Monarque à envoyer dans les Provinces ordre de faire mourir tous les rebelles qui ſeront arrêtés, ſans qu'il ſoit néceſſaire de

recourir à lui pour la confirmation des Sentences de mort. Il eſt aiſé de concevoir combien ce nouvel ordre ſera fatal aux Chrétiens, qu'on ne ceſſe de repréſenter à la Cour, comme des ſéditieux, qui ſous le voile de la Religion couvrent de noirs complots contre l'Etat.

Pour ſurcroît de malheur, Dieu permet que dans le même-tems que la Foi eſt perſécutée, il s'éleve dans l'Empire des Sectes diaboliques qui en troublent la tranquillité. On les pourſuit avec la derniere rigueur ; mais le comble de l'affliction, eſt que l'on confond le nom Chrétien avec ces Sectes déteſtables ; ou

que si on le distingue, c'est en le regardant comme plus odieux encore & plus infâme qu'elles. La haine des Tribunaux est montée à un si étrange excès, que les Chrétiens leur paroissent des bêtes, qui n'ont d'homme que la figure : ce sont leurs propres expressions dans un grand nombre d'Edits publiés contre eux. Telle est la situation déplorable d'une Mission autrefois si florissante.

Mais je ne m'apperçois pas, Mes Révérends Peres, *que je m'arrête trop long-tems sur ce sujet, & que je ne dois point prévenir ici la suite & le détail des événemens, qui se*

trouvent dans la Relation même dont je vous entretiens.

La Lettre qui vient après cette Relation, plaira, ſans doute, aux Artiſtes. Elle eſt une ſuite de celle du Pere Cœurdoux, *que vous avez lûe dans le* 26e. *Recueil, & qui traite de la maniere dont on peint les Toiles dans l'Inde.*

Enfin, la Piéce qui termine ce Recueil vous rappellera le ſouvenir d'un tragique événement, que les nouvelles publiques vous ont annoncé dans le tems; mais dont le détail vous étoit inconnu. Je parle du Tremblement de terre qui a renverſé Lima, *& abîmé* Callao. *Il*

est difficile de lire toutes les circonstances d'un accident si funeste, sans élever son esprit à Dieu, sans adorer cette puissance suprême, qui d'un souffle ébranle la terre jusques dans ses fondemens, souléve les flots, & leur fait engloutir les Villes entieres. Puissent tous ceux qui liront ce Volume, être engagés ainsi, par les différents objets qu'il présente, à payer au Seigneur le tribut de crainte & d'amour qui lui est dû.

C'est à lui procurer cette gloire que se sont toujours attachés les Auteurs des Volumes précédens. Mais, ce qu'on auroit peine à croire, il est des hommes

dans le Chriſtianiſme même, qui paroiſſent ne point goûter une fin ſi noble & ſi Chrétienne. L'anonyme, par exemple, qui s'eſt approprié les 26. Tomes de nos Lettres, & qui tout récemment les a fait imprimer ſous le titre de Recueil d'Obſervations curieuſes, &c. *n'a pas fait difficulté dans cette Edition tronquée, de ſupprimer généralement tout ce qui regarde la Religion, tout ce qui a rapport à la vertu, à l'édification, & à la piété. Pour nous, loin d'adopter ce nouveau ſyſtême, nous nous ferons toujours un devoir de mêler tellement dans cet Ouvrage l'agréable à l'utile,*

que les choſes édifiantes en ſoient véritablement l'ame, & que ce qu'il y aura de curieux, n'en ſoit, pour ainſi dire, que l'acceſſoire, & comme un ſimple accompagnement.

Tandis que la main de Dieu s'appeſantiſſoit ſur le Pérou, par le terrible fléau dont je viens de parler; la partie de l'Inde, qui eſt ſous la domination du Roi de Portugal, a éprouvé, au contraire, les plus grandes faveurs du Ciel, par des victoires & des conquêtes qui ont rendu le nom Portugais redoutable à toutes les Nations voiſines.

On peut dire que l'ouverture du Tombeau de ſaint François

Xavier, fut comme les prémices & le gage certain de cette éclatante proſpérité. Perſonne n'ignore qu'après la mort de ce grand Apôtre, ſon Corps reſta pluſieurs mois dans la terre, ſous la chaux vive, ſans rien perdre de ſa fraîcheur & de ſa beauté; mais la merveille de nos jours, eſt qu'au bout de deux ſiécles, le Ciel le préſerve encore de la corruption.

Ce fut en 1744 *que M. d'Almeïda, Marquis de Caſtelnuovo, Vice-Roi des Indes, & M. l'Archevêque de Goa, tous les deux nouvellement arrivés de Lisbonne, vinrent par ordre du Roi de Portugal dans notre Mai-*

ſon de Goa, & demanderent avec inſtance qu'il leur fût permis de baiſer au nom de S. M. les pieds de l'Apôtre des Indes & du Japon.

Cette demande n'étoit pas de nature à pouvoir être refuſée. On fit donc après les préparatifs néceſſaires, l'ouverture du Tombeau, & l'on vit, avec une joye inexprimable, le vénérable Corps, parfaitement conſervé, n'exhalant aucune mauvaiſe odeur, & paroiſſant même environné d'une ſplendeur extraordinaire. La tête du Saint a encore ſes cheveux. On examina ſon viſage, ſa main, ſa poitrine & ſes pieds, & l'on n'y re-

marqua aucune altération.

Après avoir considéré avec respect & avec admiration ce saint dépôt, on le mit dans un nouveau cercueil plus décent, & plus digne de ce riche trésor.

Le Vice-Roi, & après lui l'Archevêque revêtu de ses habits Pontificaux, s'approcherent du Saint ; le Prélat ôta sa mître & la mit à ses pieds : l'un & l'autre demeurerent près d'une demi-heure à genoux, en Oraison, versant avec abondance de ces larmes délicieuses, que la piété fait répandre. Ensuite ils lui baiserent les pieds, & nommerent distinctement toutes les Per-

ſonnes de la Famille Royale, à l'intention deſquelles ils les baiſoient, répétant pluſieurs fois le nom de S. M. & du ſouverain Pontife.

La Cérémonie achevée, l'Archevêque célébra la Meſſe à l'intention du Roi, ſur l'Autel qui eſt placé vis-à-vis du Tombeau. Le Vice-Roi y aſſiſta, & parut pénétré de la plus ſenſible dévotion. La vûe du Corps du ſaint Apôtre lui avoit inſpiré une ſi grande confiance, qu'il ne doutoit nullement, ainſi qu'il le dit lui-même, qu'avec une ſi puiſſante protection, les Portugais ne triomphaſſent bien-tôt des Puiſſances infidéles, dont ils ſont

environnés : heureux & saint pressentiment que les plus grands succès ont en moins de deux ans pleinement justifié.

En effet, dès l'année suivante, le Vice-Roi, ayant puissamment armé pour venger la Couronne de Portugal des insultes que ne cessoit de lui faire le Buonsolo, *Prince voisin de* Goa, *homme fier, violent, & ambitieux; il entra en campagne, attaqua ce dangereux ennemi par terre & par mer, prit d'assaut ses meilleures places, ses châteaux les mieux fortifiés, défit ses troupes, quoique nombreuses & aguerries, & partout victorieux revint à* Goa *re-*

mercier le Saint, dont il avoit eu ſoin d'implorer la protection avant que de prendre les armes.

Une ſeconde Campagne acheva de dompter ces Peuples infidéles. Leurs Forteresſes, leurs Flottes, leurs Magaſins, leurs Arſenaux, tout tomba ſous la puiſſance du brave & prudent Vice-Roi, que l'Apôtre des Indes ſecondoit ſi viſiblement.

La nouvelle de tant d'heureux événemens, ne fut pas plûtôt arrivée en Portugal, que le Roi, pour ſignaler ſa reconnoiſſance envers ſaint Xavier, à qui, après Dieu, il en attribuoit toute la gloire, ſupplia le Sou-

verain Pontife de déclarer ce Grand Apôtre, Protecteur principal de toute l'Inde Orientale, depuis le Cap de Bonne-Espérance, jusqu'au Japon & à la Chine, en y comprenant toutes les Isles, Contrées & Provinces, qui se trouvent dans cette vaste étendue. Et c'est ce que le Saint Pere, touché des pieux motifs qui animent ce Monarque, lui a, en effet, accordé par un Bref daté du 24 *Février* 1747.

Il faut espérer que ce Grand Saint, si solemnellement déclaré Protecteur des Indes, remplira bien-tôt toute l'étendue de ce titre glorieux, qu'il attirera sur elles les regards favorables du Sei-

gneur, & qu'il fera cesser enfin la cruelle persécution, qui en ravage la portion la plus considérable.

Je suis, avec beaucoup de respect, dans l'union de vos saints Sacrifices,

MES RÉVÉRENDS PERES,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur, L. PATOUILLET, de la Compagnie de JESUS.

APPROBATION

du Censeur Royal.

J'Ai lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, le vingt-septiéme Recueil des *Lettres Edifiantes & Curieuses*, écrites des Missions Etrangeres. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 21. Mai 1749.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

Permission du R. P. Provincial.

JE soussigné Provincial de la Compagnie de JESUS, en la Province de France, suivant le pouvoir que j'ai reçû de notre R. P. Général, permets au P. Louis Patoüillet de la même Compagnie, de faire imprimer un Livre intitulé: 27e. *Tome des Lettres Edifiantes & Curieuses*, qu'il a composé & qui a été vû & approuvé par trois Théologiens de notre Compagnie : en foi de quoi j'ai signé la présente. A Vannes, le 29. Mai, 1749.

J. J. DE LA GRANDVILLE, de la Compagnie de Jesus.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé HIPPOLYTE-LOUIS GUERIN, Libraire à Paris, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au public un Ouvrage qui a pour titre : *Lettres Edifiantes & Curieuſes, écrites des Miſſions Etrangeres par quelques Miſſionnaires de la Compagnie de Jeſus*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage en un ou pluſieurs Volumes, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de neuf années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Libraires, Imprimeurs, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient,

d'en introduire d'impreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéiſſance, comme auſſi, d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changemens ou autres, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers auditExpoſant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée attachée pour modéle ſous le contre-ſcel des Préſentes, que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixiéme Avril mil ſept cent vingt-cinq; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-

cher & féal Chevalier le Sieur DAGUES-SEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France; le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés, féaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'original: Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Paris le ſeptiéme jour du mois de Juin, l'an de grace mil ſept cens quarante-neuf, & de notre regne le trente-quatriéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, SAINSON.

J'ai cédé le préſent Privilége aux R. R.

P. P. Jésuites, de la Maison Professe de Paris. Fait à Paris, ce dix Juin 1749.

H. L. GUERIN.

Registré ensemble la Cession sur le Registre XII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 172. fol. 163. conformément au Réglement de 1723. qui fait défense, Art. IV. à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, à la charge de fournir à la susdite Chambre huit Exemplaires de chacun, prescrits par l'article 108. du même Réglement. A Paris, le 13. Juin 1749.

Signé, CAVELIER, *Syndic.*



LETTRE
DU FRERE
ATTIRET
DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Peintre au ſervice de l'Empereur de la Chine.

A M. D'ASSAUT.

A Pekin, le 1. Novembre 1743.

ONSIEUR,

La paix de N. S.

C'EST avec un plaiſir infini que j'ai reçû vos deux Lettres; la premiere du 13 Octobre 1742. & la ſeconde du 2. Novembre

ſuivant. Nos Miſſionnaires, à qui j'ai communiqué le détail intéreſſant qu'elles renferment ſur les principaux événemens de l'Europe, ſe joignent à moi pour vous en faire de très-ſinceres remercimens ; j'ai outre cela des actions de graces à vous rendre pour la boëte qui m'a été remiſe de votre part, remplie d'ouvrages en paille, en grains & en fleurs. Ne faites plus, je vous prie, de ces ſortes de dépenſes : la Chine à cet égard, & ſur-tout pour les fleurs, eſt bien au-deſſus de l'Europe.

Je viens enſuite à vos plaintes. Vous trouvez, Monſieur, mes Lettres trop rares ; mais autant que je puis m'en ſouvenir, je vous ai écrit tous les ans depuis mon départ de Macao. Ce n'eſt donc pas ma faute, ſi tous les ans vous n'avez pas re-

çû de mes nouvelles. Dans un trajet si long est-il surprenant que des Lettres s'égarent ? D'ici à Canton, où sont les vaisseaux Européans, c'est-à-dire dans un espace de sept cens lieues, il arrive plus d'une fois chaque année que les Lettres se perdent. La poste dans la Chine n'est que pour l'Empereur & pour les grands Officiers : le public n'y a aucun droit. Ce n'est qu'en cachette & par intérêt que le Postillon se charge des Lettres particuliéres. Il faut d'avance lui payer le port; & s'il se trouve trop chargé, il les brûle ou il les jette, sans risque d'être recherché.

Mes Lettres en second lieu vous paroissent trop courtes, & vous ne voulez pas que je vous renvoie, comme je fais, aux livres qui parlent des mœurs &

des coûtumes de la Chine. Mais ſuis-je en état de vous rien dire qui ſoit auſſi clair & auſſi bien exprimé? Je ſuis nouvellement arrivé; à peine ſçais-je un peu bégayer le Chinois. S'il ne s'agiſſoit que de peinture, je me flatterois de vous en parler avec quelque connoiſſance: mais ſi, pour vous complaire, je me hazarde à répondre à tout, ne riſqué-je pas de me tromper? Je vois bien cependant, que, quoi qu'il en coûte, il faut vous contenter. Je vais donc l'entreprendre. Je ſuivrai par ordre les queſtions que contiennent vos dernieres Lettres, & j'y répondrai de mon mieux, ſimplement, & avec la franchiſe que vous me connoiſſez.

Je vous parlerai d'abord de mon voyage de Macao ici, car c'eſt l'objet de votre premiere

question. Nous y sommes venus appellés par l'Empereur, ou plûtôt avec sa permission. On nous donna un Officier pour nous conduire; on nous fit accroire qu'on nous défrayeroit; mais on ne le fit qu'en paroles, &, à peu de choses près, nous vinmes à nos dépens. La moitié du voyage se fait dans des barques. On y mange, on y couche; & ce qu'il y a de singulier, c'est que les honnêtes gens n'osent ni descendre à terre, ni se mettre aux fenêtres de la barque, pour voir le pays par où l'on passe. Le reste du voyage se fait dans une espéce de cage, qu'on veut bien appeller litiére. On y est enfermé pendant toute la journée: le soir la litiére entre dans l'auberge, & encore quelle auberge! de façon qu'on arrive à Pékin sans avoir rien

vû : & la curiosité n'est pas plus satisfaite, que si l'on avoit toujours été enfermé dans une chambre.

D'ailleurs, tous le pays qu'on trouve sur cette route est un assez mauvais pays, & quoique le voyage soit de six ou sept cens lieues, on n'y rencontre rien qui mérite attention, & l'on ne voit ni monumens, ni édifices, si ce n'est quelques *Miao* ou Temples d'Idoles, qui sont des bâtimens de bois à rez-de-chaussée, dont tout le prix & toute la beauté consistent en quelques mauvaises peintures & quelques vernis fort grossiers. En vérité, quand on a vû ce que l'Italie & la France ont de monumens & d'édifices, on n'a plus que de l'indifférence & du mépris pour tout ce que l'on voit ailleurs.

Il faut cependant en excepter

le Palais de l'Empereur à Pékin, & ſes maiſons de plaiſance; car tout y eſt grand, & véritablement beau, ſoit pour le deſſein, ſoit pour l'exécution, & j'en ſuis d'autant plus frappé que nulle part rien de ſemblable ne s'eſt offert à mes yeux.

J'entreprendrois volontiers de vous en faire une deſcription qui pût vous en donner une idée juſte; mais la choſe ſeroit trop difficile, parce qu'il n'y a rien dans tout cela qui ait du rapport à notre maniere de bâtir& à toute notre architecture. L'œil ſeul en peut ſaiſir la véritable idée; auſſi, ſi jamais j'ai le tems, je ne manquerai pas d'en envoyer en Europe quelques morceaux bien deſſinés.

Le Palais eſt au moins de la grandeur de Dijon (je vous nomme cette ville; parce que

vous la connoiſſez.) Il conſiſte en général dans une grande quantité de corps de logis, détachés les uns des autres, mis dans une belle ſymmétrie, & ſéparés par de vaſtes cours, par des jardins & des parterres. La façade de tous ces corps de logis eſt brillante par la dorure, le vernis & les peintures. L'intérieur eſt garni & meublé de tout ce que la Chine, les Indes & l'Europe ont de plus beau, & de plus précieux.

Pour les maiſons de plaiſance, elles ſont charmantes. Elles conſiſtent dans un vaſte terrein, où l'on a élevé à la main de petites montagnes, hautes depuis 20. juſqu'à 50. à 60. pieds, ce qui forme une infinité de petits vallons. Des canaux d'une eau claire arroſent le fonds de ces vallons, & vont ſe rejoindre en

plusieurs endroits pour former des étangs & des mers. On parcourt ces canaux, ces mers & ces étangs, sur de belles & magnifiques barques : j'en ai vû une de treize toises de longueur & de quatre de largeur, sur laquelle étoit une superbe maison. Dans chacun de ces vallons, sur le bord des eaux, sont des bâtimens parfaitement assortis de plusieurs corps de logis, de cours, de galeries ouvertes & fermées, de jardins, de parterres, de cascades, &c. Ce qui fait un assemblage dont le coup d'œil est admirable.

On sort d'un vallon, non par de belles allées, droites comme en Europe ; mais par des zigzags, par des circuits, qui sont eux-mêmes ornés de petits pavillons, de petites grottes, & au sortir desquels on retrouve

un fecond vallon tout différent du premier, foit pour la forme du terrein, foit pour la ftructure des bâtimens.

Toutes les montagnes & les collines font couvertes d'arbres, fur-tout d'arbres à fleurs, qui font ici très-communs. C'eft un vrai Paradis terreftre. Les canaux ne font point, comme chez nous, bordés de pierres de taille tirées au cordeau; mais tout ruftiquement, avec des morceaux de roche, dont les uns avancent, les autres reculent, & qui font pofés avec tant d'art, qu'on diroit que c'eft l'ouvrage de la nature. Tantôt le canal eft large, tantôt il eft étroit: ici il ferpente, là il fait des coudes, comme fi réellement il étoit pouffé par les collines & par les rochers. Les bords font femés de fleurs qui fortent des ro-

cailles, & qui paroissent y être l'ouvrage de la nature : chaque saison a les siennes.

Outre les canaux il y a partout des chemins, ou plûtôt des sentiers qui sont pavés de petits caillous, & qui conduisent d'un vallon à l'autre. Ces sentiers vont aussi en serpentant ; tantôt ils sont sur les bords des canaux, tantôt ils s'en éloignent.

Arrivé dans un vallon, on apperçoit les bâtimens. Toute la façade est en colomnes, & en fenêtres : la charpente dorée, peinte, vernissée : les murailles de brique grise, bien taillée, bien polie : les toits sont couverts de tuiles vernissées, rouges, jaunes, bleues, vertes, violettes, qui par leur mélange & leur arrangement font une agréable variété de compartimens & de desseins. Ces bâti-

mens n'ont presque tous qu'un rez-de chaussée. Ils sont élevés de terre, de deux, quatre, six ou de huit pieds. Quelques-uns ont un étage. On y monte, non par des degrés de pierre façonnés avec art, mais par des rochers, qui semblent être des degrés faits par la nature. Rien ne ressemble tant à ces Palais fabuleux de Fées, qu'on suppose au milieu d'un désert, élevés sur un roc dont l'avenue est raboteuse, & va en serpentant.

Les appartemens intérieurs répondent parfaitement à la magnificence du dehors. Outre qu'ils sont très-bien distribués, les meubles & les ornemens y sont d'un goût exquis, & d'un très-grand prix. On trouve dans les cours & dans les passages, des vases de marbre, de porce-

laine, de cuivre, pleins de fleurs. Au-devant de quelques-unes de ces maisons, au lieu de statues immodestes, on a placé sur des pieds d'estaux de marbre, des figures en bronze ou en cuivre, d'animaux symboliques, & des urnes pour brûler des parfums.

Chaque vallon, comme je l'ai déjà dit, a sa maison de plaisance; petite, eû égard à l'étendue de tout l'enclos, mais en elle-même assez considérable pour loger le plus grand de nos Seigneurs d'Europe avec toute sa suite. Plusieurs de ces maisons sont bâties de bois de cédre, qu'on amene à grands frais de cinq cens lieues d'ici. Mais combien croirez vous qu'il y a de ces Palais, dans les différens vallons de ce vaste enclos? Il y en a plus de deux cens, sans compter autant de maisons pour

les Eunuques, car ce ſont eux qui ont la garde de chaque Palais, & leur logement eſt toûjours à côté, à quelque toiſe de diſtance : logement aſſez ſimple, & qui pour cette raiſon eſt toûjours caché par quelque bout de mur, ou par les montagnes.

Les canaux ſont coupés par des ponts de diſtance en diſtance, pour rendre la communication d'un lieu à l'autre plus aiſée. Ces ponts ſont ordinairement de briques, de pierres de taille, quelques-uns de bois; & tous aſſez élevés pour laiſſer paſſer librement les barques.

Ils ont pour garde-fous des baluſtrades de marbre blanc travaillées avec art & ſculptées en bas-reliefs. Du reſte ils ſont toûjours différens entr'eux pour la conſtruction. N'allez pas vous perſuader que ces ponts aillent en

droiture : point du tout ; ils vont en tournant & en ſerpentant, de ſorte que tel pont pourroit n'avoir que 30. à 40. pieds, s'il étoit en droite ligne, qui par les contours qu'on lui fait faire, ſe trouve en avoir cent ou deux cens. On en voit qui, ſoit au milieu, ſoit à l'extrémité, ont de petits pavillons de repos, portés ſur 4. 8. ou 16. colomnes. Ces pavillons ſont pour l'ordinaire ſur ceux des ponts, d'où le coup d'œil eſt le plus beau. D'autres ont aux deux bouts des arcs de triomphe de bois, ou de marbre blanc, d'une très-jolie ſtructure, mais infiniment éloignée de toutes nos idées Européanes.

J'ai dit plus haut que les canaux vont ſe rendre & ſe décharger dans des baſſins, dans des mers. Il y a en effet un de

ces baſſins qui a près d'une demi-lieue de diamétre en tous ſens, & à qui on a donné le nom de mer. C'eſt un des plus beaux endroits de cette maiſon de plaiſance. Autour de ce baſſin, il y a ſur les bords, de diſtance en diſtance, de grands corps de logis, ſéparés entr'eux par des canaux & par ces montagnes factices dont j'ai déjà parlé.

Mais ce qui eſt un vrai bijou, c'eſt une iſle ou rocher, qui au milieu de cette mer s'éleve d'une maniére raboteuſe & ſauvage, à une toiſe ou environ au-deſſus de la ſurface de l'eau. Sur ce rocher eſt bâti un petit Palais, où cependant l'on compte plus de cent chambres ou ſallons. Il a quatre faces, & il eſt d'une beauté & d'un goût que je ne ſçaurois vous expri-

mer. La vûe en eſt admirable. De-là on voit tous les Palais, qui par intervalle ſont ſur les bords de ce baſſin; toutes les montagnes qui s'y terminent; tous les canaux qui y aboutiſſent, pour y porter ou pour en recevoir leurs eaux; tous les ponts qui ſont ſur l'extrémité ou à l'embouchure des canaux; tous les pavillons ou arcs de triomphe qui ornent ces ponts; tous les boſquets qui ſéparent ou couvrent tous les Palais, pour empêcher que ceux qui ſont d'un même côté, ne puiſſent avoir vûe les uns ſur les autres.

Les bords de ce charmant baſſin ſont variés à l'infini. Aucun endroit ne reſſemble à l'autre : ici ce ſont des quais de pierre de taille, où aboutiſſent des galeries, des allées & des

chemins: là ce ſont des quais de rocaille, conſtruits en eſpéce de degrés avec tout l'art imaginable: ou bien ce ſont de belles terraſſes, & de chaque côté un degré pour monter aux bâtimens qu'elles ſupportent; & au-delà de ces terraſſes, il s'en éleve d'autres avec d'autres corps de logis en amphithéatre. Ailleurs, c'eſt un bois d'arbres à fleurs qui ſe préſente à vous : un peu plus loin vous trouvez un boſquet d'arbres ſauvages, & qui ne croiſſent que ſur les montagnes les plus déſertes. Il y a des arbres de haute futaye & de bâtiſſe; des arbres étrangers, des arbres à fleurs, des arbres à fruit.

On trouve auſſi ſur les bords de ce même baſſin quantité de cages & de pavillons, moitié dans l'eau & moitié ſur terre, pour toute ſorte d'oiſeaux aqua-

tiques ; comme ſur terre on rencontre de tems en tems, de petites ménageries & de petits parcs pour la chaſſe. On eſtime ſur-tout une eſpéce de poiſſons dorés, dont en effet la plus grande partie eſt d'une couleur auſſi brillante que l'or, quoiqu'il s'en trouve aſſez grand nombre d'argentés, de bleus, de rouges, de verts, de violets, de noirs, de gris de lin & de toutes ces couleurs mêlées enſemble. Il y en a pluſieurs réſervoirs dans tout le jardin; mais le plus conſidérable eſt celui-ci : c'eſt un grand eſpace entouré d'un treillis fort fin de fil de cuivre, pour empêcher les poiſſons de ſe répandre dans tout le baſſin.

Enfin pour vous faire mieux ſentir toute la beauté de ce ſeul endroit, je voudrois pouvoir vous y tranſporter, lorſque ce

baſſin eſt couvert de barques dorées, vernies, tantôt pour la promenade, tantôt pour la pêche, tantôt pour le combat, la joute & autres jeux : mais ſurtout une belle nuit, lorſqu'on y tire des feux d'artifice, & qu'on illumine tous les Palais, toutes les barques & preſque tous les arbres. Car en illuminations, en feux d'artifice, les Chinois nous laiſſent bien loin derriére eux; & le peu que j'en ai vû, ſurpaſſe infiniment tout ce que j'avois vû dans ce genre en Italie & en France.

L'endroit où loge ordinairement l'Empereur, & où logent auſſi toutes ſes femmes, l'Impératrice, les *Koucy* * *fey*, les *féy*,

* Ce ſont les titres des femmes, plus ou moins grands, ſelon qu'elles ſont plus ou moins en faveur. Le nom de l'Impératrice eſt *Hoang héou*; celui de l'Impératrice mere eſt *Tayhéou*.

les *Pins*, les *Koucigin*, les *Tchangtsai*, les femmes de chambre, les Eunuques, est un assemblage prodigieux de bâtimens, de cours, de jardins, &c. En un mot, c'est une ville, qui a au moins l'étendue de notre petite ville de Dôle. Les autres Palais ne sont gueres que pour la promenade, pour le dîné & le soupé.

Ce logement ordinaire de l'Empereur, est immédiatement après les portes d'entrée, les premieres salles, les salles d'audience, les cours & leurs jardins. Il forme une isle. Il est entouré de tous les côtés par un large & profond canal. On pourroit l'appeller un Sérail. C'est dans les appartemens qui le composent, qu'on voit tout ce qu'on peut imaginer de plus beau en fait de meubles, d'or-

nemens, de peintures, (j'entens dans le goût Chinois) de bois précieux, de vernis du Japon & de la Chine, de vases antiques de porcelaine, de soiries, d'étoffes d'or & d'argent. On a réuni là tout ce que l'art & le bon goût peuvent ajoûter aux richesses de la nature.

De ce logement de l'Empereur le chemin conduit presque tout droit à une petite ville, bâtie au milieu de tout l'enclos. Son étendue est d'un quart de lieue en tout sens. Elle a ses quatre portes aux quatre points cardinaux; ses tours, ses murailles, ses parapets, ses crénaux. Elle a ses rues, ses places, ses temples, ses halles, ses marchés, ses boutiques, ses tribunaux, ses palais, son port. Enfin tout ce qui se trouve en grand dans la capitale de l'Empire, s'y trouve en petit.

Vous ne manquerez pas de demander à quel usage est destinée cette ville, où tout doit être, pour ainsi dire, étranglé & dès-là fort médiocre. Est-ce afin que l'Empereur puisse s'y mettre en sûreté en cas de malheur, de révolte ou de révolutions ? Elle peut avoir cet usage, & cette vûe a pû entrer dans le dessein de celui qui l'a fait construire. Mais son principal motif a été de se procurer le plaisir de voir en raccourci tout le fracas d'une grande ville, toutes les fois qu'il le souhaiteroit.

Car un Empereur Chinois est trop esclave de sa grandeur pour se montrer au public quand il sort. Il ne voit rien; les maisons, les boutiques, tout est fermé. Par tout on tend des toiles pour empêcher qu'il ne soit ap-

perçû. Plusieurs heures même avant qu'il passe, il n'est permis à personne de se trouver sur son chemin, & cela sous peine d'être maltraité par les Gardes. Quand il marche hors des villes, dans la campagne, deux hayes de Cavaliers, s'avancent fort au loin de chaque côté, autant pour écarter tout ce qui s'y trouve d'hommes, que pour la sûreté de la personne du Prince. Obligés ainsi de vivre dans cette espéce de solitude, les Empereurs Chinois ont de tout tems tâché de se dédommager & de suppléer, les uns d'une façon, les autres d'une autre, aux divertissemens publics, que leur grandeur les empêche de prendre.

Cette ville donc, sous le regne de l'Empereur regnant, comme sous celui de son Pere qui l'a fait

fait bâtir, est destinée à faire représenter par les Eunuques plusieurs fois l'année; tout le commerce, tous les marchés, tous les arts, tous les métiers, tout le fracas, toutes les allées, les venues, & même les friponneries des grandes villes. Aux jours marqués, chaque Eunuque prend l'habit de l'état & de la profession qui lui sont assignés. L'un est un marchand, l'autre un artisan; celui-ci un soldat, celui-là un officier. On donne à l'un une brouette à pousser; à l'autre des panniers à porter: enfin chacun a le distinctif de sa profession. Les vaisseaux arrivent au port, les boutiques s'ouvrent; on étale les marchandises: un quartier est pour la soye, un autre pour la toile; une rue pour les porcelaines, une pour les vernis. Tout est

diſtribué. Chez celui ci on trouve des meubles; chez celui-là des habits, des ornemens pour les femmes; chez un autre des livres pour les curieux & les ſçavans. Il y a des cabarets pour le thé & pour le vin; des auberges pour les gens de tout état. Des Colporteurs vous préſentent des fruits de toute eſpéce, des rafraîchiſſemens en tout genre. Des Merciers vous tirent par la manche, & vous harcellent pour vous faire prendre de leurs marchandiſes. Là tout eſt permis. On y diſtingue à peine l'Empereur du dernier de ſes Sujets. Chacun annonce ce qu'il porte : on s'y querelle, on s'y bat; c'eſt le vrai tracas des halles. Les Archers arrêtent les querelleurs; on les conduit aux Juges dans leur tribunal. La diſpute s'examine & ſe juge : on con-

damne à la bastonnade : on fait exécuter l'arrêt, & quelquefois un jeu se change pour le plaisir de l'Empereur en quelque chose de trop réel pour le patient.

Les Filoux ne sont pas oubliés dans cette fête. Ce noble emploi est confié à un bon nombre d'Eunuques des plus alertes, qui s'en acquittent à merveille. S'ils se laissent prendre sur le fait, ils en ont la honte & on les condamne, ou du moins on fait semblant de les condamner, à être marqués, bastonnés ou exilés selon la gravité du cas, ou la qualité du vol. S'ils filoutent adroitement, les rieurs sont pour eux, ils ont des applaudissemens, & le pauvre marchand est débouté de ses plaintes. Cependant tout se retrouve, la Foire étant finie.

Cette Foire ne se fait, comme

je l'ai déjà dit, que pour le plaiſir de l'Empereur, de l'Impératrice & des autres femmes. Il eſt rare qu'on y admette quelques Princes ou quelques Grands; & s'ils y ſont admis, ce n'eſt que quand les femmes ſe ſont retirées. Les marchandiſes qu'on y étale, & qu'on y vend, appartiennent pour la plus grande partie aux marchands de Pékin, qui les confient aux Eunuques, pour les vendre réellement: ainſi tous les marchés ne ſont pas feints & ſimulés. L'Empereur achette toujours beaucoup, & vous ne devez pas douter qu'on ne lui vende le plus cher que l'on peut. Les femmes achettent de leur côté, & les Eunuques auſſi. Tout ce commerce, s'il n'y avoit rien de réel, manqueroit de cet intérêt piquant, qui rend le fraças

plus vif, & le plaisir plus solide.

Au commerce succede quelquefois le labourage ; il y a dans ce même enclos un quartier qui y est destiné. On y voit des champs, des prés, des maisons, des chaumines de laboureurs : tout s'y trouve ; les bœufs, les charues, les autres instrumens. On y seme du bled, du ris, des légumes ; toutes sortes de grains. On moissonne ; on cueille les fruits. Enfin l'on y fait tout ce qui se fait à la campagne, & dans tout on imite d'aussi près qu'on le peut, la simplicité rustique & toutes les manieres de la vie champêtre.

Vous avez lû sans doute qu'à la Chine il y a une fête fameuse, appellée la fête des lanternes : c'est le quinziéme de

la premiere lune qu'elle se célébre. Il n'y a point de si misérable Chinois, qui ce jour là n'allume quelque lanterne. On en fait & on en vend de toutes sortes de figures, de grandeurs & de prix. Ce jour-là toute la Chine est illuminée; mais nulle part l'illumination n'est si belle que chez l'Empereur & sur-tout dans la maison dont je vous fais la description. Il n'y a point de chambre, de salle, de galerie où il n'y ait plusieurs lanternes, suspendues au plancher. Il y en a sur tous les canaux, sur tous les bassins, en façon de petites barques, que les eaux amenent & ramenent. Il y en a sur les montagnes, sur les ponts, & presqu'à tous les arbres. Elles sont toutes d'un ouvrage fin, délicat; en figures de poissons, d'oiseaux, d'animaux,

de vases, de fruits, de fleurs, de barques, & de toute grosseur : il y en a de soie, de corne, de verre, de nacre & de toutes matieres. Il y en a de peintes, de brodées, de tout prix. J'en ai vû qui n'avoient pas été faites pour mille écus. Je ne finirois pas si je voulois vous en marquer toutes les formes, les matieres & les ornemens. C'est en cela, & dans la grande variété que les Chinois donnent à leurs bâtimens, que j'admire la fécondité de leur esprit : je serois tenté de croire que nous sommes pauvres & stériles en comparaison.

Aussi leurs yeux accoûtumés à leur architecture, ne goûtent pas beaucoup notre maniere de bâtir. Voulez-vous sçavoir ce qu'ils en disent, lorsqu'on leur en parle, ou qu'ils voient des

eſtampes qui repréſentent nos bâtimens ? Ces grands corps de logis, ces hauts pavillons les épouvantent ; ils regardent nos rues comme des chemins creuſés dans d'affreuſes montagnes, & nos maiſons comme des rochers à perte de vûe, percés de trous, ainſi que des habitations d'Ours & d'autres bêtes féroces. Nos étages ſur-tout, accumulés les uns ſur les autres, leur paroiſſent inſupportables ; ils ne comprennent pas comment on peut riſquer de ſe caſſer le col cent fois le jour, en montant nos degrés pour ſe rendre à un quatriéme ou cinquiéme étage. *Il faut*, diſoit l'Empereur Canghy, en voyant les plans de nos maiſons Européanes, *il faut que l'Europe ſoit un pays bien petit & bien miſérable, puiſqu'il n'y a pas aſſez de terrein pour étendre les*

villes, & qu'on est obligé d'y habiter en l'air. Pour nous, nous concluons un peu différemment, & avec raison.

Cependant je vous avouerai que, sans prétendre décider de la préférence, la maniere de bâtir de ce pays-ci me plaît beaucoup. Mes yeux & mon goût, depuis que je suis à la Chine, sont devenus un peu Chinois. Entre nous, l'Hôtel de Madame la Duchesse, vis-à-vis les Thuileries, ne vous paroît-il pas très-beau ? Il est pourtant presque à la Chinoise, & ce n'est qu'un rez-de-chaussée. Chaque pays a son goût & ses usages. Il faut convenir de la beauté de notre architecture ; rien n'est si grand ni si majestueux. Nos maisons sont commodes ; on ne peut pas dire le contraire. Chez nous on veut l'uniformité par-

tout, & la ſymmétrie. On veut qu'il n'y ait rien de dépareillé, de déplacé; qu'un morceau réponde exactement à celui qui lui fait face, ou qui lui eſt opposé: on aime auſſi à la Chine cette ſymmétrie, ce bel ordre, ce bel arrangement. Le Palais de Pékin dont je vous ai parlé au commencement de cette Lettre, eſt dans ce goût. Les Palais des Princes & des Seigneurs, les Tribunaux, les maiſons des particuliers un peu riches, ſuivent auſſi cette loi.

Mais dans les maiſons de plaiſance, on veut que preſque partout il regne un beau déſordre, une anti-ſymmétrie. Tout roule ſur ce principe: *C'eſt une campagne ruſtique & naturelle, qu'on veut repréſenter; une ſolitude, non pas un Palais bien ordonné dans toutes les regles de la ſymmétrie &*

du rapport. Aussi n'ai-je vû aucuns de ces petits Palais placés à une assez grande distance les uns des autres dans l'enclos de la maison de plaisance de l'Empereur, qui aient entre eux aucune ressemblance. On diroit que chacun est fait sur les idées & le modéle de quelques pays étrangers; que tout est posé au hazard & après coup; qu'un morceau n'a pas été fait pour l'autre. Quand on en entend parler, on s'imagine que cela est ridicule, que cela doit faire un coup d'œil désagréable. Mais quand on y est, on pense différemment, on admire l'art avec lequel cette irrégularité est conduite. Tout est de bon goût & si bien ménagé, que ce n'est pas d'une seule vûe qu'on en apperçoit toute la beauté. Il faut examiner piéce à piéce,

il y a de quoi s'amuser long-tems, & de quoi satisfaire toute sa curiosité.

Au reste, ces petits Palais ne sont pas, si je puis m'exprimer ainsi, de simples vuide-bouteilles. J'en ai vû bâtir un l'année derniére dans ce même enclos, qui couta à un Prince cousin-germain de l'Empereur, soixante Oüanes; * sans parler des ornemens & des ameublemens intérieurs, qui n'étoient pas sur son compte.

Encore un mot de l'admirable variété qui regne dans ces maisons de plaisance. Elle se trouve non-seulement dans la position, la vûe, l'arrangement, la distribution, la grandeur, l'élevation, le nombre des corps de

* Une Ouane vaut dix mille Taëls, le Taël vaut 7. liv. 10 sols, ainsi soixante Ouanes font quatre millions & demi.

logis, en un mot dans le total; mais encore dans les parties différentes dont ce tout est composé. Il me falloit venir ici pour voir des portes, des fenêtres de toute façon & de toute figure; de rondes, d'ovales, de quarrées & de tous les poligones; en forme d'éventail, de fleurs, de vases, d'oiseaux, d'animaux, de poissons: enfin de toutes les formes, régulieres & irrégulieres.

Je crois que ce n'est qu'ici qu'on peut voir des galeries telles que je vais vous les dépeindre. Elles servent à joindre des corps de logis assez éloignés les uns des autres. Quelquefois du côté intérieur, elles sont en pilastres, & au-dehors elles sont percées de fenêtres différentes entr'elles pour la figure. Quelquefois elles sont toutes en pilaf-

tres, comme celles qui vont d'un Palais à un de ces pavillons ouverts de toute part, qui ſont deſtinés à prendre le frais. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que ces galeries ne vont guére en droite ligne. Elles font cent détours, tantôt derriere un boſquet, tantôt derriere un rocher, quelquefois autour d'un petit baſſin. Rien n'eſt ſi agréable. Il y a en tout cela un air champêtre qui enchante & qui enleve.

Vous ne manquerez pas, ſur tout ce que je viens de vous dire, de conclure, & avec raiſon, que cette maiſon de plaiſance a dû couter des ſommes immenſes: il n'y a en effet qu'un Prince, maître d'un Etat auſſi vaſte que celui de la Chine, qui puiſſe faire une ſemblable dépenſe, & venir à bout en ſi peu de tems d'une ſi prodigieuſe

entreprise. Car cette maison est l'ouvrage de vingt ans seulement. Ce n'est que le pere de l'Empereur qui l'a commencée, & celui-ci ne fait que l'augmenter & l'embellir.

Mais il n'y a rien en cela qui doive vous étonner ni vous rendre la chose incroyable. Outre que les bâtimens sont presque tous des rez-de-chaussée; on multiplie les ouvriers à l'infini. Tout est fait lorsqu'on porte les matériaux sur le lieu. Il n'y a qu'à poser, & après quelques mois de travail la moitié de l'ouvrage est finie. On diroit que c'est un de ces Palais fabuleux qui se forment tout d'un coup par enchantement dans un beau vallon, ou sur la croupe d'une montagne. Au reste, cette maison de plaisance s'appelle *Yvenming yven*; c'est-à-dire, le jar-

din des jardins, ou le jardin par excellence. Ce n'eſt pas la ſeule qu'ait l'Empereur. Il en a trois autres dans le même goût, mais plus petites & moins belles. Dans l'un de ces trois Palais, qui eſt celui que bâtit ſon ayeul *Canghy*, loge l'Impératrice mere avec toute ſa Cour : il s'appelle *Tchamg tchun yven*, c'eſt-à-dire, le jardin de l'éternel printems. Ceux des Princes, des grands Seigneurs, ſont en raccourci ce que ceux de l'Empereur ſont en grand.

Peut-être direz-vous, à quoi ſert une ſi longue deſcription ? Il eût mieux valu lever les plans de cette magnifique maiſon & me les envoyer. Je répons, Monſieur, qu'il faudroit pour cela que je fuſſe au moins trois ans, à n'avoir autre choſe à faire ; au lieu

que je n'ai pas un moment à moi, & que je suis obligé de prendre sur mon sommeil pour vous écrire. D'ailleurs il faudroit encore qu'il me fût permis d'y entrer toutes les fois que je le souhaiterois, & d'y rester autant de tems qu'il seroit nécessaire. Bien m'en prend de sçavoir un peu peindre; sans cela je serois comme bien d'autres Européans, qui sont ici depuis vingt & trente ans, & qui n'y ont pas encore mis les pieds.

Il n'y a ici qu'un homme: c'est l'Empereur. Tous les plaisirs sont faits pour lui seul. Cette superbe maison de plaisance n'est guére vûe que de lui, de ses femmes & de ses Eunuques; il est rare que dans ses Palais & ses jardins il introduise ni Princes ni Grands au-delà des salles d'audience. De tous les

Européans qui ſont ici, il n'y a que les Peintres & les Horlogers, qui néceſſairement & par leurs emplois aient accès partout. L'endroit où nous peignons ordinairement, eſt un de ces petits Palais dont je vous ai parlé. C'eſt-là que l'Empereur nous vient voir travailler preſque tous les jours, de ſorte qu'il n'y a pas moyen de s'abſenter. Mais nous n'allons pas plus loin, à moins que ce qu'il y a à peindre ne ſoit de nature à ne pouvoir être tranſporté, car alors on nous introduit, mais avec une bonne eſcorte d'Eunuques. Il faut marcher à la hâte & ſans bruit, ſur le bout de ſes pieds, comme ſi on alloit faire un mauvais coup. C'eſt par-là que j'ai vû & parcouru tout ce beau jardin, & que je ſuis entré dans tous les appartemens. Le

ſéjour que l'Empereur y fait eſt de dix mois chaque année. On n'y eſt éloigné de Pékin qu'autant que Verſailles l'eſt de Paris. Le jour nous ſommes dans le jardin, & nous y dînons aux frais de l'Empereur : pour la nuit, nous avons dans une aſſez grande Ville ou Bourgade, proche du Palais, une maiſon que nous y avons achetée. Quand l'Empereur revient à la Ville, nous y revenons auſſi, & alors nous ſommes pendant le jour dans l'intérieur du Palais, & le ſoir nous nous rendons à notre Egliſe.

Voilà, Monſieur, un de ces points qu'on ne trouve pas dans les livres, & pour leſquels vous avez eu quelque raiſon de ne pas vouloir que je vous y renvoyaſſe. Il ne me reſte plus qu'à vous ſatisfaire ſur les autres articles. Vous voulez donc ſça-

voir de quelle maniére j'ai été reçû de l'Empereur ; comment il en uſe avec moi ; ce que je peins ; comment on eſt ici logé, nourri ; comment les Miſſionnaires y ſont traités ; s'ils prêchent librement ; s'il eſt permis aux Chinois de profeſſer la Religion Chrétienne : enfin ce que c'eſt que le nouveau Bref du S. Siége ſur les Cérémonies Chinoiſes : voilà bien de l'ouvrage que vous me donnez. Je ne ſçais ſi j'aurai le loiſir d'en tant faire. Je ſuis tenté de compoſer avec vous, & d'en laiſſer la moitié pour l'année prochaine. Commençons toûjours, & nous irons juſqu'où nous pourrons aller.

J'ai été reçû de l'Empereur de la Chine auſſi-bien qu'un étranger puiſſe l'être d'un Prince qui ſe croit le ſeul ſouverain du monde ; qui eſt élevé à n'être

ſenſible à rien ; qui croit un homme, ſur-tout un étranger, trop heureux, de pouvoir être à ſon ſervice & travailler pour lui. Car être admis à la préſence de l'Empereur ; pouvoir ſouvent le voir & lui parler; c'eſt pour un Chinois la ſuprême récompenſe & le ſouverain bonheur. Ils acheteroient bien cher cette grace, s'ils pouvoient l'acheter. Jugez donc ſi on ne me croit pas bien récompenſé de le voir tous les jours. C'eſt à peu près toute la paye que j'ai pour mes travaux; ſi vous en exceptez quelques petits préſens en ſoye, ou autre choſe de peu de prix, & qui viennent encore rarement; auſſi n'eſt-ce pas ce qui m'a amené à la Chine, ni ce qui m'y retient. Etre à la chaîne d'un ſoleil à l'autre; avoir à peine les Dimanches & les Fêtes pour prier

Dieu; ne peindre presque rien de son goût & de son génie; avoir mille autres embarras qu'il seroit trop long de vous expliquer; tout cela me feroit bien vîte reprendre le chemin de l'Europe, si je ne croyois mon pinceau utile pour le bien de la Religion, & pour rendre l'Empereur favorable aux Missionnaires qui la prêchent; & si je ne voyois le Paradis au bout de mes peines & de mes travaux. C'est-là l'unique attrait qui me retient ici, aussi-bien que tous les autres Européans qui sont au service de l'Empereur.

Quant à la peinture, hors le portrait du frere de l'Empereur, de sa femme, de quelques autres Princes & Princesses du Sang, de quelques autres favoris & autres Seigneurs, je n'ai rien peint dans le goût Euro-

péan. Il m'a fallu oublier, pour ainsi dire, tout ce que j'avois appris, & me faire une nouvelle maniere pour me conformer au goût de la nation : de sorte que je n'ai été occupé les trois quarts du tems qu'à peindre, ou en huile sur des glaces, ou à l'eau sur la soye, des arbres, des fruits, des oiseaux, des poissons, des animaux de toute espéce; rarement de la figure. Les portraits de l'Empereur & des Impératrices avoient été peints avant mon arrivée par un de nos Freres, nommé Castiglione, Peintre Italien, & très-habile, avec qui je suis tous les jours.

Tout ce que nous peignons est ordonné par l'Empereur. Nous faisons d'abord les desseins; il les voit, les fait changer, réformer comme bon lui semble. Que la correction soit

bien ou mal, il en faut paſſer par là ſans oſer rien dire. Ici l'Empereur ſçait tout, ou du moins la flatterie le lui dit fort haut, & peut-être le croit-il: toujours agit-il comme s'il en étoit perſuadé.

Nous ſommes aſſez bien logés pour des Religieux; nos maiſons ſont propres, commodes, ſans qu'il y ait rien contre la bienſéance de notre état. En ce point, nous n'avons pas lieu de regretter l'Europe. Notre nourriture eſt aſſez bonne: excepté le vin, on a, à peu près, ici tout ce qui ſe trouve en Europe. Les Chinois boivent du vin fait de ris, mais déſagréable au goût & nuiſible à la ſanté: nous y ſuppléons par le thé ſans ſucre qui eſt toute notre boiſſon.

L'article de la Religion demanderoit

manderoit une autre plume que la mienne. Sous l'ayeul de l'Empereur, notre sainte Religion se prêchoit publiquement & librement dans tout l'Empire; il y avoit dans toutes les Provinces un très-grand nombre de Missionnaires, de tout ordre & de tout pays. Chacun avoit son district, son Eglise. On y prêchoit publiquement; & il étoit permis à tous les Chinois d'embrasser la Religion.

Après la mort de ce Prince, son fils chassa des Provinces tous les Missionnaires, confisqua leurs Eglises, & ne laissa que les Européans de la Capitale, comme gens utiles à l'Etat par les mathématiques, les sciences & les arts. L'Empereur regnant a laissé les choses sur le même pied, sans qu'il ait été possible d'obtenir encore rien de mieux.

Plusieurs des Missionnaires chassés sont rentrés secrettement, dans les Provinces : de nouveaux venus les ont suivis en assez grand nombre. Ils s'y tiennent tous cachés le mieux qu'ils peuvent, cultivent les chrétientés, & font tout le bien qui est en leur pouvoir, prenant des mesures pour n'être pas découverts, & ne faisant guére leurs fonctions que la nuit.

Comme dans la Capitale nous sommes avoués, nos Missionnaires y exercent leur ministère librement. Nous avons ici trois Eglises, une aux Jésuites François, & deux aux Jésuites Portugais, Italiens, Allemands, &c. Ces Eglises sont bâties à l'Européane, belles, grandes, bien ornées, bien peintes, & telles, qu'elles feroient honneur aux plus grandes villes d'Euro-

pe. Il y a dans Pékin un très-grand nombre de Chrétiens qui viennent en toute liberté aux Eglises. On va dans la ville dire la Sainte Messe, & administrer de tems en tems les Sacremens aux femmes, à qui selon les loix du pays, il n'est pas permis de sortir de la maison, & de se rendre aux Eglises où se trouvent les hommes. On laisse dans la Capitale cette liberté aux Missionnaires parce que l'Empereur, sçait bien qu'il n'y a que le motif de la Religion qui nous amene, & que si on venoit à fermer nos Eglises, & à interdire aux Missionnaires la liberté de prêcher & de faire leurs fonctions, nous quitterions bien-tôt la Chine; & c'est ce qu'il ne veut pas. Ceux de nos Peres qui sont dans les Provinces, n'y sont pas tellement cachés, qu'on ne

pût les découvrir ſi on vouloit; mais les Mandarins ferment les yeux, parce qu'ils ſçavent ſur quel pied nous ſommes à Pékin. Que ſi par malheur nous en étions renvoyés, les Miſſionnaires des Provinces ſeroient bien-tôt découverts & renvoyés à leur tour. Notre figure eſt trop différente de la chinoiſe pour pouvoir être longtems inconnus.

Enfin, Monſieur, nous voici au dernier article: vous voulez que je vous parle du nouveau Bref du ſaint Pere contre les Cérémonies chinoiſes. Comment vous ſatisfaire? Sans étude & ſans ſcience, je ſerois téméraire d'entrer là deſſus dans aucun détail. Tout ce que je puis vous dire, c'eſt que ce Bref ne décourage nullement les Miſſionnaires. En obéiſſant au ſaint

Siége, ils feront d'ailleurs tout ce qui eſt en leur pouvoir; perſuadés que Dieu ne leur en demande pas davantage. Ne donnez donc aucune créance aux diſcours, aux libelles, de quelques perſonnes mal intentionnées. Je me ſuis fait Jéſuite très-tard, ainſi ce ne ſont pas les préjugés de l'éducation qui me conduiſent: mais j'examine, je réfléchis, & je vois que tout ce qu'il y a ici de Jéſuites, ſont habiles, ſoit pour les ſciences de l'Europe, ſoit pour les connoiſſances de la Chine; que ce ſont des hommes d'une grande vertu. Ils ſont ſans doute bien plus inſtruits que moi ſur le compte de ceux qui ne travaillent qu'à les décrier; cependant ils ſe taiſent ſur ce ſujet, & ils ſe feroient un grand ſcrupule d'en parler; je ne les ai jamais ouï

s'expliquer à cet égard qu'avec la derniére réſerve. La charité parmi eux, va de pair avec l'obéiſſance au S. Siége : & cette obéiſſance eſt totale & parfaite. Le ſaint Pere a parlé ; cela ſuffit : il n'y a pas un mot à dire : on ne ſe permet pas même un geſte : il faut ſe taire & obéir. C'eſt ce que je leur ai ſouvent entendu dire, & récemment encore à l'occaſion du nouveau Bref.

Quant à ce qui regarde le progrès que fait ici la Religion ; je vous ai déjà dit que nous y avons trois Egliſes, & vingt-deux Jéſuites ; dix François dans notre maiſon françoiſe, & douze dans les deux autres maiſons, qui ſont Portugais, Italiens & Allemands. De ces 22 Jéſuites, il y en a ſept, occupés comme moi, au ſervice de l'Empereur.

Les autres sont Prêtres, & par conséquent Missionnaires. Ils cultivent non-seulement la Chrétienté qui est dans la ville de Pékin, mais encore celles qui sont jusqu'à trente & quarante lieues à la ronde, où ils vont de tems en tems faire des excursions apostoliques.

Outre ces Jésuites Européans, il y a encore ici cinq Jésuites Chinois, Prêtres, pour aller dans les lieux & dans les maisons, où un Européan ne pourroit pas aller sans risque & avec bienséance. Il y a outre cela dans différentes Provinces de cet Empire trente à quarante Missionnaires Jésuites ou autres. Notre maison françoise baptise réguliérement chaque année près de cinq à six cens adultes, tant dans la ville, que dans la province, & dans la Tar-

tarie, au-delà de la grande muraille. Le nombre des petits enfans de parens infidéles, monte ordinairement jusqu'à douze ou treize cens. Nos Peres Portugais, qui sont en plus grand nombre que les François, baptisent un plus grand nombre d'Idolâtres : aussi comptent-ils dans cette seule Province & la Tartarie vingt-cinq à trente mille Chrétiens; au lieu que dans notre Mission Françoise, on n'en compte guére qu'environ cinq mille.

Je suis très-souvent témoin de la piété avec laquelle les Chrétiens s'approchent des Sacremens qu'ils fréquentent le plus souvent qu'il leur est possible. Leur modestie & leur respect dans l'Eglise me charment toutes les fois que j'y fais attention. Il ne sera pas, comme je

crois, hors de propos de vous faire part d'un effet singulier de la grace du saint Baptême, conferé il y a quelques mois à une jeune Princesse de la famille du *Sounou*, dont il est tant parlé dans différens recueils des Lettres édifiantes, à l'occasion des persécutions qu'elle a eûes à soûtenir de la part du dernier Empereur.

Un des Princes Chrétiens de cette illustre famille vint à notre Eglise, dans le mois de Juillet de cette année, dire à un de nos Peres, qu'il apprenoit dans le moment qu'une de ses niéces, qui depuis quelques mois avoit témoigné quelque envie de se faire chrétienne, étoit à l'extrémité. Comme ce Pere ne pouvoit lui-même aller dans cette maison d'infidéles, il donna au zélé Prince une fiole pleine d'eau, dans la crainte qu'il

n'en pût trouver auſſi promptement que le cas preſſant l'exigeroit, à cauſe du trouble & de la confuſion où étoit la maiſon de la malade. Ce Prince très-inſtruit de la Religion s'en va avec empreſſement trouver la jeune Princeſſe, qui n'avoit plus l'uſage de la parole; il voit l'extrémité où elle étoit réduite, il avertit les parens infidéles du deſſein qu'il a de la baptiſer; & ceux-ci n'ayant fait aucune oppoſition, il fait à la malade les interrogations accoûtumées en pareil cas; il l'avertit de lui ſerrer la main pour ſigne qu'elle entend ce qu'il lui propoſe; & cette marque lui ayant été donnée, il avertit la malade qu'il va lui verſer de l'eau ſur la tête pour la régénérer en J. C. Cette jeune Princeſſe s'agenouille alors du mieux qu'elle peut pour re-

cevoir cette grace ; elle répand des larmes pour témoigner son regret & sa joie, & le Prince plein de foi la baptise. A peine eût-elle reçû ce Sacrement, qu'elle s'endormit d'un paisible sommeil. Ses parens, quoique infidéles, avertis de son Baptême, furent tranquilles sur son sort, & ne douterent nullement que Dieu ne lui rendît la santé. Au bout de quelques heures de sommeil elle s'éveilla & jetta un grand soupir. Depuis plusieurs jours elle ne pouvoit prendre aucune nourriture, on lui donna à manger, & elle avala sans peine ; elle se rendormit ensuite & après s'être éveillée, elle s'écria qu'elle étoit guérie ; & effectivement, elle jouit aujourd'hui d'une parfaite santé.

Je ne vous dis rien de la perte qu'a fait la Mission des Peres

d'Entrecolle & Parennin : l'un & l'autre sont morts dans une grande réputation de sainteté, & sont regrettés non-seulement des Missionnaires qui les connoissoient plus intimement, mais encore de tous les Chrétiens de cette Mission. Je ne doute pas que vous n'ayez déjà vû le détail des vertus & des travaux de ces deux hommes apostoliques.

Je crois qu'il est tems, Monsieur, pour vous & pour moi de finir cette Lettre qui m'a conduit plus loin que je ne croyois d'abord. Je souhaite qu'elle vous fasse plaisir. Je voudrois de tout mon cœur pouvoir par quelque chose de plus considérable vous témoigner ma parfaite estime. Il ne me reste qu'à vous offrir mes priéres auprès du Seigneur. Je vous de-

mande aussi quelque part dans les vôtres, & je suis très-respectueusement,

Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur ATTIRET, Jésuite.





LETTRE DU PERE MARGAT, MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Au Procureur Général des Missions de la même Compagnie aux Isles de l'Amérique.

MON REVEREND PERE,

La paix de N. S.

Vous souhaitez depuis long-tems d'avoir une explication detaillée de nos Missions à la Côte de S. Domingue. Je vais vous satisfaire.

Nous travaillons à ces Missions depuis 1704. Nous n'y trouvames d'abord que quatre ou cinq Quartiers d'établis dans la partie de la Côte que le Roi confia à nos soins. La Colonie s'est bien accruë depuis ce tems-là. On a formé quantité de nouveaux Quartiers, & par conséquent de nouvelles Paroisses ; nous en avons dans notre district dix-neuf, qui, en suivant la côte Est & Ouest, & la parcourant ensuite Nord & Sud, donnent une étendue de plus de cent lieues. Les plus petites Paroisses ont plus de six à sept lieues de contour : il y en a qui en ont plus de trente. On compte dans cette étendue plus de cent cinquante mille Négres. Le nombre des Blancs n'est pas à beaucoup près si considérable. Il y a des paroisses dans les plaines,

dont le terrein eſt plat & uni ; il y en a quantité d'autres dans des pays montueux, coupés de ravins & très difficiles à parcourir.

Je ne répéterai point ici ce que j'ai marqué aſſez au long dans une Lettre qui eſt dans le 18e. Recueil des Lettres édifiantes au ſujet du climat de S. Domingue, de différentes particularités du pays & des occupations des Miſſionnaires ; je me borne dans celle-ci, à vous décrire l'établiſſement, les progrés & la ſituation préſente de nos Miſſions.

Les Colonies françoiſes commençoient à s'étendre dans l'Iſle de Saint Domingue vers la fin du dernier ſiécle. *Leogane* & toute ſa dépendance étoit déjà gouvernée par les RR. PP. Dominicains qu'on y appelle, comme

dans toutes les Isles de l'Amérique, les Peres Blancs. Cette portion de la Mission qui leur fut confiée, leur est demeurée depuis ce tems-là. La dépendance du Cap, où les progrès de nos François avoient été plus lents, n'avoit presque rien de fixe pour le gouvernement spirituel. Le peu de Paroisses qu'il y avoit dans les commencemens, étoient desservies par les premiers Prêtres séculiers ou réguliers, que le hazard, ou les fonctions d'Aumôniers de vaisseaux amenoient aux Isles.

La mission du Cap fut dans la suite confiée au RR. PP. Capucins, & prit une forme plus réguliére. Cela dura jusques vers 1702. mais les mortalités si communes sous ces climats, mirent bien-tôt ces Peres hors d'état de pouvoir soutenir cette Mission;

la Cour propoſa donc aux Supérieurs Jéſuites de s'en charger. Le P. Gouye, alors Procureur général des Miſſions de la Compagnie aux Iſles de l'Amérique, par déférence pour les PP. Capucins, ne voulut rien accepter, avant que de conférer ſur cette affaire avec leurs Supérieurs à Paris; mais ceux-ci lui ayant déclaré poſitivement qu'ils n'étoient plus en état, ni en volonté de fournir des ſujets à la Miſſion de S. Domingue, & qu'ils en faiſoient une ceſſion volontaire à ceux qui du conſentement de la Cour voudroient s'en charger, le P. Gouye, ſur cette réponſe alla offrir ſes Miſſionnaires au Miniſtre, qui les accepta & qui recommanda avec inſtance d'envoyer au plutôt des Ouvriers parce que le beſoin étoit urgent.

L'Isle de S. Christophle fut, comme chacun sçait, envahie sur les François par les Anglois, l'an 1660 ; alors les habitans de ces Colonies furent transportés partie à sainte Croix & partie à la Martinique : ils passerent ensuite pour la plûpart à S. Domingue, où ces nouveaux Colons porterent un accroissement considérable. Notre Mission de saint Christophle qui étoit florissante, suivit le sort de la Colonie. Le Supérieur reçut ordre de passer à saint Domingue pour y prendre possession de la Mission du Cap François. Il s'embarqua & aborda heureusement à la *Caye S. Louis*. C'est la partie la plus sud de l'Isle de S. Domingue.

On appelle *Caye* dans l'Amérique les rochers qui s'élevent du fond de la mer & qui for-

ment quelquefois de petites Iſles. Sur une de ces Iſles, à peu de diſtance de la Côte qu'on appelle le *Fond de l'Isle à Vache*, la Compagnie dite de S. Domingue bâtiſſoit actuellement un Fort, à l'abri duquel elle ſe propoſoit de défendre tous les établiſſemens que le Roi lui avoit permis de faire dans tout le vaſte terrein qu'on nomme ici *le Fond de l'Isle à Vache*. Ce terrein eſt, de toute la partie de l'Iſle qui appartient aux François, le lieu le plus éloigné du *Cap*. Il y a par terre plus de cent lieues d'une traverſée très-difficile; il y a encore plus loin par mer, puiſqu'il faut faire le tour de la moitié de l'Iſle, qui dans ſon total n'a guére moins de trois cens cinquante lieues de circuit.

Les hommes apoſtoliques, ne ſont jamais dépayſés & trou-

vent par tout de quoi s'occuper suivant leur ministère. Le Missionnaire attendant une occasion pour passer *au Cap*, s'occupa pendant quelques mois à faire gagner le Jubilé à toute la garnison & à tous les ouvriers qui travailloient actuellement à la construction du Fort Saint Louis. Il le fit avec tant de zéle & une si grande satisfaction pour tout le monde, que Messieurs les Directeur & Commandant de la Compagnie n'oublierent rien pour le retenir, ou du moins pour l'engager à procurer à cette portion de l'Isle une Mission de Jésuites. Le Pere leur donna les meilleurs paroles qu'il pût; mais suivant les ordres pressans de ses Supérieurs, il se rendit au Cap où il arriva vers le commencement de Juillet 1704.

Le *Cap*, aujourd'hui ville conſidérable, étoit alors bien peu de choſe, & commençoit à peine à ſe relever des déſaſtres qu'il avoit eſſuyés dans les guerres précédentes, ayant été brûlé deux fois en cinq ans par les Anglois & les Eſpagnols réunis enſemble contre la France. Les débris ſauvés des Colonies de Saint Chriſtophle & de Sainte Croix avoient jetté du monde au *Cap* qui commençoit à ſe repeupler. Mais ces miſérables Colons, que l'ennemi avoit depouillés de tous leurs biens, ſe trouvoient dans une triſte ſituation. Ce fut une ample matiere au zéle du Miſſionnaire; mais quelque bonne volonté qu'il eût, il ne pouvoit guére leur donner que des aſſiſtances ſpirituelles, les Anglois ayant enlevé tout ce que pou-

voit avoir acquis la Mission de S. Christophle, & le Pere se trouvant au Cap dans l'embarras d'un nouvel établissement.

La charité qui est ingénieuse, lui fit trouver une ressource aux miseres publiques; il les représenta vivement, & il proposa comme un reméde nécessaire & convenable, d'établir une association de Dames pieuses, qui par leurs charités & leurs soins se fissent un devoir de visiter les malades, & les personnes nécessiteuses, qui n'osent demander ouvertement l'aumône, & de leur procurer tous les soulagemens nécessaires. Comme il avoit le talent de manier les esprits, il vint à bout de son dessein. Les principales Dames de la ville se firent un honneur d'entrer dans la bonne œuvre. On vit donc en

peu de tems une Confrérie formée de Dames de miſéricorde: on éliſoit une ſupérieure tous les ans, & une tréſoriere, & chacune des autres Dames à leur tour, pour viſiter les malades & pour leur procurer chaque mois les ſecours de la Confrerie.

Ces Dames ne bornerent pas là leur charité; elles établirent un Hôpital pour les hommes, les femmes & les familles entieres, réduits à l'aumône ou malades. On acheta deux maiſons pour cela; on établit un ſyndic; le tout ſous la direction du Supérieur de la Miſſion qui aſſembloit ces Dames une fois tous les mois. Cet Hôpital dura juſqu'en 1707. où M. de Charite Commandant en chef après la mort de M. Augé, ayant beſoin des emplacemens de ce nouvel

nouvel Hôpital, pour alligner la nouvelle Place d'armes, détruisit les maisons & en renferma le terrein dans cette Place, sans donner aucun dédommagement aux Dames de la Miséricorde.

Il n'y avoit alors dans l'étendue de la dépendance du Cap, que huit Paroisses : sçavoir ; *le Cap*, *le Morne-rouge*, *l'Accul*, *la Petite Ance*, le *Quartier Morin*, *Limonade* & deux au *Port de Paix*. Le Pere Gouye, procureur de la Mission, sçachant le besoin qu'on avoit de sujets pour gouverner ces Paroisses, avoit déjà écrit avec succès dans toutes les Provinces de l'Assistance de France pour exciter le zéle & obtenir des Missionnaires.

Le pere Jean-Baptiste le Pers, de la Province de Flandre fut des premiers à partir. Il arriva au Cap le 24. d'Août 1704

& dans le cours de l'année 1705.
il fut ſuivi des PP. Olivier, le Breton, Laval & Boutin : ainſi avec le ſecours de deux Prêtres ſéculiers qui ſe trouverent dans ces quartiers, le Supérieur de la Miſſion eut de quoi remplir dès cette année là toutes les Paroiſſes vacantes.

Il étoit juſte de donner une forme ſtable à cette Miſſion; c'eſt à quoi travailla efficacement le Pere Gouye, en obtenant des Lettres-Patentes du Roi qui furent enregiſtrées au Parlement le 29. Novembre 1704. Par ces Lettres, le Roi établit les Jéſuites dans l'adminiſtration ſpirituelle des Colonies françoiſes de la côte de S. Domingue, depuis *Monte Chriſt* juſqu'au *Mont de S.Nicolas*, avec défenſe à tous Prêtres ſéculiers ou réguliers de s'immiſcer dans cette Miſſion,

sans le consentement exprès des Jésuites. Le Supérieur du Cap fut établi Supérieur général de la Mission.

Rien de plus déplorable que l'état où les Missionnaires Jésuites distribués dans les différentes Paroisses, trouverent leurs Eglises. La plûpart étoient ouvertes de toutes parts & livrées nuit & jour à toutes sortes de profanations par les hommes & par les bêtes, sans que rien pût les défendre. J'excepte l'Eglise du *Cap*, où il y avoit un Tabernacle dans les formes, envoyé par le Roi. Le premier soin des nouveaux Missionnaires fut donc de travailler à la réparation de leurs Eglises : c'est en quoi se signalerent sur-tout le Pere le Pers à *Limonade*, le Pere Boutin à *S. Louis*, & le Pere d'Autriche *au Port de Paix*.

Le Cap, déjà centre des Missions, & destiné à être la ville principale & comme la Capitale de la Colonie françoise à Saint Domingue, ne se distinguoit pas avantageusement par son Eglise, qui n'étoit encore qu'un assez mauvais bâtiment de bois palissadé à jour, suivant l'ancienne maniere de bâtir du Pays; d'ailleurs assez mal-propre, & mal pourvue d'Ornemens. C'étoit sans doute en cet état que l'avoit trouvé le Pere Labat, si connu par ses Mémoires, qui ne fut point édifié de cette négligence & qui s'en plaint amérement dans la description qu'il en fait. Mais quand il y passa en 1703. cette ville ne faisoit encore que de se relever de deux incendies consécutifs; & d'ailleurs les Eglises de la Colonie, en proye, pour ainsi dire, au

premier venu qui vouloit s'en emparer, ne pouvoient guére être ni décorées ni entretenues comme il convient. Le zéle des Missionnaires réveilla l'indolence des Habitans, qui se sentoient encore de la licence de la *Flibuste*.

On forma donc au Cap de grandes entreprises pour la construction d'une Eglise. Le Pere Boutin qui s'y trouvoit alors en qualité de Curé, & qui venoit tout récemment d'achever l'Eglise de *Saint Louis*, qu'il avoit bâtie sans le secours d'aucun Entrepreneur, prit encore sur lui d'en faire autant au Cap, & il en vint à bout. Monsieur le Comte d'Arquian, Gouverneur de la ville, fut prié de poser la premiere pierre. Ce fût le 28 Mars 1715. & en trois ans & demi, ce qui est prompt, vû la

lenteur ordinaire des entrepriſes du Pays ; l'Egliſe ſe trouva en état d'être bénie le 22. Decembre 1718 ſous le titre de l'Aſſomption de la Sainte Vierge. C'eſt un grand bâtimenr de maçonnerie de 120 pieds de long ſur 45. de large. En général il eſt d'aſſez bon goût, quoique trop ſimple par le dedans, & trop peu ſpacieux auſſi pour la quantité de monde qui eſt dans la ville. La Sacriſtie eſt bien fournie & bien entretenue, ſes Ornemens ſont beaux & le Service divin s'y fait avec autant d'ordre & de dignité qu'en aucune Province de France. Il y a un Clocher détaché du corps de l'Egliſe, c'eſt une Tour quarrée où il y a une aſſez belle Sonnerie & une Horloge qui s'entend dans toute la ville.

Je ne m'amuſerai point ici,

mon Révérend Pere, à vous faire le détail des Missionnaires arrivés depuis ces tems-là, ni à vous marquer les nouveaux établissemens de Paroisses à mesure que la Colonie s'est étendue. Vous en jugerez par l'exposé que je vais vous tracer de l'état présent de cette Mission. Je parcourrai pour cela assez rapidement les différentes Paroisses qui sont sous la direction du Supérieur général, & je ne m'arrêterai qu'autant qu'il sera nécessaire, à quelques circonstances particulieres qui méritent attention.

Le Cap, qui dans ses commencemens n'étoit qu'un amas fortuit de quelques Cabanes de Pêcheurs, & de quelques Magazins pour les embarquemens, est présentement une Ville considérable. Elle est bâtie au pied d'une chaîne de montagnes qui

l'environnent en partie, & qui lui font une eſpéce de couronnement. Ces montagnes, qui ſont ou cultivées par des habitations, ou boiſées par la nature, forment un amphithéatre varié qui ne manque pas d'agrément. La plus longue partie de la Ville s'étend tout du long de la Rade, qui peut avoir trois ou quatre lieues de circuit, & qui eſt toûjours remplie d'un grand nombre de toute eſpéce de Bâtimens. Il n'en vient guére moins de cinq cens chaque année, tant grands que petits, ce qui entretient dans cette Rade un mouvement continuel, qui donne à la Ville un air animé. Toutes les rues en ſont allignées & ſe coupent dans les traverſes à angles droits; elles ont toutes trente à quarante pieds de large. Il y a dans le centre une belle Place

d'armes, sur laquelle l'Eglise paroissiale fait face. Au milieu est une Fontaine. On a planté sur les extrémités des Allées d'arbres qui donneront de l'ombrage & de la fraîcheur.

Les maisons n'en sont pas fort belles, mais elles sont assez riantes & bâties pour la fraîcheur & pour la commodité du commerce. C'est à trois incendies que le Cap doit son embellissement. Pour se garantir de pareils accidens, on s'est mis depuis dans le goût de bâtir de maçonnerie, & l'on fait tous les jours de nouvelles maisons, qui avec l'agrément auront plus de solidité.

Les Bâtimens les plus considérables sont d'assez belles Cazernes où tous les Soldats ont leur logement; & un grand Magazin du Roi, sur le bord de la

mer, où le Conseil Supérieur & la Justice ordinaire tiennent leurs Séances.

Notre Logement est dans un des endroits les plus élevés du Cap. On y arrive par une fort belle avenue de grands arbres qu'on appelle Poiriers de la Martinique, parce que la feuille de ces arbres, ressemble assez à celle des Poiriers d'Europe. Cette allée donne un ombrage & une fraîcheur qu'on ne sçauroit trop estimer dans un Pays aussi chaud que celui-ci. La Maison ne répond point à cela. C'est une équerre de vieux bâtimens qui n'ont ni goût ni commodité; nous y sommes très-mal & très-étroitement logés; mais la situation est belle & l'air fort bon. Ce qu'il y a de plus considérable c'est une Chapelle, dédiée à saint François Xavier,

elle est toute de pierre de taille, & fort bien décorée.

Nous avons à nos cotés (la rue seulement entre deux) le Couvent des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, qui s'occupent utilement à l'instruction des jeunes Créoles. Cet établissement si nécessaire n'a pas encore la forme qu'il doit avoir. Le feu Pere Boutin qui en est le Fondateur, avec le plus grand zéle & les meilleures intentions du monde, n'avoit pas le goût le plus sûr pour l'Architecture. Comme il n'avoit pensé qu'au plus pressé, tous les bâtimens de cette maison ne sont ni solides, ni proportionnés.

Cette Ville est la résidence ordinaire du Gouverneur, de l'Etat Major, du Conseil supérieur; ce qui avec les Officiers de la jurisdiction ordinaire, les

Négocians de la Ville & ceux de la Rade, les allans & venans de la Plaine, tant blancs que noirs & métifs, met dans le Cap environ dix à douze mille ames.

Outre un bel Hôpital du Roi, qui eſt à une demi-lieue du Cap, qui a plus de 80 mille livres de revenu, & où ſont reçus & traités tous les Pauvres, & les Soldats malades, il s'eſt formé en cette Ville depuis quelques années trois établiſſemens de charité qui ſont d'une grande reſſource pour les Pauvres.

Le premier eſt appellé Maiſon de Providence des hommes. Il y a quelques tems qu'un de nos Miſſionnaires, Curé du Cap, fut touché de la miſére de quantité de perſonnes qui viennent ici dans l'eſpérance de s'enrichir; & qui ſouvent n'ayant ni moyens pour ſubſiſ-

ter, ni asyle où se réfugier, prennent du chagrin, & bientôt après saisis par la maladie, périssent miserablement dans le lieu même où ils avoient espéré faire quelque fortune. Ce Missionnaire pensa que ce seroit une œuvre bien charitable & en même tems d'une grande utilité pour la Colonie, de former un établissement où ces pauvres gens fussent reçus & entretenus, jusqu'à ce qu'il se présentât des emplois qui pussent leur convenir suivant leurs talens & leurs professions. Il s'ouvrit sur son projet à un homme vertueux & intelligent ; & l'ayant trouvé dans une disposition favorable de se prêter à ses vûes ; ils mirent incessamment la main à l'œuvre. Le séculier offrit pour cela une petite maison avec son emplacement, qu'il avoit en

propre, où l'on se proposa de faire une augmentation de bâtimens, & le Missionnaire s'engagea de son côté à nourrir & à entretenir les Pauvres nouvellement arrivés. On en vint bientôt à l'exécution & on ne manqua pas de pratiques.

Le bruit de cet établissement s'étant répandu dans toute la Colonie, chacun y applaudit, & se proposa de le favoriser suivant ses facultés. Les Gouverneurs généraux, l'Intendant & le Conseil supérieur du Cap, en prirent connoissance, y donnerent leur approbation & promirent leur protection. On acheta un emplacement plus étendu à l'extrémité du Cap, du côté des montagnes, où il y avoit du logement, du terrein, & des Négres pour le faire valoir, & beaucoup de commodités, en-

tr'autres une belle Source qui eſt au pied de la maiſon, avantage ſi précieux dans des climats tels que ceux-ci ; & l'on y transporta le nouvel établiſſement.

Cette forme plus ſolide & plus gracieuſe attira bien-tôt à cette maiſon (qu'on appella la Maiſon de la Providence) des avantages plus conſidérables. Monſieur le Marquis de Lamage, Général des Iſles ſous le vent, & Monſieur Maillard Intendant, étant venus au Cap, honorerent la nouvelle Maiſon de leur viſite. Ils ſe firent exactement informer de tout ce que l'on y faiſoit pour le ſoulagement des Pauvres. Ils en parurent très-ſatisfaits, promirent leur protection & s'engagerent, ſitôt que la maiſon auroit pris

une forme encore plus ſolide ; d'obtenir des Lettres - Patentes du Roi, qui mettroient le ſceau à cet établiſſement.

Ce fut par leur avis & ſuivant celui des Notables, qu'on nomma des Adminiſtrateurs & qu'on dreſſa un Réglement pour la conduite de cette maiſon. Le ſieur *de Caſtelveyre*, qui eſt celui qui a conſacré à ce pieux établiſſement ſes facultés & ſes ſoins, en fut établi le premier *Hoſpitalier.* Il y fait ſa réſidence & tout le détail roule ſur lui ; on y tient bureau tous les lundis, où ſe trouvent les deux Adminiſtrateurs ſéculiers, & le Curé du Cap qui en eſt Adminiſtrateur né. On y reçoit indifféremment tous les nouveaux venus : ils y ſont nourris & entretenus juſqu'à ce qu'on leur ait trouvé quelque place au Cap ou à la

Plaine. En attendant on les occupe à quelque travail pour la Maison.

On y reçoit outre ceux-là, tous les Convalescens qui sortent de l'Hôpital du Roi, & tous les Pauvres de la Ville, dans laquelle on a recommandé très-instamment de ne donner aucune aumône aux Mendians, puisqu'ils trouvoient le vivre & le couvert à la Providence, & que quand ils mendioient, ce n'étoit que pour avoir de quoi s'enyvrer : désordre jusqu'à présent trop commun, & auquel on s'est principalement proposé de remédier, en les obligeant à se retirer à la Providence. Quand ils sont malades on les fait porter à l'Hôpital du Roi. Voilà déjà plus de six cens personnes, suivant les registres de cette maison, qui

y ont paſſé, & qui y ayant été reçus, ont été placés enſuite dans différents endroits. Si on avoit eû il y a trente ans, un pareil établiſſement, il y auroit dans la ſeule dépendance du Cap plus de trente mille *Colons*, que la miſere & le déſeſpoir ont fait périr.

Cette Maiſon prend tellement faveur, & eſt ſi fort au gré des Habitans, qu'il s'y fait depuis quelques tems des Legs & des Donations conſidérables. On ne les hazardoit dans les commencemens qu'avec crainte, parce qu'on ne voyoit encore rien de bien ſolide; mais Monſieur le Général & Monſieur l'Intendant ont bien voulu y pourvoir, en déclarant par une Ordonnance ſpéciale, & en vertu de l'autorité du Roi dont ils ſont dépoſitaires, que ces Maiſons de

Providence, si utiles au public, doivent être censées capables de recevoir & accepter toutes sortes de Donations & de Legs. Une déclaration si précise a rassuré le Public, & a donné une nouvelle chaleur à la charité.

Le second établissement est aussi d'une Maison de Providence pour les Femmes. Il se trouve parmi le nombre des Habitans aisés de cette Ville quantité de pauvres Femmes âgées, hors d'état de pouvoir gagner leur vie, & à qui on étoit obligé de fournir de quoi payer les loyers des maisons où elles ont leur logement ; ce qui va loin dans cette Ville où les loyers sont extrémement chers. Cela inspira au Missionnaire Curé du Cap la pensée d'acheter quelque emplacement, ou l'on pût bâtir des Chambres dans lesquel-

les on donneroit logement à ces personnes indigentes : & c'eſt ce qu'il a exécuté avec ſuccès.

Le troiſiéme établiſſement de charité qui eſt tout récent, eſt un petit Hôpital pour les Femmes malades ; établiſſement extrémement néceſſaire : car comme dans un pays auſſi mal ſain que celui-ci, il y a toûjours des malades dans la Ville ; lorſqu'il ſe trouvoit des Femmes ou nouvellement arrivées, ſans moyens & ſans connoiſſances, ou anciennes dans le pays, mais réduites à la mendicité, on ne ſçavoit où les loger pendant leurs maladies : on étoit encore plus embarraſſé à leur procurer les ſoulagemens néceſſaires, faute de domeſtiques & de perſonnes capables de les ſoigner ; ou du moins, comme on ſe trouvoit en ces occaſions obligé de partager ſes

attentions, ces difficultés multiplioient extraordinairement les frais & les dépenses.

Ce qu'on souhaitoit donc depuis long-tems, vient enfin de réussir depuis peu, par la disposition pieuse qu'un habitant du Cap nommé *François Dolioules* a faite en mourant, d'une jolie maison & de ses dépendances, à condition qu'elle serviroit à y recevoir les pauvres Femmes malades de la Ville. Cette maison qui s'appelle Sainte Elisabeth, est gouvernée par les mêmes Administrateurs que les deux précédentes.

Notre maison du Cap, est comme le chef lieu de la Mission. C'est-là ou réside le Supérieur général, qui de tems en tems, fait sa tournée pour visiter les Paroisses & les Eglises. Nous ne sommes de résidens

fixes au Cap que quatre Prêtres en comptant le Supérieur, & deux Freres. Le Curé de la paroiſſe qui a un Vicaire ſous lui, eſt pour les Habitans blancs du Cap. Il y a un Curé pour les Négres, qui prend auſſi ſoin des Marins.

Le Supérieur général de la Miſſion eſt Supérieur des Religieuſes. La Cour par les Lettres-Patentes qu'elle leur a données, les ſoumet auſſi au Curé du Cap. Les jours ouvriers on dit une premiere Meſſe à la Paroiſſe, que l'on ſonne au lever du Soleil. Il y en a une ſeconde de fondation à ſept heures, & une que l'on dit ordinairement, quand on le peut, à huit heures, & qui eſt pour les Ecoliers. Il y a donc une Ecole pour les Garçons; mais elle eſt peu ſtable; & une des choſes qu'il ſeroit ici

le plus nécessaire d'avoir, c'est par exemple des Freres des Ecoles chrétiennes, qui s'acquittassent de l'importante fonction de l'instruction de la jeunesse, non par un esprit mercénaire, comme font ceux dont on est obligé de se servir; mais dans un esprit de religion & avec un désir de procurer la gloire de Dieu. La Jeunesse d'ici est perverse, indocile, ennemie de l'application, volage, gâtée par la tendresse aveugle de leurs Peres & Meres, peut-être par les Négres & Négresses auxquels ils sont livrés, dès qu'ils ont vû le jour; apprenant néanmoins aisément à lire, & ayant une disposition marquée pour l'écriture.

Les Dimanches & les Fêtes, outre la premiere & la seconde Messe qui se disent toûjours à la même heure que les jours ou-

vriers, il y a encore une grande Meſſe chantée à huit heures & demie; enſuite la Meſſe qu'on appelle des Négres, parce qu'elle eſt ſpécialement deſtinée pour eux. On chante à cette Meſſe des Cantiques, & on fait aux eſclaves qui ſont préſents une explication de l'Evangile, & des inſtructions qu'on proportionne à leur capacité. Il y a tous les Jeudis de l'année un Salut de fondation.

Outre le Catéchiſme qu'on fait toutes les Fêtes & Dimanches aux Enfans, on en fait un trois fois la ſemaine pendant le Carême pour les diſpoſer à la premiere Communion. Le Curé des-Négres fait auſſi toutes les Fêtes & Dimanches à l'iſſue des Veſpres paroiſſiales, une Inſtruction aux Négres, & tous les ſoirs des jours ouvriers à la

à la fin du jour, on rassemble ce que l'on peut de Négres pour leur faire la Priere, & pour disposer les Proselytes au saint Baptême.

Le Cap nous a arrêtés quelque tems; nous parcourrons plus légérement les Paroisses des plaines. La plus voisine du Cap, en tournant à l'Est, est *la Petite Ance.* C'est un des Quartiers les plus anciennement établis de la Colonie. Les fonds de terre y sont admirables; il y a près de cinquante Sucreries roulantes, plusieurs belles Raffineries, & au moins six mille Négres esclaves. Le nombre des Blancs ne répond pas à cela. La plûpart des propriétaires des habitations de ce Quartier, ainsi que ceux du voisinage, sont en France, & font régir leurs biens par des

Procureurs & par des Econo-mes.

L'Eglise paroissiale de ce Quartier est la plus belle de toutes celles de la dépendance du Cap. Elle fut commencée du tems du Pere *Larcher*, qui en a été Curé dix ans, & qui par ses soins, son activité & la confiance distinguée que les Paroissiens avoient en lui, avança extrémement cet ouvrage. La premiere pierre en fut posée le 20. Mai 1720, par Monsieur le Marquis *de Sorel*, nouvellement arrivé au Cap avec la qualité de Gouverneur général. Elle ne fut achevée que plus de dix ans après. J'étois alors Curé de cette Paroisse où j'ai demeuré près de vingt-ans. Le Pere *Larcher* dont je viens de parler, célébre dans la Mission, par sa prudence, son affabilité, & son

application infatigable au travail, extrêmement dur à lui-même & universellement chéri des grands & des petits, fut nommé Supérieur du Cap en 1720. Il eut peu de tems après la qualité de Préfet apostolique. Il gouverna la Mission, avec une grande douceur, & une estime générale jusqu'en 1734. Sa santé s'étant alors extrêmement dérangée, les Médecins jugerent qu'il n'y avoit que la France qui pût le rétablir. Il s'embarqua le 10 Mars 1734, le jour des Cendres; mais son mal ayant augmenté, il mourut sur mer le 12. Avril suivant.

A deux lieues *de la Petite Ance*, un peu plus au Nord, est l'Eglise du *Quartier Morin*, laquelle est sous le titre de Saint Louis. Ce Quartier l'emporte sur tous ceux de la Colonie pour

la bonté du terrein, la beauté des Chemins & la richeſſe des Habitations. Il eſt redevable en partie de tous ces ornemens à feu Monſieur *de Charite* qui en a été Gouverneur, & enſuite Lieutenant au Gouvernement général, où il mourut en Janvier 1720. L'Egliſe paroiſſiale qui eſt de brique & qui a été nouvellement réparée eſt fort jolie, & ſur-tout d'une très-grande propreté. Il y a un Autel à la romaine, un Baldaquin, & un Tabernacle d'un très-bon goût. Ce Quartier eſt fort ramaſſé, mais c'eſt toute Plaine, & la meilleure qualité de terrein qu'on puiſſe ſouhaiter pour la culture. Il y a autant de Négres à peu près qu'à *la Petite Ance*.

Cette Paroiſſe ſe glorifie avec raiſon d'avoir eû aſſez long-tems pour Curé le *Pere Olivier*, de la

Province de Guyenne, homme véritablement respectable par toutes les vertus propres d'un Missionnaire. Il arriva au Cap au commencement de 1705. C'étoit un petit homme d'un tempérament assez foible, & qu'il ruina encore par ses austérités & son abstinence presque incroyables. Il avoit une douceur, une modestie, & une simplicité religieuse, qui lui gagnoient d'abord l'estime & la confiance des personnes qui avoient rapport à lui. Son zele pour le salut des ames étoit infatigable. Sitôt qu'il étoit appellé pour quelques malades, il y couroit sans faire attention ni à l'heure, ni au tems, ni à la chaleur, ni à l'abondance des pluies, qui causent presque toûjours des fievres aux voyageurs qui en sont mouillés. Les Né-

gres eſclaves trouvoient toûjours dans lui un pere & un défenſeur zélé. Il les recevoit avec bonté, les écoutoit avec patience, les inſtruiſoit avec une application ſinguliere.

Le Pere Olivier joignoit à ces vertus, une union intime avec Dieu, un mépris extrême de lui-même, une mortification en toutes choſes, une délicateſſe de conſcience qui alloit juſqu'au ſcrupule. Il n'employoit guére moins de trois heures chaque jour, pour le ſaint Sacrifice, tant pour s'y diſpoſer que pour l'offrir, & pour faire ſon action de graces. Il fut Supérieur juſqu'en 1720. Il étoit déjà attaqué d'un mal de jambe auquel il ne paroiſſoit pas faire attention; cependant ſe trouvant hors d'état de deſſervir une Paroiſſe, il demanda d'aller

faire sa demeure sur une Habitation que nous avons au *Terriers rouges*, à laquelle il donna ses soins en qualité de Procureur. Là il se livra à son attrait pour la Priere & pour l'Oraison, qu'il n'interrompoit que pour vaquer à l'instruction de nos Négres, & à quelques soins temporels du ressort de son Emploi. Ce fut dans cette solitude que la plaie de sa jambe s'étant fermée, il se sentit peu de tems après attaqué de la maladie dont il mourut. Il vit les approches de ce dernier moment avec une résignation, une constance & une joie dignes de la sainte vie qu'il avoit menée jusqu'alors. Il mourut le 28 Mars 1731. âgé d'environ 58 ans, après avoir été 26. ans dans la Mission dont il avoit été Supérieur pendant quatre ans. Sa mémoire est ici dans

une extrême vénération, & toute la Colonie le regardoit comme un Saint.

En tirant vers l'Eſt on trouve *Limonade* qui eſt à une égale diſtance du *Quartier Morin* & de la *Petite Ance*. Ce Quartier n'eſt point inférieur aux deux précédents, ni pour la bonté du terrein, ni pour la quantité d'Eſclaves. L'Egliſe eſt ſous le titre de Sainte Anne. Elle eſt déjà fort ancienne, & n'eſt que de bois; mais elle eſt riche en argenterie & en ornemens. La fête de Sainte Anne dont l'Egliſe porte le nom, attire tous les ans un grand concours de tous les Quartiers de la Colonie.

Deux lieues plus haut, en tirant un peu du côté du Sud, on trouve le Quartier *du Trou*. Nos premiers *Colons* n'étoient pas

d'élegans nomenclateurs, comme il ne paroît que trop par les noms ridicules qu'ils ont donnés à différents Quartiers. Ils appelloient *Trou*, toute ouverture un peu large qui se prolonge entre deux montagnes, & qui débouche dans quelque plaine. Telle est la situation de la Paroisse du *Trou*, dont l'Eglise a pour Patron Saint Jean-Baptiste. Ce Quartier est plus étendu que les précédents, mais le terroir n'en est pas à beaucoup près si bon; quoiqu'il y ait cependant quantité de belles Habitations. L'Eglise n'est que de bois, d'assez mauvais goût & fort mal ornée. Il ne tient qu'aux Paroissiens d'en bâtir une belle, puisqu'ils ont des fonds très-considérables depuis vingt ans; mais souvent l'indolence, en se bornant aux intérêts particuliers, fait négli-

ger les intérêts communs, ſur-tout quand ils n'ont que la Religion pour objet. De-là vient que malgré tous les projets en l'air que l'on a faits, les choſes ſont toûjours demeurées dans une inaction très-préjudiciable au bien de cette Paroiſſe. La ſituation de cette Egliſe eſt des plus avantageuſes ; au milieu d'un petit Bourg d'environ trente ou quarante maiſons, & ſur le bord d'une jolie riviere. Cette Paroiſſe depuis 1739 eſt deſſervie par un Pere Cordelier.

En remontant toûjours la côte à l'Eſt, on trouve la Paroiſſe de Saint Pierre *des Terriers-rouges*. Le terroir de ce Quartier eſt médiocre ; ſur-tout, ce qui eſt le long de la Mer, où les Fonds ſont maigres & ſalineux. Il eſt aſſez propre pour l'Indigo ; mais

les Cannes à Sucre n'y viennent pas trop bien. Les terreins ſont meilleurs au voiſinage des Montagnes. C'eſt dans ce Quartier que nous avons une Habitation qui eſt en Sucrerie. Il y a d'ordinaire un Jéſuite réſident, qui en eſt comme Procureur. La Paroiſſe eſt à un bon quart de lieue en tirant vers la mer. L'Egliſe Paroiſſiale eſt aſſez belle & fort bien ornée. On a bâti un Preſbytère à côté, ſur le bord d'une riviere qu'on appelle *la Materie*, qui eſt les deux tiers de l'année à ſec.

Le *Fort Daufin* & *Ouanaminte* terminent du côté de l'Eſt la dépendance du Cap pour la juriſdiction ſpirituelle. Autrefois tout ce Quartier s'appelloit *Bayha*, nom qui lui avoit été donné par les Eſpagnols à cauſe d'une *Baye* célébre, une des meilleures,

des plus ſûres, & des plus ſpacieuſes de toute l'Iſle. Les Eſpagnols y avoient autrefois un Fort à l'endroit qu'on nomme *la Bouque* dont j'ai vû le Plan; on y a même depuis quelques années trouvé quelques petites médailles dans les ruines qu'on a fouillées pour faire les ouvrages de fortifications qui y ſont aujourd'hui. C'eſt une Ville qui eſt encore petite, mais qui pourra s'augmenter dans la ſuite. Ce fut Monſieur *de la Rocharard* Général de cette Colonie, qui en 1726. fit tracer le plan du Fort qu'on y voit à préſent. Il eſt ſitué ſur une langue de terre qui s'avance dans *la Baye*, on en a conſtruit un autre à l'entrée du goulet par où la mer entre, & forme en s'élargiſſant ce beau Port. Il faut néceſſairement que les Vaiſſeaux

passent par là pour entrer dans le Port, ce qu'on ne peut faire qu'à la demi-portée du canon du Port de la *Bouque*.

Il y a à la Ville du Fort Daufin un Etat major, composé d'un Lieutenant de Roi Commandant de tout ce Quartier qui s'étend depuis *le Trou* jusqu'à *l'Espagnol*. Il est subordonné au Gouverneur du Cap. Il y a aussi un Major & quelques Compagnies Françoises & Suisses, une Jurisdiction qui est du Conseil supérieur du Cap. L'Eglise fait face sur la Place d'Armes qui est spacieuse. On en bâtit actuellement une de Maçonnerie qui ne le cedera à aucune des plus belles de la Colonie. Il n'y a présentement qu'un Curé Jésuite, qui seul est chargé du soin de la Paroisse, & qui est en même-tems Aumônier du Fort, où il

va dire une premiere Messe les Fêtes & Dimanches, après quoi il revient faire l'Office à la Paroisse. Les Malades de la Ville, les Soldats & les Habitations à trois ou quatre lieues aux environs surchargent trop un Missionnaire; mais la disette de sujets ne permet pas de faire autrement.

Il y a peu d'années que le Curé du *Fort Daufin* étoit chargé de tout ce que les François possedent jusqu'à *l'Espagnol;* ce qui faisoit une Paroisse immense de plus de vingt-cinq lieues de circuit. On a formé pour son soulagement une Paroisse plus proche de la frontiere Espagnole; elle s'appelle *Ouanaminte;* on y a bâti une Eglise & un Presbytère. Le Pere de Vaugien, Jésuite de la Province de Champagne a été le premier Mission-

naire qui ait desservi cette Paroisse dans l'année 1729 : mais il n'y fut pas long-tems, car il mourut quatre mois après son arrivée dans la Mission.

Il y a quelques Quartiers situés dans l'épaisseur des Montagnes qui répondent à ceux que je viens de vous décrire, ce qui est commun à toute la côte de saint Domingue, soit celle du Nord, soit celle du Sud. Pour vous mettre au fait de ceci, mon Révérend Pere, il est bon de sçavoir, que l'Isle de saint Domingue dans sa longueur qui s'étend de l'Est à l'Ouest, est partagée par une chaîne de Montagnes qui occupe le milieu de l'Isle, en laissant de part & d'autre jusqu'au bord de la mer une côte qui est plus ou moins large, suivant que ces montagnes s'approchent ou s'éloignent plus

du bord de la mer.

C'eſt le long de ces Côtes & dans la Plaine que ſont ſituées les meilleures habitations, & les plus beaux Etabliſſemens, tant des François que des Eſpagnols. Ces chaînes de montagnes qui occupent le milieu de l'Iſle ont quelquefois juſqu'à trente & quarante lieues de largeur. Ce ſont pour la plûpart des pays inhabitables; cependant il y a d'eſpace en eſpace des vallées conſidérables, dont les terreins ſont très-bons, & où l'on a formé des Etabliſſemens, des Quartiers & des Paroiſſes. Ainſi au Quartier de la *Petite Ance*, que je vous ai décrit ci-deſſus, répond le Quartier du *Dondon*, qui eſt dans l'épaiſſeur de la montagne, au Sud de la *Petite Ance*. Il n'y a pas bien des années que ce n'étoit qu'un pays

de chasse; ce n'est que depuis vingt ans qu'on l'a cultivé, & qu'il s'y est formé quantité d'Habitations qui sont aujourd'hui un beau Quartier. Il y a une Paroisse établie & un Curé résident, qui est un Religieux du grand Ordre de Cluny.

C'est dans cette Paroisse que mourut il y a huit ans le Pere *le Pers*, un des plus célébres & des plus laborieux Missionnaires de cette dépendance. Il étoit le Doyen de la Mission, y étant venu en 1705. Le Pere le Pers sous un extérieur très-simple & extrêmement négligé, cachoit un très-bon esprit, une belle mémoire, un jugement sain, mais sur-tout beaucoup de candeur & un cœur extrêmement charitable. Pendant trente ans qu'il a vécu dans la Mission, il y a peu d'endroits où il n'ait tra-

vaillé, & laiſſé des monumens de ſon zéle. Son attrait particulier, étoit de ſe confiner dans les endroits les plus ſauvages & les moins habités, qu'il prenoit plaiſir à former. Sitôt qu'il avoit mis les choſes en bon train, que les Egliſes & les Preſbytères étoient dans un arrangement convenable, il demandoit auſſitôt un ſucceſſeur, & paſſoit à un autre Quartier, pour y continuer le même travail. Cela marque, comme vous le voyez, mon R. Pere, un homme bien détaché de lui-même; car on aime naturellement à jouir du fruit de ſes travaux. Le Pere *le Pers*, ne ſe réſervoit que la peine & laiſſoit aux autres la douceur d'un établiſſement qu'ils n'avoient plus qu'à perfectionner.

Son caractère étoit une eſpéce de philoſophie dont le fond étoit

la Religion. Indifférent pour tout ce qui regardoit la vie temporelle, il sembloit ignorer tout ce qui y a rapport, ou n'y faire attention qu'autant que les besoins extrêmes l'avertissoient d'y pourvoir. On ne voyoit dans les lieux où il faisoit résidence aucune espéce de cuisine. Presque toûjours en voyage, il ne portoit pour toute provision que quelques œufs durs, & du fromage. Il s'arrêtoit en route sur le bord du premier ruisseau, où il prenoit sa frugale réfection; & souvent emporté par le plaisir d'herboriser qui le faisoit errer dans les bois & dans les montagnes, il falloit que son Négre l'avertît qu'il étoit tems de prendre quelque nourriture. Il joignoit à cela un grand zele pour le salut des ames, sur-tout un attrait & un talent particulier

pour la direction des Négres ; & une grande affabilité, qui le rendoit aimable dans le commerce de la vie, quoiqu'il fût cependant naturellement très-retiré, & qu'il n'entretînt commerce avec les Séculiers qu'autant qu'il le croyoit néceſſaire pour leur ſalut, ou pour ſatisfaire à la curioſité qu'il avoit de ſe mettre au fait de l'Hiſtoire du Pays.

Cette étude étoit le ſeul délaſſement qu'il ſe permît au milieu de ſes travaux apoſtoliques. Comme il arriva de bonne heure dans la Miſſion, il y trouva quantité d'anciens *Colons*, quelques *Flibuſtiers* & d'autres perſonnes, témoins oculaires des événemens tout récens, paſſés depuis le commencement des Etabliſſemens des François dans cette Colonie. Ce fut ſur leurs Mémoires, corrigés & éclaircis les

uns par les autres, qu'il dressa une Histoire de S. Domingue. Il trouva dans *Oviedo*, & dans d'autres Historiens Espagnols ce qui regardoit les tems antérieurs; c'est-à-dire, la narration de tout qui s'est passé depuis l'entreprise de Christophle *Colomb*, jusqu'au commencement de l'arrivée des François, & de leurs premiers exploits à la Côte. Il ajoûta à cela l'Etat présent de l'Isle, dont il avoit parcouru une bonne partie, & l'Histoire naturelle, autant qu'il l'avoit pû étudier par lui-même, en profitant des lumieres *d'Oviedo*, *d'Acosta*, & d'autres sources. Il garda long-tems cette Histoire manuscrite, se défiant de son style, qui effectivement avoit bien des défauts. Il se détermina enfin à envoyer ses papiers au P. *de Charlevoix*, qui

dans ſon Hiſtoire de Saint Domingue, rend compte de l'uſage qu'il a fait des Mémoires du Pere *le Pers*.

Ce Miſſionnaire peu ſatisfait de la maniere dont il avoit traité l'Hiſtoire Naturelle, ſe mit en tête de s'appliquer à la Botanique. La méthode de Monſieur de Tournefort lui étant tombée entre les mains, l'ardeur d'herboriſer le ſaiſit & lui tint déſormais, après les fonctions de ſon Miniſtere, lieu de toute autre occupation. Il compoſa ſuivant les principes de la nouvelle méthode quantité de mémoires ſur les plantes de S. Domingue. Ce travail l'occupoit encore quand il mourut, il avoit demandé au Pere Supérieur de la Miſſion d'aller deſſervir la Paroiſſe du *Dondon*, nouvellement établie, où pas un Jéſuite n'a-

voit encore été. C'étoit là, comme j'ai dit, son attrait : il pouvoit encore y en trouver un particulier par la situation de ce Quartier, qui est un pays haut, coupé de montagnes, où il y a bien plus de fraîcheur & d'humidité ; par conséquent très-favorable à la Botanique. Il jouit bien peu de tems de cet avantage si conforme à son inclination. Comme il étoit déja sur l'âge, affoibli par ses grands travaux & par le peu d'attention qu'il avoit pour sa santé, accoûtumé d'ailleurs aux grandes chaleurs, la fraîcheur de ce Quartier lui fut mortelle, & il y termina sa carriere âgé de 59. ans. Monsieur Desportes Médecin, son ami, & Botaniste de profession, se trouvant auprès de lui quand il mourut, profita avec la permission du Pere Levantier

Supérieur général, des manuſcrits du défunt, dont il eſt à croire qu'il rendra avec le tems compte au Public.

Au bas des montagnes du *Dondon* eſt ſitué le Quartier de la *Grande Riviere*, où il y a une Paroiſſe, dont Sainte Roſe eſt la patrone. Cette Paroiſſe eſt à une égale diſtance de *Limonade*, du *Quartier Morin* & de la *Petite Ance*; environ à deux lieues de ces trois Quartiers. Celui-ci eſt une Gorge qui ſe prolonge fort avant entre deux chaînes de montagnes. Il peut avoir ſept à huit lieues de longueur, ſur une demi-lieue & quelquefois moins de largeur. Toute cette gaine n'eſt proprement que le lit d'une aſſez belle riviere, qui prend ſa ſource dans la double chaîne des montagnes qui ſont ſur le terrein Eſpagnol, & qui après avoir

avoir coulé long-tems entre des Falaises très-hautes vient arroser ce Quartier ; de-là elle fait différens tours dans ceux de *Saint Louis* & de *Limonade*, d'où elle se décharge dans la Mer vis-à-vis du Nord. Il n'y a de plaine en ce quartier que ce que la Riviere, dont le lit change à chaque débordement, veut bien y laisser. Les Habitations sont placées sur l'un & l'autre bord. Il la faut passer & repasser à chaques momens quand on veut parcourir le Quartier, ce qui est fort incommode & très-dangereux, sur-tout pour les Missionnaires que leur ministère appelle sans cesse en divers lieux.

Il y a vingt ans que ce Quartier étoit un des plus peuplés & des plus florissans. Les Habitans, quoique du médiocre étage, y étoient fort à leur aise. L'Indi-

go, & le Tabac dont les manufactures avoient de la réputation, les faisoient vivre commodément. Cette félicité fut troublée par un des plus furieux débordemens de la Riviere, dont on eût encore entendu parler. Il arriva la nuit du 22. Octobre 1722. Elle descendit comme un foudre du haut des montagnes d'où elle prend sa source: ses eaux enflées se répandirent de part & d'autre, & entraînerent Maisons, Jardins, Hommes & Bestiaux. Son cours, quoique moins gêné à la sortie de ce défilé, n'en fut pas moins violent. Elle se joignit à tous les ruisseaux & ravins qui se trouverent sur son passage, & les ayant gonflés, elle se répandit avec eux dans la plaine: le Quartier *Morin, la Petite Ance* & *Limonade*, furent en partie inondés. Elle arracha les Cannes, déra-

cina les Hayes, abbatit les Arbres, démolit les Maisons, entraîna jusqu'aux enormes Chaudieres de cuivre & de potin où l'on fait le Sucre, & causa dans tous ces lieux-là des dommages inestimables. Les Habitans *de la grande Riviere* comme les plus voisins & les plus foibles, furent aussi les plus maltraités. Grand nombre de Blancs surpris par cette inondation subite & nocturne y périrent; il s'y noya encore un bien plus grand nombre de Négres, & quantité de bestiaux de toute espéce. Les Habitans qui échapperent à un si cruel désastre, de riches qu'ils étoient la veille, se trouverent le lendemain sans Négres, sans terres, sans argent, & quelques-uns sans famille & sans logement.

La charité des fidéles éclata

fort dans cette occaſion. On fit des quêtes dans tous les Quartiers de la dépendance du Cap. Les aumônes furent abondantes. On les fit diſtribuer par les mains des Miſſionnaires, ſuivant l'eſtimation de la perte que chacun pouvoit avoir faite. Ce ſoulagement, quoique prompt & général, ne put cependant réparer le dommage que le débordement avoit cauſé au Quartier. Comme les chemins étoient rompus, les jardins couverts de galet ou enſevelis ſous l'eau; les Propriétaires furent obligés, partie d'abandonner leurs Habitations, partie de les vendre preſque pour rien. Ceux qui reſterent, inſtruits par leurs malheurs, ont depuis porté leurs établiſſemens ſur les *Côtieres* des montagnes.

Le Pere Meric, étoit dans ce

tems-là Curé de cette Paroisse. Son zèle apostolique le faisoit souvent déclamer avec force contre deux vices communs alors en ce Quartier ; l'yvrognerie & l'impudicité. Ce n'est pas qu'il n'y eût des gens de bien qui gémissoient avec le Missionnaire de quantité d'excès & de scandales publics que rien ne pouvoit arrêter. Le Pere Meric qui faisoit de ces excès le sujet le plus ordinaire de ses discours à ses Paroissiens, voyant que tout cela profitoit peu, se sentit un jour extraordinairement animé par quelques nouvelles impiétés qui s'étoient commises dans un cabaret assez voisin de l'Eglise. Il en parla avec plus de véhémence dans un Prône de sa Messe paroissiale, un jour que le Saint Sacrement étoit exposé. Il prit Jesus-Christ à témoin des

outrages qui lui avoient été faits, & transporté tout à coup par un mouvement intérieur, dont il ne se sentit pas le Maître : *He bien*, leur dit-il; *puisque mes discours & mes remontrances ont été jusqu'à présent si infructueux, sçachez que dans peu, Dieu vous fera sentir qu'on ne l'outrage pas toûjours impunément.* Trois ou quatre jours après, arriva cet horrible débordement qui bouleversa ce Quartier d'une maniere à ne jamais s'en relever. C'est de lui-même que j'ai sçu cette circonstance, qui m'a été confirmée depuis par quantité d'Habitans qui y étoient présens.

En partant du Cap & retournant à l'Ouest, partie opposée à celle que nous venons de parcourir, on trouve à deux lieues & demie de cette Ville, le Quartier de la plaine du Nord. Le

terroir y est fort; mais un fond de terre glaise le rend humide & moins propre aux Cannes que les autres terreins qui environnent le Cap. Les Sucres qu'on y fabrique sont gros, mais en récompense ce sol est de nature à souffrir moins dans les sécheresses. La Paroisse, il y a vingt ans, étoit à une demi-lieue plus proche du Cap, au Quartier appellé le *Morne-rouge:* l'Eglise fut transportée où elle est maintenant, pour être plus au centre du Quartier. Quoiqu'elle ne soit que de bois, elle est cependant solide & d'assez bon goût, bien propre & bien entretenue. Le Presbytère est un des plus beaux de la Mission: tout le terrein en est cultivé avec goût & intelligence. Il y a quantité d'Allées d'arbres fruitiers des meilleurs du pays, dis-

posés avec symmétrie, & qui joignent l'agréable à l'utile ; & un fort joli jardin potager, où la plûpart des légumes & des racines d'Europe viennent parfaitement bien. On peut dire que c'est un des plus agréables déserts de la Colonie.

Le Quartier de *l'Accul*, à deux lieues de la plaine du Nord, borne la plaine du Cap du côté du Cap. Nos Insulaires Américains appellent *Accul* une barriere que les montagnes opposent aux voyageurs. Ce Quartier, où il y a une jolie Paroisse, n'a qu'une lieue de large sur sept de longueur & se termine au Nord par une baye qu'on appelle *Camp de Louise*. Le terroir en est médiocre, quoiqu'on y fasse en plusieurs endroits de très-beau Sucre. L'Eglise qui est de maçonnerie est

belle & fort bien ornée, & le Presbytère dans une agréable situation. Dans les gorges des montagnes, le long desquelles ce Quartier s'étend, il y a quelques vallons cultivés, tels que sont ceux de la *Souffriere*, de la *Coupe-à-David* & quelques autres.

Toutes les autres Paroisses qui sont au-delà de *l'Accul* en tirant à l'Ouest, sont dans des pays montueux & difficiles. Telle est d'abord celle du *Limbé*. Ce Quartier a été nommé ainsi par une assez mauvaise allusion aux Limbes, parce qu'après avoir franchi une haute montagne, on se trouve à la descente de l'autre côté dans un pays profond, tel à peu près que celui où l'on se figure que sont les Limbes. Ce Quartier qui est très-étendu en longueur, & de

plus de huit lieues, n'en a pas une de largeur, & dans quelques endroits beaucoup moins. Ce n'eſt qu'un vallon au milieu duquel coule une belle Riviere qui prend ſa ſource dans les doubles montagnes & qui n'a point de lit fixe; ce qui dans les débordemens qui ſont fréquents, incommode beaucoup les Habitans de ce Quartier. Cette Riviere après l'avoir parcouru ſe jette dans la mer au Nord. L'Egliſe paroiſſiale, dont S. Pierre eſt le Patron, eſt ſituée au milieu du Quartier, qui eſt aujourd'hui un des plus peuplés, quoiqu'il s'y faſſe beaucoup plus d'Indigo que de Sucre. La Paroiſſe eſt fort difficile à deſſervir à cauſe de cette Riviere qu'il faut ſans ceſſe paſſer & repaſſer, & toûjours avec quelque danger.

A deux lieues plus haut, un peu plus proche de la mer, est *le Port Margot*, Quartier moins considérable que le *Limbé* & bien moins riche. L'Eglise a pour patrone Sainte Marguerite, elle est desservie par un Pere Cordelier. Une dépendance de cette Paroisse qui la rend difficile, est un Quartier nommé *le Borgne*, qui en est séparé par une montagne âpre & difficile. C'est encore un vallon, mais plus étroit, où il y a cependant plus de soixante Habitations établies; on y demande une Paroisse, & on a déja pris pour cela toutes les mesures nécessaires; mais nous manquons tellement d'Ouvriers, qu'on a de la peine à remplir les plus anciennes Paroisses.

En partant du *Limbé* & prenant plus à l'Ouest on se trou-

ve, après deux lieues, au pied d'une haute montagne qu'il faut doubler pour arriver au Quartier nommé *Plaiſance*, ſans doute par antiphraſe. C'eſt un lieu nouvellement établi, ſemblable à ceux que nous venons de parcourir, mais bien moins bon, & où il y a peu d'Habitations conſidérables. On n'a que de l'Indigo & du Caffé dans ces vallons, où la trop grande humidité & l'incommodité des voitures empêche qu'on ne faſſe du Sucre. Il y a une Paroiſſe *à Plaiſance*, où l'on a auſſi la même incommodité de paſſer ſans ceſſe une Riviere qui ſerpente dans toute l'étendue de ce Quartier.

Après *Plaiſance* eſt le *Pilate*: C'étoit autrefois une Paroiſſe; mais depuis bien du tems elle eſt vacante, de même que *Plai-*

ſance, faute de Miſſionnaires. Un Quartier nommé *le gros Morne* confine *au Pilate :* il y a plus de quarante Habitations, mais aucune Sucrerie. Le terrein n'en eſt pas des plus féconds. Une grande partie eſt en *Savanes* * naturelles. Il y pleut tous les jours pendant l'été ; mais il y fait fort ſec pendant l'hyver. Il y a une Egliſe & une Paroiſſe deſſervie par un Pere Cordelier. Ces trois derniers Quartiers, ſont de la dépendance du Port de *Paix*, où il y a un Lieutenant de Roi Commandant. On compte, *du gros Morne* au Port de *Paix*, environ douze lieues. Le chemin pour y aller eſt un plat pays, couvert de *Savanes*

* Les François du Canada appellent *Savanes* les Forêts d'arbres réſineux, & dont le fond eſt humide & couvert de mouſſe : ceux des Antilles donnent aux prairies le nom de *Savanes*.

& entrecoupé de bocages. Il ſeroit fort beau & fort commode, ſans l'obligation où l'on eſt de paſſer ſouvent & avec danger une groſſe Riviere qu'on appelle *les trois Rivieres*, parce qu'elle eſt effectivement compoſée de trois Rivieres qui ſe réuniſſent dans une. Son lit eſt parſemé de groſſes roches, que les chevaux ont bien de la peine à franchir. Outre cela cette Riviere eſt aſſez ſouvent groſſie par les pluies qui tombent dans les montagnes. Cela cauſe des débordemens ſubits qui ſurprennent le voyageur: on ſe voit alors arrêté ſans pouvoir avancer ni reculer, parce que la Riviere n'eſt plus guéable; ainſi c'eſt une néceſſité d'attendre que les eaux aient baiſſé; ce qui ſe fait par bonheur aſſez promptement, à cauſe de l'extrême rapidité de

cette Riviere, qui coule comme un torrent.

A douze lieues du *gros Morne*, à l'Oueſt de la plaine *du Cap*, on trouve enfin la ville du Port de *Paix*, qui eſt très-peu de choſe, quoique ce ſoit un des plus anciens établiſſemens de la Colonie. Il n'y a plus aujourd'hui qu'un Lieutenant de Roi Commandant, de la dépendance du *Cap*, & une Juriſdiction. L'Egliſe qui eſt de maçonnerie, eſt petite, mais très-jolie.

A deux lieues du *Port de Paix* eſt un Quartier nommé *S. Louis*, où nous avons une habitation dans un fort mauvais terrein. Tous ces Quartiers-là ſont fort vaſtes ; parce que le ſol n'en eſt que médiocrement bon. Le Curé du *Port de Paix* s'eſt vû plus de trente lieues de pays à deſſervir. Cela eſt préſen-

tement un peu plus partagé. C'eſt encore un Pere Cordelier qui deſſert cette Cure. Le Jéſuite, Procureur de notre habitation de *Saint Louis*, eſt en même tems Curé de la Paroiſſe, & a un Vicaire qui eſt un Pere Carme.

Jean Rabel à l'oueſt du *Port de Paix*, eſt une petite plaine, preſque toute environnée de *Mornes*, excepté du côté de la mer. Il y a une petite Rade où les bateaux peuvent entrer. Ce Quartier qui n'étoit d'abord qu'un *Boucan* de Chaſſeurs, s'eſt établi en Paroiſſe depuis quelques années. C'eſt encore un Pere Cordelier qui en eſt le deſſervant.

Vous voyez, mon Révérend Pere qu'il s'en faut beaucoup, que nous ayons aſſez de Miſſionnaires pour pouvoir en mettre dans toutes les Paroiſſes qui

sont de la dépendance du Cap. Mais comment faire? Cette Isle est une terre qui dévore ses habitants. Les premieres maladies sont terribles à essuyer, & la plûpart y succombent. Voilà cinquante-six Jésuites morts depuis la fondation de cette Mission, c'est-à-dire, depuis 1703. Ce qui reste ici de Missionnaires Jésuites, sont presque tous gens âgés, infirmes & proches de leur fin.

Cependant, mon Révérend Pere, cette Mission est une des plus belles que nous ayons. Rien de plus florissant que l'état des Colonies françoises de S. Domingue, qui font tous les jours de nouveaux progrès. Je ne parlerai point du bien qu'il y a à faire ici, parce que je me suis assez expliqué ailleurs sur ce sujet. Je terminerai cette Lettre

par le juſte éloge qui eſt dû à la mémoire du Pere Pierre-Louis *Boutin*, que la Miſſion a perdu le 22 Décembre de l'année précédente. Tout le monde le regarde avec juſtice comme l'Apôtre de Saint Domingue. Il y vint, comme nous avons dit, en 1705, & pendant trente-ſept ans qu'il a paſſés dans la Miſſion, il y a donné conſtamment des exemples d'une vertu héroïque, qui bien loin de ſe démentir un ſeul moment, a paru aller en augmentant juſqu'à la fin de ſes jours. La réputation de ſon mérite & de ſa ſainteté, s'étoit répandue par toute la France bien des années avant ſon décès, ſurtout dans les Ports de mer & parmi les Marins auxquels il avoit un rapport plus ſpécial, s'étant chargé du ſoin de la Rade où il faiſoit toutes les fonctions cu-

riales. Les Matelots ne parloient que du Pere *Boutin* qui étoit leur pere & leur directeur.

Ce ſaint Miſſionnaire étoit natif de la Tour blanche en Périgord, & avoit été reçu Jéſuite dans la Province de Guyenne. Tout annoncoit dans lui une ſainteté éminente ; un viſage pâle & extenué, un regard extrêmement modeſte, des yeux cependant vifs qui s'allumoient quand il prêchoit ou parloit de Dieu, une voix plus forte que ne ſembloit promettre un corps auſſi maigre & auſſi décharné. Sa maniere de prêcher étoit ſimple & peu recherchée. Il parloit de l'abondance du cœur, & cherchoit plus à corriger les mœurs, qu'à flatter les oreilles ou à plaire aux eſprits. Il avoit cependant des ſaillies d'une éloquence forte, qu'animoient en-

core des tons de voix éclatans qui portoient la frayeur dans l'ame des plus endurcis. Sa morale étoit févère, & fon extérieur ne refpiroit qu'auftérité; mais les pécheurs pénitents étoient fûrs de trouver dans lui toute la charité & toute la douceur qui pouvoient achever de les gagner à Jefus-Chrift. Auffi le Confeffional faifoit-il une des occupations les plus pénibles & les plus continuelles de fa vie. Il fe rendoit à l'Eglife paroiffiale dès la pointe du jour, & fe tenoit toûjours prêt pour écouter ceux qui vouloient s'adreffer à lui. On le voyoit, fur-tout les Fêtes & les Dimanches, affidu au Tribunal. Les Matelots & les Négres étoient ceux à qui il donnoit plus volontiers fon attention; il les écoutoit avec patience, & ne finiffoit point avec eux qu'il

ne les eût instruits suivant leurs besoins.

Les premiers essais de son zéle à son arrivée dans la Mission furent d'abord employés à *l'Accul*, & ensuite dans les Quartiers les plus éloignés, c'est-à-dire, les plus pénibles. Je vous ai raconté une partie de ce qu'il avoit fait au *Port de Paix* & à *Saint Louis*, où il avoit été pendant quelque tems chargé seul du soin de ces deux immenses Quartiers. On ne peut se figurer la fatigue que lui causa la construction de l'Eglise de *S. Louis* Il eut le malheur de trouver le Commandant de ces Quartiers prévenu contre lui par de faux rapports; de sorte que bien loin d'en être soutenu ou aidé dans l'entreprise du bâtiment de l'Eglise, il en fut sans cesse contrarié & molesté. Mais le carac-

tère naturellement ferme du Pere Boutin quand il s'agiſſoit de la gloire de Dieu & du bien ſpirituel du prochain, le ſoûtint au milieu de ces contradictions. Et d'ailleurs Monſieur le Comte de Choiſeul, alors Gouverneur général de la Colonie, ayant pris connoiſſance de ces différends, plein lui-même de zéle pour la religion & d'amitié pour les Miſſionnaires Jéſuites, il les fit ceſſer par ſon autorité, & ordonna que le Pere ne fût plus troublé dans ſes pieux travaux. Il les continua donc & vint à bout d'achever cette Egliſe, non-ſeulement par ſes ſoins mais encore par ſes épargnes ſur ſa nourriture, ayant pour cet effet obtenu une permiſſion ſpéciale de notre Révérend Pere Général. Ces travaux & les courſes continuelles qu'il fut obligé de faire

dans des pays difficiles & si étendus, donnerent une atteinte fâcheuse à sa santé, qui étoit naturellement assez robuste.

Ce fut singulierement au Cap, (où il se trouva fixé par l'obéissance, neuf ans après avoir travaillé dans différentes Paroisses des environs) qu'il eut occasion de faire éclater son zéle & ses talens apostoliques. En qualité de Curé du Cap, il se trouva, comme je l'ai dit, chargé du détail de la conduite de l'Eglise que les habitans firent alors bâtir. Il n'eut pas peu à souffrir de la part de certains génies, qui n'aiment point à faire le bien, & qui sont jaloux lorsqu'ils le voyent faire aux autres. Le saint Missionnaire après avoir rendu raison de ses démarches à ceux qui vouloient bien l'entendre, n'opposoit aux autres qu'une pa-

tience inaltérable & une application continuelle à pouſſer l'ouvrage entrepris. Il n'en étoit pas moins aſſidu à l'Egliſe, ni auprès des malades, pour l'aſſiſtance deſquels Dieu lui avoit donné un talent particulier. On a demandé cent fois & on eſt encore à comprendre, comment il étoit poſſible qu'un ſeul homme pût ſuffire à tant d'occupations ſi différentes. Il n'en paroiſſoit cependant pas plus émû, quelque affaire qu'il eût; & ſon extérieur toûjours compoſé étoit le ſigne de la tranquillité intérieure dont il jouiſſoit au milieu des plus accablantes occupations.

Ce ne pouvoit être que le fruit d'une union avec Dieu qu'il avoit toûjours préſent & qu'il n'a jamais paru perdre de vûe tant qu'il a vécu. On peut

assurer qu'il pratiquoit à la lettre le précepte évangelique de prier sans cesse. Toûjours levé à l'heure marquée par la regle ; après son oraison, il se rendoit dans la Chapelle domestique, où après avoir éveillé les Négres de la maison, il leur faisoit la Priere ; après quoi rendu à l'Eglise paroissiale, il y restoit à genoux jusqu'à ce que quelqu'un se présentât à son Confessionnal. Il passoit en cette posture quelquefois deux ou trois heures dans un recueillement & une dévotion qui étoient d'un grand exemple. On disoit qu'il falloit qu'il eût le Corps de fer pour tenir si long-tems, dans un pays si chaud, une posture si génante.

Quelques raisons d'obéissance lui ayant fait quitter la Cure du Cap, il se borna alors au

ſoin des Négres, & à celui des Marins. Ce n'eſt que depuis peu qu'on a porté unRéglement pour les Marins malades, qui épargne bien de la peine à celui qui eſt chargé de ce ſoin. Ce réglement eſt, que les Commandans des Bâtimens, doivent, ſitôt qu'ils ont des Malades à bord, les faire tranſporter dans un Magazin au Cap, pour leur faire adminiſtrer les derniers Sacremens s'il eſt beſoin, & de-là les faire porter à l'Hôpital. Avant cela il falloit que le Miſſionnaire allât près d'une lieue en Rade, & ſe rendît en Canot au bord de chaque Bâtiment, où il y avoit des Malades. De ſorte qu'il arrivoit ſouvent qu'à peine le Miſſionnaire étoit de retour d'un Bâtiment, qu'il falloit repartir pour ſe rendre à un autre; & cela jour & nuit.

Le soin des Négres est au Cap d'un détail bien fatiguant. Il y en a plus de quatre mille soit dans la Ville, soit dans la dépendance de la Paroisse, qui s'étend à une grande lieue aux environs, dans des montagnes où il y a quantité d'Habitations les unes au-dessus des autres, très-difficiles à aborder.

Le Pere Boutin s'étoit fait une étude particuliere pour la conduite & l'instruction des Négres; ce qui demande une patience & un zéle à toute épreuve. Ces gens-là sont grossiers, d'une conception dure, ne s'exprimant qu'avec difficulté dans une langue qu'ils n'entendent guére & qu'ils ne parlent jamais bien. Mais le saint Missionnaire, qui regardoit ces malheureux comme des élus

que la Providence tire de leurs pays dans la vûe de leur faire gagner le Ciel, par la misére & par la captivité à laquelle leur condition les assujétit, étoit venu à bout, par un travail long & opiniâtre, de les entendre & d'en être lui-même entendu. Il avoit acquis une connoissance suffisante des Langues de tous les peuples de la côte de Guinée, qu'on transporte dans nos Colonies; connoissance infiniment difficile à acquérir, parce que ces Langues barbares qui n'ont aucune affinité avec les Langues connues, sont encore très-différentes entr'elles, & qu'un *Sénégalois*, par exemple, n'entend en aucune maniere un *Congo*, &c.

Il se servoit de ces connoissances pour les Négres nouveaux, qui tombant malades

avant que d'avoir appris assez de François pour être disposés au Baptême, n'auroient pû autrement recevoir cette grace avant leur mort. Quant à ceux qui après un séjour de quelques tems dans ces Colonies, commençoient à entendre un peu le François, le Pere Boutin dans les instructions publiques qu'il leur faisoit, porportionnoit le style de ses discours à leur maniere de s'exprimer, qui est une espéce de *Baragouinage* dont ils ne se défont jamais, & suivant lequel il est nécessaire de leur parler, si l'on veut en être entendu. Cette méthode d'instruire est très-rebutante, parce que le Négre qui a une intelligence bornée, & une émulation au-dessous du médiocre, demande pour faire quelque fruit, qu'on lui rebatte en cent façons diffé-

rentes, & dans sa maniere de penser, les premiers principes de la Religion.

C'est le Pere Boutin qui le premier a mis les Chefs de famille, qui ont des Négres à baptiser, sur le pied de les envoyer tous les soirs sur le Perron de l'Eglise, où il leur faisoit le Catéchisme pour les disposer à recevoir le saint Baptême, ce que l'on continue encore aujourd'hui. Il se conformoit pour le Baptême des Adultes à l'ancienne coûtume de l'Eglise; c'est-à-dire, qu'excepté quelques circonstances particulieres, il ne faisoit ces sortes de Baptêmes, que deux fois l'année; le Samedi-Saint & la veille de la Pentecôte. C'étoient pour lui des jours d'une fatigue incroyable, n'ayant guére moins à la fois de deux ou trois cens

Adultes. C'est aussi lui qui a établi, les Fêtes & les Dimanches, une Messe particulierement pour les Négres, laquelle se dit quelque tems après la grande Messe paroissiale. Il commençoit cette Messe par des Cantiques spirituels sur le saint Sacrifice, qu'il chantoit, & dont il leur faisoit répéter après lui chaque vers; il leur faisoit faire la Priere ordinaire du matin. Après l'Evangile de sa Messe il leur expliquoit l'Evangile courant; le tout suivant leur style, mais en y mêlant de tems en tems bien des choses pour l'instruction des Blancs, qui assistent à cette Messe. Il la terminoit par le Catéchisme ordinaire, ce qui le tenoit presque tous ces jours-là jusqu'à midi, & cela si régulierement, que pendant vingt-trois ans qu'il a été au Cap, à

peine y a t'il manqué une fois ; sans doute par une bénédiction particuliere du Seigneur, qui malgré la foiblesse apparente de sa complexion, le soûtenoit ainsi dans un travail si continuel, & dans un climat où les chaleurs violentes épuisent & abbattent ceux-mêmes qui sont dans l'inaction.

Il s'étoit rendu l'abstinence si familiere, qu'on peut dire que toute l'année étoit un Carême perpétuel pour lui. Il étoit rare de lui voir prendre quelque chose avant midi. Il ne se rendoit que vers cette heure là à la maison, épuisé par ses fonctions ordinaires ; mais il ne se plaignoit jamais. Il n'usoit aux repas que des viandes les plus communes, & ne buvoit que de l'eau rougie. Après le repas & sur-tout le soir, il se

rendoit à la Chapelle & paſſoit à genoux devànt le Saint Sacrement le tems que laRegle même permet de donner à quelque récréation ; mais ce ſaint homme ne connoiſſoit aucune eſpéce de délaſſement. Il terminoit la journée par la Priere aux Négres domeſtiques , qu'il leur faiſoit tous les jours , ſoir & matin.

Le zéle du fervent Miſſionnaire, toûjours attentif au bien ſpirituel de la Colonie, lui faiſoit ſans ceſſe former des projets, dont on ne pouvoit venir à bout que par une patience auſſi laborieuſe que la ſienne. Quantité de malades ne trouvant point place dans l'Hôpital du Roi, qui n'étoit pas auſſi rangé qu'il l'eſt actuellement, le Pere Boutin en forma un dans la Ville même, & y reçut tous les malades qui s'y préſenterent. Ils y

étoient traités avec le ſecours des charités qu'il pouvoit obtenir. Cet établiſſement inquiéta les Religieux de la Charité chargés du ſoin de l'Hôpital du Roi: il y eut à ce ſujet des plaintes & des repréſentations. Le Pere qui ne cherchoit que le ſoulagement des pauvres, ne demanda pas mieux qu'à s'épargner les frais & les peines de ſoûtenir un Hôpital à ſes dépens ; pourvû que les Religieux de l'Hôpital du Roi, conſentiſſent à recevoir tous les Malades néceſſiteux de la Ville. On fit donc une aſſemblée de Notables, à laquelle préſiderent MM. le Général, l'Intendant, le Gouverneur du *Cap*, & où ſe trouverent avec les Religieux de la Charité, le Pere Boutin, & le Pere Supérieur de la Miſſion, qui étoit pour lors le Pere

Olivier. Les Religieux de la Charité ayant consenti à recevoir tous les Malades de la Ville qui se présenteroient, le Pere Boutin renonça à son Hôpital, & ne pensa plus qu'à tourner son zéle vers d'autres objets de charité.

Il y avoit alors grand nombre de Filles orphelines qui avoient peine à trouver des personnes charitables qui les fissent subsister. Le Pere Boutin ne crut pas pouvoir employer plus utilement les fonds qu'il pouvoit avoir acquis, soit par le casuel que des priviléges particuliers permettent à nos Missionnaires de recevoir pour les employer en œuvres pies, soit par des aumônes qu'on lui mettoit entre les mains. Il avoit dans cette vûe, acquis des emplacemens au Cap, sur lesquels

il fit bâtir. Il ne fut pas long-tems ſans y avoir une quinzaine de petites Orphelines. Deux perſonnes dévotes ſe conſacrerent à leur conduite. Elles ſe chargerent outre cela de tenir l'Ecole pour les petites filles du Cap, qu'elles y enſeignoient gratuitement. On formoit dans cette maiſon ces jeunes filles non-ſeulement à la piété, mais encore à la lecture & à l'écriture. On les inſtruiſoit à travailler à tous les petits ouvrages qui ſont du reſſort du ſexe, & qui pouvoient leur ſervir par la ſuite, ou à gagner leur vie, ou à ſe rendre utiles dans un ménage. On a vû quantité de ces Orphelines s'établir avantageuſement, & porter avec elles dans les familles, les fruits d'une éducation chrétienne.

Cet établiſſement n'étoit-là

que le prélude d'un projet plus solide & plus étendu, & qui tenoit fort au cœur du vertueux Missionnaire. C'étoit de faire venir des Religieuses d'Europe pour faire élever ici les jeunes filles Créoles. Les Habitans de Saint Domingue, isolés dans leurs Habitations, n'ont ni les moyens, ni peut-être le courage d'élever leurs enfans comme il faut. Les plus aisés prenoient le parti de les envoyer en France; mais ce qui est utile & nécessaire aux garçons est rempli d'inconvéniens pour les filles; parce que les retours, à un certain âge où il faut les confier à des Marins, deviennent tout-à-fait hazardeux: Dangers trop réels, & dont nous n'avons malheureusement vû que trop d'exemples.

La Colonie sentoit vivement

ce beſoin. Le Pere Boutin eut ſeul le courage d'entreprendre d'y remédier. Il en falloit beaucoup pour ſurmonter toutes les difficultés qui ſe préſentoient dans l'exécution d'un pareil projet. C'eſt pourtant de quoi il eſt heureuſement venu à bout. Il crut que perſonne n'étoit plus convenable pour cela que les Filles Religieuſes de la Congrégation de Notre-Dame, dont le premier établiſſement s'eſt fait à Bourdeaux, & qui ont pluſieurs maiſons dans la Guyenne, dans le Perigord, & dans d'autres Provinces de France. Le Pere Boutin qui les avoit connues particulierement, leur écrivit pluſieurs Lettres pour leur propoſer ſon projet & pour les déterminer à accepter ſes offres. En leur faiſant enviſager le bien qu'il y avoit à faire, il ne leur

dissimula pas ce qu'elles auroient à souffrir. Il n'eut pas de peine à décider ces saintes filles; qui ne cherchant suivant leur institut, que la gloire de Dieu & le salut des ames, parurent ravies de se prêter à une aussi sainte œuvre que celle qu'on leur proposoit.

Le Pere Boutin avoit cependant disposé toutes choses de longue main. Il s'étoit hâté d'accommoder la maison des Orphelines & de la mettre en état, par les augmentations & les arrangemens qu'il y fit, de recevoir la Communauté qu'il attendoit & les Pensionnaires qu'elles ne pouvoient manquer d'avoir. Dans une assemblée des Puissances du pays & des Notables, il passa un Acte de donation entiere de tout ce qu'il avoit en

fond de terre, en maiſons & autres choſes, aux Dames Religieuſes de Notre-Dame. Cet Acte ſigné de lui & du Supérieur de la Miſſion, & accepté par la Colonie, fut envoyé en Cour, qui expédia les Lettres-Patentes pour l'Etabliſſement de ces Filles au Cap.

Elles arriverent enfin. Le choix n'en pouvoit être mieux fait. La plûpart étoient d'une condition diſtinguée, & d'un âge mûr. C'étoit leur Maiſon de Perigueux qui avoit fourni ces premiers Sujets. On admira avec raiſon le courage de ces ſaintes Filles, qui paroiſſoit bien au-deſſus de leur ſexe. Elles ne tarderent pas à mettre la main à l'œuvre : on vouloit de toutes parts leur envoyer des Penſionnaires; mais faute de Bâti-

mens, il fallut se borner à un nombre assez médiocre. Le Pere Boutin, comme leur Fondateur, prit le soin de les diriger dans le temporel comme dans le spirituel. Il se chargea encore du soin des Pensionnaires, ce qu'il a continué jusqu'à la fin de ses jours. Il ne cessa depuis l'arrivée de ces Religieuses, de faire travailler à augmenter ou à réparer leurs bâtimens; où, comme je l'ai déjà dit, il a fait plus paroître de zéle que d'intelligence. Ce n'est pas qu'il manquât de lumieres pour l'architecture; mais cette maison commencée pour d'autres desseins, & augmentée piéce à piéce, suivant les besoins, ne pouvoit guére prendre une forme bien réguliere. Aussi l'intention du Roi est-elle, que ces Dames laissant-là tous ces bâti-

mens qu'elles occupent préſentement, elles en commencent un autre plus commode pour elles & pour les Penſionnaires : c'eſt à quoi elles travaillent préſentement.

Le Pere Boutin eut la conſolation de goûter pendant les dernieres années de ſa vie le fruit de ſes travaux. Il vit les Religieuſes établies, & s'appliquant avec courage à l'éducation de la jeuneſſe ; il vit quantité de ces Penſionnaires, après y avoir fait leur tems, s'établir dans le monde, & faire honneur à l'éducation qu'elles y avoient reçues : mais ce ne fut pas ſans eſſuyer bien des croix & des contradictions. La liberté apoſtolique de ſes diſcours, ſes démarches pour s'oppoſer au vice, ſon activité pour l'exécution de ſes pieux deſſeins, lui ſuſcite-

rent des ennemis de tout état, & des persécutions de plus d'une sorte. La prudence charnelle blâma plus d'une fois sa façon d'agir, & l'envie particuliere, masquée de l'apparence du bien public, s'attacha à décrier ses projets, & à noircir sa réputation. Le saint Missionnaire n'opposa jamais à tout cela que sa fermeté à soûtenir les intérêts de Dieu & à souffrir les effets de la malice des hommes. C'est ainsi qu'il surmonta tout, & qu'il força enfin tout le monde à lui rendre justice, & à convenir que le zéle de la gloire de Dieu étoit le seul ressort qui le fît agir. Il y avoit déjà plusieurs années que ses adversaires étoient devenus ses admirateurs & ses panégyristes; tant la vertu solide & soutenue, a de force & d'ascendant sur l'esprit de ceux mê-

mes qui lui ſont le moins favorables.

Pour nous, mon Révérend Pere, qui étions à portée de voir de plus près le fond d'une vertu, dont les perſonnes de déhors n'appercevoient qu'un éclat qui paroiſſoit malgré lui, nous avons toûjours été infiniment édifiés de ſes vertus vraiment religieuſes. Nous avons admiré en lui une régularité qui ne s'eſt jamais démentie, un amour ſingulier de la pauvreté, une mortification continuelle, une charité tendre pour ſes freres; enfin une union intime & continuelle avec Dieu, ce qui ne l'empêchoit cependant pas de cultiver, à quelques momens perdus, les plus hautes ſciences, & particulierement celle du mouvement des corps céleſtes; le tout, par l'utilité que cette étude peut

avoir pour la Religion. Il obſervoit exactement toutes les Eclipſes, & les autres Phénomenes céleſtes. Les Mémoires de Trevoux ſont remplis de ſes obſervations.

Le Pere Boutin avoit paru jouir d'une aſſez bonne ſanté pendant une longue ſuite d'années. Depuis vingt-trois ans qu'il étoit au Cap, à peine l'avoit-on vû s'alliter une ou deux fois; tandis que les tempéramens les plus robuſtes de quantité de nos Miſſionnaires nouveaux venus, cédoient tous les jours à la violence des maladies qui emportent tant de monde en ces Colonies. C'étoit une eſpéce de prodige, qui jettoit tout le monde dans l'étonnement; comment un homme ſi ſec, ſi décharné, accablé de tant de travail & n'uſant à l'égard de lui-même

d'aucun ménagement, pouvoit ſe ſoutenir & vacquer à cette multiplicité d'occupations, qui auroient donné de l'exercice à pluſieurs autres.

Mais enfin ſon heure arriva. On s'appercevoit depuis quelques mois qu'il tomboit, quoiqu'il ne ſe plaignît de rien, & qu'on ne vît aucun changement à ſon train de vie ordinaire. Il fut attaqué tout-à-coup d'une eſpéce de Pleuréſie qui ne parut pas extrêmement dangereuſe les premiers jours. On le crut même tiré d'affaire, lorſque tout d'un coup il tourna à la mort. Elle fut ſemblable à ſa vie : le peu de jours qu'il fut allité, ce fut la même tranquillité, la même patience & la même union avec Dieu; ne parlant aux hommes qu'autant que la néceſſité ou la bienſéance l'exigeoit. Sa maladie ne

dura que quatre ou cinq jours. Il vit la mort d'un œil tranquille & l'accepta avec une parfaite résignation. Sa vie entiere n'avoit été qu'une préparation à ce dernier passage. Il y avoit peu de tems qu'il sortoit de la rétraite qu'il ne manquoit jamais de faire suivant nos regles chaque année. Il reçut les derniers Sacremens avec les sentimens qu'il avoit lui-même tant de fois inspirés aux autres. De-là jusqu'à ce qu'il eût absolument perdu la parole, il ne cessa de prier : il le fit même pendant le délire qui précéda son agonie ; tant étoit grande l'habitude qu'il en avoit contractée. Ce fut ainsi qu'il plut au Seigneur de couronner une vie que nous croyons tous ici n'avoir point été inférieure à tout ce que notre Compagnie a eu de plus respectable

& de plus édifiant. Il mourut le Vendredi 21. Novembre 1742, âgé de 69. ans & quelques mois.

Comme on s'étoit flatté que sa maladie ne tireroit point à conséquence, ayant paru hors de danger le Vendredi au soir, la nouvelle de sa mort qui fut annoncée le Samedi matin, & qui se repandit par-tout en un moment, causa une consternation générale dans toute la Ville. Connu par-tout, par-tout aimé & respecté, il fut universellement regretté. Il n'y eut en cela aucune différence entre les Blancs & les Négres : tous en gémissant sur la perte que faisoit la Colonie, ne tarissoient point sur son éloge & ne balançoient point à le mettre au rang des ames bienheureuses les plus élévées dans le Ciel. Son corps ayant

ayant été expoſé dans notre Chapelle domeſtique, ce fut toute la journée un concours prodigieux de perſonnes de tous les Ordres qui s'empreſſoient à lui donner non-ſeulement des marques de regrets, mais encore plus des témoignages de vénération; & l'on vit ſe renouveller tout ce qui arrive d'ordinaire à la mort des Saints; ſur-tout cette ardeur d'obtenir quelques piéces de ſes pauvres vêtemens, ou quelque autre choſe qui eût été à ſon uſage.

Comme nous nous trouvâmes peu de Miſſionnaires au Cap, & qu'on ſe préparoit à faire les Obſéques avec peu d'appareil, dans notre Chapelle domeſtique; il n'y eut pas moyen de tenir contre les cris du Public & les inſtances réiterées de tous les Marguilliers de l'E-

glise Paroissiale, qui demandoient au nom de tous, que si on ne vouloit pas leur accorder le corps du Pere Boutin pour l'inhumer dans leur Eglise, on ne leur refusât pas au moins la consolation de sa présence pendant l'office de ses Funérailles. Le Supérieur général crut devoir se rendre à un empressement si unanime & en même tems si honorable à la mémoire du défunt. L'affluence fut grande, elle l'auroit été bien plus si les Habitans de la Plaine avoient eû le tems de s'y rendre; mais ceux qui ne purent point y assister des Quartiers éloignés, ne marquerent pas moins par leurs regrets & par leurs éloges, combien ils étoient sensibles à cette perte. On peut dire qu'il n'y a pas eu deux voix à ce sujet. Toute la Colonie lui a dressé

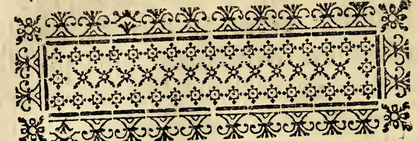
dans son cœur & dans sa mémoire un Monument plus précieux que ceux qu'on éleve si souvent avec tant de frais à la Politique & à la Vanité.

Je suis avec respect,
Mon R. P.

Votre très-humble & très-obéissant serviteur J. MARGAT. M. D. L. C. D. J.

Au Cap ce 20. Juillet 1743.





LETTRE DU PERE FAUQUE MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Au P..... de la même Compagnie, contenant la Relation de la prise du Fort d'Oyapoc *par un Corsaire Anglois,*

A la Cayenne le 27 Décembre 1744.

MON REVEREND PERE,

La paix de N. S.

Je vous fais part de la plus sensible joie que j'aie goûté de

ma vie, en vous apprenant l'occasion que je viens d'avoir de souffrir quelque chose pour la gloire de Dieu.

J'étois retourné à *Oyapoc* le vingt-cinq Octobre dernier. Quelques jours après je reçus chez moi le Pere d'Autilhac qui s'étoit rendu à sa Mission *d'Ouanari*, & le Pere d'Huberlant, qui reste au confluent des Rivieres *d'Oyapoc* & de *Camoppi*, où il forme une nouvelle Chrétienté.

Nous nous trouvames donc trois Missionnaires ensemble, & Nous goûtions le plaisir d'une réunion si rare dans ces Contrées, lorsque la Providence Divine permit pour nous éprouver, un de ces événemens imprévus, qui détruisent dans un jour le fruit des travaux de plusieurs années. Voici le fait avec toutes ses circonstances.

A peine la guerre a-t-elle été déclarée en Europe entre la France & l'Angleterre, que les Anglois sont partis de l'Amérique Septentrionale, pour venir croiser aux Isles sous le vent de Cayenne. Ils résolurent de toucher ici dans l'espérance de prendre quelque Vaisseau, de piller quelques Habitations; mais surtout pour tâcher d'avoir quelque connoissance d'un *Senau* qui s'étoit perdu depuis peu de tems auprès de la Riviere de *Maroni*. Ayant donné trop au Sud, & manquant d'eau, ils s'approcherent *d'Oyapoc* pour en faire. Nous aurions dû naturellement en être instruits, soit par les Sauvages, qui sortent fréquemment pour la pêche ou pour la chasse, soit par un Corps de garde que notre Commandant a sagement placé sur une montagne à l'em-

bouchure de la Riviere, d'où l'on découvre à trois ou quatre lieues au large : mais d'un côté les Sauvages *Aroüas*, qui venoient de *Mayacoré* à *Ouanari*, ayant été arrêtés par les Anglois, leur donnerent connoissance de la petite Colonie *d'Oyapoc*, qu'ils ignoroient, & sur laquelle ils n'avoient nulle vûe en partant de leur pays; & d'autre part les gens qui étoient en faction & qui devoient nous garder, leur ont servi eux-mêmes de conducteurs pour nous surprendre. Ainsi tout a concouru à nous faire tomber entre les mains de ces Corsaires.

Leur Chef étoit le sieur Simeon Potter, Créole de la nouvelle Angleterre, armé en guerre avec commission du sieur Williems Guéene, Gouverneur de Rodelam, & Commandant

du Bâtiment *le Prince Charles de Lorraine*, de 10. piéces de Canon, 12. Pierriers & 61. hommes d'équipage. Ils mouillerent le 6 Novembre & firent de l'eau à la Montagne d'Argent. (C'eſt ainſi qu'on nomme dans ce pays la pointe intérieure de la Baye de la Riviere *d'Oyapoc.*) Le 7. leur Chaloupe revenant à bord, apperçut un Canot de Sauvages, qui venoient du Cap d'Orange (c'eſt le Cap qui forme l'autre pointe de la Baye.) Les Anglois vont à eux, intimident les Indiens par un coup de Pierrier, les arrêtent & les conduiſent au Vaiſſeau. Le lendemain ayant vû du feu pendant la nuit, ſur une autre montage, qu'on nomme la montagne à Lucas, ils y allerent & prirent deux jeunes garçons qui y étoient en ſentinelle, & qui auroient eû le tems

de venir nous avertir, mais dont l'un, traître à sa patrie, ne le voulut pas.

Après avoir appris par leur moyen la situation, la force, & généralement tout ce qui regardoit le poste *d'Oyapoc*, ils se déterminerent à le surprendre. Ils tenterent même l'entreprise la nuit du 9. au 10. Mais craignant que le jour ne survînt avant leur arrivée, ils rebrousserent chemin & se tinrent cachés toute la journée du 10. La nuit suivante ils prirent mieux leurs mesures; ils arriverent peu après le coucher de la Lune; & guidés par les deux jeunes François, ils mirent à terre environ à cinquante toises du poste *d'Oyapoc*.

La Sentinelle crut d'abord que c'étoient des Indiens ou des Négres domestiques, qui vont & viennent assez souvent pendant

la nuit. Il cria; on ne répondit point, & il jugea dès lors que c'étoient des ennemis. Chacun s'éveilla en ſurſaut; mais ils furent dans la Place avant qu'on eût ſeulement le tems de ſe reconnoître. Pour moi qui logeois hors du Fort, & qui m'étois levé au premier cri du Factionnaire, ayant entr'ouvert ma porte, je les vis défiler en grande hâte devant moi, ſans en être apperçu, & auſſi-tôt je courus éveiller nos Peres.

Une ſurpriſe ſi inopinée au milieu d'une nuit obſcure; la foibleſſe du poſte; le peu de Soldats qu'il y avoit pour le garder (car ils n'étoient pas pour lors plus de dix ou douze hommes;) les cris effroyables d'une multitude, qu'on croit, & qu'on doit naturellement croire plus nombreuſe qu'elle n'eſt; le feu

vif & terrible qu'ils firent de leurs fusils & de leurs pistolets à l'entrée de la Place; tout cela obligea chacun par un premier mouvement dont on n'est pas maître, à prendre la fuite, & à se cacher dans les Bois dont nous sommes environnés. Notre Commandant tira pourtant, & blessa au bras gauche le Capitaine Anglois, jeune homme d'environ trente ans. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce Capitaine fut le seul de sa troupe & de la nôtre, qui fut blessé.

Cependant les deux Missionnaires, qui n'avoient point charge d'ames dans ce poste, & dont l'un par zèle & par amitié vouloit rester à ma place, pressés par mes sollicitations, s'enfoncerent dans le Bois avec quelques Indiens de leur suite & tous nos Domestiques. Pour moi, je

restai dans ma maison qui étoit éloignée du Fort d'une cinquantaine de toises, résolu d'aller premierement à l'Eglise, pour consumer les Hosties consacrées; & ensuite de donner les secours spirituels aux François, supposé qu'il y en eût de blessés, comme je le craignois, présumant avec raison, après avoir entendu tirer tant de coups, que nos gens avoient fait quelque résistance.

Je sortois déjà pour exécuter le premier de ces projets, lorsqu'un Négre Domestique, qui par bon cœur & par fidélité (qualités rares parmi les esclaves) étoit resté avec moi, me représenta qu'on me découvriroit infailliblement, & qu'on ne manqueroit pas de tirer sur moi dans cette premiere chaleur du combat. J'entrai dans ses raisons, &

comme je n'étois resté que pour rendre à mes Ouailles tous les services qui dépendoient de mon ministère, je me fis scrupule de m'exposer inutilement, & je me déterminai à attendre la pointe du jour pour paroître.

Vous pouvez aisément conjecturer, mon Révérend Pere, quelle fut la variété des mouvemens qui m'agiterent pendant le reste de la nuit. L'air retentissoit continuellement de cris, de huées, de hurlemens, de coups de fusil ou de pistolet. Tantôt j'entendois enfoncer les portes, les fenêtres, renverser avec fracas les meubles des Maisons; & comme j'étois assez près pour distinguer parfaitement le bruit qu'on faisoit dans l'Eglise, je fus saisi tout-à-coup d'une horreur secrette dans la crainte que le Saint Sacrement ne fût

profané. J'aurois voulu donner mille vies pour empêcher ce sacrilége; mais il n'étoit plus tems. Pour y obvier néanmoins par la seule voye qui me restoit, je m'adressai intérieurement à Jesus-Christ, & je le suppliai instamment de garantir son Sacrement adorable des profanations que j'appréhendois; ce qu'il fit d'une maniere si surprenante, qu'elle peut être regardée avec raison comme une Merveille.

Pendant tout ce Tumulte, mon Négre, qui sentoit parfaitement le danger que nous courions, & qui n'avoit pas les mêmes raisons que moi de s'y exposer, me proposa plusieurs fois de prendre la fuite; mais je n'avois garde de le faire; je connoissois trop les obligations de mon emploi; & je n'attendois que le moment où je pourrois

aller au Fort pour voir en quel état étoit le détachement François, dont je croyois une bonne partie morts ou blessés. Je dis donc à l'Esclave que dans cette occasion il étoit son maître; que je ne pouvois pas le forcer de rester avec moi; qu'il me feroit néanmoins plaisir de ne pas m'abandonner. J'ajoûtai que s'il avoit quelque péché grief sur la conscience, il feroit fort bien de se confesser pour être prêt à tout événement; que d'ailleurs il n'étoit pas sûr qu'on nous otât la vie. Ce discours fit impression sur lui; il reprit cœur & tint ferme.

Dès que le jour parut, je courus à l'Eglise, en me glissant dans les taillis; & quoiqu'il y eût des Sentinelles & des Maraudeurs de tout côté, j'eus le bonheur de n'être pas apperçu.

A l'entrée de la Sacriſtie, que je trouvai ouverte, les larmes me vinrent aux yeux, quand je vis l'armoire des Ornemens & du linge, celle où je tenois le Calice & autres Vaſes ſacrés, enfoncées, briſées, & pluſieurs Ornemens épars çà & là. J'entre dans le Chœur de l'Egliſe: je vois l'Autel à moitié découvert, les Nappes ramaſſées en tas: je regarde le Tabernacle, & n'appercevant pas un peu de coton que j'avois coûtume de mettre à l'entrée de la ſerrure, pour empêcher les Ravers * d'y pénétrer, je crus que la porte étoit auſſi enfoncée; mais y ayant porté la main, je trouvai qu'on n'y avoit pas touché. Saiſi d'admiration, de joie & de re-

* Inſecte fort commun dans les Iſles, qui ne ſe promene que la nuit, & qui eſt aſſez ſemblable au Taon.

connoissance, je prens la Clef, que les Héretiques avoient eûe sous leurs mains, j'ouvre respectueusement, & je communie en Viatique, très-incertain si j'aurois jamais plus ce bonheur. Car que ne doit pas craindre un homme de notre état de la part des Corsaires, & des Corsaires Anglois ?

Après que j'eus communié, je me mis à genoux pour faire mon action de grace, & je dis au Négre d'aller en attendant dans ma chambre qui n'étoit pas fort éloignée. Il y alla, mais en revenant il fut apperçu & arrêté par un Matelot. L'Esclave demanda grace, & l'Anglois ne lui fit aucun mal. Je parus alors à la porte de la Sacristie & aussitôt je me vis coucher en joue. Il fallut bien se rendre; je m'approchai, & nous primes ensem-

ble le chemin du Fort. Quand nous entrames dans la Place, je vis une grande joie répandue sur tous les visages, chacun s'applaudissant d'avoir fait capture d'un Religieux.

Le premier qui m'aborda, fut le Capitaine lui-même. C'étoit un homme de petite taille, ne différant en rien des autres pour l'habillement. Il avoit le bras gauche en écharpe, un sabre à la main droite, & deux pistolets à sa ceinture. Comme il sçait quelques mots françois, il me dit que j'étois le bien venu; que je ne devois rien craindre, & qu'on n'attenteroit pas à ma vie.

Sur ces entrefaites Monsieur de Lage de la Landerie Ecrivain du Roi, & notre Garde-Magazin ayant paru, je lui demandai en quel état étoient nos gens;

& s'il y en avoit beaucoup de tués, ou de blessés. Il me répondit que non; qu'il n'avoit vû de notre troupe que le Sergent & une Sentinelle, & qu'il n'y avoit de blessé de part & d'autre que le seul Capitaine Anglois qui nous tenoit en sa disposition. Je fus charmé d'apprendre que notre Commandant, l'Officier, & leurs Soldats eussent eû assez de loisir pour échapper: & comme par là les raisons qui m'avoient engagé à demeurer, ne subsistoient plus, & que mon ministère n'étoit nécessaire à personne, j'aurois bien voulu être en liberté, & avoir pris plûtôt le parti de la retraite: mais il ne falloit plus y songer, & dans ce moment là même deux de nos Soldats, qui s'étoient tenus cachés, furent saisis, & augmen-

terent le nombre des Prisonniers.

Cependant le tems du dîner arriva. J'y fus invité ; mais je n'avois assurément point envie de manger. Je sçavois que mon troupeau & les deux Peres Missionnaires, étoient au milieu des Bois, sans hardes, sans vivres, sans secours : je n'avois ni ne pouvois avoir de leurs nouvelles. Cette réflexion m'accabloit ; il fallut pourtant se rendre à des invitations réitérées, & qui me paroissoient sincères.

A peine le repas étoit-il commencé, que je vis arriver les prémices du pillage qui se faisoit chez moi. Il étoit naturel que j'en fusse émû. Je le parus en effet, & le Capitaine me dit en s'excusant, que c'étoit le Roi de France, qui avoit déclaré le premier la guerre au Roi d'An-

gleterre, & qu'en conséquence les François avoient déjà pris, pillé & brûlé un poste Anglois nommé *Campo* auprès du Cap Breton. Il ajoûta même en forme de plainte, qu'il y avoit eû quelques personnes & sur-tout des enfans étouffés dans l'incendie.

Je lui répondis que, sans vouloir entrer dans le détail des affaires de l'Europe, nos Rois respectifs étant aujourd'hui en guerre, je ne trouvois pas mauvais, mais seulement j'étois surpris, qu'il fût venu attaquer *Oyapoc*, qui n'en valoit pas la peine. Il me répliqua qu'il se repentoit fort d'y être venu, parce que ce retardement lui faisoit manquer deux Vaisseaux Marchands richement chargés, qui étoient sur le point de faire voile de la Rade de Cayenne.

Je lui dis alors que puiſqu'il voyoit par lui-même combien ce Poſte étoit peu conſidérable, & qu'il n'y avoit preſque rien à gagner pour lui, je le priois d'accepter une rançon convenable, pour mon Egliſe, pour moi, pour mon Négre, & pour tout ce qui m'appartenoit. Cette propoſition étoit raiſonnable, elle fut cependant rejettée. Il vouloit que je traitaſſe avec lui pour le Fort & toutes ſes dépendances. Mais je lui fis remarquer que ce n'étoit pas là une propoſition à faire à un ſimple Religieux; que d'ailleurs la Cour de France ſe ſoucioit très-peu de ce Poſte, & que des nouvelles récentes venues de Paris, nous avoient appris qu'on devoit l'abandonner au plutôt. Eh bien, dit-il alors avec dépit, puiſque vous ne voulez pas en-

tendre à ma proposition, on va continuer à faire le dégat, & user de représailles pour tout ce que les François ont déja fait contre nous.

On continua donc en effet à transporter de nos Maisons, meubles, hardes, provisions, le tout avec un désordre & une confusion surprenante. Ce qui me pénétra de douleur, ce fut de voir les Vases sacrés entre des mains profanes & sacriléges. Je me recueillis un moment, & ranimant tout mon zèle, je leur dis ce que la raison, la foi & la Religion m'inspirerent de plus fort. Aux paroles de persuasion je mêlai les motifs de crainte pour une si criminelle profanation. L'exemple de Balthazar ne fut pas oublié ; & je puis vous dire avec vérité, mon Révérend Pere, que j'en vis plusieurs ébran-

lés & disposés à me les rendre; mais la cupidité & l'avarice prévalurent : toute cette Argenterie fut enfermée & portée à bord le jour même.

Le Capitaine, plus susceptible de sentimens que tous les autres, à ce qu'il m'a toûjours paru, me dit qu'il me cédoit volontiers ce qui pouvoit lui en revenir; mais qu'il n'étoit pas le maître de la volonté des autres; que tout l'équipage ayant sa part dans le Butin, il ne pouvoit, lui Capitaine, disposer que de la sienne; qu'il feroit pourtant ce qui dépendroit de lui pour les porter tous à condescendre à ce que je proposois. C'étoit de leur faire compter à Cayenne ou à Surinam (Colonie hollandoise qui n'est pas éloignée, & où ils me disoient qu'ils vouloient aller) ou même en

en Europe par Lettres de change, autant d'argent que pesoient les vases sacrés : mais il ne put rien obtenir.

Quelques tems après, le premier Lieutenant me fit demander par interprete ce qui avoit pû m'engager à me rendre moi-même à eux. Je lui répondis que la persuasion où j'étois qu'il y avoit de nos Soldats de blessés, m'avoit déterminé à rester pour les secourir. Et n'appréhendiez-vous pas d'être tué, ajoûta-t-il ? Oui, sans doute, lui dis-je ; mais la crainte de la mort n'est pas capable d'arrêter un Ministre de Jesus-Christ, quand il s'agit de son devoir. Tout véritable Chrétien est obligé de sacrifier sa vie plûtôt que de commettre un péché : or j'aurois cru en faire un très-grand, si ayant charge d'ames dans ma

Paroiſſe, je l'avois totalement abandonnée dans le beſoin. Vous ſçavez bien, continuai-je, vous autres Proteſtans, qui vous piquez beaucoup de lire l'Ecriture, qu'il n'y a que le Paſteur mercenaire qui fuie devant le Loup, quand il attaque ſes Brebis. A ce diſcours ils ſe regardoient les uns les autres & me paroiſſoient fort étonnés. Cette morale eſt ſans doute un peu différente de celle de leur prétendue Réforme.

Pour moi j'étois toûjours incertain de mon ſort & je voyois bien que j'avois tout à appréhender de pareilles gens. Je m'adreſſai donc aux Saints Anges Gardiens, & je commençai une neuvaine en leur honneur; ne doutant pas qu'il ne fiſſent tourner toute choſe à mon avantage. Je les priai de m'aſſiſter

dans la conjoncture difficile où je me trouvois; & je dois dire ici pour autoriser de plus en plus cette Dévotion si connue & si fort en usage dans l'Eglise, que j'ai reçû en mon particulier, & que je reçois chaque jour des bienfaits très-signalés de Dieu, par l'intercession de ces Esprits célestes.

Cependant dès que la nuit approcha, c'est-à-dire, vers les six heures, (car c'est le tems où le Soleil se couche ici durant toute l'année,) le Tambour Anglois commença à rappeller. On se rassembla sur la Place, & on posa de tous côtés des Sentinelles: cela fait, le reste de l'Equipage, tant que la nuit dura, ne discontinua pas de manger & de boire. Pour moi j'étois sans cesse visité dans mon *Hamac*. Ils craignoient sans doute que je ne tâ-

chaſſe de m'évader. Ils ſe trompoient : deux choſes me retenoient ; la premiere, c'eſt que je leur avois donné ma parole, qu'encore que je me fuſſe conſtitué moi-même leur priſonnier, je ne ſortirois de leurs mains, que par les voyes ordinaires d'échange ou de rançon ; la ſeconde, c'eſt qu'en reſtant avec eux, j'avois toûjours quelque lueur d'eſpérance de recouvrer les vaſes ſacrés, ou du moins les Ornemens & autres meubles de mon Egliſe.

D'abord qu'il fut jour, le pillage recommença avec la même confuſion & le même déſordre que la veille. Chacun apportoit au Fort ce qui lui étoit tombé ſous les mains, & le jettoit en tas. L'un arrivoit revêtu d'une mauvaiſe Soutane, l'autre avec un pannier de femme, un troi-

ſieme avoit un bonnet quarré ſur la tête. Il en étoit de même de ceux qui gardoient le butin : ils fouilloient dans ce monceau de hardes, & quand ils trouvoient quelque choſe qui leur faiſoit plaiſir, comme une perruque, un chapeau bordé, un habit, ils s'en revêtoient auſſitôt, faiſoient trois ou quatre tours de Chambre avec complaiſance, après quoi ils reprenoient leurs haillons gaudronés. C'étoit comme une bande de Singes, comme des Sauvages, qui ne feroient jamais ſortis du centre des Forêts. Un paraſol, un miroir, le moindre meuble un peu propre, excitoit leur admiration. Ce qui ne m'a pas ſurpris, quand j'ai ſçu qu'ils n'avoient preſqu'aucune communication avec l'Europe, & que *Rodelan* étoit une eſpéce de pe-

rite République, qui ne paie aucun tribut au Roi d'Angleterre, qui fait elle-même son Gouverneur chaque année, & où il n'y a pas même d'argent monnoyé, mais seulement des billets pour le commerce de la vie : car c'est-là l'idée que j'en ai conçue sur tout ce qu'ils m'ont dit.

Sur le soir, le Lieutenant s'informa de tout ce qui regarde les Habitations françoises le long de la Riviere ; combien il y en avoit ; à quelles distances elles étoient ; combien chacune avoit d'Habitans, &c. Ensuite il prit avec lui une dixaine d'hommes, & un des jeunes François qui leur avoient déjà servi de guides pour nous surprendre ; & après avoir fait tous les préparatifs nécessaires, ils partirent & ils monterent dans la Riviere.

Mais ils ne trouverent rien, ou fort peu de choses, parce que les *Colons* ayant été avertis par nos fuyards, avoient mis à couvert tous leurs effets, & sur-tout leurs Négres, qui étoient ce qui piquoit le plus l'avidité Angloise. Se voyant donc frustrés de leur espérance, ils déchargerent leur colère sur les Maisons qu'ils brûlerent, sans nuire pourtant aux Plantations, ce qui nous a fait soupçonner qu'ils avoient quelque intention de revenir.

Pour nous qui étions dans le Fort, nous passames cette nuit à peu près comme la précédente: mêmes agitations, mêmes excès de la part de nos ennemis, & même inquiétude de la mienne. Le second Lieutenant, qui étoit resté pour commander, ne me perdit point de vûe, appréhendant sans doute,

que je ne voulusse profiter de l'absence du Capitaine & du premier Lieutenant, pour m'échaper. Car j'avois beau faire pour les rassurer à cet égard, je ne pouvois en venir à bout. Ces sortes de gens, accoûtumés à juger des autres par eux-mêmes, ne pouvoient pas s'imaginer, qu'un honnête homme, qu'un Prêtre, pût & dût tenir sa parole en pareil cas.

Le jour vênu, il parut un peu moins inquiet sur mon compte. Vers les huit heures, ils se mirent tous à table, & après un assez mauvais repas, l'un d'eux voulut entrer en controverse avec moi, & me fit plusieurs questions sur la Confession, sur le culte que nous rendons aux Croix, aux Images, &c. Confessez-vous vos Paroissiens, me dit-il d'abord? Oui, lui répon-

dis je, lorsqu'ils viennent à moi; ce qu'ils ne font pas aussi souvent qu'ils le devroient, & que je le souhaiterois par le zèle que j'ai pour le salut de leurs ames. Et croyez-vous bien véritablement, ajoûta-t'il, que leurs péchés leur soient remis, d'abord qu'ils vous les ont déclarés? Non, assurément, lui dis-je; une accusation simple ne suffit pas pour cela, il faut qu'elle soit accompagnée d'une véritable douleur du passé, & d'une sincère résolution pour l'avenir, sans quoi la confession auriculaire ne serviroit de rien pour effacer les péchés. Et quant aux Images, & aux Croix, reprit-il, pensez-vous que la priere ne soit pas aussi bonne sans cela qu'avec cet extérieur de Religion? La Priere est bonne sans doute, lui répondis-je. Mais

permettez-moi de vous demander à vous-même, pourquoi dans les familles on conserve les portraits d'un pere, d'une mere, de ses ayeux? N'est-ce pas principalement pour exciter sa propre reconnoissance, en songeant aux services qu'on en a reçûs; & pour s'animer à suivre leurs bons exemples? Car ce n'est pas précisement ce tableau que l'on honore, mais on rapporte tout à ceux qu'il représente: de même il ne faut pas vous imaginer, que nous autres Catholiques Romains, nous adorions le bois, ni le cuivre, mais nous nous en servons pour nourrir, pour ainsi dire, notre dévotion. Car comment un homme raisonnable pourroit-il n'être pas attendri en voyant la figure d'un Dieu mort sur une Croix, pour son amour? Quel

effet ne produit pas sur l'esprit & sur le cœur l'image d'un Martyr, qui a donné sa vie pour Jesus-Christ? Oh! je ne l'entendois pas ainsi, me dit l'Anglois; & je connus bien à son air que leurs Ministres les trompent, en leur faisant entendre, que les Papistes, comme ils nous appellent, honorent superstitieusement, & adorent les Croix, & les Images prises en elles-mêmes.

J'attendois avec empressement le retour de ceux qui avoient été visiter les Habitations, lorsque l'on vint me dire, qu'il falloit aller à bord du Vaisseau, parce que le Capitaine Potter vouloit me voir & me parler. J'eus beau prier, solliciter, représenter, le plus vivement que je pus, toutes les raisons que j'avois de ne pas m'em-

barquer ſitôt ; je ne pus rien gagner, & il fallut obéïr malgré moi. Le Chef de la troupe, qui dans l'abſence des autres, étoit le ſecond Lieutenant, ainſi que je viens de le dire, prenant ſa langue d'une main, & de l'autre faiſant ſemblant de la percer ou de la couper, me donna à entendre que ſi je parlois davantage, je devois m'attendre à de mauvais traitemens. J'ai lieu de croire qu'il étoit piqué des diſcours forts & pathétiques que je faiſois ſur la profanation des Ornemens de l'Egliſe & des Vaſes ſacrés.

Nous nous mîmes donc vers les trois heures après-midi dans un Canot, & quoique le Vaiſſeau ne fût guére qu'à trois lieues de-là, (le Capitaine l'ayant déjà fait entrer en Riviere,) nous n'y arrivames pourtant qu'environ

ſur les huit heures par la lâcheté des Nageurs, qui ne diſcontinuoient pas de boire. Du plus loin qu'à la lueur de la Lune je découvris le corps du Bâtiment, il me parut tout en l'air. Il étoit en effet échoué ſur le côté & n'avoit pas trois pieds d'eau ſous lui. Ce fut un grand ſujet d'allarmes pour moi, car je m'imaginois qu'il y avoit en cela de la faute de mon Négre qu'on avoit choiſi pour un des Pilotes, & je croyois que le Capitaine m'avoit envoyé chercher pour me faire porter la peine que méritoit l'eſclave, ou tout au moins afin que je périſſe avec les autres, ſi le Navire venoit à s'ouvrir. Ce qui me confirma pendant quelque tems dans cette triſte idée, fut le peu d'accueil qu'on me fit : mais j'ai appris depuis qu'il n'y avoit eu

en cela aucune affectation, & que la mauvaiſe réception qui m'allarma, venoit uniquement de ce que tout le monde étoit occupé à manœuvrer pour ſe tirer au plus vîte de ce mauvais pas.

D'abord que notre Canot eût abordé, je vis deſcendre, & venir à moi un jeune homme, qui eſtropioit un peu le François, & qui me prenant la main la baiſa, en me diſant qu'il étoit Irlandois de nation, & Catholique Romain, il fit même le ſigne de la Croix tant bien que mal; & m'ajoûta, qu'en qualité de ſecond Canonier il avoit une Cabanne, qu'il vouloit me la donner, & que ſi quelqu'un s'aviſoit de me faire la moindre inſulte, il ſçauroit bien la venger. Ce début, quoique partant d'un homme qui me paroiſſoit

fort ivre, ne laissa pas de me tranquilliser un peu. Il me donna lui-même la main pour m'aider à grimper sur le Pont par le moyen des cordages. A peine fus-je monté, que j'apperçus mon Négre. Je lui demandai aussi-tôt ce qui avoit ainsi fait échouer le Vaisseau, & je fus rassuré lorsqu'il m'eût dit que c'étoit par la faute du Capitaine, qui s'étoit opiniâtré à tenir le large de la Riviere, quoiqu'on lui eût dit plusieurs fois, que le *Chenal* * étoit tout proche de terre. Le Capitaine parut en même tems sur le gaillard, & me dit assez froidement d'entrer dans la Chambre; après quoi il alla continuer de vacquer à la manœuvre.

Cependant mon Irlandois ne

* *Chenal*, c'est dans une Riviere le courant d'eau, où un Vaisseau peut entrer.

me quittoit pas, & s'étant aſſis à la porte, il me renouvella ſes proteſtations de bienveillance, me diſant toûjours, qu'il étoit Catholique Romain, qu'il vouloit même ſe confeſſer avant que je ſortiſſe de leur bord : qu'il avoit communié autrefois &c. & comme dans tous ſes diſcours, il mêloit toûjours quelques invectives contre la nation Angloiſe, on le fit retirer avec défenſe de me parler dans la ſuite ſous peine de châtiment; ce qu'il reçut de fort mauvaiſe grace, jurant, tempêtant, & proteſtant qu'il me parleroit malgré qu'on en eût. Il s'en alla pourtant; mais à peine fut-il parti, qu'il en vint un autre, auſſi ivre que lui, & Irlandois comme lui. C'étoit le Chirurgien, qui me dit d'abord quelques mots Latins : *Pater, miſe-*

veor. Je voulus lui répondre en latin, mais je compris bien-tôt, qu'il n'y entendoit rien du tout, & comme il n'étoit pas plus habile en françois, nous ne pumes pas lier conversation ensemble.

Cependant il se faisoit tard, & je sentois le sommeil qui me pressoit, n'ayant guére dormi les nuits précédentes. Je ne sçavois pourtant où me mettre pour prendre un peu de repos. Le Vaisseau étoit si panché, qu'il falloit être continuellement cramponné pour ne pas rouler. J'aurois bien voulu me jetter sur une des trois Cabannes; mais je n'osois; de peur que quelqu'un ne m'en fît retirer promptement. Le Capitaine s'apperçut de mon embarras, & touché de la mauvaise figure que nous faisions sur des Coffres, le Garde-Magazin & moi,

il nous dit, que nous pouvions nous loger dans la Cabanne du fond de la Chambre. Il ajoûta même poliment, qu'il étoit fâché de ne pouvoir pas en donner une à chacun, mais que son Vaisseau étoit trop petit pour cela. J'acceptai bien volontiers ses offres, & nous nous arrangeames de notre mieux sur ce tas de haillons.

Malgré toutes les incommodités de ma situation je m'assoupis de lassitude, & pendant la nuit, moitié endormi, moitié éveillé, je m'apperçus que le Bâtiment commencoit à remuer. Il vint insensiblement à flot, & pour empêcher qu'il ne se couchât dans la suite, on enfonçoit deux vergues dans la vase, une de chaque côté, lesquelles tenoient le corps du Vaisseau en équilibre.

Lorsqu'il fut jour, & qu'il fallut prendre quelque nourriture, ce fut un nouveau tourment pour moi, car l'eau étoit si puante, qu'il n'y avoit pas moyen d'en goûter; tellement que les Indiens & les Négres, qui ne sont pas assurément délicats, aimoient mieux boire de l'eau de la Riviere, quelque bourbeuse, & quelque saumache qu'elle fût. Je demandai alors au Capitaine pourquoi il n'en faisoit pas d'autre, puisque tout proche de-là il y en avoit une source, où j'avois coûtume d'envoyer chercher l'eau, dont j'usois au Fort. Il ne me répondit rien, croyant peut-être que je voulois le faire donner dans quelque embuscade. Mais après avoir bien questionné les François, les Négres & les Indiens, qu'il avoit fait prisonniers, il se

détermina à envoyer ſa Chaloupe à terre avec mon domeſtique. On fit pluſieurs voyages ce jour-là, & les jours ſuivans, enſorte que nous fumes tous dans la joie d'avoir de bonne eau, quoique pluſieurs n'en uſaſſent guére, aimant mieux le Vin, & le Taffia, qui étoit ſur le Pont à diſcrétion.

Je dois pourtant dire à la louange du Capitaine, qu'il étoit très-ſobre. Il m'a même ſouvent témoigné ſa peine ſur les excès de ſon Equipage, à qui ſuivant l'uſage des Corſaires, il eſt obligé de laiſſer beaucoup de liberté. Il me fit en ſuite une confidence aſſez plaiſante. Monſieur, me dit-il, ſçavez-vous que demain cinquieme du préſent mois de Novembre, ſuivant notre maniere de compter (car nous autres Fran-

çois nous comptions le quinze) les Anglois font une très-grande fête ? Et quelle fête, lui dis-je ? Nous brûlons le Pape, me répondit-il en riant. Expliquez-moi, repris-je, ce que c'est que cette Cérémonie. On habille burlesquement, me dit-il, une espéce de statue ridicule, qu'on appelle le Pape, & qu'on brûle ensuite en chantant des Vaudevilles, & tout cela en mémoire du jour où la Cour de Rome sépara l'Angleterre de sa Communion. Demain, continua-t-il, nos gens qui sont à terre feront la Cérémonie au Fort. Après quoi, il fit hisser sa flamme & son pavillon. Les Matelots monterent sur les hauts bancs, le Tambour batit, on tira du canon, & l'on cria cinq fois *vive le Roi*. Cela fait, il appella un de ses Matelots, qui,

au grand plaiſir de ceux qui entendoient ſa langue, chanta une fort longue chanſon, que je jugeai être le récit de toute cette indigne hiſtoire. Voilà un trait, mon Révérend Pere, qui confirme bien, ce que tout le monde ſçait déjà, que l'héréſie pouſſe toûjours aux derniers excès ſon animoſité contre le Chef viſible de l'Egliſe.

Sur le ſoir nous vimes venir un grand Canot à force de rames. Le Capitaine, qui ſe tenoit toûjours ſur ſes gardes, & qui ne pouvoit pas s'ôter de l'eſprit que nos gens cherchoient à le ſurprendre, fit faire auſſi-tôt *branle bas*, on tira ſur le champ un coup de Pierrier, & la Pirogue ayant fait ſon ſignal, tout fut tranquille. C'étoit le Lieutenant qui étoit allé faire le dégat ſur les Habitations, le

long de la Riviere. Il rapporta qu'il n'avoit visité que deux ou trois Plantations, où il n'avoit trouvé personne. Il ajoûta qu'il alloit remonter pour mettre le feu par-tout. En effet après avoir soupé, & avoir amplement conféré avec les principaux, il repartit. Je demandai d'aller avec lui jusqu'au Fort, pour chercher mes papiers, mais je fus refusé, & pour m'adoucir un peu la peine que me faisoit ce refus, Monsieur Potter me dit, qu'il m'y meneroit lui-même. Je pris donc patience, & je tâchai de réparer par un peu de sommeil la perte des nuits précédentes; mais ce fut inutilement; le bruit, le fracas, & la mauvaise odeur, ne me permirent pas de fermer l'œil.

Le Dimanche matin, je m'attendois à voir quelque exercice

de Religion ; car jufques-là je n'avois apperçu aucune marque de Chriftianifme; mais tout fut à l'ordinaire ; enforte que je ne pus pas m'empêcher de témoigner ma furprife. Le Capitaine me dit, que dans leur fecte chacun fervoit Dieu à fa mode ; qu'il y avoit parmi eux, comme ailleurs, des bons & des mauvais, & que, *qui bien faifoit, bien trouveroit*. Il tira en même tems de fon Coffre un livre de dévotion, & je m'apperçus qu'il y jetta quelquefois les yeux dans le cours de la journée, & le Dimanche fuivant. Comme il m'a toûjours paru plein de raifon, j'avois foin de jetter de tems en tems dans la converfation quelques mots de controverfe & de morale, qu'il recevoit fort bien ; fe faifant expliquer par des Interprétes ce qu'il n'entendoit

n'entendoit pas. Il me dit même un jour, qu'il ne vouloit plus faire le métier de Corsaire : que Dieu lui donnoit aujourd'hui du bien qui peut-être lui seroit bien-tôt enlevé par d'autres ; qu'il n'ignoroit pas ; qu'il n'emporteroit rien en mourant ; que du reste je ne devois pas m'attendre à trouver plus de piété dans un Corsaire François, ou même Espagnol, que j'en voyois dans son Vaisseau, parce que ces sortes d'Armemens ne sont guére compatibles avec les exercices de dévotion.

Je vous avoue, mon Révérend Pere, que j'étois étonné de voir de tels sentimens dans la bouche d'un Huguenot américain : car tout le monde sçait combien cette partie du monde est éloignée du Royaume de Dieu, & de tout ce qui y con-

duit. Je l'ai exhorté plusieurs fois à demander au Seigneur de l'éclairer, & de ne pas le laisser mourir dans les ténébres de l'Hérésie, où il a eu le malheur de naître & d'être élevé.

Comme les Canots alloient & venoient incessamment de terre à bord, & de bord à terre; pour transporter le pillage; il en vint un ce soir-là même, qui conduisoit un François avec cinq Indiens. C'étoit un de nos Soldats qui depuis une quinzaine de jours étoit allé chercher des Sauvages pour les faire travailler; & qui ne sçachant pas que les Anglois étoient maîtres du Fort, s'étoit jetté entre leurs mains. Je représentai au sieur Potter, que les Indiens étant libres parmi nous, il ne devoit, ni ne pouvoit les prendre prisonniers,

ſur-tout n'ayant pas été trouvés les armes à la main ; mais il me répondit que ces ſortes de gens étoient eſclaves à *Rodelan*, & qu'il les y conduiroit malgré tout ce que je pourrois lui dire. Il les a emmenés en effet avec les Arouas qu'il avoit d'abord pris dans la baye d'Oyapoc : peut-être a-t-il envie de revenir dans ce pays, & de ſe ſervir de ces miſérables pour faire des deſcentes ſur les Côtes ; peut-être auſſi les laiſſera-t-il à Surinam.

Je le ſommai cependant le lundi matin de la parole, qu'il m'avoit donnée de me mener à terre ; mais il n'y eut pas moyen de rien obtenir, & il fallut ſe contenter des belles promeſſes ; enſorte que je déſeſperois de revoir jamais mon ancienne demeure, lorſqu'il vint lui-même

à moi le Mardi, me dire, que ſi je voulois aller au Fort, il m'y feroit conduire. J'acceptai bien volontiers ſon offre; mais avant que je m'embarquaſſe, il me recommanda fort de ne pas fuir, parce qu'on ne manqueroit pas, dit-il, de vous arrêter avec un coup de fuſil: je le raſſûrai là-deſſus, & nous partimes.

Celui qui commandoit le Canot, étoit le ſecond Lieutenant, celui-là même, qui m'avoit menacé de me couper la langue; & comme je m'en étois plaint au Capitaine, qui lui en avoit ſans doute parlé, il s'excuſa fort là-deſſus en chemin, & me fit mille politeſſes.

Nous arrivames inſenſiblement au terme, & auſſi-tôt je vis tous ceux qui gardoient le Fort, venir au débarquement

les uns avec des fusils, les autres avec des sabres pour me recevoir. Peu accoûtumés peut-être à la bonne foi, ils craignoient toûjours que je ne leur échapasse malgré tout ce que je pouvois leur dire, pour les tranquilliser sur mon compte.

Après que nous fumes un peu reposés, je demandai d'aller chez moi, & l'on m'y conduisit sous une bonne escorte. Je commençai d'abord par visiter l'Eglise, afin de voir pour la derniere fois dans quel état elle étoit : & comme je ne pus retenir mes larmes & mes soupirs, en voyant les Autels renversés, les Tableaux déchirés, les Pierres sacrées mises en piéces, & éparses de côté & d'autre; les deux principaux de la bande me dirent, qu'ils étoient bien fâchés de tout ce désordre; que cela

s'étoit fait malgré leurs défenſes, & contre leurs intentions, par les Matelots, les Négres, & les Indiens dans la fureur du pillage, & dans l'ardeur de l'ivreſſe; & qu'ils m'en faiſoient leurs excuſes. Je leur répondis que c'étoit à Dieu principalement, & premierement qu'ils devoient demander pardon d'une telle profanation dans ſon Temple; qu'il étoit très à craindre pour eux qu'il ne ſe vengeât, & qu'il ne les chatiât comme ils le méritoient. Je me jettai en ſuite à genoux, & je fis une eſpéce d'amende honorable à Dieu, à la Sainte Vierge & à Saint Joſeph, à l'honneur deſquels j'avois dreſſé des Autels, pour exciter la dévotion de mes Paroiſſiens; après quoi je me levai & nous primes le chemin de ma maiſon.

J'avois autour de moi cinq

à six personnes, qui observoient scrupuleusement toutes mes démarches, tous mes mouvemens, & sur-tout les coups d'œil que je jettois. Je ne voyois pas pourquoi tant d'attention de leur part, mais je le sçus dans la suite. Ces bonnes gens, avides au dernier point, s'imaginoient que j'avois de l'argent caché; & que, lorsque j'avois témoigné tant d'empressement de revenir à terre, c'étoit pour voir si on n'avoit pas découvert mon trésor. Nous entrames donc tous ensemble dans la maison, & ce fut un vrai chagrin pour moi, je vous l'avoue, de voir l'affreux désordre où elle étoit.

Il y a près de dix-sept ans que j'allai pour la premiere fois à *Oyapoc*, & que je commencai d'y amasser ce qui est nécessaire pour la fondation des Missions

Indiennes, prévoyant que ce Quartier abondant en Sauvages, fourniroit une vaste carriere à notre zèle; & que la Cure *d'Oyapoc*, seroit comme l'entrepôt de tous les autres Etablissemens. Je n'avois cessé depuis ce tems-là de me fournir toûjours de mieux en mieux par les soins charitables d'un de nos Peres, qui vouloit bien être mon correspondant à Cayenne. Dieu a permis qu'un seul jour absorbât le fruit de tant de peines, & de tant d'années: que son Saint Nom soit béni. Ce qui me fâche le plus, c'est de sçavoir les trois Missionnaires, qui restent dans ce Quartier-là, denués de tout, sans que je puisse pour le présent leur procurer même le pur nécessaire, malgré toute la liberalité & les bonnes intentions de nos Supérieurs.

Enfin après avoir parcouru rapidement tous les petits Appartemens qui servoient de logement à nos Peres, quand ils venoient me voir, j'entrai dans mon Cabinet; je trouvai tous mes livres & papiers par terre, dispersés, confondus, & à moitié déchirés. Je pris ce que je pûs, & comme on me pressoit de finir, il fallut m'en retourner au Fort.

Peu d'heures après, arriverent ceux qui étoient allés ravager les Habitations; & s'étant un peu rafraîchis, ils continuerent leur route, jusqu'au Vaisseau, emportant avec eux ce qu'ils avoient pillé, qui, de leur propre aveu, & à leur grand regret n'étoit pas fort considérable.

Le lendemain toute la matinée se passa à achever de faire

des ballots, à charger les Canots, à caſſer les meubles qui reſtoient dans les différentes Maiſons, à arracher les ſerrures, les gonds des portes, ſur-tout ce qui étoit de cuivre; & enfin environ midi on mit le feu aux Maiſons des Habitans, leſquelles furent bien-tôt réduites en cendres, n'étant couvertes que de paille, ſuivant l'uſage du pays. Comme je voyois bien que la mienne alloit avoir le même ſort, je preſſai beaucoup pour qu'on m'y conduisît, afin de recueillir le plus de livres & de papiers que je pourrois.

Le ſecond Lieutenant qui étoit le Chef, affecta alors de décharger devant moi un piſtolet qu'il portoit en bandouliere, & il le chargea tout de ſuite, ayant grand ſoin de me le faire remarquer. J'ai conçu depuis

d'où venoit cette affectation de sa part. Ensuite il me fit dire que si je voulois aller chez moi, il m'y conduiroit.

Etant arrivé, je me mis à chercher encore quelques papiers, & comme il ne restoit avec moi qu'un Matelot qui parloit françois, tous les autres s'étant un peu écartés, à dessein sans doute, celui-ci me dit: Mon Pere, tous nos gens sont loin, sauvez-vous, si vous voulez. Je compris bien, qu'il vouloit me tenter, & je lui repondis froidement, que des hommes de notre état, ne sçavent ce que c'est que de manquer à leur parole. J'ajoutai que, si j'avois voulu prendre la fuite, il y avoit longtems que je l'aurois fait, en ayant plusieurs fois trouvé l'occasion favorable, pendant qu'ils s'amusoient à piller ou à boire.

Enfin après avoir bien fouillé par-tout, & ne trouvant plus rien, je déclarai que j'avois fini, & que nous nous en irions, quand il leur plairoit. Alors le Lieutenant s'approcha avec un air grave & menaçant, & me fit dire par l'Interpréte, que j'eusse à leur montrer l'endroit où j'avois caché mon argent, sinon qu'il m'arriveroit malheur. Je répondis avec cette assurance que donne la vérité, que je n'avois point caché d'argent, que si j'avois pensé à mettre quelque chose en sûreté, j'aurois commencé par ce qui servoit à l'Autel. Vous avez beau nier le fait, me répondit pour lors l'Interpréte par l'ordre de l'Officier, nous sommes certains, à n'en pouvoir douter, que vous avez beaucoup d'argent, car les Soldats qui sont à bord prison-

niers nous l'ont dit, & cependant nous n'en avons trouvé que fort peu dans votre Armoire. Il faut donc que vous l'ayez caché, & si vous ne le donnez pas au plus vîte prenez garde à vous, vous sçavez que mon pistolet n'est pas mal chargé. Je me jettai pour lors à genoux, en disant qu'ils étoient les maîtres de m'ôter la vie, puisque j'étois entre leurs mains & à leur discrétion; que cependant s'ils vouloient en venir là, je les supplois de me donner un moment pour faire ma priere: que du reste je n'avois pas d'autre argent que celui qu'ils avoient déjà pris. Enfin après m'avoir laissé quelque tems dans cette situation, en se regardant l'un l'autre, ils me dirent de me lever & de les suivre.

Ils me menerent sous la ga-

lerie de la maiſon, qui donnoit ſur un petit plantage de Cacaoyers, que j'avois fait en forme de verger; & m'ayant fait aſſeoir, le Lieutenant ſe mit auſſi ſur une chaiſe; après quoi prenant un air gai, il me fit dire, que je ne devois pas avoir peur, qu'il ne prétendoit pas me faire aucun mal; mais qu'il étoit impoſſible que je n'euſſe rien caché, puiſque j'en avois eû le tems, les ayant vûs paſſer devant ma porte, lorſqu'ils alloient prendre le Fort. Je lui répétai ce que j'avois déja dit ſi ſouvent, que la frayeur nous avoit ſi fort ſaiſis au bruit qu'ils firent dans la nuit par leurs huées, par leurs cris, & par la quantité de coups qu'ils tirerent, que nous n'avions ſongé d'abord, qu'à nous mettre à couvert de la mort par une

prompte fuite, d'autant plus que nous nous imaginions, qu'ils se répandoient en même-tems dans toutes les maisons.

Mais enfin, repliqua-t-il, les François prisonniers connoissent bien vos facultés; pourquoi nous auroient-ils avertis, que vous aviez beaucoup d'argent, si cela n'étoit pas vrai? Ne voyez-vous pas, lui dis-je, qu'ils ont voulu vous flatter, & vous faire leur cour à mes dépens? Non, non, continua-t-il, c'est que vous ne voulez pas vous dessaisir de votre trésor. Je vous assure pourtant, & je vous donne ma parole d'honneur, que vous aurez votre liberté, & que nous vous laisserons ici sans brûler vos maisons, si vous voulez enfin découvrir votre trésor. C'est bien inutilement, lui répondis-je ennuyé de tous ses discours, que

vous me faites de si vives instances. Encore une fois, je n'ai pas d'autre chose à vous dire, que ce que je vous ai déjà si souvent répété. Il parla alors au Matelot qui servoit d'interpréte, & qui n'avoit pas cessé de me regarder pendant tout cet entretien, pour voir de quel côté je jettois les yeux; après quoi celui-ci alla visiter tous mes Cacaoyers.

Je me rappellai pour lors un petit entretien, que j'avois eû avec le Capitaine quelques jours auparavant. Je lui disois que si les Sentinelles avoient fait leur devoir, & qu'ils nous eussent avertis de l'arrivée de l'ennemi, nous aurions caché nos meilleurs effets. Dans quel endroit, me dit-il, auriez-vous mis tout cela? L'auriez-vous enfoui dans la terre? Non répondis-je, nous

nous ſerions contenté de tranſporter tout dans le bois, & de le couvrir de feuillages. C'eſt donc là-deſſus que ces ruſés Corſaires, qui péſoient & combinoient toutes nos paroles, s'imaginant que je n'avois pas eû le tems de porter bien loin ce que j'avois de précieux, voulurent par un dernier effet de leur cupidité & de leur défiance, parcourir le deſſous des arbres de mon jardin. Mais il étoit impoſſible qu'ils y trouvaſſent ce qui n'y avoit pas été mis : auſſi le Matelot s'ennuya-t-il bien-tôt de chercher; & étant revenu, nous prîmes tous enſemble le chemin du Fort, eux ſans aucun butin, moi avec le peu de papiers que j'avois ramaſſé.

Alors ils confererent enſemble pendant quelque tems; &

environ les trois heures ils allerent mettre le feu chez moi. Je les priai d'épargner au moins l'Eglise, & ils me le promirent. Elle brûla pourtant, & comme je m'en plaignois, ils me dirent, que le vent, qui étoit ce jour-là très-grand, avoit emporté sans doute quelques étincelles qui l'avoient embrasée. Il fallut se contenter de cette réponse, & laisser à Dieu le tems, le soin, & la maniere de venger l'insulte faite à sa Maison. Pour moi, voyant les flammes s'élever jusqu'aux nues, & ayant le cœur percé de la plus vive douleur, je me mis à reciter le Pseaume 78. *Deus, venerunt gentes &c.*

Enfin lorsque tout fut transporté aux Canots, nous nous embarquames nous-mêmes. Il étoit un peu plus de cinq heures; & les Matelots, qui de-

voient nous suivre dans deux petits Canots, acheverent d'incendier toutes les maisons du Fort; ensuite s'étant tirés un peu au large dans la Riviere, & se laissant dériver tout doucement au courant, ils crierent plusieurs fois: *Houra*, qui est leur *Vive le Roi*, & leur cri de joie. Ils n'avoient pas néanmoins grand sujet de s'applaudir de leur expédition, qui ne leur étoit ni glorieuse, puisque sans la noire trahison qui nous avoit livrés entre leurs mains, elle ne leur eût jamais réussi; ni utile, puisqu'en nous faisant à la vérité beaucoup de tort, ils en tiroient très-peu de profit.

Je m'attendois de trouver le Vaisseau où je l'avois laissé, mais il avoit déjà pris le large, en sorte que nous n'y arrivames que bien avant dans la nuit, ce qui

fit qu'on ne décharga le Butin que le lendemain matin 19. du mois. On n'avança guére de toute cette journée, quoiqu'on se servît d'avirons; ne pouvant pas faire voile faute de vent. Cette lenteur m'inquiétoit beaucoup, parce que j'aurois voulu sçavoir au plûtôt quel seroit mon sort. Me laisseront-ils à Cayenne, me disois-je à moi-même? Me meneront-ils à Surinam; me conduiront-ils à la Barbade, ou même jusqu'à la nouvelle Angleterre? Et comme je m'entretenois dans ces pensées, couché dans ma Cabanne, que je ne pouvois quitter à cause de mon extrême foiblesse & du mal de Mer, qui m'incommodoit infiniment, quelqu'un me vint dire qu'on avoit renvoyé à terre trois de nos Soldats avec une vieille Indienne prise dans le

Canot d'Aroüas, dont j'ai déjà parlé. J'en fus un peu surpris, & en ayant demandé la raison au Capitaine, il me dit, que c'étoient autant de bouches inutiles de moins. Et pourquoi, lui dis-je, ne faites vous pas de même envers tous les autres prisonniers ? C'est que j'attens une bonne rançon de vous autres, répliqua-t-il. Il auroit accusé plus juste, s'il eût dit, que, voulant faire des descentes à Cayenne, il appréhendoit que quelqu'un des siens n'y fût pris, & qu'en ce cas il vouloit avoir de quoi faire un échange, ce qui est arrivé en effet, comme on le verra dans la suite.

Le vent ayant un peu rafraîchi sur le soir, nous fimes route toute la nuit, & dès avant midi on nous apperçut de Cayenne, à la hauteur d'un gros Rocher,

qu'on nomme Conneftable, & qui eft à cinq ou fix lieues au large. On y étoit inftruit déjà du défaftre arrivé à *Oyapoc*, foit par un billet qu'avoit écrit un jeune Sauvage, foit par quelques Habitans d'*Aproakac* qui étoient venus fe réfugier à Cayenne; mais on en ignoroit toutes les circonftances; & le public, comme il arrive ordinairement en pareils cas, faifoit courir plufieurs bruits plus fâcheux les uns que les autres : les uns difoient que tout avoit été maffacré à *Oyapoc*, & que moi en particulier j'avois fouffert mille cruautés. Les autres publioient qu'il y avoit plufieurs Vaiffeaux, & que Cayenne pourroit bien avoir le même fort. Ce qui paroiffoit un peu accréditer cette derniere nouvelle, c'eft que le Navire qui nous avoit pris, emmenoit avec

lui trois Canots, qui avec sa Chaloupe faisoient cinq Bâtimens ; lesquels ayant des voiles & étant bien au large, ne laissoient pas de paroître quelque chose de considérable à ceux qui étoient à terre.

Pour moi, dans la persuasion où j'étois, que nos Peres, que j'avois laissés dans le bois, ou quelques-uns des François qui avoient fui, n'avoient pas manqué d'aller au plus vîte à Cayenne donner par eux-mêmes des nouvelles sûres de notre triste sort, ou tout au moins d'y envoyer d'amples instructions là-dessus ; je m'imaginois qu'on enverroit quelqu'un pour me réclamer ; mais je me trompois, & l'on ignoroit parfaitement tout ce qui m'étoit arrivé. Cependant le Vendredi se passa, & le lendemain nous mouillames tout pro-

che de *l'Enfant Perdu :* c'eſt un écueil éloigné de terre de ſix mille treize toiſes; ce qui a été exactement meſuré par Monſieur de la Condamine, membre de l'Academie Royale des Sciences, à ſon retour du Pérou.

Vers les neuf heures du matin après de grands mouvemens dans le Navire, je vis démarer deux grands Canots qui alloient à une petite Riviere nommée *Macouria*, pour y ravager ſpécialement l'Habitation d'une certaine Dame; en revanche, diſoient-ils, de quelques ſujets de mécontentemens qu'elle avoit donné autrefois à des Anglois qui avoient été chez elle prendre des ſirops : car vous ſçavez, mon Révérend Pere, qu'en tems de paix cette Nation commerce ici, principalement pour fournir des Chevaux aux Sucreries,

ries. Comme je ne remarquai que treize hommes dans chaque Pirogue, y compris deux François qui devoient leur servir de guides, je commençai dès lors à concevoir quelque espérance de ma liberté, parce que je m'imaginois bien que le tems étant fort serein, on s'appercevroit à terre de cette manœuvre, & qu'on ne manqueroit pas de courir sus. Je m'entretenois ainsi dans cette douce pensée lorsqu'on vint me dire que ces Canots devoient aller premierement à *Couron*, qui n'est éloigné de *Macouria* que d'environ quatre lieues, pour y prendre, s'ils pouvoient, le Pere Lombard, ce Missionnaire qui travaille avec tant de succès & depuis si long-tems dans la Guyane, à la conversion des Sauvages; afin d'exiger de lui une rançon

convenable à ſon âge & à ſon mérite.

Je vous laiſſe à penſer, quel coup de foudre ce fut pour moi qu'une nouvelle de cette nature : car je voyois par moi-même que ſi ce digne Miſſionnaire étoit conduit à notre Bord, il ſuccomberoit infailliblement à la fatigue. Mais la Providence qui ne vouloit pas affliger juſqu'à ce point nos Miſſions, déconcerta leur projet. Ils échouerent en chemin, & furent obligés de s'en tenir à leur premier deſſein, qui étoit d'inſulter ſeulement *Macouria*. Ils y entrerent en effet le Dimanche matin ; ils pillerent & ravagerent pendant tout le jour & toute la nuit l'Habitation qui étoit l'objet de leur haine ; & après avoir mis le feu aux Maiſons le Lundi matin, ils retour-

nerent à Bord, ſans que perſonne fît la moindre oppoſition : les Négres étoient ſi fort effrayés, qu'ils n'oſoient paroître, & les François qu'on avoit envoyés de Cayenne dès le Dimanche matin n'avoient pas encore pû arriver.

Pendant cette expédition, ceux qui étoient reſtés avec moi dans le Vaiſſeau raiſonnoient chacun ſuivant ſes déſirs, ou ſes craintes. Les uns appréhendoient un heureux ſuccès de cette entrepriſe, & les autres le déſiroient: enfin comme chacun ſe repaiſſoit ainſi de ſes propres idées, je vis encore ſur notre Bord une grande agitation vers les trois heures après midi, c'étoit le maître de l'Equipage, homme vif, hardi & déterminé, qui à la tête de neuf hommes ſeulement, alloit dans la Cha-

loupe tenter une descente à la Côte tout proche de Cayenne, se faisant conduire par un Négre qui connoît le pays, parce qu'il est Créole. Peut-être aussi que le sieur Potter vouloit faire diversion, & empêcher par-là qu'on envoyât de Cayenne après ceux de ses gens qui alloient à *Macouria*.

Quoi qu'il en soit, lorsque je fus averti du départ de la Chaloupe, je ne doutai plus que le Seigneur ne voulût me tirer de mon esclavage; persuadé que j'étois, que si la premiere troupe n'étoit pas attaquée, la seconde le seroit infailliblement: ce que je prévoyois arriva en effet. Les dix Anglois après avoir pillé une de nos Habitations furent rencontrés par une Troupe françoise, & entiérement défaits. Trois resterent sur la place, & sept fu-

rent faits Prisonniers; de notre côté il n'y eut qu'un Soldat blessé à l'épaule d'un coup de fusil. Pour mon pauvre Négre, il est surprenant que dans ce combat il n'ait pas même été blessé. Le Seigneur a sans doute voulu le récompenser de sa fidélité envers son maître ; ce fut par lui qu'on apprit enfin à Cayenne tout le détail de la prise *d'Oyapoc*, & tout ce qui me regardoit personnellement.

Nous étions sur notre Bord fort impatients de sçavoir qu'elle réussite auroient toutes ces expéditions, mais rien ne venoit ni de la Côte, ni de *Macouria*. Enfin lorsque le Soleil commença à paroître ; & qu'il fît assez clair pour pouvoir découvrir au large, c'étoit un flux & reflux deMatelots qui montoient successivement à la *Hune*, &

qui rapportoient toûjours qu'ils ne voyoient rien; mais environ les neuf heures le sieur Potter vint me dire lui-même qu'il avoit apperçu trois Chaloupes, qui partant de Cayenne prenoient le chemin de *Macouria*, & alloient sans doute trouver ses gens. Pour le tranquilliser un peu je lui répondis que ce pouvoient être des Canots d'Habitans, qui après avoir entendu la Messe, retournoient à leurs Habitations. Non, non, repliqua-t-il, ce sont des Chaloupes où il y a beaucoup de monde : je les découvre parfaitement bien avec ma lunette à longue vûe. Vos gens, ajoûtai-je, seront peut-être sortis de la Riviere avant que les nôtres y arrivent, & dès lors il n'y aura point de choc. Tout cela ne m'inquiéte point, me répondit-

il; mon monde est bien armé, & plein de courage. Le sort de la guerre en décidera, si les deux troupes en viennent aux mains.

Mais que pensez-vous de votre Chaloupe, lui demandai-je? Je la crois prise, me dit-il. Aussi souffrez que je vous représente, ajoûtai je, qu'il y a un peu de témérité dans vous, d'avoir hazardé une descente avec si peu de monde. Vous imaginiez-vous donc que Cayenne étoit un Oyapoc? Ce n'étoit pas non plus mon sentiment, me répondit-il: mais c'est la trop grande ardeur & l'excessive vivacité du maître de l'Equipage, qui en est la cause: tant pis pour lui, s'il lui est arrivé quelque malheur. J'en serois pourtant fâché, continua-t-il, car je l'estime beaucoup, & il m'est très-nécessaire. Il aura

ſans doute paſſé mes ordres ; car je lui avois recommandé de ne pas mettre à terre ; mais ſeulement d'examiner de près l'endroit le plus commode pour débarquer.

Après nous être ainſi entretenus un peu de tems, il fit lever l'ancre, & s'approcha le plus qu'il put de terre & de *Macouria*, tant pour couper chemin à nos Chaloupes, que pour couvrir ſes gens, & leur abréger le retour.

Cependant tout le Dimanche ſe paſſa dans de grandes inquiétudes. Nos ennemis étoient avertis qu'il y avoit trois Vaiſſeaux en Rade ; parce que les Canots allant à *Macouria*, s'étoient aſſez approchés du Port pour les découvrir, & qu'ils avoient fait les ſignaux convenus avec le Capitaine Potter. Or quelques-

uns craignoient que ces Navires ne vinssent attaquer le Vaisseau, pendant la nuit. Aussi vers les sept heures du soir mirent-ils deux Pierriers aux fenêtres de la Chambre, outre les douze qui étoient sur le bord le long du Bâtiment. Mais le Capitaine étoit fort tranquille : il me dit que bien loin d'appréhender qu'on vînt l'attaquer, il le souhaitoit au contraire, espérant de se rendre maître de ceux qui oseroient l'approcher. Il étoit effectivement bien armé en Corsaire : sabres, pistolets, fusils, lances, grenades, boulets garnis de gaudron & de souffre, mitraille, rien ne manquoit.

Je crois que personne ne dormit cette nuit-là : rien pourtant ne parut ni de *Macouria*, ni de Cayenne ; ce qui nous inquiétoit tous infiniment. Enfin en-

viron les huit heures du matin, le Capitaine vint me dire qu'on découvroit beaucoup de fumée du côté de *Macouria*, & que c'étoient ses gens sans doute qui avoient mis le feu aux Maisons de Madame Gislet. (C'est le nom de la Dame, à l'Habitation de laquelle les Anglois en vouloient singulierement.) J'en suis fâché, ajoûta-t-il, car j'avois défendu expressément de rien brûler. Peu après on apperçut du haut de la Hune, cinq Canots ou Chaloupes en Mer, qui paroissoient se poursuivre les uns les autres; c'étoient nos François qui donnoient la chasse aux Anglois. Le sieur Potter, en homme fait au métier le connut bien-tôt, & agit en conséquence; car il leva l'ancre, fit encore un petit mouvement pour s'approcher,

& ordonna à tout son monde de prendre les armes, ayant fait descendre en même tems dans la Calle tous les Prisonniers, soit François, soit Indiens. Je voulus y aller moi-même, mais il me dit, que je pouvois rester dans la Chambre, & qu'il m'avertiroit quand il en seroit tems.

Pendant toute cette agitation, un des Canots qui étoit allé à *Macouria*, s'approchoit de nous à force de Rames, & pour s'assurer que c'étoient des Anglois, on arbora la Flamme & le Pavillon, & l'on tira un coup de Canon, auquel le Canot ayant répondu par un coup de Mousquet, signal dont ils étoient convenus, la tranquillité succéda à ce premier mouvement de crainte.

Mais il restoit encore un Canot en arriere, qui venoit fort

doucement avec la *Pagaye* ; (eſpéce de pelle ou d'aviron, dont les Sauvages ſe ſervent pour nager leurs Canots) & l'on appréhendoit qu'il ne fût pris par nos Chaloupes. Auſſi à peine l'Officier qui avoit conduit le premier, eut-il fait décharger à la hâte le peu qu'il avoit apporté, qu'il courut au-devant pour le convoyer, & l'ayant enfin conduit à bon port, & tout le petit butin étant embarqué dans le Vaiſſeau, chacun penſa à ſe délaſſer de ſon mieux des fatigues de la Maraude. La Ponche, la Limonade, le Vin, l'Eau-de-vie, le Sucre, rien n'étoit épargné. Ainſi ſe paſſa le reſte du jour & la nuit du Lundi au Mardi.

Parmi tous ces ſuccès, qui quelque peu conſidérables qu'ils fuſſent en ſoi, étoient pour eux

autant de sujets de triomphe, il leur restoit un grand chagrin, c'étoit la prise de leur Chaloupe & des dix hommes qui l'avoient conduite à terre. Il fallut donc penser sérieusement aux moyens de les ravoir : c'est pourquoi dès le Mardi matin après avoir conféré entre eux, & tenu conseil sur conseil, ils vinrent me trouver, & me dire, que leur Vaisseau chassant considérablement soit à cause des courants qui sont en effet très-forts dans ces parages, soit parce qu'il ne leur restoit plus qu'une petite Ancre, ils ne pouvoient plus tenir la mer, & qu'ils songeoient à aller à Surinam, Colonie hollandoise à quatre-vingts lieues ou environ de Cayenne; qu'ils voudroient pourtant bien auparavant avoir des nouvelles de leur Chaloupe & de leurs

gens qui étoient allés à terre le Samedi.

Je leur répondis que cela étoit très-aiſé, qu'ils n'avoient pour cela qu'à armer un des Canots qu'ils nous avoient pris ; l'envoyer à Cayenne propoſer un échange de Priſonniers. Mais voudra-t-on nous recevoir, me dirent-ils ? Ne nous fera-t-on aucun mal ? Nous ſera-t-il permis de revenir, &c ? Il me fut aiſé de réſoudre des doutes ſi mal fondés, en leur diſant, comme il eſt vrai, que le droit des gens eſt de toutes les Nations : que les François ne ſe piquent pas moins que les Anglois de l'obſerver ; qu'il n'y avoit rien de ſi ordinaire parmi les peuples civiliſés que de voir des Généraux s'envoyer mutuellement des Hérauts d'armes, Trompettes ou Tam-

bours, porter des paroles d'accommodement; & qu'ainsi ils n'avoient rien à craindre pour ceux de leur équipage qu'ils enverroient à terre.

Après de nouveaux entretiens qu'ils eurent entr'eux, ils commencerent à faire leurs propositions, dont je trouvai quelques-unes tout-à-fait déraisonnables: par exemple, ils vouloient, qu'on leur rendît leur Chaloupe avec toutes les armes, & qu'on leur relachât tous leurs Prisonniers, en quelque nombre qu'ils fussent, pour quatre François seulement que nous étions. Je leur répondis que je ne croyois pas qu'on leur passât l'article des armes; que pour ce qui est des hommes, l'usage est de changer tête pour tête. Mais vous seul, ne valez-vous pas trente Matelots, me dit un de l'assem-

blée ? Non, certainement, lui dis-je : un homme de mon état en fait de guerre ne doit être compté pour rien.

Tout cela eſt bon pour la raillerie, dit le Capitaine, & puiſque vous le prenez ſur ce ton, je m'en vais mettre à la voile ; je puis fort aiſément me paſſer de dix hommes. Il me reſte encore aſſez d'équipage pour continuer ma courſe. Sur le champ il ſort de la Chambre ; donne des ordres ; on commence à manœuvrer, &c. Mais à travers tout ce manége je m'appercevois bien que ce n'étoit que feinte de leur part, pour m'intimider & pour m'engager à leur offrir deux mille Piaſtres qu'ils m'avoient déjà demandées pour ma rançon.

Cependant comme j'avois grande envie de me tirer de

leurs mains, quoique je ne le fisse point paroître à l'extérieur; je fis appeller le sieur Potter, & je lui dis qu'il ne devoit pas s'en tenir à mon sentiment; qu'il pouvoit toûjours envoyer un Canot à Cayenne faire les propositions qu'il jugeroit à propos; sauf à Monsieur le Commandant de les accepter ou de les rejetter. Il prit ce parti, & me pria de dicter moi-même la lettre qu'il vouloit écrire; ce que je fis en suivant exactement ce qu'il me faisoit dire par son Secrétaire.

J'écrivis moi-même un mot à Monsieur d'Orvilliers & au Pere de Villeconte notre Supérieur général; priant le premier de stipuler dans les articles de la négociation, si elle avoit lieu, qu'on me rendroit tout ce qui avoit appartenu à mon Eglise,

m'offrant à payer autant d'argent pesant, que pesoit l'argenterie, & une certaine somme dont nous étions convenus pour les meubles, ornemens & linges; je priois en même tems nos Peres, si l'affaire réussissoit, de m'envoyer de l'argent & des balances par le retour du Canot, à l'endroit où devoit se faire l'échange des Prisonniers; c'est-à-dire, en pleine mer, à mi-chemin du Vaisseau & de la terre.

Toutes ces Lettres étant finies, le Canot fut expédié, & on y mit pour porter les paquets un Sergent fait prisonnier à Oyapoc. Il avoit ordre de faire beaucoup de diligence; & comme c'est un homme expéditif, nous aurions eû une réponse prompte, mais le vent & le courant étoient si contraires, qu'il ne put gagner Cayenne. Nous

en fumes tous extrêmement fâchés. Les Anglois parce qu'ils commençoient à manquer d'eau, & que leur Vaisseau dérivoit encore considérablement, n'ayant plus, comme je l'ai dit, qu'une fort petite Ancre, qu'ils étoient obligés de mouiller avec un Grapin: & nous autres François, parce que nous souhaitions d'être libres. Il fallut pourtant prendre patience, & se résigner à la volonté de Dieu jusqu'à ce qu'il nous fît naître une nouvelle ressource.

Enfin le Mercredi matin m'étant avisé de demander au Capitaine quel parti il étoit déterminé de prendre, je fus agréablement surpris de lui entendre dire, que, si je voulois aller à Cayenne moi-même, j'en étois le maître, avec cette condition que je ferois renvoyer tous les

Anglois, qui y étoient prisonniers. Cela ne dépend pas de moi, lui dis-je, mais je vous promets de faire tous mes efforts auprès de Monsieur le Commandant pour l'obtenir. Après quelques légères difficultés, que je levai aisément, nous écrivimes une nouvelle Lettre à Monsieur d'Orvilliers, dont je devois être le Porteur; & tout étant prêt, nous nous embarquames quatre François & cinq Anglois pour venir à Cayenne.

En prenant congé du Capitaine, je lui dis que si la guerre continuoit, & que lui ou d'autres de sa Nation vinssent à Cayenne, je ne pouvois plus être fait prisonnier. Il me répondit qu'il le sçavoit déjà; l'usage étant de ne pas faire prisonnier une même personne dans le cours d'une même guer-

re; à moins qu'il ne soit trouvé les armes à la main.

Je le remerciai ensuite de ses manieres honnêtes à mon égard, & en lui serrant la main: Monsieur, lui dis-je, deux choses me font de la peine en vous quittant. Ce n'est pas précisément le pillage que vous avez fait à Oyapoc, parce que les François vous rendent peut-être actuellement la pareille avec usure; mais c'est en premier lieu, que nous ne soyons pas de la même Religion vous & moi; & en second lieu, que vos gens n'ayent pas voulu me rendre les effets de mon Eglise, aux conditions que je vous ai proposées, quelque raisonnables qu'elles soient; parce que j'appréhende que la profanation de ce qui appartient au Temple du Seigneur n'attire sa colère

ſur vous. Je vous conſeille, ajoûtai-je en l'embraſſant, de prier Dieu chaque jour de vous éclairer ſur le véritable chemin du Ciel. Car comme il n'y a qu'un Dieu, il ne peut y avoir qu'une véritable Religion. Après quoi je deſcendis dans le Canot qui devoit nous conduire, & auſſi-tôt je vis tout le monde monter ſur le Gaillard : la Flamme & le Pavillon furent arborés, le Tambour batit une Diane, le Canon tira, & nous fumes ſalués de pluſieurs *Houras*, auxquels nous répondimes par autant de *Vive le Roi.*

A peine eumes nous fait un quart de lieue de chemin, que le Vaiſſeau appareilla, & nous le perdimes de vûe vers les cinq heures. Cependant la Mer étoit très-rude & nous n'avions que

de mauvaises Pagayes pour nager. Mais par surcroît de malheur notre Gouvernail manqua, c'est-à-dire, qu'un gond de porte qui tenoit lieu de vis inférieure, sortit de sa place & tomba dans la mer. Nous primes alors le parti, ne pouvant faire mieux, d'attacher la boucle du gouvernail à la planche qui ferme les derrieres des Canots ; mais le fer eut bien-tôt rongé la corde, & nous nous trouvames dans un très-grand danger.

Ce qui augmentoit nos craintes, c'est que la nuit devenoit fort obscure, & que nous étions très-éloignés de la terre. Nous nous déterminames donc à mouiller jusqu'au lendemain matin, pour sçavoir comment nous pourrions nous tirer de ce mauvais pas : & comme les Anglois connoissoient mieux que

nous le péril où nous étions, l'un d'eux me proposa de hisser un fanal au haut d'un des mâts pour demander du secours. Mais je lui en représentai l'inutilité, parce que nous étions trop au large, pour être apperçus, & que d'ailleurs personne n'auroit osé venir à nous dans l'incertitude si nous étions amis ou ennemis.

Nous passames donc ainsi cette cruelle nuit entre la vie & la mort; & ce qu'il y a encore de bien surprenant, c'est que nous avions mouillé, sans le sçavoir, au milieu de deux grandes Roches, que nous n'apperçumes que lorsqu'il fit jour. Après avoir remercié Dieu, de nous avoir si visiblement protégés, nous resolumes de gagner le rivage afin de radouber notre Canot, s'il se pouvoit,

ou

ou d'en trouver un autre dans les Habitations voiſines; ou au pis aller de nous rendre par terre à Cayenne. Mais voici un nouvel accident : comme l'on ôtoit le grand Mât, & que nous étions foibles d'équipage, on le laiſſa aller du côté oppoſé à celui où il devoit naturellement tomber : nous crumes tous qu'il avoit écraſé Monſieur de la Landerie; mais heureuſement il n'eut qu'une legère contuſion.

Nous primes pour lors une Pagaye, le Sergent & moi, pour gouverner : les autres s'armerent chacun de la leur pour nager; & aidés partie par le vent, (car nous portions notre miſaine pour nous ſoûtenir contre les briſans) partie par la marée qui commençoit à monter, mais ſur-tout conduits par la Divine Providence qui nous guidoit, nous

entrames le vingt-fix au matin dans la petite Riviere de Macouria, dont j'ai déjà tant parlé, fans qu'aucun de nous en connût le Chênal; en forte que les Anglois eux-mêmes avouerent hautement que c'étoit Dieu qui nous avoit conduits là fains & faufs, à travers tant de dangers.

Nous fongeames enfuite aux moyens de nous rendre à Cayenne; mais la chofe ne fut pas aifée. Outre que nous ne trouvames point de Canot, ni de quoi raccommoder le nôtre, les Négres, qui étoient reftés feuls fur les Habitations, étoient fi effrayés, qu'ils ne vouloient pas nous reconnoître. Comme il avoit déjà tranfpiré que j'étois Prifonnier, ils appréhendoient que les Anglois ne m'euffent mis à terre par feinte, afin d'attraper des Efclaves par mon

moyen. Cependant après bien des proteſtations, des prieres & des ſollicitations, j'en raſſurai quelques-uns qui plus hardis que les autres oſerent s'approcher; & ce fut par leur moyen que nous eumes un peu de rafraîchiſſement dont nous avions aſſurément grand beſoin; moi ſur-tout qui ne peux preſque point prendre de nourriture ſur mer, & qui pour cette raiſon étois ſi foible, qu'à peine pouvois-je me ſoûtenir.

Lorſque chacun ſe fut un peu refait, je conſignai aux Négres mêmes le Canot que nous laiſſions avec tous ſes Agrès & Apparaux, & nous primes le chemin de Cayenne par les bords de la Mer. Je ne voulois pas aller par l'intérieur des Terres, de peur de donner à nos ennemis des connoiſſances qui pour-

roient dans la ſuite nous être préjudiciables. La nuit qui ſurvint favoriſa mon deſſein, & je puis dire avec vérité que les cinq Anglois que je menois avec moi, n'ont rien vû qui puiſſe jamais leur ſervir, ſi l'envie leur prenoit quelque jour de venir nous revoir dans le cours de cette Guerre.

Il me feroit difficile, pour ne pas dire impoſſible, mon Révérend Pere, de vous exprimer ce que nous eumes à ſouffrir dans ce trajet qui n'eſt pourtant que de trois à quatre lieues. Comme la Mer montoit, & que par cette raiſon nous étions obligés de tenir le haut de l'Ance, où le ſable eſt extrêmement mouvant, nous enfoncions conſidérablement, & la plûpart avoient toutes les peines du monde à ſe traîner, en ſorte

que je vis plusieurs fois le moment que la moitié de ma Troupe resteroit en chemin. Les Anglois sur-tout peu accoûtumés à marcher, trouvoient la promenade longue; & auroient bien voulu être encore dans leur Vaisseau; mais c'étoit leur faute s'ils se trouvoient dans un tel embarras. En nous embarquant ils sçavoient eux-mêmes que le Canot dans lequel on nous avoit mis, ne valoit rien; ils auroient dû m'en avertir à tems, & j'en aurois demandé un autre au Capitaine.

Enfin à force de les encourager & de les animer, nous arrivames tout proche de la pointe que la Riviere forme, & qui donne dans la Rade. Il pouvoit être environ minuit. Nous nous arrêtames à l'Habitation de Madame de Charanville, où les Es-

claves connoiſſant le bon cœur & la généroſité de leur maîtreſſe, quoique ſeuls, nous firent le meilleur accueil qu'ils purent, pour nous dédommager de ce que nous venions de ſouffrir. J'avois eû la précaution d'envoyer avant nous un Négre de notre ſuite pour les raſſurer ſur notre arrivée; car ſans cela nous aurions couru grand riſque de n'être pas reçûs, tant la frayeur avoit ſaiſi par-tout ces pauvres miſérables.

Une ſi bonne réception fit grand plaiſir aux Anglois qui craignoient eux-mêmes d'être tués ou maltraités par les Négres : ce qui infailliblement ſeroit arrivé ſi je n'avois pas été avec eux ; auſſi ne me quittoient-ils point. Enfin après avoir pris un peu de repos, nous nous mimes dès qu'il fut

jour dans une Pirogue que nous trouvames, & nous fimes route pour Cayenne.

Du plus loin qu'on nous apperçut, on connut bien à notre Pavillon blanc que nous étions des Députés qui venoient faire des propositions; & on envoya aussitôt un détachement au Port, qui nous reçut la bayonnette au bout du fusil, & présentant les armes, comme c'est l'usage en pareille occasion.

Tous les Remparts qui donnent sur la Rade, & le Tertre sur lequel le Fort est situé, étoient remplis de monde. J'ordonnai au Sergent de rester dans la Pirogue avec toute la Troupe, jusqu'à ce que j'eusse parlé au Commandant, & je mis pied à terre. Le frere Pittet m'avoit reconnu avec une lunette à lon-

gue vûe : il accourut pour me donner lui-même la main.

Ce fut un ſpectacle bien conſolant, mon Révérend Pere, de voir tout Cayenne venir au-devant de moi. Il y avoit dans les rues par où je paſſois, une ſi grande affluence de peuple, que j'avois peine à me faire jour ; les riches comme les pauvres, tous juſqu'aux eſclaves, s'empreſſerent de me donner des marques de la joye, que leur cauſoit mon élargiſſement. Pluſieurs m'arroſoient de leurs larmes en m'embraſſant. Je ne rougis pas de dire que j'en verſai moi-même de reconnoiſſance pour de ſi grandes démonſtrations d'amitié. Une grande foule me ſuivit même juſques dans l'Egliſe, où je fus d'abord rendre graces à Dieu de tant de faveurs qu'il

venoit de me faire; & dont je vous prie, mon Révérend Pere, de vouloir bien le remercier aussi.

Nos Peres & nos Freres, se distinguerent dans cette occasion, & pousserent la charité à mon égard aussi loin qu'elle puisse aller. Comme toutes mes hardes étoient dans un pitoyable état, on m'apporta avec empressement tout ce qui m'étoit nécessaire; de sorte que j'éprouvai à la lettre cette parole du Sauveur: *Quiconque quittera son pere, sa mere, ses freres, pour l'amour de moi, recevra le centuple en ce monde.*

Nous nous entretenons quelquefois ensemble des malheurs qui pourroient encore nous arriver; & je suis toûjours extrêmement édifié de voir leur sainte émulation, chacun voulant se

ſacrifier pour ſecourir les bleſſés en cas d'attaque ; mais je penſe qu'ayant déjà vû le feu, & ne pouvant plus être fait Priſonnier dans le cours de cette Guerre, je dois avoir la préférence & commencer à ſervir pour les fonctions de notre Miniſtère. Il faut néanmoins eſpérer que nous ne ſerons pas obligés d'en venir là ni les uns ni les autres ; & que les armes victorieuſes du Roi procureront bien-tôt une paix ſolide & durable.

D'abord que j'eus fait mon rapport, & remis mes Lettres à Monſieur d'Orvilliers qui s'étoit retiré dans notre Maiſon, à l'occaſion de la mort de Madame ſon épouſe, il donna ſes ordres pour que les cinq Anglois venus avec moi, fuſſent conduits les yeux bandés, ſuivant l'uſage en pareil cas, au

grand Corps de garde qui devoit leur servir de prison : après quoi il prit les arrangemens nécessaires pour les renvoyer à leur Vaisseau, avec les sept autres Prisonniers, dont nous avons déjà parlé, & qu'il voulut bien élargir tous, en grande partie à ma considération. Dès le lendemain vingt-huit, ils partirent pendant la nuit dans leur Chaloupe, avec tous les Agrès & Vivres nécessaires.

Il est à souhaiter pour nous, qu'ils soient arrivés à bon port, parce que nous avons écrit par eux au Gouverneur de Surinam, & moi en particulier, pour tâcher d'avoir par son moyen ce qui a appartenu à mon Eglise, aux conditions dont nous étions convenus avec le sieur Potter, en nous séparant. Que si je ne réussis pas dans ce recouvre-

ment, je me flatte que vous voudrez bien, mon Révérend Pere, y suppléer en m'envoyant une Chapelle complette, car tout a été perdu.

A mon arrivée à Cayenne j'y ai trouvé, l'Officier qui étoit à Oyapoc quand il fut pris, & qui s'étoit déja rendu ici avec le Chirurgien Major & une partie des Soldats. Depuis ce tems-là le Commandant lui-même est revenu avec le reste du détachement pour attendre les ordres que la Cour donnera touchant Oyapoc. Ce Fort que nous venons de perdre fut construit en 1725. sous feu M. d'Orvilliers, Gouverneur de cette Colonie, ainsi il n'a existé que dix-neuf ans : on ne sçait si la Cour jugera à propos de le faire rétablir.

Je viens d'apprendre avec

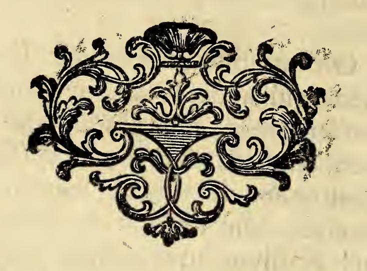
beaucoup de consolation que nos deux Missionnaires, les Peres d'Autillac & d'Huberlant, étoient retournés chacun à son Poste, après avoir essuyé bien des fatigues, avant que de s'y rendre. Ils y auront encore beaucoup à souffrir, jusqu'à ce que nous puissions leur fournir du secours.

On me mande que les Indiens qui avoient été d'abord extrêmement effrayés, commencent à se rassurer, & qu'ils continuent à rendre tous les services dont ils sont capables, aux Habitans qui restent dans le Quartier jusqu'à nouvel ordre.

Voilà, mon Révérend Pere, une Lettre bien longue, & peut-être un peu trop. Je m'estimerois heureux si elle pouvoit vous

faire quelque plaiſir; car je n'ai pas eu d'autre vûe en l'écrivant.

Je ſuis avec reſpect en l'union de vos SS. SS. &c.





RELATION D'UNE PERSECUTION GENERALE

Qui s'eſt élevée contre la Religion Chrétienne dans l'Empire de la Chine en 1746.

Envoyée de Macao à Madame de SAUVETERRE DE S. HYACINTE, *Religieuſe Urſuline, & inſigne Bienfaitrice des Miſſions.*

Par le Pere JEAN GASPARD CHANSEAUME de la Compagnie de JESUS.

TOUT le monde ſçait que la Religion Chrétienne n'a pas trouvé dans les deux Succeſſeurs de l'Empereur *Kang-hi*

la même estime que ce grand Prince avoit conçûe pour elle. A peine *Yong-tching* fut il monté sur le Throne, qu'il voulut que tous les Missionnaires répandus dans les Provinces se retirassent à *Pékin* ou à *Canton*, & ensuite à *Macao* : il fit aussi détruire ou employer à des usages profanes toutes leurs Eglises.

Kien-long, aujourd'hui regnant, a poussé la rigueur encore plus loin : il a fait rechercher avec soin tous ceux qui sous le regne de son pere ou sous le sien, étoient rentrés dans la Chine, & y travailloient en secret, mais toûjours avec fruit, à cultiver les anciennes Chrétientés, & à en établir de nouvelles. Il ne s'est pas même contenté de faire sortir de l'Empire les Prédicateurs de l'Evangile; il en a

condamné cinq à la mort, avec un de leurs Catéchistes, & ce qui n'étoit presque jamais arrivé à la Chine, il a donné par une Sentence publique des Martyrs à notre sainte Religion.

C'est dans la Province de *Fo-kien* que cette Persécution a pris naissance : celui qu'on en doit regarder comme le principal auteur, est le *Fou-yven*, ou Viceroi de cette Province; homme prévenu & même furieux contre le Christianisme. Dès le commencement de son gouvernement, il n'avoit cessé de faire des perquisitions secrétes pour découvrir s'il n'y avoit pas dans l'étendue de sa Province des Chrétiens & des Prédicateurs de la loi Chrétienne; mais soit que ces recherches fussent alors plus modérées que ne l'ont été les dernieres : soit que les Gou-

verneurs des Villes où il y avoit des Chrétientés, aient eu de la répugnance à exposer à de mauvais traitemens la portion du peuple la plus pacifique, la plus soumise, & la plus exacte à payer les Tributs : il est certain qu'il n'a pû avoir les connoissances qu'il désiroit, que sur la fin de son gouvernement.

Un certain *Tong-ky-tsou* lui ayant présenté dans le mois de Juin 1746. un Libelle d'accusations contre la Chrétienté de la Ville de *Fou-ngan* & des Villages des environs, il y envoya un Officier d'armes nommé *Fan*. Les Mandarins du lieu étoient peu portés d'eux-mêmes à agir contre les Chrétiens : mais l'Officier leur fit tant d'instances, & d'ailleurs il se donna tant de mouvemens, qu'il découvrit tout ce qui regardoit cette

Chrétienté. On fit parler le Secrétaire d'un Mandarin d'Armes à qui quelques Chrétiens avoient fait confidence de toutes les pratiques de la Religion dans l'espérance de l'engager à l'embrasser. On tira aussi quelques instructions d'un autre Infidèle, qu'une de ses Tantes, bonne Chrétienne, & animée de la même espérance, avoit informé de tout, sans lui cacher même les noms & les demeures les plus ordinaires des Missionnaires. Ensuite on dressa des Procès-verbaux qui furent envoyés au Vice-Roi par le Gouverneur de la Ville de *Fou-ngan*, tandis que l'Officier *Fan* alla lui faire son rapport de vive voix.

Les accusations se réduisent à sept chefs.

1°. Que la Religion du Seigneur du Ciel étoit prêchée par

des Européans qui ne pouvoient être & demeurer dans l'Empire que contre les ordres de l'Empereur.

2°. Qu'on engageoit le peuple à entrer dans cette Religion, en donnant deux écus à chacun de ceux qui l'embrassoient, & par l'espérance d'un Paradis & la crainte d'un Enfer.

3°. Qu'on choisissoit parmi les Chrétiens, les plus attachés à leur Religion & à toutes ses pratiques pour les mettre en qualité de Catéchistes à la tête de cinquante Chrétiens.

4°. Que les Chrétiens n'honoroient ni leurs Ancêtres, ni même *Confucius*; mais qu'ils rendoient toutes sortes d'honneurs à un étranger appellé Jesus.

5°. Que les Missionnaires avoient établi parmi les Chrétiens, la coûtume de venir leur

déclarer secrétement toutes leurs fautes & tous leurs péchés deux fois l'année.

6°. Que les Filles & Femmes chrétiennes affectoient de ne point porter des habits de soye & de ne point orner leurs têtes de fleurs & de pierreries; & que parmi les Filles, il y en avoit qui renonçoient pour toûjours au Mariage

7°. Que dans quelques maisons des Chrétiens, il y avoit des murs doubles & autres retraites propres à tenir cachés les Européans; & que ceux-ci assembloient dans de grandes Salles, bâties exprès, les Chrétiens & les Chrétiennes, leur donnoient un certain Pain à manger & un certain Vin à boire & les oignoient d'Huile.

Ce sont en substance les accusations envoyées au Vice-roi;

elles ont ſervi de ſond aux interrogatoires qu'on verra ſe réitérer ſi ſouvent, pour trouver matiere à une Sentence de condamnation. On a auſſi employé l'accuſation de Magie, tant de fois miſe en œuvre dans la Chine contre les Prédicateurs de la Religion chrétienne.

Le Vice-roi n'eut pas plûtôt reçû le Procès-verbal, qu'il renvoya l'Officier *Fan* à *Fou-ngan* ; & celui-ci ayant diſtribué ſes Soldats en trois Bandes, & leur ayant donné ſecrétement ſes ordres, les fit partir pour les divers endroits, qui lui avoient été indiqués comme ſervant de retraite aux Européans. Les deux premieres Bandes, envoyées dans deux Quartiers de la Ville, prirent onze Chrétiennes, dont une étoit mariée, deux étoient veuves, & huit

s'étoient consacrées à une virginité perpétuelle, & formoient une espèce de Communauté. On prit aussi cinq Chrétiens, s'il faut donner ce nom à un concubinaire déjà Apostat. La troisieme Bande envoyée dans un Village appellé *Mo-yang*, prit en chemin deux Chrétiens qui alloient donner avis de ces premiers mouvemens aux Missionnaires cachés dans ce Village au nombre de cinq, tous de l'ordre de S. Dominique & Espagnols de nation, sçavoir M. l'Evêque de *Mauricastre*, Pierre Martyr *Sanz* & les RR. PP. *Royo*, *Alcober*, *Serrano* & *Diaz*.

Les Soldats arrivés à l'entrée du Village à onze heures de la nuit, se saisirent d'un vieillard & lui ordonnerent de les conduire dans les maisons des Chrétiens. En les parcourant, ils ar-

rêterent trois Chrétiens & une Chrétienne, tout auprès de l'Habitation de M. l'Evêque. Le bruit éveilla le Prélat & l'avertit de se réfugier ailleurs. Les Soldats entrerent dans sa Chambre, ils y trouverent des Livres européans & les Ornemens de sa Chapelle : mais comme c'étoit à sa personne sur-tout & à celles des autres Missionnaires, qu'ils en vouloient, l'Officier *Fan* qui s'étoit rendu lui-même dans le Village, fit donner sur le champ la Question à la Chrétienne qu'on venoit d'arrêter. Il lui demanda si elle gardoit la virginité. Elle répondit qu'elle la gardoit. Qui vous y oblige, ajoûta-t-il ? Je la garde, dit-elle, de mon plein gré & sans y être obligée par personne. Sçavez-vous, lui demanda l'Officier, où sont les Européans ? Je ne

le

le sçais pas, répondit-elle. Alors l'Officier ordonna qu'on serrât davantage les bâtons, qui placés entre ses doigts, servoient à les comprimer avec violence, en quoi consiste la torture qu'on donne aux femmes.

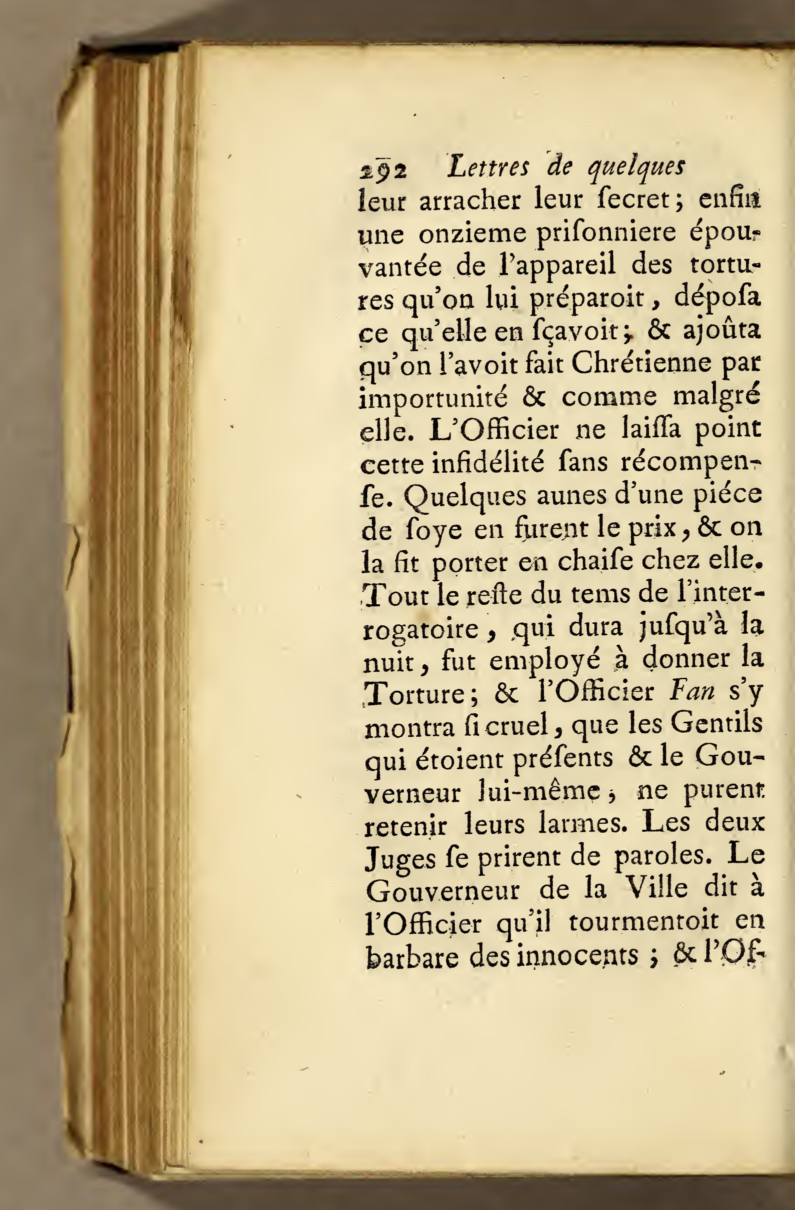
La généreuse vierge, âgée de dix-neuf ans, & appellée *Marie*, sentit une joie si vive de souffrir pour la foi, que cette joie éclata sur son visage & offensa l'Officier *Fan*. Il s'emporta contre elle, & lui dit d'un ton menaçant : Sçavez-vous qu'il m'est aisé de vous faire condamner à la mort ? Voilà ma tête, répondit Marie, vous êtes le maître de la faire trancher : ce sera pour moi le souverain bonheur. Un Chrétien fut ensuite tourmenté, & souffrit avec constance sans déceler les Missionnaires. Mais Dieu permit

qu'un d'entre eux fût arrêté par les Soldats qui environnoient la maiſon où il étoit caché. C'étoit le P. *Alcober*. Ce Religieux ſortoit par la porte de derriere, lorſqu'on ſe jetta ſur lui en le chargeant d'injures & des coups. Les Chrétiens accoururent pour le délivrer, mais il leur défendit d'uſer de violence; & malgré la douloureuſe queſtion qu'on lui fit ſouffrir pour lui faire dire où étoit M. l'Evêque, il refuſa conſtamment de le déclarer.

Lorſque le jour commença à paroître, on fit porter à *Foungan* tout ce qu'on reconnut appartenir au Prélat: on fit porter auſſi le P. *Alcober* que la torture avoit mis dans l'impuiſſance de marcher, & l'on y conduiſit en même tems ſix Chrétiens qui furent mis dans la Pri-

ſon de la Ville; & huit Chrétiennes qui furent gardées toutes enſemble dans une même Chambre. Quant au Pere *Alcober*, le Gouverneur le logea chez lui & voulut même qu'il fût ſervi par ſes domeſtiques.

Le jour ſuivant, ce même Gouverneur & l'Officier *Fan* firent comparoître devant le Tribunal les Chrétiens & les Chrétiennes. Après que pluſieurs eurent refuſé de déclarer la retraite de M. l'Evêque & des Miſſionnaires, le Chrétien concubinaire, interrogé à ſon tour, répondit qu'ils demeuroient chez la veuve *Miao*, une des Priſonnieres. Il n'en fallut pas davantage pour faire tourmenter cruellement cette veuve, & neuf autres Chrétiennes; mais leur conſtance ne ſe démentit pas, & la plus violente queſtion ne put



leur arracher leur ſecret; enfin une onzieme priſonniere épouvantée de l'appareil des tortures qu'on lui préparoit, dépoſa ce qu'elle en ſçavoit; & ajoûta qu'on l'avoit fait Chrétienne par importunité & comme malgré elle. L'Officier ne laiſſa point cette infidélité ſans récompenſe. Quelques aunes d'une piéce de ſoye en furent le prix, & on la fit porter en chaiſe chez elle. Tout le reſte du tems de l'interrogatoire, qui dura juſqu'à la nuit, fut employé à donner la Torture; & l'Officier *Fan* s'y montra ſi cruel, que les Gentils qui étoient préſents & le Gouverneur lui-même, ne purent retenir leurs larmes. Les deux Juges ſe prirent de paroles. Le Gouverneur de la Ville dit à l'Officier qu'il tourmentoit en barbare des innocents; & l'Of-

ficier, fier de la protection du Vice-Roi, osa reprocher au Gouverneur, quoique supérieur en dignité, qu'il mollissoit dans les devoirs de sa charge.

La nuit les recherches recommencerent. On donna la Question à six Chrétiennes qui souffrirent courageusement sans donner aucun éclaircissement : mais une servante se laissant vaincre à la violence des tortures, promit aux Soldats de leur livrer deux Européans & les mena dans l'endroit où deux Missionnaires se tenoient cachés entre deux planchers. C'étoit les PP. *Serrano & Diaz*. Dès que ces Peres se virent découverts, ils firent à Dieu le sacrifice de leur vie ; cependant ils ne voulurent pas négliger les moyens humains de se conserver pour une Mission désolée, qui avoit plus

que jamais beſoin de leur préſence. Ils offrirent donc de l'argent, & les Soldats l'accepterent d'abord, mais enſuite n'ayant oſé le garder, ils le porterent à l'Officier *Fan*.

Ce fut pour cet Officier une joie bien ſenſible que la priſe de deux Miſſionnaires. Il leur demanda où étoit M. l'Evêque, & ſur ce qu'ils répondirent qu'ils n'en ſçavoient rien, il fit donner des ſoufflets au Pere *Serrano* & la torture au P. *Diaz*. Voici la maniere cruelle dont ſe donnent ces ſoufflets. Le patient eſt à genoux. Un Officier ſe place derriere lui, & mettant un genou en terre, il lui prend la tête par la treſſe de cheveux & la renverſe ſur celui de ſes genoux qui eſt reſté élevé, de maniere qu'une des joues du patient eſt placée horiſontalement. Alors

un autre Officier du Mandarin, tenant à la main un instrument assez semblable à une semelle de soulier, & faite de quatre lames de cuir cousuës ensemble, décharge à tour de bras sur cette joue le nombre de soufflets ordonnés par le Mandarin. Un seul suffit pour faire perdre connoissance, comme l'ont avoué plusieurs de ceux qui en ont fait l'expérience. Souvent les dents en sont brisées dans la bouche, & la tête enfle horriblement. Si le nombre des soufflets est grand on les partage sur les deux joues.

La fureur de l'Officier *Fan* étoit extrême; il l'inspiroit à ses ministres, les animant à n'épargner personne: il en fit même éprouver des effets à des Gentils. Deux infidèles de quelque considération reçurent un grand nombre de coups, parce qu'on

vouloit les forcer à déclarer les Européans dont ils n'avoient aucune connoiſſance : on les arrêta priſonniers, & ce ne fut qu'après quelques jours qu'ils furent élargis.

Cependant le Chrétien qui avoit fourni un nouvel aſyle à M. l'Evêque, voyoit avec crainte tout ce qu'on faiſoit pour le découvrir. Déſeſpérant de pouvoir le tenir long-tems caché, il alla lui repréſenter le danger auquel il l'expoſoit lui & toutes les perſonnes de ſa maiſon. Il le pria de conſidérer combien de Chrétiens avoient ſouffert à ſon occaſion; & que ſon voiſin en particulier nommé Ambroiſe *Ko* avoit été appliqué quatre fois à la torture & avoit perdu ſes biens & ſa liberté, lui & toute ſa famille. *Mon cher ami*, lui répondit le Prélat, *ſommes-*

nous venus ici, tout ce que nous sommes de Missionnaires, pour nos intérêts, ou pour les vôtres? Si nous sommes une occasion innocente des maux qu'on vous fait souffrir, ne sommes-nous pas prêts à les partager avec vous, ou même à les prendre tous sur nous, s'il étoit possible? Mais vous allez être satisfait. En parlant ainsi, il sortit de la maison pour se retirer dans un jardin assez peu éloigné où il passa la nuit, se couvrant seulement le visage avec son éventail. (On sçait qu'à la Chine tout le monde en porte.)

Les Soldats toûjours en mouvement, ne manquerent pas de venir l'y chercher : mais quoiqu'ils passassent deux fois bien près de lui, ils ne l'apperçurent pas. Le lendemain on redemanda avec toutes sortes de prieres & d'instances pour M.

l'Evêque, la retraite qu'il venoit de quitter; mais le maître de la maiſon la refuſa conſtamment, & ſur ce refus le courageux Prélat, prit le parti de ne plus demeurer caché : il alla ſe montrer au milieu du Village & fut bientôt arrêté & mis dans les fers le 30 Juin. Le Pere *Royo* ayant appris que M. l'Evêque s'étoit livré lui-même, ſuivit ſon exemple.

Après cet événement, les Juges ne differerent pas à faire un interrogatoire général. Ils firent comparoître tous les priſonniers devant le Tribunal, & ils s'adreſſerent d'abord à une Chrétienne nommée *Thérese*. Qui vous a conſeillé la virginité, lui demanda-t-on ? C'eſt répondit-elle, moi-même qui me la ſuis conſeillée. Dites du moins, reprit-on, combien vous êtes

pour servir les Européans & pour vous prêter à leurs plaisirs? *Thérese* répondit : L'odieuse idée que vous avez de leur vertu, fait bien voir que vous ne les connoissez pas. Sçachez que j'ai en horreur les infamies que vous nous imputez. Sur cette réponse l'Officier *Fan* fit mettre *Thérese* à la torture. On interrogea ensuite ses compagnes qui répondirent toutes que personne ne les empêchoit de choisir l'état du mariage : mais qu'elles préféroient celui de la virginité, par l'estime que Thérese leur avoit inspirée pour cette vertu. Oui, reprit *Thérese*, c'est moi qui ai donné ce conseil; s'il y a en cela du crime, je dois seule en porter la peine : rendez la liberté à toutes les autres.

Le Gouverneur, se tournant alors vers les Missionnai-

res, demanda au Pere *Alcober* pourquoi il étoit venu à la Chine. C'eſt, répondit le Pere, pour prêcher la Religion Chrétienne; & là-deſſus il expliqua les Commandemens de Dieu. L'Officier *Fan* lui fit au ſujet des priſonnieres, des queſtions que la pudeur ne permet pas de rapporter. Le Pere lui dit que des queſtions ſi dignes d'un miniſtre de Satan, ne méritoient pas de réponſe. L'Officier adreſſa enſuite la parole à M. l'Evêque; & lui demanda depuis quel tems il étoit dans l'Empire. Le Prélat répondit qu'il y étoit entré ſous le regne de l'Empereur *Kang-hi*, pour faire connoître la ſainte loi & la ſeule véritable Religion. Il en expliqua enſuite les principaux points avec tant d'éloquence & d'onction, qu'il toucha & attendrit les aſ-

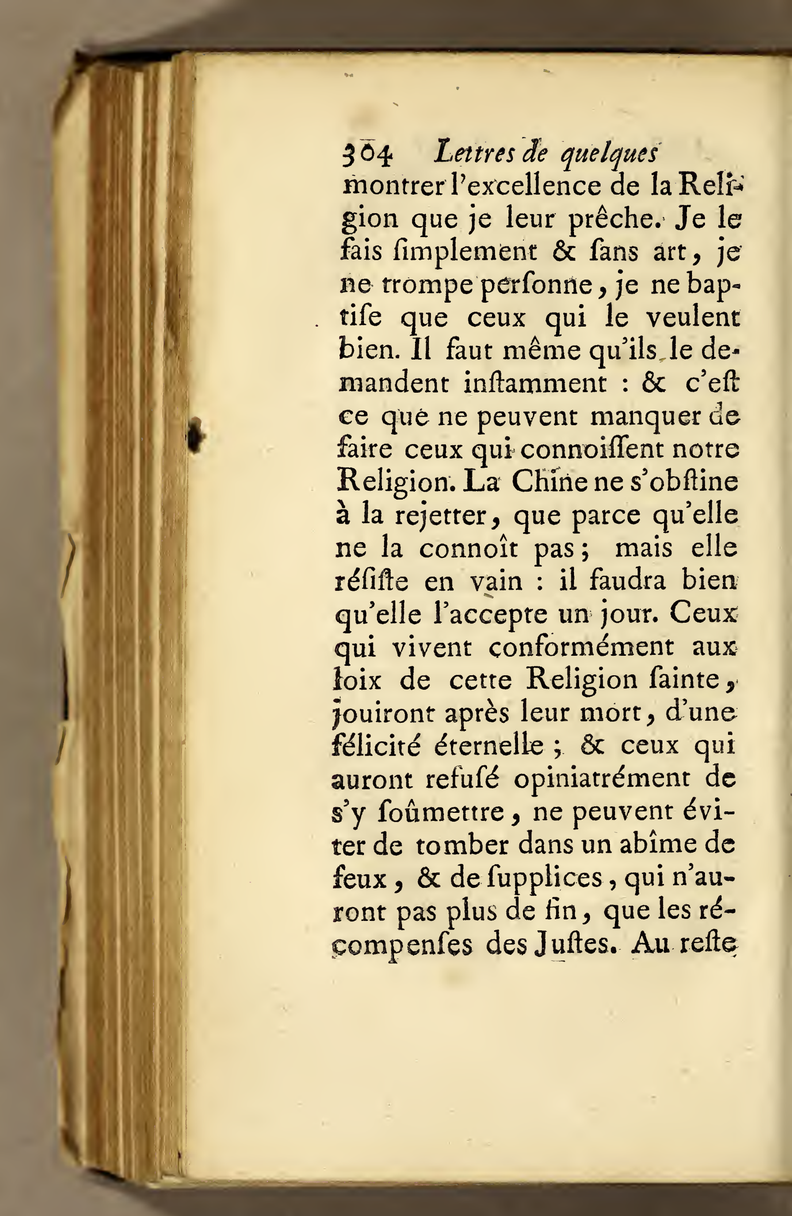
ſiſtans, & avec tant de zèle & de véhémence qu'à la fin la voix lui manqua. Le Pere *Royo* interrogé à ſon tour, dit qu'il étoit dans l'Empire depuis trente ans pour prêcher la même Religion. On ne demanda rien aux Peres *Serrano* & *Diaz*.

Le 10. Juillet tous les Miſſionnaires, cinq Chrétiens & la généreuſe *Thérèſe*, partirent de *Fou-ngan* pour être conduits à *Fou-tcheou-fou*, capitale de la Province, diſtante de cette premiere Ville de vingt-ſept lieues. Ils étoient chargés de chaînes qui leur tenoient les mains & les pieds étroitement ſerrés, & dans cet état ils furent portés ſur des charrettes, ſuivis d'un grand nombre de Chrétiens qui envioient leur ſort, & qui les exhortoient à ſoutenir la gloire de la ſainte Religion. D'autres

Chrétiens accoururent auſſi de divers endroits pour leur offrir à leur paſſage, des rafraîchiſſemens. Les Infidèles venoient en foule de toutes parts, attirés par la nouveauté du ſpectacle. Les uns chargeoient d'injures les ſaints Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, les appellant magiciens, impudiques, ſcélérats, fils du Diable, & leur donnoient tous les autres noms que leur malice leur ſuggéroit. Quelques autres ſe montroient compatiſſans & reprenoient les premiers : Il ſuffit de les voir, diſoient-ils, pour reconnoître leur innocence; des hommes coupables des crimes qu'on impute à ceux-ci, ne ſçauroient avoir cet air reſpectable que nous leur voyons.

A leur arrivée dans la Capitale, le Vice-Roi impatient de les examiner, les fit ſur le champ

comparoître devant son Tribunal entre les six à sept heures du soir, & les y retint jusqu'à minuit, renouvellant à peu près les mêmes questions qu'on leur avoit faites à *Fou-ngan*. Entr'autres interrogations qu'il leur fit à tous, il demanda à M. l'Evêque par l'ordre de qui il étoit venu dans la Chine, & s'il engageoit les Chinois par argent à se faire Chrétiens. Le Prélat répondit que le souverain Pontife l'avoit envoyé pour prêcher la Religion Chrétienne. Pour ce qui est, ajoûta-t-il, d'engager les Chinois à l'embrasser par argent, je suis bien éloigné de le faire. On m'envoie tous les ans d'Europe ce qui est nécessaire pour mon entretien, & rien de plus : ma maniere d'engager ceux qui veulent m'écouter, à se faire Chrétiens, est de leur



montrer l'excellence de la Religion que je leur prêche. Je le fais ſimplement & ſans art, je ne trompe perſonne, je ne baptiſe que ceux qui le veulent bien. Il faut même qu'ils le demandent inſtamment : & c'eſt ce que ne peuvent manquer de faire ceux qui connoiſſent notre Religion. La Chine ne s'obſtine à la rejetter, que parce qu'elle ne la connoît pas ; mais elle réſiſte en vain : il faudra bien qu'elle l'accepte un jour. Ceux qui vivent conformément aux loix de cette Religion ſainte, jouiront après leur mort, d'une félicité éternelle ; & ceux qui auront refuſé opiniatrément de s'y ſoûmettre, ne peuvent éviter de tomber dans un abîme de feux, & de ſupplices, qui n'auront pas plus de fin, que les récompenſes des Juſtes. Au reſte

les rangs honorables & les plus hautes dignités du monde ne peuvent mettre personne à couvert de cet Enfer. Vous même, Monseigneur, avec toute votre autorité, & l'éclat de la place qui vous éleve si fort au-dessus de la plûpart des autres hommes, vous avez à appréhender l'extrême malheur, dont tous sont menacés, & vous ne pouvez l'éviter qu'en reconnoissant la vérité, & en suivant la sainte Religion.

Ce discours si digne du zèle d'un Apôtre, ne tarda pas à être payé de vingt-cinq soufflets que le Vice-Roi fit donner inhumainement au saint Prélat : après quoi il ordonna qu'on distribuât les trois bandes des Confesseurs de Jesus-Christ dans les Prisons de la Ville, ce qu'on n'exécuta qu'avec peine dans le reste de la nuit.

Deux jours après arriverent à *Fou-ngan* neuf autres Chrétiens & cinq Chrétiennes, & le 30. Juillet tous ceux qui étoient dans les fers, comparurent ensemble devant un Tribunal composé de plusieurs Mandarins, dont chacun étoit Gouverneur d'un *Hien*, c'est-à-dire, d'une Ville du 3e. ordre; ou d'une portion d'une plus grande Ville, équivalente à une Ville du 3e. ordre.

On demanda aux Prisonniers pourquoi ils s'étoient attachés à la Religion Chrétienne. Ils dirent unanimement qu'ils l'avoient embrassée & qu'ils vouloient continuer à la suivre, parce qu'ils la reconnoissoient pour véritable. Un seul déclara qu'il y renonçoit, & protesta qu'il n'avoit été jusques-là Chrétien que pour obéïr à ses parens, qui étant eux-mêmes de

cette Religion, l'y avoient fait entrer & l'y avoient élevé. Ce discours déplut à l'un des Juges. Il reprit aigrement cet apostat, & lui dit qu'il montroit un bien mauvais cœur, de vouloir abandonner les exemples & les enseignemens de ses Parens.

Les Juges marquerent ensuite à plus d'une reprise, leur compassion pour les Chrétiennes, en voyant leurs mains horriblement meurtries par les tortures. Ils adresserent sur-tout la parole à la plus jeune, qui y avoit été appliquée deux fois. Qui vous a si cruellement maltraitée, lui demanderent-ils? C'est par ordre de l'Officier *Fan*, répondit-elle, que nous avons toutes souffert la question. Pourquoi, lui dirent les Juges, ne portez-vous sur la tête aucune parure, comme fleurs, pierre-

ries & perles? Tout cela n'est que vanité, repliqua-t-elle. Notre ſainte Religion nous apprend à mépriſer la gloire paſſagere & les faux plaiſirs de cette vie : tout cela n'eſt rien en comparaiſon du Paradis que nous voulons mériter.

L'Officier dans les inſtructions qu'il avoit données, avoit accuſé les Miſſionnaires d'impudicité & de magie. L'unique fondement d'une calomnie ſi atroce, étoient quelques remedes trouvés parmi leurs effets & en particulier, une Caiſſe d'oſſemens que le Pere *Alcober* avoit miſe en dépôt chez un Chrétien. L'Officier prétendoit en premier lieu, que les Miſſionnaires tuoient de petits enfans & tiroient de leurs têtes des philtres propres à faire conſentir le ſexe aux plus infâmes paſ-

sions; & en second lieu, que l'usage des remédes Européans étoit d'en empêcher les suites. Les Missionnaires interrogés sur ces deux accusations répondirent qu'elles étoient toutes les deux fausses, & que de plus la premiere étoit absurde. Mais, dirent les Juges, qu'est-ce donc que cette Caisse d'ossemens? Qu'en faites vous, si vous ne vous en servez pas pour exercer quelque art magique? Ce sont, répondirent les Missionnaires, les précieux restes d'un de nos prédécesseurs, d'une vertu extraordinaire, lequel, sous la Dynastie précédente, fut tué par une bande de voleurs. Nous aurions souhaité pouvoir les envoyer en Europe, dans le Royaume qui est sa patrie & la nôtre, mais nous n'en avons pas encore trouvé l'occasion favora-

ble, depuis qu'ils nous ont été remis entre les mains par les Chrétiens qui les avoient recueillis.

En conséquence de cette déposition les Juges voulurent faire la visite de la Caisse. Ils se transporterent hors de la Ville où elle étoit gardée par des Soldats, & ayant pris avec eux des Experts, dont la profession est à la Chine d'examiner les cadavres, on trouva les ossemens presqu'en poussiere. L'Officier *Fan* qui étoit présent, s'en prévaloit, comme si c'eût été un indice, que c'étoient des ossemens de petits enfans. Les Experts au contraire disoient qu'à les voir, on ne pouvoit juger autre chose, sinon, qu'ils étoient d'une personne morte au moins depuis un siécle.

Les Juges ne sçavoient que

décider, lorsqu'à force d'examiner, on trouva un article de vertèbre assez entier pour être mesuré. Sa hauteur étoit de cinq lignes & demie du pied Chinois; * d'où il résultoit que les ossemens étoient d'une grande personne. Le fait étoit évident. Et comme l'Officier *Fan* s'obstinoit encore à soûtenir que c'étoient des ossemens d'enfant, les Juges lui en firent des reproches amers, & l'accuserent de mauvaise foi & d'ignorance. Tenons nous en, ajoûterent-ils, aux livres des Tribunaux, qui marquent la mesure des ossemens du corps humain & qui prescrivent la maniere dont nous devons procéder dans ces sortes

* Le pied Chinois est presque égal au pied François. Mais il se divise en 10. pouces seulement, & le pouce en 10. lignes.

de vérifications; autrement nous allons contre les Loix, & nous nous rendons coupables d'un crime que le Ciel punira dans nos defcendans. Faites votre rapport à votre gré, c'eft votre affaire : pour nous, duffions-nous perdre notre charge, nous voulons juger felon l'équité. Ils déclarerent enfuite qu'il étoit tems de dreffer l'Acte de vérification & de refermer la Caiffe, mais que chacun devoit y appofer fon fceau, afin de prévenir toute fauffe imputation. L'Officier protefta qu'il n'en feroit rien & qu'il ne figneroit pas le Procès-verbal. Cependant les Juges le forcerent enfin à faire l'un & l'autre, & ils apporterent l'Acte au Juge Criminel de la Province qui approuva & leur procédé & la fentence dans laquelle

laquelle ils déclaroient les Missionnaires innocens.

De son côté, l'Officier *Fan* alla accuser les Juges auprès du Vice-roi, de s'être laissé corrompre par argent. Il lui dit que des Chrétiens étoient venus de *Fou-ngan* avec des sommes considérables qu'ils avoient répandues abondamment dans les Tribunaux, & que les Soldats, les Greffiers & généralement tous les Officiers de justice, étoient gagnés. Sur cette accusation, quoique destituée de preuves, le Vice-roi cassa toutes les procédures; il appella d'autres Gouverneurs à la place des premiers; & il fit venir des Villes voisines d'autres Chrétiens, & en particulier la Chrétienne que l'Officier *Fan* avoit récompensée pour avoir apostasié, & pour avoir indiqué les demeures des Mission-

naires. Cette Chrétienne ſe repentoit déjà de ſon apoſtaſie, elle la rétracta alors, & elle accuſa l'Officier de la lui avoir conſeillée auparavant en ſecret, & de l'y avoir déterminée par ſes artifices.

Le Vice-roi fit encore empriſonner des gentils arrivés depuis peu de *Fou-ngan* & l'aubergiſte qui les logeoit. Il fit en même-tems arrêter des Marchands qui portoient tous les ans de *Canton* dans le *Fo-kien* la penſion pour les Miſſionnaires; & des Chrétiens qui étoient venus de *Fou-ngan*, pour ſecourir les Priſonniers,& qui furent convaincus d'avoir donné de l'argent aux Soldats, pour procurer quelques ſoulagemens aux Confeſſeurs de la foi. Les Soldats même furent caſſés de leurs charges & condamnés à porter

deux mois la Cangue; * enfin tout alla au gré de l'Officier *Fan*. Les Chrétiens & même les Gentils furent maltraités selon son caprice. Il mit les uns à la Cangue, & condamna les autres à la bastonnade, ou à être reconduits chez eux chargés de chaînes. Il ordonna à six Chrétiens d'adorer une Idole, & cinq d'entr'eux ayant constamment refusé de le faire, reçurent par son ordre chacun quarante coups de bâton : le sixieme eut la lâcheté impie de lui obéir.

Aussi-tôt que les nouveaux Juges furent arrivés, ils com-

* C'est un instrument de bois, fait comme une table quarrée, percée au milieu, & composée de deux piéces, qui se séparent pour laisser passer le col dans l'ouverture. Cette table est assez large pour empêcher qu'on ne puisse avec les mains se toucher le visage. Elle est plus ou moins pésante, selon la faute pour laquelle on est condamné.

mencerent de nouveaux interrogatoires, & ils les réitérerent à l'infini, dans l'eſpérance de trouver quelque preuve de rébellion, d'impudicité ou de magie. On appliqua le Pere *Diaz* & enſuite *Thérese* à la torture ſans en pouvoir tirer aucun aveu qui donnât lieu à une ſentence de condamnation. On voyoit tous les jours les Miſſionnaires revenir de l'audience à la priſon, le viſage enflé & meurtri de ſoufflets. Le Pere *Serrano* en eut la peau des joues enlevée & le viſage tout enſanglanté. M. l'Evêque en a reçu en tout quatre-vingts-quinze, ſans qu'on ait eu le moindre ménagement pour ſon grand âge. Outre les ſoufflets, les Peres *Alcober* & *Royo* ont ſouffert une fois la baſtonade; le Pere *Diaz* l'a ſouf-

ferte deux fois, & deux fois la torture aux pieds.

Cependant le Vice-roi pressoit les Juges de porter un arrêt de condamnation, & il commencoit à appeller leurs délais des lenteurs affectées : les Juges étoient au désespoir de ne pas trouver matiére à une sentence qui pût être de son goût; enfin ils se déterminerent à recommencer les procédures, qui pour cette fois, aboutirent à condamner les Missionnaires & quelques Chrétiens à l'exil, & les autres Chrétiens & Chrétiennes à de moindres peines.

L'embarras de ces Juges n'étoit pas d'accorder la droiture naturelle avec la condamnation qu'on exigeoit d'eux: ils étoient tout resolus de sacrifier la justice à la faveur du Vice-roi, ou du

moins à la crainte de son ressentiment : mais il falloit garder une forme dans le Jugement, & faire parler les loix dans une sentence où ils portoient la sévérité jusqu'au dernier supplice; voici comme ils s'y sont pris pour motiver l'arrêt qu'ils ont rendu au commencement de Novembre 1746. & qu'ils ont dressé au nom du Vice-roi, qui a voulu l'envoyer en la forme suivante à l'Empereur.

Procédure de Tcheou-hio-kien *Vice-roi du* Fo-kien.

» Contre *Pe-to-lo* (*c'est le nom » chinois de M. l'Evêque*) & au» tres, qui s'étant habitués dans » le district de *Fou-ngan* y prê» choient une fausse loi qui tend » à la perversion des cœurs.

» *Pe-to-lo*; *Hoa-king-chi*,

» *Hoang-tching-te, Hoang-tching-*
» *koue* & *Fei-jo-yong.* (*Ce sont les*
» *noms chinois des quatre Peres*)
» sont tous des Européans, les-
» quels s'étoient rendus il y a
» quelques années à *Macao* dans
» le dessein de venir prêcher à
» la Chine la Religion dite du
» Maître du Ciel. Le chef de
» cette susdite Religion euro-
» péanne, appellé *Pen-to*, est
» celui qui les a envoyés com-
» me étant soumis à sa jurisdic-
» tion : tous les ans, il leur en-
» voie une certaine somme d'ar-
» gent à titre de subvention,
» pour pouvoir s'acquitter de
» leur emploi de Prédicateurs.
» Cet argent est premierement
» envoyé à *Manille*, ensuite à
» *Macao*, & remis entre les mains
» d'un certain *Ming-ngae-yu* *

* Le R. P. Miralta, Procureur des missions de la S. Congrégation de la Foi.

» qui a foin de le leur faire te-
» nir. La cinquante-cinquieme
» année de *Kang-hi*, (c'eſt l'an
» 1715.) *Pe-to-lo*, étoit venu
» en cachette à *Fou-ngan-hien* &
» un certain homme du peuple
» *Ko-yn-kouang* Pere de *Ko-hoei-*
» *gin* lequel étoit de ſa Religion
» l'avoit logé chez lui. La pre-
» miere année de *Yong-tching*,
» (c'eſt l'an 1722.) ce même
» *Pe-to-lo* avoit appellé à *Fou-*
» *ngan* un nommé *Hoa-king-chi*,
» lequel avoit pris ſon domicile
» chez *Ko-kin-gin*. Cette même
» année, *Moan* Gouverneur des
» Provinces de *Tche-kiang* & de
» *Fo-kien*, ayant préſenté à l'Em-
» pereur une Requête pour faire
» bannir de toutes les Provin-
» ces de la Chine tout ce qu'il
» y avoit d'Européans, & leur
» défendre d'y prêcher leur Re-
» ligion; & cette Requête ayant

» été enthérinée & enregistrée
» dans toutes les Cours des Tri-
» bunaux, le susdit *Pe-to-lo*,
» avoit été obligé de retourner
» dans la Province de *Kouang-*
» *tong*, la deuxieme année de
» *Yong-tching* : mais *Hoa-king-*
» *chi*, s'étoit tenu comme aupa-
» ravant caché dans la maison de
» *Ko-kin-gin*. La cinquieme an-
» née de *Yong-tching*, (l'an 1726.)
» *Pe-to-lo*, étant déjà revenu avoit
» appellé secrettement à *Fou-*
» *ngan*, *Fey-jo-yong* lequel avoit
» été reçu dans les maisons du Ba-
» chelier *Tching-sieou* & de *Ouang-*
» *vou-sien*. La troisieme année de
» *Kien-long*, * le même *Pe-to-lo*
» avoit aussi appellé à *Fou-ngan*,
» *Hoang-tching-koué*, & cette mê-
» me année ce *Ko-yu-kouang*,
» étant mort, son fils *Ko-hoei-gin*

* C'est l'Empereur regnant, qui monta sur le Throne en 1735.

» avoit continué de retenir chez » lui le sufdit *Pe-to-lo*, tandis » que *Hoang-tching-koué* se reti- » roit dans la maison de *Tching-* » *tsong-hoei*. Chacun d'eux s'étoit » bâti une Eglise dans laquelle » ils débitoient leur pernicieuse » doctrine, oignant d'huile le » front de tous ceux qui embrasf- » soient leur Religion, & leur » donnant un certain pain à man- » ger & un certain vin à boire, » ils les obligeoient à brûler les » tablettes de leurs ancêtres, » auxquels ils les faisoient re- » noncer même jusqu'à ne plus » reconnoître aucune légitime » subordination pour les supé- » rieurs ou les parens; & cela » avec un tel entêtement, que » la mort même n'est pas capa- » ble de les faire changer. Ces » Européans réüssissoient d'au- » tant mieux à les amener jusf-

» qu'à ce point d'aveuglement,
» qu'ils leur font entendre que
» tous ceux qui suivront leur Re-
» ligion monteront au Ciel après
» leur mort, & que par la suite
» des tems, lorsque ce monde
» visible périra, ils ressusciteront
» tous en reprenant une nouvelle
» vie. Dans ces Eglises, ils fai-
» soient faire des assemblées
» d'hommes & de femmes dont
» le nombre montoit à plusieurs
» milliers. Chacun des Chré-
» tiens prenoit un nom étran-
» ger, * qu'on écrivoit ensuite
» dans des regiftres. Dans le
» tems de ces assemblées, il se
» faisoit des distributions d'ar-
» gent, ce qui attiroit quantité

* C'est le nom de Baptême. Pour l'exprimer, on prend les sons Chinois qui approchent le plus des nôtres : ainsi *Pierre*, ou *Pedro* en portugais, se dit *Pe-to-lo* ; Paul, *Pao-lo* ; ce qui en chinois ne fait aucun sens, & par-là paroît *étranger*.

» de gens du peuple. Les filles
» qui ayant embraſſé cette Re-
» ligion ne ſe marioient jamais,
» s'appelloient du nom de Vierge
» de profeſſion. *Pe-to-lo* & autres
» faiſant réguliérement chaque
» année le Catalogue de tous
» ceux qu'ils avoient engagés à
» ſe faire Chrétiens, louoient
» exprès certaines gens du peu-
» ple qui ſont actuellement dé-
» cédés, ſçavoir *Fong-tching-*
» *hing*, & *Leao-chang-cho* & au-
» tres, pour porter le ſuſdit Ca-
» talogue à *Macao*, d'où il étoit
» envoyé à *Manille* & de *Ma-*
» *nille* au chef de leur Religion
» en Europe. Les mêmes por-
» teurs leur rapportoient *à Fou-*
» *ngan* la penſion d'argent qui
» leur étoit venue d'Europe,
» & qu'ils trouvoient entre les
» mains d'un de leurs Supé-
» rieurs réſidans à *Macao*. Cet

» argent servoit à leurs besoins &
» à leur nourriture. Ce *Pe-to-lo* &
» autres sçachant bien que leur
» Religion étoit défendue, & que
» s'ils gardoient leurs habille-
» mens européans, ils ne pour-
» roient aller & venir avec tant
» de liberté, sortoient de *Ma-*
» *cao* le plus secrétement qu'ils
» pouvoient, après s'être fait
» raser la tête & accommoder
» les cheveux à la manière Chi-
» noise, après avoir changé tout
» leur habillement, & avoir ap-
» pris la langue mandarine, afin
» qu'étant ainsi déguisés, ils pus-
» sent être à couvert des recher-
» ches & parvenir sûrement à
» *Fou-ngan*, pour y prêcher leur
» Religion. Les Lettrés & les
» gens du peuple étoient deve-
» nus si infatués de ces Prédica-
» teurs que tous se disputoient à
» l'envi l'honneur de les inviter
» & de les recevoir chez eux,

» & même de leur bâtir ſecré-
» tement des Egliſes. Comme la
» plûpart des Chrétiens avoient
» des appartemens éloignés de
» la rue, ils pouvoient aiſément
» les y cacher, ce qui a fait
» qu'on a été pluſieurs années
» ſans pouvoir les découvrir,
» juſqu'à ce qu'enfin dans la
» quatrieme Lune de la onzieme
» année de *Kien-long*, *Cong-ki-*
» *tſou*, de *Fou-ning-fou* eſt venu
» me donner avis de tous ces dé-
» ſordres. M'étant aſſuré de la
» vérité des faits par de nou-
» velles informations, j'envoyai
» un ordre ſecret à *Fan-kuo-king*,
» *Cheou-pei*,* & à *Loui-tchao-han*,
» *Pa-tſong*,* d'aller d'abord à *Fou-*
» *ngan* pour ſe ſaiſir de *Pe-to-lo*, &
» autres criminels, auſſi-bien que
» de tous leurs effets étrangers,
» comme Livres, Images, Or-

* Ces deux noms marquent leur emploi dans les troupes.

» nemens & Meubles, & de les
» conduire à la Capitale pour y
» être incessamment jugés. Ce qui
» ayant été exécuté, je les ai fait
» comparoître en ma présence,
» & les ayant secrétement exa-
» minés, j'ai tiré de leurs pro-
» pres bouches l'aveu de tous
» les forfaits ci-dessus mention-
» nés. En conséquence j'ai exa-
» miné la Requête présentée à
» l'Empereur, la premiere an-
» née de *Yong-tching* par *Moan*
» pour lors Gouverneur des deux
» Provinces *Tche-kiang* & *Fo-*
» *kien* pour demander qu'on dé-
» fendît la superstitieuse loi des
» Européans. J'ai pareillement
» lû l'arrêt que le Tribunal des
» crimes porta en conséquence
» de la délibération qu'il eut or-
» dre de faire sur ladite Requête.
» Or cet arrêt porte que si dans
» la suite il arrivoit qu'on fît en-

» core des aſſemblées pour re-
» citer en commun des Prieres,
» & commettre d'autres pareils
» attentats, on procédât contre
» les coupables. La Cour ap-
» prouva cette ordonnance qui
» fut publiée dans tout l'Empi-
» re, & que l'on garde reſpec-
» tueuſement dans les Archives
» publiques.

» Or maintenant que *Pe-to-lo*,
» après avoir été banni par un
» arrêt public de la Cour, a eu
» cependant l'audace non-ſeule-
» ment de faire venir dans le *Fo-*
» *kien* quatre Européans, ſça-
» voir, *Hoa-king-chi*, & autres
» pour y prêcher la Religion
» chrétienne, mais de rentrer
» lui-même & de ſe déguiſer,
» pour pouvoir ſe cacher dans
» le diſtrict de *Fou-ngan*, & tout
» cela dans le deſſein de perver-
» tir les cœurs; ce qui eſt allé

» à un tel point, que tous ceux,
» soit des Lettrés, soit du peuple,
» qui ont embrassé leur Religion
» ne veulent plus la quitter,
» quelque moyen qu'on em-
» ploie, pour les faire chan-
» ger : le nombre de ceux qu'ils
» ont ainsi pervertis est si grand
» que de quelque côté qu'on se
» tourne dans le district de ce
» *Hien*, on ne voit autre chose ;
» bien plus, les gens même des
» Tribunaux & les Soldats leur
» sont dévoués. Dans le tems
» que ces Européans furent pris,
» & lorsqu'on les conduisoit en-
» chaînés à la Capitale, on a vû
» des milliers de personnes ve-
» nir à leur rencontre, & se faire
» un honneur de leur servir de
» cortége : plusieurs s'appuyant
» sur le brancard de leurs Char-
» rettes, leur témoignoient par
» leurs pleurs la vive douleur

» dont ils étoient pénétrés : des
» filles & des femmes se met-
» toient à genoux sur leur pas-
» sage en leur offrant toutes sor-
» tes de rafraîchissemens. Tous
» enfin vouloient toucher leurs
» habits, & jettoient de si hauts
» cris que les échos des monta-
» gnes voisines en retentissoient.
» Un Bachelier nommé *Tching-*
» *sieou* a eû l'impudence de se
» mettre à la tête de cette mul-
» titude, pour l'exhorter, en di-
» sant ces paroles & autres : *C'est*
» *pour Dieu que vous souffrez, que*
» *la mort même ne soit pas capa-*
» *ble de vous ébranler.* Aussi son
» exhortation a-t-elle produit sur
» ces esprits un tel effet, que
» malgré la rigueur des examens
» & la terreur des menaces, lors
» du jugement, tous ont répon-
» du unanimement : *Nous som-*
» *mes résolus à tenir ferme, nous*

» *ne changerons jamais de Reli-*
» *gion.*

» Entre ces Criminels, il y
» en a qui font de leurs profon-
» des maisons des lieux de re-
» traite à ces Européans rebel-
» les, qui ont le talent de s'atta-
» cher si étroitement les cœurs,
» & qui depuis si long-tems ont
» abusé de la crédulité d'un si
» grand nombre de personnes
» sans qu'il nous reste aucune
» espérance de pouvoir les dé-
» tromper. De plus ils font pren-
» dre un nom étranger à tous
» ceux, qui entrent dans leur Re-
» ligion, ils en dressent tous les
» ans des Catalogues exacts qu'ils
» envoient dans leurs Royau-
» mes, pour être mis dans le
» rôle des Habitans du pays. A
» tous ces traits, qui ne recon-
» noît l'esprit de révolte, d'au-
» tant plus pernicieux, qu'il est

» plus caché ? Or de si étranges
» desseins étant enfin venus au
» jour, il ne convient pas d'user
» d'aucune indulgence à l'égard
» des auteurs. Et pour couper
» racine aux malheurs funestes,
» qui en seroient infailliblement
» provenus, nous condamnons
» conformément à nos loix, ledit
» *Pe-to-lo* à avoir la tête tran-
» chée, sans attendre le tems
» ordinaire des supplices : pour
» les quatre autres Européans,
» nous les condamnons pareille-
» ment à être décapités dans le
» tems ordinaire. A l'égard de
» *Ko-hoei-gin*, nous le condam-
» nons a être étranglé dans le
» tems ordinaire. Quelques-uns
» des Chrétiens seront seule-
» ment marqués au visage, quel-
» ques-autres seront condamnés
» à un certain nombre de coups
» de bâton proportionné à la

» qualité du délit d'un chacun.
» Ceux qui voudront racheter
» les coups de bâton le pour-
» ront faire. »

Telle est la Sentence que le Vice-roi de *Fo-kien* a envoyée à la Cour, & qu'il avoit fait précéder de Mémoires & de Systêmes tendans à l'extirpation totale de la Religion Chrétienne dans la Chine. Si dans toute cette affaire il n'a agi qu'en conséquence de sa haine particuliere pour notre sainte foi, il faut qu'il ait fait des représentations bien pressantes, pour déterminer l'Empereur, tout pacifique qu'il est, à étendre la persécution dans tout l'Empire; mais si, comme nous avons lieu de croire, il a été de plus en cela l'instrument du premier Ministre, il ne faut plus être surpris qu'il soit venu à bout de

rendre la persécution générale. Quoi qu'il en soit, à peu près dans le tems qu'on portoit dans le *Fo-kien* la sentence que nous venons de voir, l'Empereur envoya des ordres secrets à tous les *Tsong-tou* ou Gouverneurs de deux Provinces, & aux *Fou-yven* ou Vice-rois d'une Province, de faire toutes les diligences nécessaires, pour découvrir s'ils avoient dans leurs districts des Européans ou autres personnes qui enseignassent une Religion appellée *Tien-tchu-kiao*, c'est-à-dire, Religion du Seigneur du Ciel : & de dégrader tous les Mandarins subalternes qui se montreroient négligens à faire par eux-mêmes les visites convenables, pour parvenir à abolir cette secte qui est ici appellée perverse. En conséquence tout a été mis en mouvement

dans les quinze Provinces.

Les ordres de l'Empereur ont été plus ou moins fidelement exécutés, selon que les *Tsong-tou* & *Fou-yven*, les ont différemment interprétés à leurs inférieurs. Dans plusieurs endroits on a emprisonné & condamné à la torture & à la bastonnade. Dans d'autres on a pillé les maisons des Chrétiens & ruiné leurs familles ; la fureur des Idolâtres a éclaté sur tout ce qui appartenoit à la Religion ; saintes Images, Croix, Chapelets, Cierges, Ornemens d'Eglises, Reliquaires, Médailles, tout a été la proie des flammes, rien n'a échappé à leur vigilance sacrilége. Les Livres Chinois qui traitent même de notre sainte Religion & qui jusqu'à présent avoient été épargnés, ont été pareillement con-

damnés au feu. La plûpart des Eglises ont été détruites de fond en comble. Combien en a-t-il coûté aux zélés adorateurs du vrai Dieu de se voir arracher par violence les marques de leur tendre piété ? il les ont cachées ou défendues autant qu'il leur a été possible : mais la persécution les a aussi presque partout attaqués dans leurs personnes.

Parmi ceux qui ont été traînés devant les Tribunaux, il s'en est trouvé dans toutes les Chrétientés, qui se sont montrés fermes & inébranlables dans leur foi : souvent même ceux qui l'avoient embrassée récemment, l'ont honorée par leur constance à la professer au milieu des tourmens. La ferveur en a porté quelques-uns à se présenter d'eux-mêmes aux Mandarins,

Mandarins, pour avoir occasion de souffrir pour la Foi. C'est ce que firent en particulier deux Chrétiens de la Province de *Chan-tong* qu'on n'avoit point recherchés. Ils allerent trouver leurs Mandarins, l'un tenant un Crucifix, & l'autre une Image à la main. *A ces marques*, lui dirent-ils, *reconnoissez que nous sommes de la même Religion que ceux à qui vous faites souffrir les Questions, les Bastonnades & les Prisons : autant coupables qu'eux, nous méritons comme eux tous ces châtimens*. Il faut sçavoir jusqu'où va le respect du peuple pour ses Mandarins, ou plûtôt la crainte qu'il en a, pour comprendre toute l'héroïcité de cette démarche. Le Mandarin se porta à cet excès, que d'arracher lui-même le Crucifix des mains du

Chrétien qui le portoit, & de lui en donner des soufflets.

Il faut néanmoins convenir que tous les Chrétiens de la Chine n'ont pas, à beaucoup près, montré le même attachement & le même zèle pour la Religion sainte qu'ils professoient. C'est avec une extrême douleur que nous avons appris, que plusieurs dans divers endroits l'avoient honteusement désavouée & lâchement abandonnée : il y a même des Chrétientés où le plus grand nombre a signé des actes d'apostasie dressés par les Mandarins des lieux. Les Missionnaires nous écrivent, l'amertume dans l'ame, & les larmes aux yeux, la défection d'une grande partie de leur troupeau ; quelquefois même de Chrétiens distingués, sur la piété

& la ferveur desquels ils avoient le plus compté. La plûpart d'entr'eux ont eû peine à trouver un asyle pour se dérober aux recherches. Bien des Chrétiens qui sont déterminés à confesser la Foi, ne le sont pas à les retirer chez eux, en s'exposant à un danger évident de tout perdre. Aussi plusieurs Missionnaires, rebutés par-tout, ont pris le parti de courir dans des Barques, les Lacs & les Rivieres; & d'autres se sont exposés à faire le voyage de Macao.

Du nombre de ceux qui ont osé tenter cette derniere voie pour se soustraire aux plus vives recherches, a été le P. Baborier Jésuite françois. J'ai vû arriver ici ce vieillard septuagenaire. La Providence avoit favorisé son voyage de près de 300. lieues; mais elle permit qu'en

arrivant à *Macao* de nuit afin d'échapper aux corps de Garde Chinois, il brisât contre un rocher la petite Barque qui le portoit. Il grimpa comme il put, dans les ténèbres, sur une petite montagne escarpée, & nous envoya au point du jour, son Bâtelier en grand secret pour demander des habits Européans. Ce vénérable Missionnaire qui pendant une longue suite d'années, s'est épuisé de fatigues, ne pense & ne demande qu'à rentrer dans la Chine, afin d'aller mourir, suivant son expression, les armes à la main.

Peu de jours après son arrivée, est aussi venu M. de Martillat Evêque *d'Ecrinée*, & Vicaire Apostolique, François de nation. Quand la persécution ne l'auroit pas obligé de sortir de sa Mission, sa santé dange-

reusement altérée ne lui auroit pas permis d'y demeurer. Ce digne Prélat, peu avant le commencement de la persécution générale, avoit été découvert, cité devant un tribunal & rudement frappé, pour avoir confessé Jesus-Christ. Sa retraite fut bien-tôt suivie de celle de M. de Verthamon, qui s'étant vû abandonné de tous ses Chrétiens, qu'il cultivoit depuis un an seulement, fut sur le point d'être surpris par les Soldats Chinois. Il n'échappa que par des traits visibles de la Providence, qui lui fournit des guides dans des lieux & dans des tems où il n'avoit nulle espérance d'en trouver. Après lui, sont arrivés presque en même-tems deux RR. PP. Dominicains, tous deux Italiens; l'un appellé *Tchifoni* & l'autre *Mat-*

ſioni. Ce dernier s'étoit réfugié dans la maiſon qui ſervoit d'aſyle au Pere *Beuth*, Jéſuite françois; mais un accident imprévû l'obligea bien-tôt d'en ſortir, & enſuite de venir à *Macao*.

Ces deux Miſſionnaires s'entretenoient un ſoir ſur l'état de la Miſſion, lorſqu'ils entendirent dans la rue des cris horribles à l'occaſion du feu qui avoit pris à une maiſon voiſine. En pareil cas, la maiſon où ils étoient ne pouvoit manquer d'être bien-tôt viſitée. Ils ſentirent le danger, & ſe retirerent au plûtôt dans la maiſon d'un Chrétien, plus éloignée de l'incendie. Ils prirent auſſi le parti d'emporter avec eux les vaſes ſacrés & ce qu'ils purent des Ornemens de leurs Chapelles. A la faveur des ténébres, ils y arriverent heureuſement ſans être

vûs de personne. Mais quand ils voulurent retourner après que l'incendie fut éteint, ils rencontrerent un Mandarin qui à la lueur d'un flambeau les reconnut pour étrangers. Il ne lui fut pas difficile de faire arrêter le Pere *Beuth*, affoibli qu'il étoit par une maladie de plusieurs mois : mais le Pere Dominicain prit la fuite, de sorte que les Soldats ne purent jamais l'atteindre. Après avoir couru plusieurs rues, comme il n'entendit plus personne qui le poursuivît, il s'arrêta, & ne sçachant où se retirer, ni comment sortir de la Ville avant le jour, il se mit dans un coin pour y prendre quelque repos.

Ce repos fut bien-tôt troublé : une Bande de Soldats apperçut le Pere, & vint le considérer de près. Il fit alors sem-

blant de dormir ; & tint son visage caché autant qu'il lui fut possible. On le fouilla, on trouva son Chapelet ; & comme personne ne pouvoit dire ce que c'étoit, on l'interrogea ; mais le Pere, dans la crainte que son accent ne le décélât, ne répondit que par des contorsions telles qu'en pourroit faire un malade qui souffre. Cependant un des Soldats s'imagina que le Chapelet étoit une marque qu'il étoit d'une secte appellée *Pe-lien-kiao*. * *Non*, répondit un autre, *il doit être Chrétien. J'ai vû à des Chrétiens quelque chose de semblable. Il faut*,

* C'est la secte la plus séditieuse qu'il y ait à la Chine. Ceux qui en sont, se distribuent entr'eux les principaux emplois de l'Empire, espérant que l'un d'eux montera un jour sur le Thrône, & qu'alors ils auront en réalité ces dignités qu'ils n'ont qu'en idée.

dit un troisieme, *qu'il soit tourmenté d'une violente colique, nous devrions le mettre chez un Chrétien, qui demeure tout près d'ici.* Cet avis fut suivi; les Soldats n'ayant sans doute rien sçû de l'emprisonnement du P. *Beuth*, eurent la Charité de porter le P. Dominicain chez le Chrétien, en lui disant : *Tiens, voilà un homme de ta Religion qui souffre, prens soin de le soulager.*

Le Mandarin qui avoit arrêté le Pere *Beuth*, eut aussi beaucoup d'égards pour lui. Comme s'il eût ignoré que c'étoit un Missionnaire, & qu'il l'eût pris pour un Marchand étranger, il se contenta de le faire conduire à *Macao* par un *Tchai-gin*, ou valet du Tribunal, qui pour assurer que le Pere s'y étoit rendu, devoit rapporter à son retour une réponse du Mandarin

le plus voiſin de *Macao*. Par malheur ce Mandarin, eſt celui de *Hyang-chan*, qui n'eſt rien moins que favorable au Chriſtianiſme. Il fit comparoître le Pere devant ſon Tribunal, après l'avoir laiſſé pluſieurs heures expoſé aux inſultes de la Populace, qui le chargeoit d'injures, & lui reprochoit de ne pas honorer ſes parens, d'arracher les yeux aux mourans, de tuer les petits enfans pour en faire ſervir la tête à des ſortiléges. Quelques-uns lui arrachoient les cheveux & la barbe, & lui faiſoient ſouffrir toute ſorte d'indignités.

Enfin le Mandarin vint s'aſſeoir dans le Tribunal, ordonna de tenir prêts les inſtrumens de la Queſtion, les fit étaler avec les foüets pour les châtimens publics. Après quoi il employa

un tems considérable à vomir toute sorte d'injures & de blasphêmes. C'est la coûtume à la Chine que les Mandarins tâchent d'étourdir les accusés par des railleries & des reproches, ordonnant même aux Soldats de faire des huées, ou, pour mieux dire, de hurler à leurs oreilles. Ils veulent se concilier par ce moyen de l'autorité, & faire craindre leurs Jugemens. Est-il bien vrai, dit le Mandarin, que tu te persuades de n'être pas connu? Tu es un Européan venu ici pour prêcher la Religion chrétienne. Cela est vrai, répondit le Pere Beuth. Or dis moi, poursuivit le Mandarin, qu'est-ce que le Dieu que tu veux faire adorer? C'est répondit le Pere, celui qui a créé le Ciel & la Terre. Oh! le malheureux! reprit le Man-

darin, eſt ce que le Ciel & la Terre ont été créés ? Qu'on lui donne dix ſoufflets. Après qu'on eut exécuté cet ordre injuſte & cruel, le Mandarin prit un pinceau & en forma les deux caractères chinois * qui expriment le ſaint nom de Jeſus ; puis il les fit préſenter au Pere Beuth, en lui demandant ce que c'étoit. Le Pere répondit que c'étoit le nom de la ſeconde Perſonne de la Sainte Trinité, qui s'eſt fait homme pour notre ſalut. Autres dix ſoufflets, s'écria le Mandarin ; & il procura ainſi à ce digne Miſſionnaire la gloire de ſouffrir directement, & d'une maniere toute ſpéciale, pour le ſaint nom de Jeſus.

* Ye 耶 Sou 穌

Après d'autres demandes & d'autres réponſes, le Mandarin

lui fit encore décharger dix soufflets sur le visage qui en fut horriblement enflé. La peau fut enlevée en plusieurs endroits, & le sang resta plus de 15. jours extravasé & coagulé, ainsi que j'en ai été témoin. Le Mandarin prit ensuite le parti de l'envoyer sans différer à *Macao*, en lui disant qu'il lui faisoit grace de la question & de la bastonnade. Il comprit sans doute que ce Missionnaire étant très-malade, il ne pouvoit manquer d'expirer dans les tortures ou sous les coups.

Et en effet, la maniere barbare dont il fut frappé, jointe à une Phtisie considérablement augmentée par les fatigues d'un voyage de 250 lieues, avoit réduit le Pere Beuth aux derniers abois, quand nous le vimes arriver ici au commencement du

Carême. Cependant à force de ſoins, nous avons conſervé encore près de deux mois ce reſpectable Confeſſeurde la Foi.

Il feroit nos regrets, par ſes vertus, par ſon zèle & par la ſupériorité de ſon génie, ſi nous ne le regardions comme un des Protecteurs de notre Miſſion dans le ſéjour des Bienheureux. Avec quelle patience ne ſouffrit-il pas ſa maladie, ſans vouloir jamais entendre parler de faire aucun vœu pour ſa guériſon! Avec quel goût ne ſe faiſoit-il pas lire pluſieurs fois par jour, le livre des ſouffrances de Jeſus-Chriſt, & ceux qui traitent de la préparation à la mort! Avec quelle foi vive reçut-il les derniers Sacremens, après avoir renouvellé ſes vœux, ſa conſécration au ſervice de la Sainte Vierge, & ſa ſoumiſſion de

cœur & d'esprit aux derniers Decrets sur les Rits & Cérémonies chinoises! avec quelle tranquillité & quelle joie vit-il venir son dernier moment, répondant avec une plaine connoissance à toutes les Prieres de la recommandation de l'ame! La seule peine qu'il éprouva fut de réfléchir qu'il n'en ressentoit aucune : *N'y a-t-il pas de l'illusion*, me disoit-il? *je suis si prêt de la mort & je ne sens aucune frayeur*. Il s'efforçoit de remplir chaque moment par les actes des vertus les plus parfaites, & sur-tout du plus pur amour. Enfin un peu avant cinq heures du matin il rendit doucement son ame à Dieu le 19. Avril 1747.

Un autre Missionnaire que nous avons vû arriver dans cette Ville, est le Révérend Pere *Abormio* de l'Ordre de S.

François, & Italien de nation. Après avoir été traîné de Prison en Prison pendant l'espace de 11. mois, il a été conduit ici; & remis entre les mains du Procureur de la Ville, avec charge d'en répondre.

Ce zélé Missionnaire avoit été arrêté le Dimanche de Pâques de 1746. dans la Province de *Chan-si*. Les Soldats le maltraiterent de soufflets, pillerent ses meubles, & frapperent si rudement son domestique, qu'il en mourut en peu de jours. Le Mandarin qui fit emprisonner le Pere, s'empara d'abord de ses effets; ensuite il l'accusa auprès des Mandarins supérieurs, d'avoir tenu des assemblées : mais ayant appris que le Missionnaire vouloit aussi porter ses plaintes sur la mort de son domestique, & sur le pillage de tout ce qui

lui appartenoit, il craignit de perdre sa Dignité. Il se transporta donc dans la Prison où étoit le Pere, il lui fit des excuses sur ce qui s'étoit passé, attribuant toute la faute aux Soldats, & promettant de lui rendre une entiere liberté, aussi-tôt qu'il auroit reçû une réponse des Tribunaux supérieurs. Il ajoûta même que sur son exposé, cette réponse ne pouvoit manquer d'être favorable.

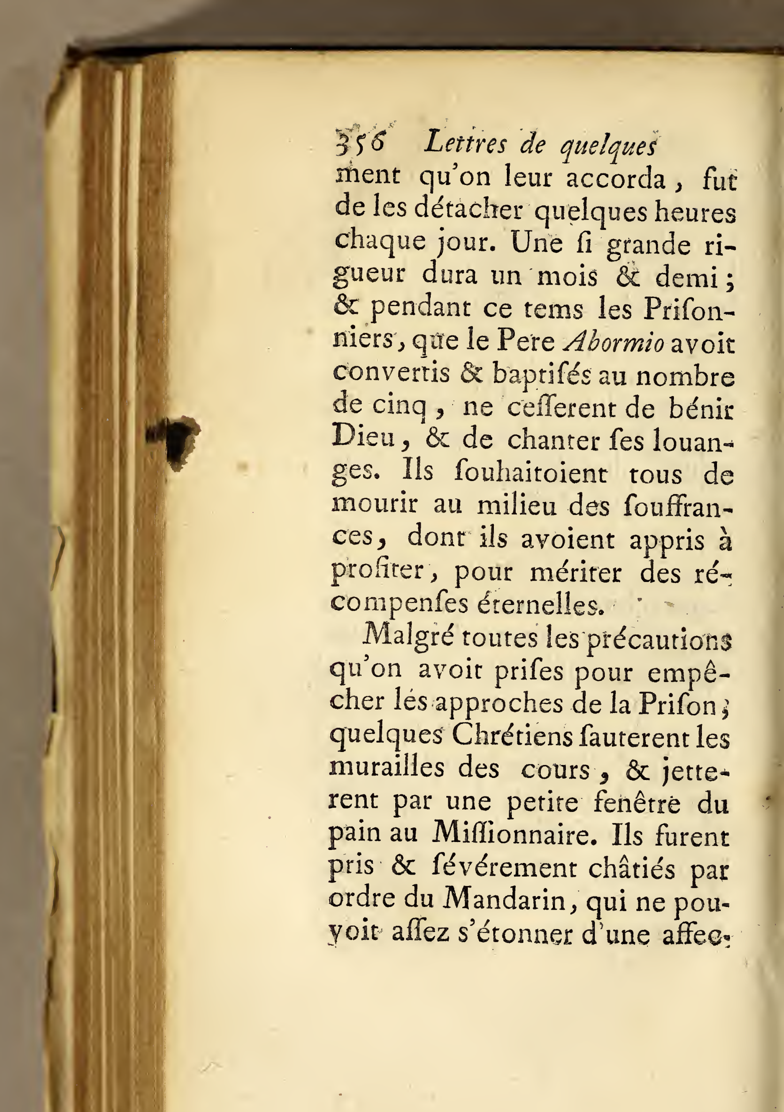
Cependant les Tribunaux voulurent prendre une connoissance plus ample du Procès, & ils ordonnerent de faire comparoître le Prisonnier. Le Mandarin, obligé alors de le leur envoyer, le suivit lui-même de près pour lui demander en grace avant l'audience de ne lui susciter aucune mauvaise affaire; avec promesse que tous ses ef-

fets lui feroient rendus ; que de plus il lui feroit favorable, & qu'il folliciteroit fortement fa délivrance. Le Pere *Abormio*, fans compter beaucoup fur ces promeffes intéreffées, fe laiffa gagner, & ne voulut pas tirer du Mandarin une vengeance qu'il ne jugeoit pas devoir être utile à la Religion.

Mais le Mandarin étoit bien éloigné de tenir fa parole. Refolu de fe mettre à quelque prix que ce fût à couvert des accufations qu'il craignoit, il forma le cruel deffein de faire mourir fecrétement le Pere dans la Prifon, & chargea un Soldat de l'étouffer avec du papier mouillé.

Ses ordres auroient été exécutés, fans un Seigneur condamné à une Prifon perpétuelle, & qui avoit trouvé auprès du

digne Missionnaire l'avantage incomparable de connoître la véritable Religion. Instruit de l'ordre secret du Mandarin, il lui fit déclarer, que si le Pere mouroit dans la Prison, il en écriroit à un de ses parens, puissant en Cour. Le Mandarin outré de se voir découvert, ne trouva plus d'autre moyen de cacher aux Tribunaux tout ce qu'il avoit fait, & ce qu'il venoit d'entreprendre, que de resserrer si fort les Prisonniers qu'ils ne pussent avoir au-dehors aucune communication. Il fit donc bâtir un nouveau mur devant la porte de la Prison, & fit attacher les Prisonniers par des chaînes aux deux murailles opposées d'un cachot assez étroit, en sorte qu'ils ne pouvoient ni se tenir debout, ni s'asseoir, ni même se remuer. L'unique adoucisse-



ment qu'on leur accorda, fut de les détacher quelques heures chaque jour. Une ſi grande rigueur dura un mois & demi ; & pendant ce tems les Priſonniers, que le Pere *Abormio* avoit convertis & baptiſés au nombre de cinq, ne ceſſerent de bénir Dieu, & de chanter ſes louanges. Ils ſouhaitoient tous de mourir au milieu des ſouffrances, dont ils avoient appris à profiter, pour mériter des récompenſes éternelles.

Malgré toutes les précautions qu'on avoit priſes pour empêcher les approches de la Priſon ; quelques Chrétiens ſauterent les murailles des cours, & jetterent par une petite fenêtre du pain au Miſſionnaire. Ils furent pris & ſévérement châtiés par ordre du Mandarin, qui ne pouvoit aſſez s'étonner d'une affec-

tion si extraordinaire pour un étranger. Enfin il fut décidé par les Mandarins supérieurs, que le Missionnaire seroit renvoyé à *Macao* sous la garde de deux Soldats.

Dans le chemin, il n'a manqué aucun jour de prêcher; & comme il parle bien le Chinois, plusieurs Mandarins ont voulu l'entendre & l'ont invité à leur Table. Il a passé plus d'une fois la plus grande partie de la nuit à disputer contre des Lettrés Gentils, ou à parler au peuple. Quelques-uns lui ont promis d'examiner la Religion chrétienne. Le seul Mandarin dont il ait été maltraité sur sa route, est celui de *Hyang-chan.*

Cet ennemi de notre Sainte Religion, pour signaler sa haine contre elle dans la personne de ce Pere, comme il l'avoit fait

peu auparavant dans celle du Pere *Beuth*, lui a fait donner trente-deux ſoufflets, & l'a fait appliquer deux fois à la torture. Voici une partie de l'entretien qu'ils eurent pendant l'audience. Le Mandarin lui dit : Es-tu Chinois ou Européan ? Le Pere répondit je ſuis Européan. Cela eſt faux, dit le Mandarin, tu es Chinois comme moi : j'ai connu ta mere dans le *Houkouang*, & je l'ai deshonorée. Qu'on donne dix ſoufflets à ce menteur, pour avoir méconnu ſa patrie. Après les ſoufflets, le Mandarin reprit la parole : Dis-moi quelle eſt ta Religion ? Le Pere répondit, j'adore le Seigneur du Ciel. Le Mandarin dit : Eſt-ce qu'il y a un Seigneur du Ciel ? Il n'y en a point. Tu ne ſçais ce que tu dis avec ton Seigneur du Ciel. Le Pere ré-

pliqua : Dans une maison n'y a-t-il pas un chef de famille, dans un Empire, un Empereur, dans un Tribunal, un Mandarin qui préside ? De même le Ciel a son Seigneur qui est en même-tems le maître de toutes choses. Sur ces réponses, le Mandarin fit frapper & mettre deux fois à la Question ce généreux Confesseur de la foi, qui en a été malade plusieurs semaines.

Le Pere de Neuvialle, Jésuite françois, est aussi venu à Macao. Il est vrai que la persécution n'a pas été la principale raison de sa retraite : ce zélé Missionnaire après avoir contracté des maladies habituelles & ruiné sa santé à former la Chrétienté du *Hou-kouang*, qui est aujourd'hui une des plus nombreuses & des plus ferventes, se trouve hors d'état de

continuer ſes travaux Apoſtoliques : & d'ailleurs il s'eſt vû obligé de venir prendre ſoin des affaires de notre Miſſion, en qualité de Supérieur général, dans ces tems fâcheux où elle eſt toute enſemble affligée, & des ravages de la perſécution, & de la perte qu'elle vient de faire dans la même année de pluſieurs de ſes meilleurs ſujets. Car dans un ſi court eſpace de tems, la mort lui a enlevé le Pere Hervieu, Supérieur général; le Pere Chalier ſon ſucceſſeur, qui ne lui a ſurvécu que peu de mois; le P. Beuth dont nous avons déja parlé; & le jeune Pere de Saint André qui ſe diſpoſoit par les études de Théologie à travailler bientôt au ſalut des ames.

Nous ne ſçavons pas ſi bien ce qui regarde les Miſſionnaires qui

qui ont jusqu'ici demeuré cachés dans les Provinces, à peu près au même nombre que ceux qui en sont sortis : c'est que n'ayant pas la commodité des Couriers, ils ne peuvent écrire que par des Exprès qu'ils envoient à grands frais dans les cas importans.

Le Pere *le Févre* Jésuite françois, nous a envoyé le Pere *Chin*, Jesuite chinois & compagnon de ses travaux, pour nous apprendre sa situation présente. On a remué Ciel & Terre pour le découvrir. Les Mandarins avoient appris qu'il étoit dans une maison où il faisoit sa plus ordinaire résidence. Trois Mandarins avec plus de soixante de leurs Gardes & Soldats vont à cette maison, l'investissent, entrent dedans. Le Pere n'y étoit plus depuis trois jours.

Sans avoir encore aucune nouvelle de la perſécution, il étoit parti pour paſſer de la Province de *Kiang-ſi* à celle de *Kiang-nan.* On ſaiſit, on pille tout ce qui ſe trouve, on confiſque la maiſon, qui enſuite à été détruite. On arrête un grand nombre de Chrétiens voiſins de cette maiſon. On les mene en Priſon chargés de chaînes : ils ſont frappés à coup de bâton par la main des Bourreaux : on leur donne la queſtion. On les charge de toute ſorte d'opprobres. Alors un des bons Chrétiens de ce diſtrict courut après le Pere le Févre; l'atteignit au bout de trois journées de chemin, & lui apprit l'Edit de l'Empereur qui ordonnoit de rechercher les Prédicateurs de la Religion Chrétienne, & les cruautés qu'on venoit d'exercer. *Chan-*

gez de route, lui dit-il, *mon Pere, retournez sur vos pas, vous n'avez rien de mieux à faire que de venir prendre une retraite dans ma maison : on y viendra faire des visites, mais où est-ce qu'on n'en fera pas? Je ne les crains que pour vous, & je m'expose volontiers à tous les dangers. J'espere même qu'ayant un emploi dans le Tribunal, je pourrai modérer ces visites, jusqu'au point de vous conserver pour le bien de la Chrétienté.*

Ce généreux Chrétien n'a pas trouvé peu d'obstacles dans ses parens, qui refusoient de recevoir le Missionnaire : mais il a vaincu leurs resistances, & a placé le Pere *le Fevre* dans un petit réduit, où peu de personnes de la maison le sçavent. Pour lui donner un peu de jour, il a fallu faire une ouverture au

toît en tirant quelques tuiles qui se remettent dans les tems de pluie. On ne le visite & on ne lui porte à manger que vers les neuf heures du soir. Il écrit lui-même qu'il a entendu plus d'une fois des Chrétiens conseiller à cette famille de ne point le recevoir, supposé qu'il vînt demander un asyle. On est venu visiter la maison par ordre du Mandarin du lieu : mais comme le Chrétien qui le tient caché, a une espéce d'autorité sur les gens du Tribunal, & qu'il tient un des premiers rangs parmi eux, la visite s'est faite légerement.

Cependant le Pere *le Fevre* a déjà passé sept ou huit mois dans cette espéce de Prison qui n'en est pas moins étroite pour être volontaire, sans sçavoir quand il en pourra sortir. Il écrit

que cela ne l'inquiéte nullement, & que c'est l'affaire de la Providence.

Comme on trouva parmi ses effets des Cierges de cire blanche, les gens du Tribunal s'imaginerent qu'ils étoient faits de graisse humaine; parce qu'à la Chine on ne sçait pas blanchir la cire. Une accusation de cette nature, tout absurde qu'elle étoit, auroit pû avoir des suites funestes, en occasionnant encore bien d'autres recherches, & en allumant de plus en plus le feu de la persécution; c'est pourquoi quelques Chrétiens zélés s'empresserent de donner de l'argent, pour empêcher que cette accusation ne fût couchée sur les registres. Il n'est pas difficile à la Chine de faire passer ainsi de l'argent aux Tribunaux subalternes & d'en acheter mê-

me les Sentences qu'on désire. Outre l'avidité des Chinois, l'impunité laisse une grande liberté aux Tribunaux, parce qu'il n'est pas aisé au peuple de porter ses plaintes aux Mandarins supérieurs.

Nous avons reçu par la Province de *Hou-kouang* des nouvelles de la montagne de *Mou-pouan-chan*. Cette montagne est fameuse par une Chrétienté des plus florissantes que nous y avons formée depuis plusieurs années, & où les fidéles, dans l'éloignement du commerce des Gentils, étoient une véritable image de la primitive Eglise. Le Pere de *Neuvialle* a eu soin de ces montagnes pendant six ans, & y a baptisé plus de mille personnes. Or ces montagnes, précieuses à notre zéle, nous venons de les perdre. L'Enfer a exercé toutes

ſes cruautés pour diſſiper les Chrétiens : tortures, baſtonnades, priſons, tous les mauvais traitemens ont été employés à cet effet. Le Pere de la Roche, Jéſuite françois, qui cultivoit cette Chrétienté, s'eſt retiré précipitamment dans un petit Hameau au milieu des Bois, & s'eſt vû obligé enſuite d'aller plus loin chercher une retraite. Il eſt vrai que les Chrétiens de la montagne l'ont depuis fait avertir qu'on ne les inquiétoit plus; qu'il ne paroiſſoit aucun Soldat dans toute l'étendue de la Chrétienté, & qu'ils s'aſſembloient comme auparavant pour faire les Prieres : mais ils ajoûtoient que cette paix leur eſt d'autant plus ſuſpecte, qu'ils ſçavent qu'un Payen du voiſinage a été chargé par ſon Mandarin de s'informer ſecrétement

quand un Missionnaire seroit retourné dans la Chrétienté & de l'en avertir.

Il s'en fallut peu que le Pere *Du-Gad*, autre Jésuite françois, ne tombât entre les mains des Soldats. Averti qu'on le cherchoit & qu'on s'avançoit pour visiter la maison où il étoit caché, il s'enfuit promptement, & avant que de trouver où se réfugier, il a couru assez longtems sur les Lacs & sur les Rivieres. Enfin arrivé dans la retraite que le Pere *de Neuvialle* occupoit alors, & où il étoit la ressource & le conseil de tous les Missionnaires des environs, il l'a partagée avec lui. C'est-là qu'il a reçû les Lettres d'un Chrétien qui le presse vivement de retourner dans sa Mission. Ce Chrétien après avoir longtems entretenu chez lui deux

Concubines, avoit tout récemment promis au Pere *Du-Gad* un entier amandement. Il a ſi bien tenu parole, qu'ayant lui même été accuſé, il a confeſſé la foi de Jeſus-Chriſt au milieu des tortures & des baſtonnades. Enſuite il a mis hors de ſa maiſon une de ſes concubines, & il eſt ſur le point de marier l'autre. Il prie ce Miſſionnaire de venir recevoir ſa confeſſion générale & prendre poſſeſſion d'une grande maiſon qu'il lui céde pour en faire une Egliſe.

Monſeigneur l'Evêque *du Chan-ſi* & *Chen-ſi* écrit qu'il ne ſçait, ni comment ſe tenir caché, ni comment s'expoſer à faire le voyage de *Macao*. Les Mandarins de la Province de *Kouang-tong* ſe ſont auſſi donné toute ſorte de mouvemens pour découvrir un Prêtre chinois

nommé *Sou*, mais il n'ont encore pû y réuſſir.

Tandis qu'on eſt en garde contre les Infidéles, on ne laiſſe pas d'avoir à ſe défier des mauvais Chrétiens. Il y en a un dans la même Province de *Kouang-tong*, qui étoit employé dans le Tribunal, & qui a voulu gagner de l'argent par un moyen bien indigne. Il a compoſé un fauſſe procédure, & a fait avertir le Pere *Miralta* qu'on étoit ſur le point de préſenter contre lui une accuſation aux Mandarins de *Canton*, portant qu'il avoit introduit pluſieurs Miſſionnaires dans l'Empire. Cette prétendue accuſation n'étoit autre choſe que la procédure qu'il avoit fabriquée de ſa main, & où il nommoit pluſieurs officiers de juſtice, qu'il falloit, diſoit-il, gagner par argent, afin d'aſſou-

pir cette mauvaise affaire. Du reste, il promettoit de travailler de tout son pouvoir & de tout son crédit, pour une si bonne cause. Il ne restoit plus qu'à lui confier une somme, lorsque la Providence Divine l'a puni de son impie stratagême. Les Mandarins ont découvert qu'il avoit fait une fausse procédure; ils l'ont appliqué plusieurs fois à la Question pour lui faire avouer son attentat, & ils l'ont ensuite condamné à quarante coups de bâton, & à l'exil, en lui disant qu'il avoit mérité de perdre la vie.

Les belles Chrétientés du *Kiang-nan*, se sont moins ressenties que les autres des troubles & des vexations, parce qu'elles sont si nombreuses qu'il y a des Chrétiens dans tous les Tribunaux qui suppriment par

eux-mêmes les ordres de faire des recherches, ou qui en donnent avis, avant qu'ils ſoient expédiés, afin que les autres Chrétiens les faſſent ſupprimer par argent.

La Ville de *Macao*; quoique ſoumiſe à la domination Portugaiſe, n'a pas été entiérement garantie de l'orage. On y eſt venu publier des défenſes aux Chinois qui l'habitent, de ſervir les Européans, & d'aller aux Egliſes. On a été même ſur le point de ſignifier un ordre des Mandarins de Canton de renvoyer dans l'intérieur de l'Empire non-ſeulement tous les Chinois qui en portoient encore l'habit : mais même tous les originaires de la Chine qui avoient pris l'habit Européan. Si tous ces ordres avoient eû leur effet, il ne reſteroit à *Macao* qu'une très-pe-

tite partie de ses Habitans ; mais on n'y a point eû d'égard, & les Mandarins après les avoir minutés, n'en ont pas voulu tenter l'exécution, dans la crainte d'entreprendre une guerre.

Il est venu ensuite un ordre, qu'on devoit encore moins observer, parce qu'il étoit directement contraire à l'honneur de la Religion : il portoit qu'on eût à fermer une petite Eglise où l'on baptisoit les Catéchumenes Chinois. Les Mandarins prétendoient que c'étoit les Chinois qui avoient bâti cette Eglise. On leur a répondu qu'elle avoit été bâtie aux dépens des Portugais, & on leur a montré l'acte de sa fondation. Malgré cela le Mandarin de *Hyang - chan* se transporta ici la veille de Pâques 1747. faisant entendre que c'étoit de la part des Mandarins

ſupérieurs de la Province. En entrant dans la Ville avec un cortége de trente ou quarante hommes, il fut ſalué par la Forteresse de cinq piéces de Canon, & quand il ſe fut arrêté dans une maiſon près de la petite Egliſe, le Sénat composé de trois Préſidens & de douze Conſeillers, alla l'y viſiter : mais ſur la demande que fit ce Mandarin qu'on fermât l'Egliſe en ſa préſence, le Sénat répondit que notre Religion ne nous permettoit pas d'exécuter un pareil ordre; que l'Egliſe n'appartenoit pas aux Chinois, mais aux Portugais, ainſi qu'on l'avoit démontré.

Cependant le Mandarin perſiſta dans ſes prétentions, & demanda qu'on lui donnât la clef de l'Egliſe, pour la fermer lui-même. Cette clef étoit dans le

Collége de Saint Paul entre les mains du Pere *Loppez* Provincial des Jésuites qui composent la Province appellée du Japon. Ce Pere agissant de concert avec M. l'Evêque de *Macao*, & conséquemment à la décision de ceux qui avoient examiné le cas, refusa de donner la clef qu'on demandoit, & protesta qu'il aimeroit mieux donner sa tête. Une réponse si ferme étonna le Mandarin : il se contenta d'afficher un écrit où il étoit défendu de se servir de l'Eglise en question, & il se retira aussitôt, craignant sans doute une émeute de la populace.

Après avoir rapporté ce que nous avons pû sçavoir jusqu'ici des ravages qu'a causé dans les Provinces, l'édit secret par lequel l'Empereur a proscrit la Religion chrétienne, il nous

reste à parler de la capitale où la persécution s'est aussi fait sentir.

Aussi-tôt après l'Edit de proscription, on commença à inquiéter les Chrétientés des environs de *Pé-kin* formées & cultivées par les Missionnaires qui font leur séjour dans cette grande Ville. Quoique les Chrétiens qui les composoient passassent pour fermes dans la foi, plusieurs ont cependant apostasié à la vûe des maux dont on les menaçoit. D'autres ont courageusement soutenu les tortures, la perte de leurs biens, de leurs emplois, ou la ruine de leurs familles. Les Images, Chapelets, Reliquaires, Croix, & autres marques de leur piété ont été profanées & brûlées. Quelques-uns ayant déclaré qu'ils les avoient reçûes du Pere

Da-Rocha, Jésuite Portugais, qui visitoit souvent ces Chrétientés, ce Missionnaire a été cité devant le Gouverneur de *Pe-king* & a confessé que ces signes de la piété chrétienne venoient en effet de lui. Sur son aveu, le Gouverneur a dressé une accusation contre lui & l'a présentée à sa Majesté, en demandant à quelle peine il devoit être condamné. Mais l'Empereur a répondu qu'il lui faisoit grace. Ce Prince a nommé en même-tems deux Grands de sa Cour pour protéger les Européans qui sont dans sa Capitale. Protection fort équivoque, & sur laquelle il n'est pas naturel que l'on compte beaucoup.

Cependant pour ne rien omettre de ce qui pouvoit servir à la défense de la Religion, les Européans ont dressé un Mé-

moire où ils ont repréſenté que la Religion chrétienne ne méritoit rien moins que le nom de *fauſſe ſecte* qu'on venoit de lui donner, qu'elle avoit été permiſe par l'Empereur *Kang-hi* & par le Tribunal des Rits, & qu'eux-mêmes avoient toujours éprouvé les bontés des Empereurs, & en particulier celles de ſa Majeſté regnante; mais qu'ils ne pouvoient plus paroître avec honneur, tandis qu'on les regardoit comme attachés à *une fauſſe ſecte*. Ils ont enſuite mis ce Mémoire entre les mains des protecteurs, pour le faire paſſer à l'Empereur : mais ces Patrons peu affectionnés, ont tant différé, qu'ils ont donné le tems à ce Prince de partir pour un voyage d'environ deux mois. Enfin un peu avant ſon retour, ils ont indiqué une aſſemblée

dans la maiſon des Jéſuites François, où ils ont appellé tous les Miſſionnaires de *Pe-king*.

Le plus diſtingué de ces deux Seigneurs nommé *Ne-kong*, premier Miniſtre & favori de l'Empereur, a ouvert la ſéance par des diſcours vagues qui regardoient, pour la plûpart, l'Europe & ſes diviſions en divers Etats. Le Pere *Gaubil* Supérieur de la Maiſon les lui montra dans un Atlas. Le *Né-kong* ſe mit enſuite à exagérer les attentions & les bontés de ſa Majeſté pour les Européans; après quoi il montra aſſez clairement combien il y avoit peu de fonds à faire ſur ſa protection, en demandant comment on oſeroit préſenter à l'Empereur un écrit où il s'agiſſoit de propoſer que la Religion Chrétienne fût approuvée.

On le laissa haranguer long-têms, afin de mieux connoître ses sentimens. Ensuite le Pere Gaubil prit la parole, & parla dignement pendant un tems considérable. La Religion chrétienne, disoit-il, est une loi pure & sainte; elle a été examinée par le Tribunal de Rits qui l'a approuvée sous le regne de *Kang-hi*, & son approbation a été agréée & confirmée par ce même Empereur. Cette Religion n'a point changé depuis, & elle est prêchée par les mêmes Prédicateurs; pourquoi étoit-elle alors en honneur, ou pourquoi ne continue-t-elle pas d'y être aujourd'hui? tandis surtout que nous voyons qu'on souffre dans l'Empire la Religion des Mahométans, celle des *La-ma*, & plusieurs autres. Si la Religion chrétienne passe

dans l'Empire pour être la Religion d'une secte perverse, comment pourrons-nous y demeurer, nous qui ne sommes venus rendre nos services à l'Empereur que pour mériter sa protection en faveur de notre sainte Loi, & à qui il ne seroit pas même permis d'y rester, sans l'espérance de pouvoir la prêcher.

Le *Ne-kong* ne voulut pas répondre au discours du Pere Gaubil, & recommença à parler des bontés de l'Empereur pour les Européans, ajoûtant que s'il les combloit de bienfaits, ce n'étoit pas qu'il eût besoin de leurs Mathématiques, Peintures & Horloges; mais que cela venoit uniquement de la magnificence de son cœur, qui embrassoit toute la terre. Plusieurs Missionnaires retouche-

rent quelques-unes des raiſons apportées par le Pere *Gaubil*. Enfin le ſecond protecteur voulut ramener le *Ne-kong* à la queſtion principale; mais celui-ci lui impoſa ſilence d'un geſte, & conclut la conférence, en offrant aux Européans toute ſorte de bons offices. Il leur recommanda auſſi d'aller tous au-devant de l'Empereur à ſon retour; ce qu'ils n'ont point manqué de faire, lorſque ce Prince eſt rentré dans la Capitale, ſur la fin de Novembre 1746, après avoir fait un pélerinage à la fameuſe montagne *Vou-tao-chan* révérée & appellée ſainte par les Chinois.

Avant ce voyage, nos Peres de Pé-king chargerent le Frere Caſtiglione, peintre Italien, particuliérement eſtimé de l'Empereur, de profiter de la pre-

miere occasion qui se présenteroit pour parler à ce Prince. Ce parti ne laissoit pas d'avoir ses risques ; car quoique ce Frere avec deux autres Peintres, Jésuites comme lui, voie souvent l'Empereur, il ne leur est cependant pas permis de lui parler d'aucune affaire, à moins qu'ils ne soient interrogés. D'ailleurs user de cette voie, c'est choquer les Grands qui nous ont toûjours témoigné leur ressentiment, toutes les fois que nous avons voulu nous en servir. On ne voulut donc pas que le Frere Castiglione présentât à l'Empereur aucun écrit : on lui recommanda seulement d'implorer en deux mots la clémence de ce Prince en faveur de la Religion Chrétienne, trop opprimée pour pouvoir nous taire.

L'occasion de parler au Mo-

narque ne tarda pas à ſe préſenter. Le Frere ayant reçu deux Piéces de Soie de la libéralité du Prince, étoit obligé d'en faire ſelon la coûtume, ſon remercîment, la premiere fois qu'il ſeroit en ſa préſence. Ce fut plûtôt qu'il ne penſoit : car dès le lendemain il fut mandé par l'Empereur même qui vouloit lui donner le deſſein d'une nouvelle Peinture. Dès que le Frere parut, il ſe mit à genoux, & après avoir fait ſon remercîment, il dit à l'Empereur : * Je ſupplie V. M. d'avoir compaſſion de la Religion déſolée. A cette demande, l'Empereur changea de couleur, & ne répondit rien. Le Frere s'imaginant qu'il n'avoit pas été entendu, répéta de nouveau ce qu'il venoit de dire,

* *Tſing hoang chang. Co-lien tien tchu che ſting.* Ce ſont les termes Chinois.

&

& alors le Prince prenant la parole lui dit : *Vous autres, vous êtes des étrangers, vous ne ſçavez pas nos manieres & nos coûtumes. J'ai nommé deux Grands de ma Cour pour avoir ſoin de vous dans ces circonſtances.*

Ce même Frere a eu depuis le retour de l'Empereur un ſecond entretien avec lui, plus long que le premier : c'eſt l'Empereur qui le commença à l'occaſion de la maladie du Pere *Chalier* dont j'ai déja annoncé la mort. Ce Prince vint à ſon ordinaire dans l'appartement où le Frere Caſtiglione travaille à la tête de pluſieurs Chinois & Tartares, & lui adreſſant la parole, il demanda, ſi on eſpéroit de conſerver le Pere *Chalier.* Le Frere lui répondit qu'il ne reſtoit que bien peu d'eſpérance. N'avez-vous pas ici, ajoûta

l'Empereur, quelques Médecins Européans ? Nous n'en avons pas, répondit le Frere. Pourquoi cela reprit l'Empereur. C'eſt, dit le Frere *Caſtiglione*, qu'il eſt trop difficile d'en faire venir ſi loin : mais nous avons deux Chirurgiens entendus dans leur art. Il eſt plus aiſé, dit l'Empereur, de devenir habile dans la Chirurgie, parce que les maladies qu'elle traite ſont extérieures ; mais, dis-moi, vous autres Chrétiens priez-vous votre Dieu pour le malade ? Lui demandez-vous qu'il le guériſſe ? Oui, Seigneur, répondit le Frere, nous l'en prions tous les jours. D'où vient donc, dit l'Empereur, que vous ne l'obtenez pas ? Notre Dieu, reprit le Frere, eſt tout-puiſſant, il peut nous l'accorder; mais il vaut peut-être mieux

qu'il ne nous l'accorde pas ; & nous demeurons toûjours résignés à sa volonté. Dis-moi une autre chose, ajoûta l'Empereur, les Chrétiens craignent-ils la mort ? Le Frere repliqua ; ceux qui ont bien vécu ne la craignent pas ; ceux qui ont mal vécu la craignent beaucoup. Mais, dit l'Empereur, comment sçavoir si on a bien ou mal vécu ? On le sçait, dit le Frere, par le témoignage de sa conscience.

Après ces questions & ces réponses, l'Empereur adressa la parole à un Peintre Chinois : Dis-moi la vérité toi, je te vois depuis long-tems avec les Européans, as-tu embrassé leur Religion ? Avoue-moi franchement si tu es Chrétien ? Le Chinois dit qu'il ne l'étoit pas ; qu'il n'avoit garde de donner dans cette

Religion ; que le Pere de *Mailla* (Jésuite François) l'avoit bien souvent exhorté & pressé de se faire Chrétien, mais qu'un point l'avoit toûjours arrêté, sçavoir l'Incarnation d'un Dieu. Le Frere dit que ce Mystère se pouvoit expliquer. He! comment, repliqua l'Empereur, s'explique-t-il? Dieu, répondit le Frere, par sa toute-puissance a formé un corps dans le sein d'une Vierge, & il a uni une ame à ce corps, il a uni cette ame & ce corps à sa Divinité, pour racheter de l'enfer les hommes tombés dans le péché. Je ne puis pas, continua-t-il, bien dire tout ce que je voudrois; mais ce Mystère est bien dévelopé dans nos Livres de Religion. L'Empereur dit au Peintre Chinois : c'est parce que tu ne sçais pas lire les Livres Eu-

ropéans que tu ne t'es pas fait Chrétien. Le Frere prit alors la parole : Permettez-moi de vous dire, Seigneur, que nous avons des Livres en caracteres Chinois, où le Mystère de l'Incarnation est expliqué. L'Empereur n'ajoûta que ces deux mots, qu'il adressa au Frere *Hoa-pa* : Mêle-toi de faire tes Peintures.

De pareils entretiens sont de ces heureux momens que ménage la Providence pour le triomphe de la Religion & pour la conversion des cœurs. Mais quand auront-ils leur efficace ? C'est ce que le Seigneur a renfermé dans les profondeurs de ses Mystéres. Quoique l'Empereur paroisse être encore bien éloigné du Royaume de Dieu, étant sur-tout d'un caractére peu ferme & peu capable de prendre une résolution, nous ne

laiſſons pas de demander au Seigneur qu'il l'éclaire, & qu'il le convertiſſe. Ce miracle ſeroit grand, mais il n'en ſeroit que plus digne de la ſouveraine bonté de celui qui tourne à ſon gré les cœurs des Rois ; c'eſt à ſon pouvoir qu'on attribuera uniquement une victoire ſi digne de lui ſeul. Les perſonnes qui ont un cœur ſenſible aux intérêts de la Religion, devroient adreſſer au Seigneur de ferventes Prieres pour une converſion ſi importante, & peut-être la plus importante du monde entier.

Le tems du dernier entretien de l'Empereur avec le Frere *Caſtiglione*, étoit celui auquel la Sentence de mort, portée dans le *Fo-kien* contre cinq Miſſionnaires, & un de leurs Catéchiſtes, étoit examinée à *Pé-king*.

Le Vice-roi du *Fo-kien* qui s'en glorifioit comme de son ouvrage, se rendit dans la Capitale de l'Empire, pour plaider sa cause. La nouvelle dignité de *Tsong-ho*, ou Intendant des fleuves, dont il venoit d'être pourvû, lui en fournissoit naturellement l'occasion, & pouvoit bien être le salaire de ses manœuvres, ou même un dernier moyen pour les conduire au point que s'étoient proposé les ennemis de la Religion. Si le premier Ministre, déja désigné par le nom de *Né-kong* & sous la qualité de protecteur des Européans, n'est pas le principal moteur de tous ces stratagêmes, il paroît bien qu'il n'a rien fait pour les détruire, ni rien tenté en faveur de la Religion. L'Empereur qui ne voit & qui n'agit que par lui, a renvoyé la

Sentence au Tribunal des crimes, quoiqu'il pût facilement répondre qu'on s'en tînt aux ordonnances générales, de renvoyer dans leurs pays les Etrangers qu'on ſurprendroit dans l'Empire. On avoit juſqu'alors attendu quelque choſe de ſemblable de la modération dont les Empereurs ont coûtume d'uſer à l'égard même de leurs Sujets, & des ménagemens qu'ils avoient toûjours affecté d'avoir pour les Européans. De plus, les entretiens que je viens de rapporter, & l'honneur que l'Empereur venoit de faire au Pere *Chalier* de lui envoyer ſon premier Médecin, faiſoient penſer qu'il ne voudroit pas porter les choſes à la derniere extrémité. Il a cependant traité l'affaire dans la plus grande rigueur. Le Tribunal n'a pas différé à

confirmer la Sentence dans tous les points ; il l'a ensuite de nouveau présentée à l'Empereur pour être signée * ou supprimée à son gré, & l'Empereur l'a signée le 21 Avril 1747 : la voici traduite littéralement.

Volonté de l'Empereur manifestée le 13e de la 3e Lune.

» Le Tribunal des crimes prononce, après avoir pris les ordres de Sa Majesté, en répondant à *Tcheou* Vice-roi de *Fo-kien*. Sur le Procès de *Pe-to-lo* & autres qui séduisoient par une fausse doctrine.

» Ordonnons que *Pe-to-lo* ait la tête tranchée sans délai ; approuvons la Sentence ren-

* Cette signature consiste à faire quelques points en rouge sur la Sentence en signe d'approbation.

» due contre *Hoa-kin-chi*, *Hoang-*
» *tching-te*, *Hoang-tching-koué*,
» & *Fei-jo-yong*, qu'ils ſoient dé-
» capités ; approuvons la Sen-
» tence rendue contre *Ko-hoei-*
» *gin*, qu'il ſoit * étranglé. Vou-
» lons que ceux-ci attendent en
» priſon la fin de l'Automne, &
» qu'enſuite ils ſoient exécutés.
» Nous confirmons la Sen-
» tence des Mandarins pour tout
» le reſte. »

Lorſque cette Sentence arriva dans le *Fo-kien*, un des Juges qui avoient fait les premiers interrogatoires, fut nommé pour préſider à l'exécution ; mais il s'en défendit, & ne voulut avoir aucune part à un arrêt qu'il appelloit une grande injuſtice : ce refus donna le tems à un Prê-

* Dans l'idée des Chinois, être étranglé, eſt un moindre ſupplice que d'être décapité.

tre Chinois, d'aller annoncer la confirmation de la Sentence à M. l'Evêque & aux autres Prisonniers. Quelques Chrétiens firent tenir au vénérable Prélat des habits plus dignes de son triomphe, que ceux qu'il portoit dans la Prison. S'en étant revêtu, il rappella en peu de mots aux Soldats qui le gardoient les exhortations qu'il leur avoit souvent faites : il embrassa les chers Compagnons de sa Prison, parmi lesquels étoient deux Missionnaires, il goûta avec eux quelques rafraîchissemens ; & il ne tarda pas à être appellé devant le Mandarin qui devoit lui annoncer l'arrêt de son supplice, & présider à l'exécution. Arrivé dans la salle de l'audience, il répéta qu'il mouroit pour la défense de la sainte & véritable Religion, & avec la

ferme confiance que ce jour même, son ame seroit placée dans le séjour des Bienheureux. Il ajoûta qu'il prieroit Dieu d'avoir compassion de la Chine & de l'éclairer des lumieres de l'Evangile. Je vais, dit-il, devenir dans le Ciel le protecteur de cet Empire.

Cependant on fit la lecture de l'arrêt de mort dans la salle de l'audience; on attacha au Prélat les mains derriere le dos, & on lui mit sur les épaules un écrit où l'on lisoit qu'il étoit condamné à être décapité pour avoir travaillé à pervertir le peuple par une mauvaise doctrine. Dans cet état, il fut conduit à pied au lieu du supplice, récitant des Prieres dans tout le chemin; avec un visage gai, & enflammé de l'amour de son Créateur. Les Infidéles n'en

étoient pas peu surpris, & ils ne pouvoient se lasser de le contempler. Les femmes Chrétiennes avoient formé plusieurs assemblées, où l'on récitoit le Rosaire entremêlé de méditations sur la Passion de Notre-Seigneur Jesus-Christ. On se laissoit aller à de saints transports de dévotion aux approches de cet heureux moment où la Chine alloit avoir un Martyr dans la personne d'un Evêque condamné par l'arrêt le plus solemnel. Plusieurs Chrétiens de *Fou-tcheou* & d'autres de *Fou-ngan* suivoient dans la foule.

On arriva à la porte du midi, on passa un pont de bois sur lequel les exécutions ont coûtume de se faire, & à quelques pas au-delà, M. l'Evêque fut averti par le Bourreau de s'arrêter & de se mettre à genoux;

ce qu'il fit auſſi-tôt, en demandant à l'Exécuteur un moment pour achever ſa priere. Après quelques inſtans il ſe tourna vers lui avec un viſage riant & lui adreſſa ces paroles qui furent les dernieres : Mon ami, je vais au Ciel : oh ! que je voudrois que tu y vinſſes avec moi ! le Bourreau lui répondit ; Je déſire de tout mon cœur d'y aller ; & lui tirant avec la main droite un petit bonnet qu'il avoit ſur ſa tête, de la main gauche il le décapita d'un ſeul coup ſur les cinq heures du ſoir le 26. Mai 1747.

Une des ſuperſtitions des Chinois eſt de croire que l'ame d'un ſupplicié en ſortant du corps va ſe jetter ſur les premiers qu'elle rencontre, qu'elle exerce ſur eux ſa rage, & qu'elle les charge de malédictions ; ſur-tout

s'ils ont contribué au supplice. Et c'est pour cela que lorsqu'ils voient donner le coup de la mort, ils s'enfuient de toutes leurs forces. Ici personne n'a jugé l'ame du vénérable Prélat malfaisante. Tous couroient après sa mort, l'examiner de plus près. Un Gentil, * gagé par les Chrétiens pour ramasser son sang avec des vases, des cendres & des linges, a écarté le peuple, & s'étant acquitté le mieux qu'il a pû de sa commission, il n'a point voulu laver ses mains couvertes de terre, & de cendres ensanglantées; il les a porté élevées par respect jusqu'à sa maison, baisant les traces de sang qu'il y remarquoit, & en a enfin frotté la tête de ses enfans, en disant *que le sang du saint vous bénisse.*

* Il se nomme *Cing-eul-yven.*

Les Chrétiens ont lavé le corps, l'ont enfeveli honorablement dans plufieurs envelopes d'étoffes de foie, & l'ont mis dans un cercueil qu'ils ont enfuite enterré. Mais les Mandarins ayant fçû que pendant la nuit comme pendant le jour, il étoit gardé par une douzaine de perfonnes, ils ont fait brifer une Croix de pierre dreffée fur le tombeau, ils ont ordonné qu'on tranfportât le cercueil dans l'endroit où l'on a coûtume d'expofer les cadavres des fuppliciés, & ils ont mis aux fers deux Chrétiens. Ils font auffi chercher le Prêtre Chinois qui a écrit ce détail le jour même qu'on a déterré le corps du vénérable Prélat.

Je fuppofe qu'une perfécution fi violente fera regardée

en Europe comme un heureux présage des miséricordes du Seigneur sur cet Empire, plûtôt que comme un coup terrible capable d'avancer la ruine de la Mission. C'est dans les persécutions que la Religion chrétienne est née, qu'elle s'est fortifiée & soûtenue, conformément aux oracles sacrés. Si l'exemple du Japon paroît faire une exception de cette regle générale, il doit faire adorer les secrets impénétrables du Seigneur, & ne rien diminuer de notre confiance en ses bontés infinies. Nous avons plus près de nous un autre exemple bien consolant; c'est celui des progrès que fait l'Evangile dans le *Tong-king* & dans la *Cochin-chine*; mais sur-tout dans le *Tong-king*, où elle est plus persécutée. Cette heureuse terre arrosée du

sang de sept * Missionnaires & d'un bon nombre de Chrétiens, est aujourd'hui féconde en prodiges de toute sorte. Les peuples y embrassent la Religion avec ardeur, & au milieu des mauvais traitemens, ils la conservent précieusement comme leur unique trésor. Dans la Chine même, depuis vingt ans que les Chrétiens sont persécutés, notre Mission françoise a fait des progrès étonnans; & je puis assurer qu'elle est trois fois plus nombreuse qu'elle n'étoit dans les tems florissans de *Cang-hi*.

D'ailleurs quand la Chine viendroit à fermer tous ses ports

* Sept Missionnaires ont eu la tête tranchée dans le *Ton-king*. Un Jésuite en 1723, avec neuf Chrétiens : un autre Jésuite, qui devoit subir le même supplice, mourut dans la Prison : quatre Jésuites en 1737. deux Dominicains en 1745.

aux étrangers, le *Tong-king* qui est limitrophe à ce grand Empire, seroit un passage pour y entrer : le *Thibet* & la *Moscovie* pourroient en fournir d'autres. La grande difficulté sera toûjours d'être obligé de s'y tenir caché ; mais il ne sera pas nécessaire de prendre beaucoup plus de précautions qu'on n'en a pris depuis quelques années ; peut-être même pourra-t-on se dispenser d'en prendre tant dans la suite. Jusqu'ici un Missionnaire trembloit toûjours de donner occasion à une persécution générale. Maintenant qu'elle est déclarée, chaque Missionnaire ne risque plus que pour sa personne, & tout au plus pour quelques-uns de ses Chrétiens. Hé! quel risque? Etre exposé à tomber entre les mains des Tribunaux, & à s'y voir condamné

pour la Foi, n'eſt-ce pas le plus grand des bonheurs ? Ce ſont de ſemblables riſques qui ont fait ſortir d'Europe de nombreuſes troupes d'ouvriers Evangéliques, avides de ces précieuſes occaſions d'honorer la Religion par les ſouffrances & ſurtout par le ſacrifice de leur vie. Non; il n'eſt plus à craindre que la Miſſion de la Chine manque déſormais d'être recherchée & ambitionnée.

Au reſte, la perſécution peut ſe rallentir. Dans cet Empire le feu s'allume vîte, mais il s'éteint auſſi plus aiſément qu'on ne penſe en Europe. Les Miſſionnaires qui s'étoient réfugiés à Macao, & ceux qui y ſont nouvellement arrivés d'Europe, pourront entrer ſucceſſivement, ſelon les nouvelles qui viendront des différentes Provinces.

La Cour aura d'autres affaires qui fixeront son attention. Elle a eû depuis peu de mois une révolte à appaiser dans la Province de *Chan-si*, elle est actuellement occupée du voyage que l'Empereur va faire en *Tartarie*. Ce sont des diversions, dont la Religion pourra profiter. Cependant aidés des Prieres des personnes zélées pour le progrès de la Religion, on avancera l'œuvre de Dieu, en attendant qu'une nouvelle persécution vienne couronner les travaux des Ouvriers évangéliques, ou dans leurs personnes, ou dans celle de leurs Néophites.

Depuis le 21. Septembre jusqu'au départ des Vaisseaux pour l'Europe, c'est-à-dire, jusqu'à la fin de Décembre, nous avons appris que la maison de M. de

Portimenſe Evêque du *Chan-ſi* & *Chen-ſi* a été viſitée, & qu'on y a pris pluſieurs perſonnes, mais que M. l'Evêque a échappé & qu'il a été errant pluſieurs jours ſans avoir avec lui aucun domeſtique. On eſpére qu'il aura paſſé de la Province de *Chan-ſi* à celle de *Chen-ſi.*

Le Pere *Urbano* Allemand de l'Ordre de Saint François, a reçû des ſoufflets devant les Tribunaux, & on le retient priſonnier en attendant que la Cour détermine ſon ſort. Pluſieurs Miſſionnaires dans diverſes Provinces recommencent à viſiter leur Chrétienté & à y adminiſtrer les Sacremens. Les vénérables Peres condamnés à être décapités attendoient encore au commencement de Novembre, le jour de leur Martyre. Leur arrêt ſelon l'uſage doit paroître

de nouveau devant l'Empereur avec tous les arrêts de mort portés, pour être exécutés avant le ſolſtice d'hyver. Monſieur *Foumathias*, Prêtre Chinois du Seminaire des Miſſions étrangeres, les a viſités, & leur a adminiſtré les Sacremens de même qu'au vénérable Catéchiſte *Ambroiſe Ko*; & en cela comme dans toutes les occaſions où il a pû aſſiſter les Confeſſeurs de la Foi, il a montré combien il ambitionne leur bonheur.

L'Idolâtre dont j'ai parlé, & qui a recueilli le ſang du reſpectable Prélat, étoit un inſigne brigand redouté du peuple dans toute la contrée. C'eſt même la raiſon pour laquelle il a été employé à cette fonction. Après s'en être acquitté, il n'a plus adoré ſes Idoles; au contraire il les a briſées, & dans ſa fa-

mille, on n'adresse plus de Prieres qu'au vrai Dieu & au vénérable Evêque *Sans*. Il a porté dans sa maison la pierre sur laquelle la Sentence a été exécutée, & y a gravé ces paroles, *Pe-lao-sée-ten-thien-che*. Pierre sur laquelle le respectable maître nommé *Pé* est monté au Ciel. Depuis, ayant oui dire que tous ceux qui suivroient sa doctrine, seroient condamnés au même supplice; *Tant mieux* (a-t-il repliqué, en se comptant déjà du nombre des Chrétiens,) *tant mieux; nous irons tous au Ciel.*

M. *Fou-mathias*, s'est transporté avec plusieurs Chrétiens dans le lieu destiné à recevoir les cadavres des suppliciés. Ils ont trouvé le respectable corps dans son cercueil, tout frais, & sans que le visage eût presque rien perdu de ses couleurs. Bien

plus,

plus, ayant remarqué ſur un poignet un peu de ſang extravaſé à cauſe du frottement des cordes, & ayant voulu en tirer quelques parcelles, ils ont vû couler goutte à goutte un ſang liquide & vermeil. Peu de tems après le Martyre de M. l'Evêque *Sanz*, on grava ſur le viſage des Peres & du Catéchiſte *Ambroiſe Ko*, deux Caractères Chinois qui marquent le genre de ſupplice auquel ils ſont condamnés.

Nous apprenons de Pékin que malgré la perſécution, les Miſſionnaires qui ſont dans cette Capitale prêchent les Fêtes & les Dimanches; que les Catéchiſmes, les inſtructions, les viſites de malades ſe font à l'ordinaire; & que pendant l'année 1746. dans Pékin, c'eſt-à-dire, dans le diſtrict de notre Egliſe fran-

çoiſe, nous avons baptiſé ou fait baptiſer par nos Catéchiſtes dix-ſept cens ſoixante ſix enfans Idolâtres qui étoient ſur le point de mourir; qu'il y a eu ſept mille cinq cens confeſſions, & près de ſept mille communions. Quant aux adultes, il n'y en a que ving-quatre qu'on ait eû le bonheur de baptiſer. Si juſqu'à préſent on a conſervé encore à Pékin une ſi grande liberté, c'eſt qu'on n'y craint rien des Européans. Cependant on veille ſur nous; & nous avons bien des précautions à prendre pour conſerver cette racine, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, & cette reſſource pour les Miſſions de ce vaſte Empire.



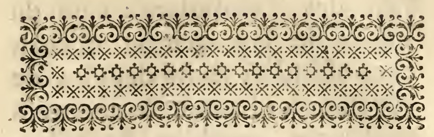
Les dernieres Lettres de la Chine, en date du 17. Décembre dernier, contiennent des faits qui méritent d'être ajoûtés à cette Relation. On ne fera que les indiquer ici : le Tome suivant en apprendra au Public toutes les circonstances.

Deux Jésuites, le P. *Tristan de Attemis*, Italien ; & le Pere *Antoine-Joseph Henriquez*, Portugais, avoient été arrêtés dans la Province de *Kiang-nan*, en Décembre 1747. Plusieurs fois on les a mis à la torture, pour les obliger à renoncer à la Religion chrétienne : enfin après neuf mois de la plus rigoureuse captivité, les Mandarins de la Province les ont condamnés à la mort. La Sentence a été, selon l'usage, envoyée à l'Empereur,

confirmée par ce Prince, & ensuite exécutée dans la Priſon de *Sou-Tcheou*, où ces généreux Confeſſeurs ont été étranglés, le 12. de Septembre 1748.

Les quatre Dominicains, compagnons de l'illuſtre Evêque de Mauricaſtre, ont auſſi obtenu la palme du Martyre. Ce fut le 28. Octobre qu'ils furent étranglés dans la Priſon. On ne ſçait pas encore ſi le Catéchiſte *Ambroiſe*, condamné avec eux a ſubi le même ſupplice.





LETTRE DU PERE CŒURDOUX MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Au P.... de la même Compagnie.

A Pondichery le 22 Décembre 1747.

MON REVEREND PERE,

P. C.

Je ne sçais si la Lettre que j'écrivis en 1742. sur les toiles peintes des Indes ne pourroit point contribuer en Europe à la perfection de la Peinture & de

l'art des Teinturiers : c'eſt du moins le but que je m'étois propoſé. J'ai tâché depuis, de réveiller ici le goût de quelques perſonnes capables de réformer ce que j'ai dit ſur ces matieres, & d'y ajoûter de nouvelles & d'utiles connoiſſances. Je me ſuis adreſſé entr'autres à M. le Poivre, ci-devant des Miſſions étrangères, que les malheurs de la guerre conduiſirent à Pondichery en 1746. Un boulet de Canon lui avoit emporté le bras droit ; mais il a trouvé dans ſon bras gauche toute l'habileté pour la peinture qu'il ſembloit devoir perdre par un ſi triſte accident.

Dès qu'il fut dans cette Ville, il eut connoiſſance de ce que j'avois écrit ſur les Toiles peintes, & ayant entrepris de le mettre en pratique, il y réuſſit.

Je le pressai alors de rédiger par écrit ses réflexions & ses remarques, soit qu'elles fussent conformes aux miennes, ou qu'elles y fussent opposées ; l'assurant qu'elles ne pouvoient que m'être très-agréables, dès qu'elles contribueroient à perfectionner des Arts, dont d'ailleurs je ne fais pas profession. Si sa politesse l'a empêché de m'accorder tout ce que je demandois, & de me critiquer autant que j'aurois voulu; mes instances ont au moins produit la Lettre que je vous envoye. Elle renferme dans sa brieveté beaucoup de remarques judicieuses, qui feront sans doute un vrai plaisir aux amateurs des beaux Arts, si vous voulez bien les leur communiquer.



LETTRE
DE MONSIEUR
LE POIVRE

Au Pere Cœurdoux.

MON REVEREND PERE,

Mon premier essai de peinture à la façon Indienne est enfin achevé. Il l'auroit été plûtôt sans cette paresse & cette lenteur, dont les Ouvriers de ce pays-ci ne se défont jamais. Il m'a fallu user de beaucoup de patience pour les suivre dans toutes leurs opérations; ainsi il n'a pas tenu à moi de vous satisfaire plûtôt sur les remarques

que vous m'avez fait l'honneur de me demander.

Dans mon premier ouvrage mon dessein a été non-seulement de m'instruire de la façon dont les Malabares peignent leurs toiles, mais encore de faire diverses expériences pour sçavoir si en Europe on ne pourroit pas suppléer aux drogues dont ils se servent & que nous n'avons pas.

Je n'ai même suivi la méthode avec laquelle ils travaillent & dont ils sont esclaves, qu'autant que je l'ai cru nécessaire, pour la connoître moi-même & la sçavoir; d'ailleurs, je m'en suis souvent écarté pour voir si l'on ne pourroit pas réussir autrement, & faire avec moins de façons des Ouvrages plus finis.

Je vous avouerai que je n'ai réussi qu'imparfaitement en bien

des articles : en d'autres j'ai manqué absolument ; quelquefois j'ai été plus heureux. C'est le sort de ceux qui font les premieres expériences, & qui voulant perfectionner des arts trop imparfaits, commencent par secouer le joug de la coûtume, & par s'affranchir des regles ordinaires. Voici donc en peu de mots les remarques que m'ont fourni les premiers essais.

1°. Je dois rendre justice aux recherches que vous avez faites * sur la façon dont les Indiens peignent leurs toiles. Vos découvertes sont très-justes & fort exactes. Les amateurs des arts doivent vous sçavoir bon gré des connoissances nouvelles que vous leur avez fournies sur cet article. Je trouve dans votre Lettre les différentes opérations

* Voyez le 26 Recueil des Let. Edif.

de nos peintures, expliquées assez clairement, & bien détaillées. Je désirerois seulement que vous pussiez donner en Europe une notion plus distincte des diverses drogues qui entrent ici dans la peinture des Indiennes. Si pour cela vous pouviez dérober à votre zèle apostolique quelque moment de loisir, vous rendriez un service réel à nos curieux d'Europe, en leur donnant de nouvelles explications sur le fruit que vous nommé *Cadoucaie*, & sur la plante que vous leur avez déjà fait connoître sous le nom de *Chayaver*. Ce sont-là les deux ingrédiens les plus essentiels dont le défaut de connoissance pourroit empêcher de réussir ceux qui voudroient en Europe tenter d'imiter les peintures de l'Inde.

2°. Le *Cadoucaie* eſt un vrai Myrobolan dont, comme vous ſçavez, nos Droguiſtes diſtinguent juſqu'à cinq eſpéces. Le Myrobolan citrin, le Myrobolan Indien ou noir, le Chébule, l'Emblique, & le Myrobolan bellerique: nos Malabares ne ſe ſervent que des deux premieres eſpéces, qui ont beaucoup de ſel eſſentiel & d'huile. Après les avoir broyées ils les mêlent avec du lait de Bufle femelle. Cette eſpéce de lait n'eſt point abſolumentnéceſſaire.J'aiéprouvé que celui de Vache fait le même effet. Si c'eſt l'onctuoſité du premier qui le rend préférable au ſecond dans ce pays-ci; la même raiſon n'eſt pas pour l'Europe où le lait de Vache eſt beaucoup plus onctueux que tous les laits que l'on peut trouver dans l'Inde.

3°. Je ne crois pas que l'on doive attribuer l'adhérence des couleurs à cette premiere préparation que l'on fait ici aux toiles; elle ne sert absolument qu'à les rendre susceptibles de toutes les couleurs que l'on veut ensuite y appliquer, lesquelles s'emboiroient ou se répandroient trop, à peu-près comme fait notre encre sur un papier qui n'est pas assez aluminé. Les Chinois ont comme les Indiens le secret de peindre les toiles, du moins avec la couleur rouge. Avant d'y travailler ils n'y donnent d'autres préparations que celles qu'ils donnent à leurs papiers, c'est-à-dire, qu'ils les imbibent d'une mixtion d'alun & de colle extrêmement claire. Leurs Ouvrages n'en sont pas moins ineffaçables, quoiqu'il n'y ait ni *Cadou* ni lait de Busle

femelle. Ce *Cadou* ne me paroît donc avoir aucune autre utilité que celle de noircir ce premier trait dont les Malabares se servent pour marquer d'abord leur dessein après en avoir tiré le Poncis. En effet j'ai remarqué que cette drogue dont vous donnez l'explication dans l'article troisieme, n'est d'abord qu'une eau roussâtre, chargée de parties vitrioliques, qui ne devient noire que lorsqu'elle est appliquée sur la préparation du *Cadoucaie.* Ainsi la Noix de galle fera le même effet.

4°. J'ai fait une autre expérience qui m'a réussi : c'est que nos toiles d'Europe sont tout aussi susceptibles des mêmes peintures que les Indiennes : j'ai peint un mouchoir blanc d'une toile commune de Bretagne, avec la préparation de

bois de *Sapan*, lequel fait un fort bel effet. Je l'ai fait laver plusieurs fois & la couleur en est toûjours également brillante : je vous l'envoyerai afin que vous puissiez en juger par vos yeux.

Je crois qu'au lieu de bois de *Sapan*, on pourroit se servir avec plus d'avantage de teinture de bois de *Fernanbouc* ou même de *Cochenille* : celle-ci l'emporteroit infiniment sur tout ce que l'on peut faire avec le bois de *Sapan* qui est absolument le même que ce que nous appellons en France bois de *Bresil*. J'en ai fait l'expérience avec un peu de Carmin, lequel, quoiqu'entiérement gâté, a pourtant sur la toile autant d'éclat que les Peintures les plus fraîches des Indiens.

5°. Pour ce qui regarde le *Chayaver* dont j'ai l'honneur de

vous envoyer une plante deſſinée & peinte d'après nature, il eſt viſible que c'eſt à ſa racine que les couleurs, au moins la couleur rouge, doivent ſon adhérence & ſa ténacité. Avant de faire bouillir la toile peinte dans la décoction de cette racine, on ne peut impunément confier la nouvelle peinture au Blanchiſſeur : la couleur s'efface ; elle ne devient adhérente que lorſqu'elle a été ſuffiſamment pénétrée des ſels alcalis decette racine.

Il me paroît que cette plante n'eſt autre choſe que ce que Monſieur Tournefort appelle *Gallium album vulgare*. La deſcription que ce ſçavant Botaniſte fait de ſaplante, eſt abſolument la même que celle qu'on pourroit faire du *Chayaver*. Au moins il eſt vrai que les deux

plantes, si elles sont différentes, ont un même effet qui est de faire cailler le lait : c'est une expérience que j'ai faite.

Voilà, mon Révérend Pere, toutes les remarques que j'ai pû faire sur la façon dont les Indiens peignent leurs toiles, à Pondichery ; si vous les croyez justes, elles pourront contribuer au dessein que vous avez de faire passer en Europe le secret des Indes. Il est surprenant que jusqu'ici il ne se soit trouvé dans ce pays aucun Européan curieux, qui ait tâché d'enrichir sa patrie d'un art dont on peut tirer tant d'avantage. Il seroit à souhaiter que nos Voyageurs en quittant leurs pays l'oubliassent moins. Il ne se trouve guére de peuples qui ne soient en possession de quelque art particulier dont les connoissances seroient

utiles à l'Europe. Des découvertes en ce genre feroient plus avantageufes qu'une infinité de rélations exagérées & peu fidéles dont ceux qui voyagent croient avoir droit d'amufer le public. Jufqu'à préfent vos Révérends Peres, fur tout ceux qui travaillent aux Miffions de la Chine, font les feuls qui nous aient donné l'exemple d'un travail fi utile. Les peines qu'ils fe font données pour découvrir la façon dont les Chinois travaillent la Porcelaine, cultivent les Mûriers, & nourriffent les vers à foie, leur ont mérité la reconnoiffance de tous leurs Compatriotes qu'ils ont fi utilement fervis. Pourquoi un fi bel exemple eft-il fi peu imité?

J'efpére, mon Révérend Pere, que fi vous avez fait quelque nouvelle découverte, vous

voudrez bien m'en faire part avec la même franchise que je vous communique les miennes.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Mon Révérend Pere;

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, LEPOIVRE.



Cette Lettre m'a donné occasion de faire quelques recherches & de nouvelles réflexions qui pourront être auſſi de quelque utilité. Les voici.

1°. Quoique le *Cadoucaïe* ſoit la premiere eſpéce de *Myrobolan* de nos Droguiſtes, les Indiens ne le confondent pas comme eux, ſous le même nom, avec des fruits produits par des arbres fort différens.

2°. Comme nous diſtinguons les Cerneaux des Noix mûres, de même auſſi les Peintres & les Marchands Indiens diſtinguent les *Pindjou Cadoucaies*, c'eſt-à-dire, ceux qu'on a cueillis encore verds & tendres pour les faire ſécher en cet état, de ceux qu'on a laiſſé mûrir avant que d'en faire la récolte. Ils pa-

roissent fort différens à la vûe, mais il est sûr que ce sont les fruits de mêmes arbres.

3°. La raison de cette distinction & des différentes récoltes des *Cadoucaies* vient de la différence des eaux âpres, propres à la Peinture, dont on a parlé ailleurs, lesquelles ne sont pas absolument les mêmes, ni si bonnes par-tout, & au défaut desquelles il faut suppléer par des *Cadoucaies* plus âpres, comme ayant été recueillis avant leur maturité.

Par exemple, la qualité des eaux de Madrast, ci-devant Colonie Angloise, fort célébre dans les Indes, & prise par les François en 1746, exige qu'on se serve des *Pindjou Cadoucaies ;* au lieu qu'il faut se servir à Pondichery de ceux qui ont été cueil-

lis en maturité. Tous les Peintres Indiens ne conviennent pas que ce ſoit le défaut d'un certain dégré d'âpreté dans les eaux, qui oblige à ſe ſervir des *Myrobolans* cueillis tendres : il y en a qui prétendent au contraire que c'eſt avec les eaux plus âpres qu'il faut uſer des *Pindjou Cadoucaies*, leſquels ont ſelon eux moins d'âpreté que ceux qui ont bien mûri. Quoi qu'il en ſoit, il eſt aſſez étonnant que les Indiens aient découvert dans la différence de maturité de ces fruits, le ſupplément au défaut de certaines eaux, propres d'ailleurs à la Teinture & à la Peinture.

Ces *Cadoucaies Pindjou* ſont d'autant meilleurs qu'ils ſont plus petits. Il y en a qui ont à peine 6. lignes de longueur :

ils ſont les uns de couleur brune, & les autres aſſez noirs; mais cette différence de couleur n'eſt qu'accidentelle & ne déſigne point des eſpéces différentes. Comme ils ont été cueillis verds, il n'eſt pas étonnant que leur ſuperficie ſe trouve toute couverte de rides, lorſqu'ils ſont deſſéchés. Mais parce qu'il a fallu beaucoup plus de travail pour les ramaſſer & pour les faire ſécher, leur prix eſt beaucoup plus grand que celui des *Cadoucaies* qui ont bien mûri.

4°. Il faut mettre au nombre des *Pindjou Cadoucaies* une ſorte de *Myrobolans* bruns ou noirs comme les petits dont je viens de parler, mais qui ſont plus gros & plus grands que ceux dont ſe ſervent les Peintres de Pondichery, quoiqu'ils aient

été cueillis étant mûrs. J'avois peine à le croire ; mais un Peintre Indien m'en convainquit en caſſant devant moi un de ces gros *Cadoucaies* & ſon noyau dont il me fit remarquer la pulpe mal nourrie & couverte d'une peau brune ; au lieu qu'un *Cadoucaie* bien mûr qu'il caſſa auſſi, avoit dans ſon noyau une pulpe bien conditionnée & blanche comme une amande. La raiſon de cette différence vient de ce que ſous un même genre d'arbre de *Cadou*, il y en a pluſieurs eſpéces, dont les fruits ſont de groſſeur différente, comme nos pommes ne ſont pas toutes également groſſes, conſéquemment aux différentes eſpéces de Pommiers qui les portent.

C'eſt ce que j'ai appris d'un Marchand Droguiſte du pays,

que

que j'interrogeois ſur ce ſujet ; car ce n'eſt qu'à force d'interrogations faites à pluſieurs avec beaucoup de patience, qu'on peut eſpérer de tirer de ces gens-ci ce qu'on en veut apprendre : mais auſſi on ne perd pas toûjours ſon tems; l'un vous dit une circonſtance qui avoit échappé à l'autre. L'embarras eſt quelquefois de les concilier, lorſqu'ils ſe trouvent de ſentimens oppoſés, & qu'ils vous diſent des choſes contradictoires. De nouvelles interrogations faites à d'autres ſéparement, & un redoublement de patience, font enfin découvrir de quel côté eſt la vérité.

Mon Marchand ajoûta que c'étoit ſur-tout du côté des Provinces du Nord que venoient les gros *Cadoucaïes*, & que tels étoient ceux qui venoient de

Suratte : il me confirma auſſi ce que j'ai dit plus haut ſur la foi des Peintres indiens, que les *Cadoucaïes pindjou*, & les autres qui n'ont été ramaſſés qu'après avoir bien mûri, étoient abſolument les mêmes fruits & des mêmes arbres, m'aſſurant que dans ſa jeuneſſe il avoit voyagé à l'Oueſt de Pondichery & juſqu'à la chaîne des montagnes voiſines de la côte Malabar d'où l'on apporte ces fruits, & qu'il en avoit vû faire la récolte.

5°. Je ne dois pas omettre ici une autre production de l'arbre *Cadou*, & qu'on appelle *Cadoucaïpou*, c'eſt-à-dire, fleur de *Cadoucaïe*, quoique ce ne ſoit rien moins que ſa fleur. C'eſt une eſpéce de fruit ſec, ou ſimplement une coque applatie & ſouvent orbiculaire, de couleur de feuille-morte, par deſſus &

d'un brun velouté en dedans. Elle est vuide & paroît n'avoir jamais rien contenu, si ce n'est les œufs des insectes qui ont probablement occasionné sa naissance; car cette espéce de noix se trouve sur les feuilles mêmes du *Cadou*, & est produite de la même façon que les Noix de galle & quelques autres excroissances pareilles, qui se trouvent sur les feuilles de certains arbres en Europe.

Il y a de ces *Cadoucaïpou* qui ont jusqu'à un pouce de diamétre ; il y en a de beaucoup plus petites, il y en a aussi, dit-on, de plus larges ; mais je n'ai pas vû de celles-ci. La description que fait *Lemery*, de la noix vomique convient fort au *Cadoucaïpou.* Dans le doute si ce ne l'étoit point effectivement, on en a donné

une doſe conſidérable à un Chien qui n'en a point été incommodé. Il a même paru que cette drogue lui avoit fait du bien, comme elle en fait aux hommes; car les Médecins du pays l'emploient utilement contre les tranchées, & les cours de ventre, moyennant quelques préparations qu'il ſeroit trop long de rapporter, & qui ne ſont pas de mon ſujet. Il eſt étonnant qu'une drogue auſſi efficace que celle-ci ne ſoit pas connue en Europe; ainſi que m'en a aſſuré une perſonne fort intelligente. *

6°. Quoi qu'il en ſoit, cette eſpéce de Noix platte eſt d'une grande utilité pour peindre les toiles, & je rapporterai d'autant plus volontiers l'uſage qu'en font les Peintres indiens, que

* M. Mabile docteur en Médecine.

j'en ai parlé trop briévement ailleurs *, faute desc onnoissances qu'on m'en a données depuis. Voici le détail de la préparation de la couleur jaune qu'on fait avec le *Cadoucaïpou*. Prenez-en, par exemple, quatre onces, & sans les écraser ni les broyer, laissez-les tremper pendant 24. heures dans environ quarante onces d'eau âpre. On met ensuite le tout sur le feu, après y avoir jetté une once de *Chayaver* reduit en poudre. On fait bouillir cette eau trois bouillons, retirant le feu lorsqu'elle bout, & l'y remettant ensuite pour la faire bouillir à trois reprises, de sorte que l'eau se trouve réduite enfin à la moitié. Versez cette eau dans un autre vase, de sorte que le *Cadoucaïpou* reste au fond du premier,

* *XXVI. Recueil, page* 211.

& lorſque cette eau ſera devenue tiede, vous y mettrez d'abord une once d'alun, réduit en poudre & diſſous dans un peu d'eau chaude. Si avec cette eau ainſi préparée vous peignez ſur le bleu, vous aurez du verd. Elle donnera du jaune, ſi vous peignez ſur la toile blanche, préparée avec le *Cadoucaïe* & le lait, ainſi qu'il a été dit ailleurs. Si l'on veut avoir un verd plus foncé, il faut commencer par rendre plus foncé le bleu ſur lequel cette eau jaune doit paſſer. Pour avoir un jaune clair on retire de cette eau la quantité dont on a beſoin, lorſqu'elle n'a bouilli qu'une fois. Le jaune ſera plus foncé ſi on retire de l'eau après qu'elle a bouilli deux fois. Il le ſera bien davantage ſi on laiſſoit diminuer l'eau juſqu'aux trois quarts. On peut auſſi, pour avoir un jaune

plus foncé, peindre deux fois & à différentes reprises le même endroit avec la même eau. J'ai déjà averti qu'il n'en étoit pas de ces couleurs comme du rouge qui devient plus beau au blanchissage, au lieu que celles-ci s'effacent à force de faire blanchir la toile sur laquelle elles sont peintes.

7°. Le *Cadoucaïpou* ne sert pas seulement pour peindre en jaune, les Teinturiers l'emploient aussi pour teindre en cette couleur; mais la préparation de cette teinture est beaucoup plus simple. La voici. Pour teindre, par exemple, six coudées de toile, prenez quatre *Palans* de *Cadoucaïpou*; brisez-les en petits morceaux, & faites les tremper ou infuser environ une demi-heure dans 16. ou 17. livres d'eau âpre, ou mê-

me d'autre eau, pourvû qu'elle ne ſoit ni ſalée ni ſaumache. Vous la ferez bouillir enſuite juſqu'à diminution d'un quart: quand elle eſt un peu refroidie, on y trempe la toile, en ſorte qu'elle ſoit bien imbibée de la liqueur; on la tord enſuite légérement & on la fait bien ſécher au ſoleil.

Faites de plus diſſoudre dans 16. livres d'eau deux *Palans* d'alun réduit en poudre, vous la ferez chauffer juſqu'à ce qu'elle ſoit plus que tiede, & vous y plongerez alors la même toile qu'on tord légérement, & qu'on fait enſuite ſécher une ſeconde fois au ſoleil. Une toile bleue teinte dans la même préparation & de la même façon, ſe trouve teinte en verd. L'on teint encore en jaune avec moins de préparation & de

frais. On prend pour la même quantité de toile un *Palan* de *Cadoucaïpou* qu'on brise avec un cilindre sur une pierre, en y jettant un peu d'eau, en sorte que cet ingrédient forme une espéce de pâte. On la fait tremper dans deux ou trois pintes d'eau, qu'on passe ensuite par un linge; on y ajoûte trois fois autant de la plante appellée *Terramerita*, qu'on prépare de la même façon que le *Cadoucaïpou* : on préfere celle qui vient de Bengalle, à celle qui croît ici. On fait chauffer cette eau & on y plonge la toile qui se trouve teinte en jaune, après qu'on l'a fait sécher, non pas au soleil, mais à l'ombre, sans quoi cette couleur qui n'est ni belle, ni ténace, rougiroit ou bruniroit promptement.

8°. Quant à la qualité du *Ca-*

doucaïe de contribuer à l'adhérence des couleurs, Monſieur le Poivre croit devoir la lui refuſer, en quoi je ne puis être entiérement de ſon ſentiment. Il a contre lui celui des Indiens; & ſuivant le Mémoire de M. *Paradis* ſur la teinture en rouge, que je communiquerai dans la ſuite, on emploie ce fruit pour la teinture dans laquelle il ne s'agit nullement de gommer la toile, comme on fait le papier ſur lequel on doit écrire. L'exemple des Chinois qui peignent fort bien en rouge ſans *Cadoucaïe* prouve au plus que c'eſt un ingrédient qui leur manque, ou qu'ils y ſuppléent d'ailleurs; comme ils ont fait pour le *Chayaver* qui paroît leur être inconnu.

9°. Pour décider la queſtion, ſçavoir, ſi le *Chayaver* eſt la même plante que le *Gallium album*

vulgare, le plus court seroit d'en envoyer de la graine en France. Si elle y réussissoit, on pourroit juger tout d'un coup à l'œil si c'est la même plante qui se trouve en France & dans les Indes. Si c'est la même, M. le Poivre a rendu un service considérable aux Teinturiers, en leur faisant connoître la vertu d'une plante si utile, qu'on avoit sans sçavoir s'en servir. Si ce ne l'est pas, il aura au moins fait plaisir aux Botanistes, en leur découvrant un nouveau *Gallium* ou *Caille-lait*, qui a, ce semble, échappé à l'Auteur de *l'Hortus Malabaricus*. Ce qui me fait douter que ces deux plantes soient la même, malgré les rapports qu'elles peuvent avoir, c'est qu'aucun Botaniste n'attribue au *Gallium album vulgare* les longues racines qui caractérisent

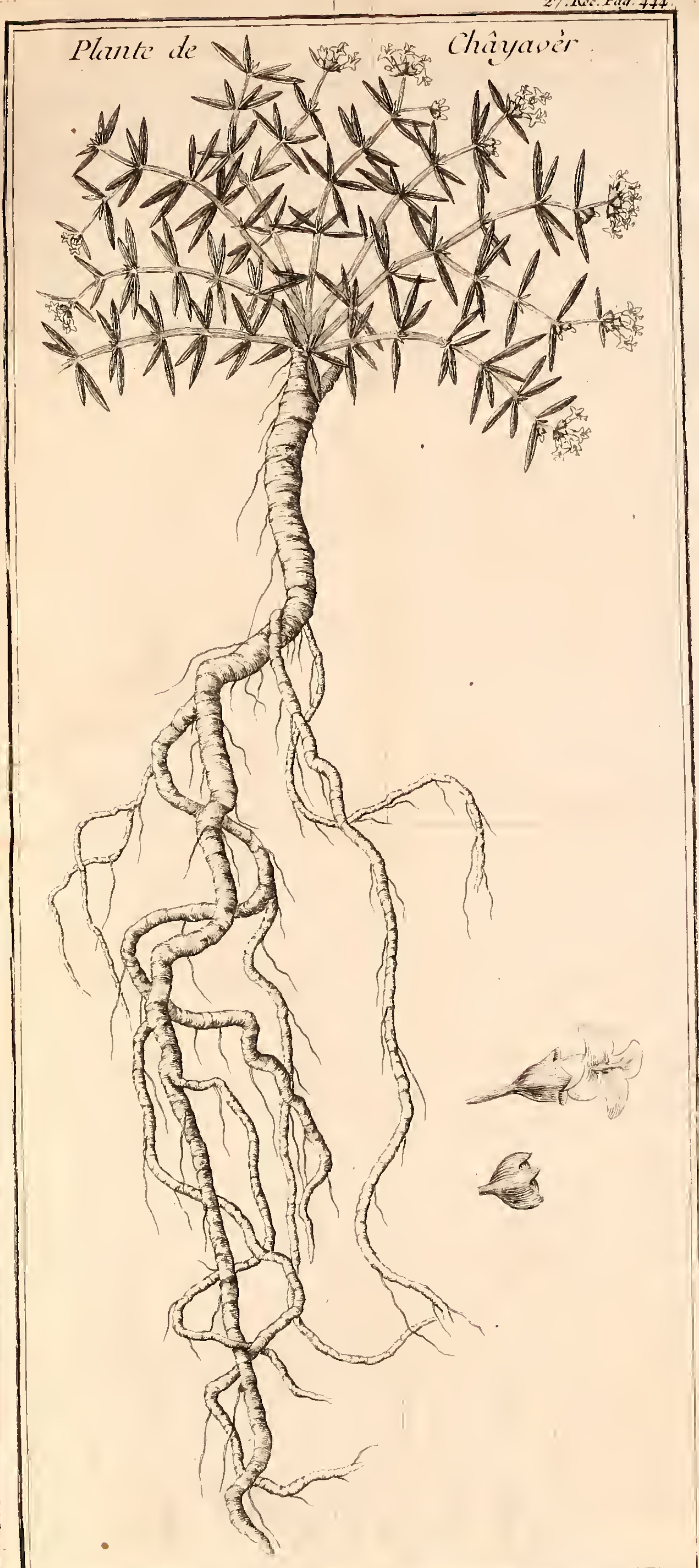
en quelque ſorte le *Chayaver* des Indes.

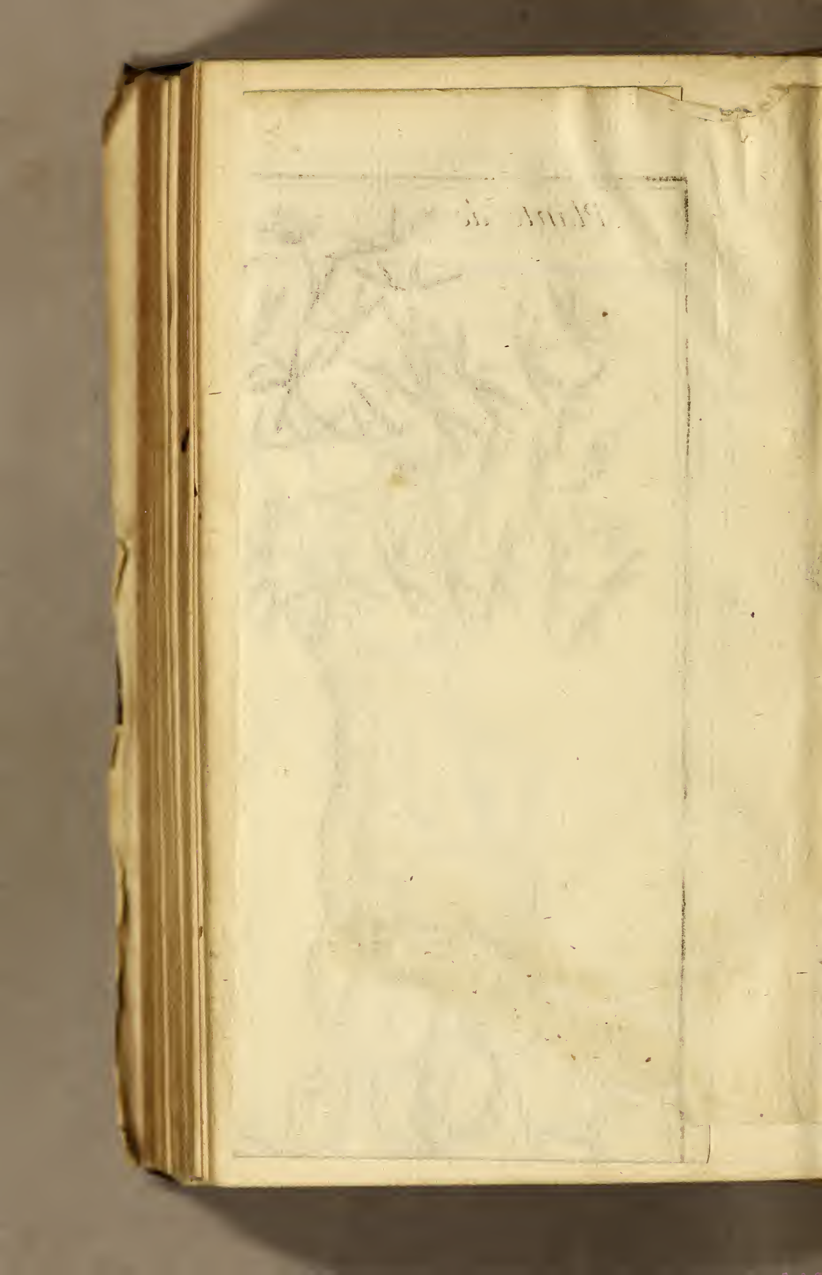
Voilà, mon Révérend Pere, les remarques que j'ai faites à l'occaſion de la Lettre de M. le Poivre, qui a peint au naturel une plante de *Chayaver*, que j'ai l'honneur de vous envoyer; elle pourroit, ce ſemble, faire plaiſir aux curieux, auſſi-bien que ſa Lettre.

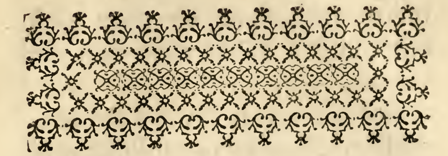
J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect en l'union de vos SS. SS.

Mon Révérend Pere,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur CŒURDOUX, de la C. de J.


Plante de Châyavèr





EXTRAIT
D'UNE LETTRE
DU PERE
PIERRE LOZANO
DE LA COMPAGNIE DE JESUS,
de la Province du Paraguai,
Au Pere BRUNO MORALES, *de la même Compagnie, à la Cour de Madrid.*

ON a reçu de *Lima* & de *Callao* les nouvelles les plus funeſtes.

Le 28. Octobre 1746, ſur les dix heures & demie du ſoir,

un tremblement de terre s'eſt fait ſentir à *Lima* avec tant de violence, qu'en moins de trois minutes toute la Ville a été renverſée de fond en comble. Le mal a été ſi prompt que perſonne n'a eû le tems de ſe mettre en ſûreté; & le ravage ſi univerſel, qu'on ne pouvoit éviter le péril en fuyant. Il n'eſt reſté que 25. maiſons ſur pied; cependant, par une protection particuliere de la Providence, de ſoixante mille Habitans dont la Ville étoit compoſée, il n'en a péri que la douzieme partie; ſans que ceux qui ont échappé aient jamais pû dire ce qui avoit été l'occaſion de leur ſalut : auſſi l'ont ils tous regardé comme une eſpéce de miracle.

Il eſt peu d'exemples dans les Hiſtoires, d'un événement ſi lamentable; & il eſt difficile

que l'imagination la plus vive puisse fournir l'idée d'une pareille calamité. Représentez-vous toutes les Eglises détruites ; généralement tous les autres édifices abattus, & les seules vingt-cinq maisons qui ont résisté à l'ébranlement, si maltraitées qu'il faudra nécessairement achever de les abattre. Des deux Tours de la Cathédrale, l'une a été renversée jusqu'à la hauteur de la voûte de la Nef; l'autre jusqu'à l'endroit où sont les Cloches; & tout ce qui en reste est extrêmement endommagé. Ces deux Tours en tombant ont écrasé la voûte & les Chapelles ; & toute l'Eglise a été si bouleversée, qu'on ne pourra la rétablir, sans en venir à une démolition générale.

Il en est arrivé de même aux

cinq magnifiques Eglifes qu'avoient ici différens Religieux. Celles qui ont le plus fouffert, font celles des Auguftins, & des Péres de la Merci. A notre grand Collége de faint Paul, les deux Tours de l'Eglife ont été ébranlées du haut en bas; la voûte de la Sacriftie & une partie de la Chapelle de faint Ignace, font tombées. Le dommage a été à peu près égal dans toutes les autres Eglifes de la Ville, qui font au nombre de foixante-quatre, en comptant les Chapelles publiques, les Monaftéres & les Hôpitaux.

Ce qui augmente les regrêts, c'eft que la grandeur & la magnificence de la plûpart de ces Edifices, pouvoit fe comparer à ce qu'il y a de plus fuperbe en ce genre. Il y avoit dans prefque toutes ces Eglifes des

richesses immenses, soit en peintures, soit en vases d'or & d'argent, garnis de perles & de pierreries, & que la beauté du travail rendoit encore plus précieux.

Il est à remarquer que dans les ruines de la Paroisse de saint Sebastien, on a trouvé le Soleil renversé par terre, hors du Tabernacle qui est demeuré fermé, sans que la sainte Hostie ait rien souffert. On a trouvé la même chose dans l'Eglise des Orphélins; le Soleil cassé, les cristaux brisés, & l'Hostie entiere.

Les Cloitres, les Cellules des maisons Religieuses des deux sexes, sont totalement ruinés & inhabitables. Au Collége de Saint Paul, dont j'ai déjà parlé, des bâtimens tout neufs, & qui viennent d'être achevés, sons remplis de crevasses. Les

vieux corps de logis ſont encore en plus mauvais état. La maiſon du Noviciat, ſon Egliſe, ſa Chapelle intérieure, ſont entiérement par terre. La maiſon Profeſſe eſt auſſi devenue inhabitable. Un de nos Peres ayant ſauté par la fenêtre, dans la crainte d'être écraſé ſous les ruines de l'Egliſe, s'eſt caſſé le bras en trois endroits. La chûte des grands édifices a entraîné les petits, & a rempli de matériaux & de débris preſque toutes les rues de la Ville.

Dans l'épouvante exceſſive qui avoit ſaiſi tous les Habitans, chacun cherchoit à prendre la fuite : mais les uns ont été auſſi-tôt enſevelis ſous les ruines de leurs maiſons; & les autres courant dans les rues étoient écraſés par la chûte des murs; ceux-ci par les ſecouſſes

du tremblement ont été transſportés d'un lieu à un autre, & en ont été quittes pour quelques légeres bleſſures; ceux-là enfin ont trouvé leur ſalut dans l'impoſſibilité où ils ont été de changer de place.

Le magnifique arc de triomphe qu'avoit fait conſtruire ſur le Pont le Marquis de *Villagunera*, dernier Vice-roi de ces Royaumes, & au haut duquel il avoit fait placer une ſtatue équeſtre de Philippe V : cet ouvrage ſi frappant par la majeſté & par la richeſſe de ſon architecture, a été renverſé & réduit en poudre. Le Palais du Vice-roi, qui dans ſa vaſte enceinte renfermoit les Salles de la Chancellerie, le Tribunal des Comptes, la Chambre Royale & toutes les autres Juriſdictions dépendantes du Gouvernement, a

été tellement détruit, qu'il n'est subsiste presque plus rien. Le Tribunal de l'Inquisition, sa magnifique Chapelle, l'université Royale, les Colléges & tous les autres Edifices de quelque considération ne conservent plus que de pitoyables vestiges de ce qu'ils ont été.

C'est un triste spectacle, & qui touche jusqu'aux larmes, de voir au milieu de ces horribles débris, tous les Habitans réduits à se loger ou dans les places ou dans les jardins. On ne sçait si l'on ne sera pas forcé à rétablir la Ville dans un autre endroit, quoique la premiere situation soit sans contredit la plus commode pour le commerce, étant assez avancée dans les terres, & n'étant point trop éloignée de la mer.

Une des choses qui a le plus

émû la compassion, c'est la triste situation des Religieuses, qui se trouvent tout-à-coup sans asyle, & qui n'ayant presque que des rentes constituées sur différentes maisons de la Ville, ont perdu dans un instant le peu de bien qu'elles avoient pour leur subsistance. Elles n'ont plus d'autre ressource que la tendresse de leurs Parens, ou la charité des fidéles. L'autorité Ecclésiastique leur a permis d'en profiter, & leur a donné pour cela toutes les dispenses nécessaires. Les seules Récolettes, ont voulu demeurer dans leur Monastère ruiné, s'abandonnant à la Divine Providence.

Chez les Carmélites de Sainte Thérese, de vingt & une Religieuses, il y en a eu douze d'écrasées avec la Prieure, deux Converses, & quatre Servantes. A

la Conception, deux Religieuses; & une ſeule au grand Couvent des Carmélites. Chez les Dominicains & les Auguſtins, il y a eû treize Religieux tués; deux chez les Franciſcains; deux à la Merci. Il eſt étonnant que toutes ces Communautés étant très-nombreuſes, le nombre des morts ne ſoit pas plus conſidérable.

Nous avons eû à notre Noviciat pluſieurs Eſclaves & Domeſtiques écraſés; mais aucun de nos Peres, dans nos différentes maiſons n'a perdu la vie. Il paroît que les Bénédictins, les Minimes, les Peres Agoniſans, les Freres de Saint Jean de Dieu ont eû le même bonheur. A l'Hôpital de Sainte Anne, fondé par le premier Archevêque de Lima, en faveur des Indiens des deux ſexes, il y a

eû ſoixante-dix malades écraſés dans leur lit par la chûte des planchers. Le nombre total des morts monte à près de cinq mille. C'eſt ce qu'aſſure la Relation, qui paroît être la plus fidéle de toutes celles qu'on a reçûes ; parce qu'il y regne un plus grand air de ſincérité, & que d'ailleurs, pour les différens détails, elle s'accorde plus parfaitement avec tout ce qui a été écrit de ce pays-là.

Parmi les morts il y a eû très-peu de perſonnes de marque. On nomme Dom Martin *de Olivade*, ſon épouſe & ſa fille, qui étant ſortis de leur maiſon, ſe ſont trouvés dans la rue ſous un grand pan de muraille, au moment qu'il eſt tombé. Dom Martin eſt venu à bout de ſe tirer de deſſous les ruines ; mais lorſqu'il a appris que ſon épouſe

qu'il aimoit tendrement, étoit écrafée, il en eft mort de douleur. Une circonftance fingulière, & qui femble ajoûter au malheur de cette aventure; c'eft que ce Gentilhomme n'a péri, que parce qu'il a cherché à fe mettre en fûreté, & qu'il ne lui feroit arrivé aucun mal, s'il étoit refté chez lui; fa maifon étant une de celles qui n'ont point été renverfées.

Tous les morts n'ont pû être enterrés en terre Sainte. On n'ofoit approcher des Eglifes dans la crainte que caufoient les nouvelles fecouffes qui fe fuccédoient les unes aux autres. On a donc creufé d'abord des foffes dans les Places & dans les rues. Mais pour remédier promptement à ce défordre, le Vice-roi a convoqué la Confrérie de la Charité, qui aidée des Gou-

verneurs

verneurs de Police, s'est chargée de porter les cadavres dans toutes les Eglises séculieres & régulieres; & s'est acquittée de cette périlleuse commission avec une extrême diligence, afin de délivrer au plûtôt la Ville de l'infection dont elle étoit menacée. Ce travail n'a pas laissé de couter la vie à plusieurs, à cause de la puanteur des corps; & l'on appréhende avec raison que tout ceci ne soit suivi de grandes maladies, & peut-être d'une peste générale, parce qu'il y a plus de trois mille mulets, ou chevaux écrasés qui pourissent; & qu'il a été impossible jusqu'à présent de les enlever. Ajoûtez à cela la fatigue, les incommodités, la faim, qu'il a fallu souffrir les premiers jours, tout étant en confusion, & n'y ayant pas un seul grenier, ni un seul

magaſin de vivres qui ait été conſervé.

Mais où le mal a été encore incomparablement plus grand, c'eſt au Port de *Callao*. Le tremblement de terre s'y eſt fait ſentir avec une extrême violence à la même heure qu'à *Lima*. Il n'y a eu d'abord que quelques Tours & une partie des Remparts, qui aient réſiſté à l'ébranlement. Mais une demi-heure après, lorſque les Habitans commençoient à reſpirer & à ſe reconnoître, tout-à-coup la Mer s'enfle, s'éleve à une hauteur prodigieuſe, & retombe avec un fracas horrible ſur les terres, engloutiſſant tous les gros Navires qui étoient dans le Port; élançant les plus petits par deſſus les murailles & les Tours, juſqu'à l'autre extrémité de la Ville; renverſant tout ce

qu'il y avoit de maisons & d'Eglises ; submergeant tous les Habitans : de sorte que *Callao* n'est plus qu'un amas confus de gravier & de sable; & qu'on ne sçauroit distinguer le lieu où cette Ville étoit située, qu'à deux grandes portes & quelques pans de mur du Rempart qui subsistent encore.

On comptoit à *Callao* six maisons de Religieux ; une de Dominicains, une de Franciscains, une de la Merci, une d'Augustins, une de Jésuites, & une de Saint Jean de Dieu. Il y avoit actuellement chez les Dominicains, six de leurs Religieux de *Lima*, tous sujets d'un mérite distingué, qui étoient occupés aux exercices d'une Octave, établie depuis quelques années pour faire amende honorable au Seigneur. Les Franciscains

avoient auſſi chez eux un grand nombre de leurs confreres de Lima, qui étoient venus recevoir le Commiſſaire général de l'Ordre, lequel devoit y débarquer le lendemain. Tous ces Religieux ont péri miſérablement ; & de tous ceux qui étoient dans la Ville, il ne s'eſt ſauvé que le ſeul Pere *Arizpo*, Religieux Auguſtin.

Le nombre des morts, ſelon les Relations les plus authentiques eſt d'environ ſept mille, tant Habitans qu'étrangers ; & il n'y a eu que près de cent perſonnes qui aient échappé. Je reçois actuellement une Lettre où l'on marque que par les recherches exactes qu'a fait faire Dom Joſeph *Marſo y Velaſco*, Vice-roi du Pérou, on juge que le nombre des morts, tant à *Lima* qu'à *Callao*, paſſe onze mille.

On a appris par quelques-uns de ceux qui se sont sauvés, que plusieurs Habitans de cette derniere Ville, s'étant saisis de quelques planches, avoient flotté long-tems au-dessus des eaux, mais que le choc & la force des vagues les avoient brisés la plûpart contre des écueils. Ils racontent aussi que ceux qui étoient dans la Ville se voyant tout-à-coup enveloppés des eaux de la Mer, furent tellement troublés par la frayeur, qu'ils ne purent jamais trouver les clefs des Portes qui donnent du côté de la terre. Après tout, quand même ils auroient pû les ouvrir ces Portes, à quoi cette précaution auroit-elle servi, sinon à les faire périr plûtôt, en donnant entrée aux eaux pour pénétrer de toute part ? Quelques-uns se sont jettés par dessus les murail-

les pour gagner quelque Barque; entr'autres le Pere *Yguanco* de notre Compagnie trouva moyen d'aborder au Navire nommé *l'Assembro*, dont le Contre-maître touché de compassion fit tous ses efforts pour le secourir. Mais vers les quatre heures du matin, un nouveau coup de Mer étant survenu, & les ancres ayant cassé, le Navire fut jetté avec violence au milieu de *Callao*, & le Jésuite y périt.

Dans les intervalles où les eaux baissoient, on entendoit des cris lamentables, & plusieurs voix d'Ecclésiastiques & de Religieux, qui exhortoient vivement leurs freres à se recommander à Dieu. On ne sçauroit donner trop d'éloges au zéle héroïque du Pere *Alphonse de Losrios*, Ex-provincial

des Dominicains, qui au milieu de ce désordre effroyable, s'étant vû en état de se sauver, refusa de le faire, en disant : *Quelle occasion plus favorable puis-je trouver de gagner le Ciel, qu'en mourant pour aider ce pauvre peuple, & pour le salut de tant d'ames ?* Il a été envelopé dans ce naufrage universel, en remplissant avec une charité si pure & si désintéressée les fonctions de son ministère.

Comme les eaux ont monté plus d'une lieue par-delà *Callao*, plusieurs de ceux qui avoient pû prendre la fuite vers *Lima*, ont été engloutis au milieu du chemin par les eaux qui sont survenues. Il y avoit dans ce Port vingt-trois Navires grands & petits, dont dix-neuf ont été coulés à fond, & les quatre derniers ont paru échoués au milieu

des terres. Le Vice-roi ayant dépêché une Frégate pour reconnoître l'état de ces Navires, on n'a pû ſauver que la charge du Navirre *Elſocorro*, qui conſiſtoit en bled & ſuif, & qui a été d'un grand ſecours pour la Ville de *Lima*. On a auſſi tenté de tirer quelqu'avantage du Vaiſſeau de guerre *le Saint Firmin*; mais la choſe a paru impoſſible. Enfin pour faire comprendre à quel point a été la violence de la Mer, il ſuffit de dire qu'elle a tranſporté l'Egliſe des Auguſtins preſque entiere juſqu'à une Iſle aſſez éloignée, où on l'a depuis apperçue.

Il y a une autre Iſle, qu'on nomme l'Iſle de *Callao*, où travailloient les forçats à tirer la pierre néceſſaire pour bâtir. C'eſt dans cette Iſle que le petit nombre de ceux qui ont

échappé au naufrage se sont trouvés après l'éloignement des eaux; & le Vice-roi a aussi-tôt envoyé des Barques pour les amener à terre.

La perte qui s'est faite à *Callao* est immense, parce que les grandes boutiques qui fournissent la Ville de *Lima* des choses nécessaires, & où sont les principaux dépôts de son commerce, étoient alors extraordinairement remplies de grains, de suif, d'eau-de-vie, de cordages, de bois, de fer, d'étain, & de toutes sortes de marchandises. Ajoûtez à cela les meubles, & les Ornemens des Eglises, où tout éclatoit en or & en argent; les Arsenaux, & les Magasins du Roi qui étoient pleins; tout cela, sans compter la valeur des maisons, & des édifices ruinés, monte à une

ſomme exceſſive, & ſi l'on y joint encore ce qui s'eſt perdu d'effectif à Lima, la choſe paroîtra incroyable à quiconque ne connoît pas le degré d'opulence de ce Royaume. Par la ſupputation qui s'en eſt faite, pour rétablir les choſes dans l'état où elles étoient auparavant, il faudroit plus de ſix cens millions.

Pendant cette affreuſe nuit qui anéantit *Callao*, les Habitans de *Lima* étoient dans de continuelles allarmes à cauſe des mouvemens redoublés qui faiſoient trembler la terre aux environs, & parce qu'ils ne voyoient point de fin à ces épouvantables ſecouſſes. Toute leur eſpérance étoit dans la Ville même de *Callao*, où ils ſe flattoient de trouver un aſyle & des ſecours. Leur douleur devint donc un véritable déſeſ-

poir lorsqu'ils apprirent que *Callao* n'étoit plus. Les premiers qui en apporterent la nouvelle, furent des Soldats que le Vice-roi avoit envoyés pour sçavoir ce qui se passoit sur les Côtes. Jamais on n'a vû une consternation pareille à celle qui se répandit alors dans *Lima*. On étoit sans ressource; les tremblemens continuoient toûjours, & l'on en compta jusqu'au 29. Novembre, plus de soixante, dont quelques-uns furent très-considérables. Je laisse à imaginer quelle étoit la situation des esprits dans de si étranges conjonctures.

Dès le lendemain de cette nuit lamentable, les Prédicateurs & les Confesseurs se partagerent dans tous les Quartiers pour consoler tant de misérables, & les exhorter à profiter

de ce fleau terrible pour recourir à Dieu par la pénitence. Le Vice-roi se montra par-tout, s'employant sans relâche à soulager les maux de ces infortunés Citoyens.

On peut dire que c'est un bienfait de la Providence d'avoir donné à *Lima* dans son malheur un Vice-roi aussi plein de zéle, d'activité & de courage. Il a fait voir en cette occasion des talens supérieurs & des qualités surprenantes. C'est une justice qu'on lui rend tout d'une voix. Sans lui, la faim auroit achevé de détruire tout ce qui restoit d'Habitans. Tous les vivres qu'on attendoit de *Callao* étoient perdus ; tous les Fours étoient détruits à *Lima* ; tous les conduits des eaux pour les moulins étoient comblés.

Dans ce péril extrême le

Vice-roi ne se déconcerta point ; il envoya à tous les Baillis des Provinces voisines ordre de faire voiturer au plûtôt les grains qui s'y trouvoient. Il rassembla tous les Boulangers ; il fit travailler jour & nuit pour remettre les fours & les moulins en état ; il fit rétablir tous les canaux, aquéducs, fontaines, afin que l'eau ne manquât point ; il prit garde que les Bouchers pussent fournir de la viande à l'ordinaire, & il chargea les deux Consuls de tenir la main à l'exécution de tous ces ordres.

Au milieu de tant de soins, il n'a pas négligé ce qui regardoit le service du Roi. Après avoir fait tirer de dessous les ruines toutes les armes qui pouvoient en être dégagées, il a envoyé des Officiers à *Callao* pour sauver le plus qu'il se pou-

voit des effets du Roi, & il a mis des Gardes à l'Hôtel de la monnoie pour garantir du pillage tout ce qu'il y avoit d'or & d'argent.

Comme il reçut avis que les côtes étoient couvertes de cadavres qui demeuroient ſans ſépulture, & que la Mer y rejettoit à chaque inſtant une quantité prodigieuſe de meubles & de vaiſſelle d'or & d'argent, il donna ſur le champ des ordres pour faire enterrer les corps. Quant aux effets qui étoient de quelque prix, il voulut que les Officiers les retiraſſent & en tinſſent un regiſtre exact, où chacun pût reconnoître ce qui lui appartenoit; il fit défenſe ſous peine de la vie à tout particulier de rien prendre de tout ce qui ſeroit ſur les côtes; & pour ſe faire obéir en ce point impor-

tant, il fit dresser deux Potences à *Lima*, & deux à *Callao*; & quelques exemples de sévérité faits à propos tinrent tout le monde en respect.

Depuis la perte de la Garnison de *Callao*, le Vice-roi n'avoit plus que cent cinquante Soldats de troupes réglées avec autant de Miliciens; cependant il ne laissa pas de doubler partout les gardes, pour réprimer l'insolence du peuple, & surtout des Négres & des Esclaves. Il en composa trois patrouilles différentes, qu'il fit roder incessamment dans la Ville, pour prévenir les vols, les querelles, les assassinats, qu'on avoit tout lieu de craindre dans une pareille confusion. Une autre attention qu'il a eûe, fut d'empêcher qu'on allât sur les grands chemins acheter le bled qui arri-

voir. Il a ordonné que tout le bled fût premierement porté au milieu de la place, ſous peine de deux cens coups de fouët pour les Perſonnes de baſſe extraction, & d'un exil de quatre ans pour les autres. Toutes ces diſpoſitions auſſi ſagement imaginées que vigoureuſement exécutées ont maintenu le bon ordre.

Cependant le dernier jour de Novembre, ſur les quatre heures & demie du ſoir, tandis qu'on faiſoit la Proceſſion de Notre-Dame de la Merci, tout-à-coup il ſe répandit un bruit par toute la Ville que la Mer venoit encore une fois de franchir ſes bornes, & qu'elle étoit déjà près de *Lima*. Sur le champ, voilà tout le peuple en mouvement; on court, on ſe précipite, il n'eſt pas juſqu'aux Religieuſes, qui dans la crainte

d'une prochaine submersion, ne sortent de leurs Cloîtres, fuyant avec le peuple, & chacun ne songeant plus qu'à sauver sa vie. La foule des fuyards augmentoit l'épouvante. Les uns se jettent vers le mont Saint Christophle; les autres vers le mont Saint Barthelemi, on ne se croit nulle part en sûreté. Dans ce mouvement général, il n'a péri qu'un seul homme; Dom *Pedro Landro* grand Trésorier, qui en fuyant à cheval est tombé & s'est tué.

Le Vice-roi qui n'avoit reçû aucun avis des Côtes, comprit aussi-tôt que ce n'étoit qu'une terreur panique. Il affecta donc de rester au milieu de la Place, où il avoit établi sa demeure, s'efforçant de persuader à tout le monde qu'il n'y avoit rien à craindre. Comme on fuyoit toujours, il envoya des Soldats

pour arrêter le peuple ; mais il leur fut impoſſible d'en venir à bout. Alors il y alla lui-même, & parla avec tant d'autorité & de confiance qu'il fut obéi à l'inſtant, & que chacun revint ſur ſes pas.

Quelques Monaſtères de Religieuſes, qui ont des rentes ſur la Caiſſe Royale, ont eû recours à lui, pour lui repréſenter le triſte état où elles étoient réduites. Elles l'ont prié d'ordonner aux Gouverneurs de Police de veiller à leur défenſe pour les garantir de toute inſulte. Cette demande & pluſieurs autres de cette nature ont engagé le Vice-roi à donner ordre que l'on fît un écrit général des réparations les plus preſſantes qu'il y avoit à faire pour mettre les Habitans en ſûreté. Il a voulu même que l'on dreſſât des plans pour la rédification de cette Ville ;

& il s'est proposé de faire désormais bâtir les maisons avec assez de solidité pour pouvoir resister à de pareils tremblemens. Celui qui a été chargé de toute cette opération, est M. Godin de l'Académie des Sciences de Paris, envoyé par le Roi de France pour découvrir la figure de la terre, & qui depuis quelque tems occupe par ordre du Vice-roi la charge de Professeur des Mathématiques à *Lima*, jusqu'à ce qu'il puisse trouver les moyens de repasser en France.

Ce qui embarrassoit le plus le Vice-roi, sur-tout dans les circonstances d'une guerre actuelle, étoit le Fort de *Callao* qui est la clef de ce Royaume. C'est pourquoi, après avoir mis ordre à tout dans *Lima*, il s'est transporté avec Monsieur Godin à *Callao*, pour choisir un terrein, où l'on pût construire des fortifications

capables d'arrêter l'ennemi, & y établir des magasins suffisans, afin que le commerce ne soit pas interrompu.

Au reste, le tremblement de terre a fait aussi de grands ravages dans tous les environs, d'un côté jusqu'à *Canneto*, & de l'autre jusqu'à *Chancay* & *Guaura*. Dans ce dernier endroit, le Pont, quoique très-solide, a été abattu; mais comme c'est un grand passage le Vice-roi a ordonné qu'on le rétablît au plûtôt; on ne sçait pas encore au juste ce qui est arrivé dans les autres endroits voisins de *Lima*, & de *Callao*. Les relations qu'on attend, nous en apprendront sans doute quelques particularités.

A Cordoue de Thucuman
le premier Mars 1747.

Fin du XXVII. Recueil.

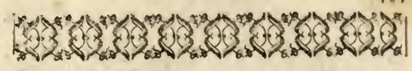


TABLE.

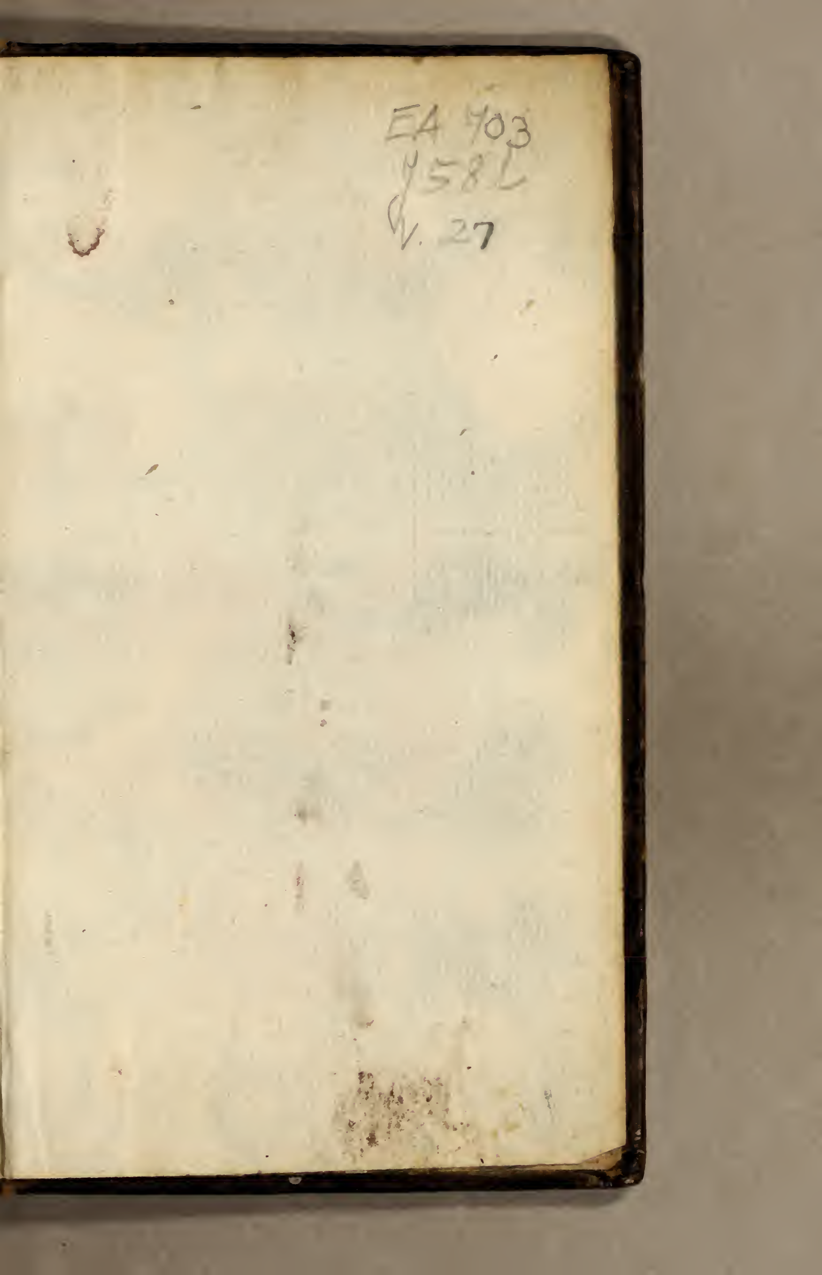
Lettre du P. Fauque.

Relation de la Persécution de la Chine.

Lettre du P. Cœurdoux.

Extrait d'une Lettre du P. Lozano.

Fin de la Table.


EA 403
J58L
V. 27





